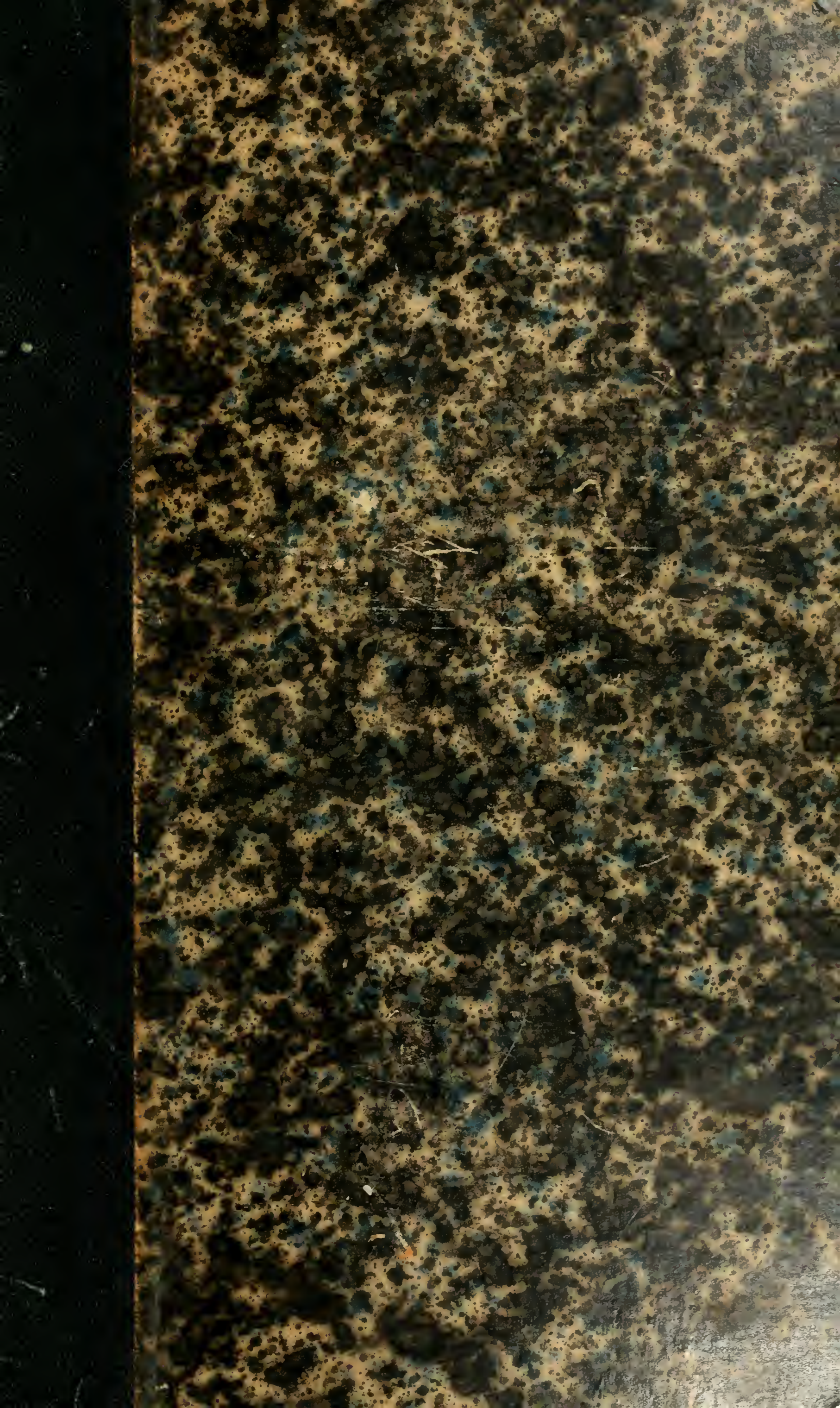






RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR.

TOME TRENTIÈME.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,

Rue Garancière, 8.

RÉIMPRESSION

DE

L'ANCIEN MONITEUR

SEULE HISTOIRE AUTHENTIQUE ET INALTÉRÉE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

DEPUIS LA RÉUNION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX JUSQU'AU CONSULAT

(Mai 1789 — Novembre 1799)

AVEC DES NOTES EXPLICATIVES.

ÉDITION ORNÉE DE VIGNETTES, REPRODUCTION DES GRAVURES DU TEMPS.

Qu'il est utile, ô Athéniens, qu'il est bon d'avoir des archives publiques! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'opinion.

*Disc. d'*Eschine *contre Ctésiphon.*

TOME TRENTIÈME.

TABLE

RÉDIGÉE ET COLLATIONNÉE PAR M. A. RAY.

PARIS.
HENRI PLON, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.
1863

TABLE.

A.

leur faire rendre gorge, 623, 627, 643. — Mesures proposées contre l'agiotage qui s'exerce sur les denrées de première nécessité, 670. —Proclamation du Directoire y relative, XXVII, 66.—Article y relatif, et sur les fausses nouvelles répandues à la Bourse, XXVIII, 334. — Accusation de Delahaye, et message sur cet objet, 355. — Rejet d'une autre motion du même, 618.—Autre dénonciation, XXIX, 61.

AGOULT (comte d'), député du Dauphiné à la Constituante.—Se réunit aux communes, I, 91.

AGOULT (Vincent d'), capitaine aux gardes.—Fait le siége du palais, *Introd.*, 10.—Enlève Goislard et d'Eprémesnil, 289.

AGRA (évêque d').—Ses dépouilles sont apportées à la Convention, XIX, 156.—Il est exécuté à Angers, 161.

AGRICULTURE.—Son amélioration réclamée par le tiers-Etat de Paris, *Introd.*, 569.—Mémoire sur les causes qui s'opposent à ses progrès, II, 86. — Prix fondé en sa faveur par l'abbé Raynal, III, 68.—Traité des prairies artificielles, 240; IV, 365, XXIX, 640.—Influence de la révolution sur l'agriculture, III, 352.—Moyen de détruire la lèche, 392.—Invention d'un métier d'agriculture, VI, 357. — Demande de la création d'un ministère de l'agriculture et du commerce, 507. —Projet de décret pour son encouragement, VII, 564. —Mémoire sur la culture des jachères, VIII, 192.—Écrit sur l'économie rurale et civile, 199. — Rapport et décret pour assurer la plus grande liberté à l'agriculture, VIII, 593, 599.—Projet d'association pour son encouragement, IX, 331.—Rapport sur l'amélioration des bêtes à laine, XIII, 246.—Fonds pour son encouragement, 670, 684.—Mémoire de François de Neufchâteau sur cet objet, XVII, 269.—Décret relatif à la culture des terres abandonnées par les fermiers requis pour les armées, 703.—Nouveau pain de pommes de terre; proclamation pour en encourager la culture, XVIII, 125.—Instruction sur les semailles d'automne, 316. —Motion d'établir une maison d'économie rurale dans chaque département, 363.—Décret pour la culture de la pomme de terre, XIX, 207.—Préservatif contre la calandre, 461.—Décret d'impression de l'Annuaire du cultivateur, 511.—Motion pour la destruction des bêtes nuisibles à l'agriculture, 595. —Erreurs du siècle sur l'agriculture, XX, 76.—Rapports sur cette matière, 286, 337, 345, 354.—Mise en réquisition des moissonneurs, 611.—Arrêté du comité de salut public à ce sujet, 629.—Projet tendant à faire constater dans chaque commune la quantité des récoltes, XXI, 23.—Décret pour un recensement général de la récolte, 74.—Celle d'Avignon faite en 8 jours par les autorités militaires et les patriotes, 171.—Décret relatif au changement des semences, 743.—Rapports sur les moyens de revivifier l'agriculture, XXII, 80, 172.—Déclaration exigée du produit des récoltes, XXIII, 40.—Idées sur les moyens de perfectionner l'agriculture, XXIV, 262.—Présentation à la Convention du produit des céréales des environs de Paris, XXV, 96.—Les fermiers autorisés à acheter des grains pour leurs semences, XXVI, 346.—Ouvrage sur la culture du maïs, 486.—Projet d'encouragement pour l'agriculture, XXVIII, 733.—Motion sur cet objet, XXIX, 333.—Lettre sur le renversement des terres, 538.—Autre sur la même matière, 619.—Circulaire sur l'échenillage, 632. —Procédé pour hâter les progrès de la végétation, 706.

AGRICULTURE (COMMISSION D') ET DES ARTS.—Son adresse aux administrations de district, XXI, 295.—Bertholet y remplace Brunet, XXII, 3.—Et L'Héritier, Gatteau, 520.

AGRICULTURE (JOURNAL D'), entrepris par Regnier III, 521.—Autres, VI, 260; XXI, 517; XXIII, 472.

AGRICULTURE (SOCIÉTÉ D').—Ses prix, III, 65.—Séance publique, VII, 208.—Autres et prix accordés, XXIX, 724. (*Voyez* Bestiaux, Bêtes-fauves, Cultivateurs, Desséchement, Echenillage, Fermiers, etc.)

AGRON DE MARCILLY, veuve de Hélie de Chenilly.—Est condamnée à mort, XX, 244.

AGUESSEAU-DEFRESNE (d'), député de Meaux à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 98.—Est nommé au comité contentieux, 352.—Sa démission, IV, 569.—Est accusé par Chabot de rassembler chez lui des comités de conspirateurs, XII, 579.

AGUESSEAU (Madame d'), veuve d'Ayen.—Est condamnée à mort, XXI, 327.

AGUYLAR (marquis d'), maire de Perpignan.—Son emprisonnement, IV, 661.

AHLEFELD (comte Ferdinand d').—Est ministre de Danemark à Naples, IX, 265.

AIDES. (*Voyez* Droits.)

AIDES-DE-CAMP.—Décret sur leur organisation, VI, 48, 409.—Autre sur leur armement, IX, 6.—Autre qui leur accorde des rations, 107.—Autre pour leur augmentation, XII, 252. (*Voyez* Armée.)

AIGALLIERS (Brueys, baron d'), député de Nîmes et Beaucaire à la Constituante.—Prête le nouveau serment après la fuite du roi, VIII, 728.

AIGLON, dit LANGLOIS.—Est condamné à mort, XXI, 192.

AIGOIN, juré au tribunal révolutionnaire. — Est nommé commissaire à la Trésorerie, XIX, 130.—Dénonce les symptômes d'une conspiration contre la liberté publique, XXII, 222.

AIGREMONT (madame d').—Dépose dans l'affaire de Jouneau et de Grangeneuve, XII, 675.

AIGUES-MORTES.—Retour de la Méditerranée contre ses murs, XXIX, 590.

AIGUE-PERSE.—Adresse de la société populaire de cette commune, contre les aristocrates, XXII, 54.

AIGUILLON (duc d'), pair de France, député d'Agen à la Constituante.—Félicite l'Assemblée de la réunion finale de la noblesse et du clergé, I, 108. —Se prononce pour l'égalité des impôts et le rachat des droits seigneuriaux, 279, 284.—Son rapport sur l'emprunt, 311.—Il combat les déclarations de Gouy-d'Arcy, sur les finances et l'emprunt, 494.—Veut que la création ou la suppression des emplois appartienne au Corps législatif et que nul ne puisse être destitué sans jugement, 539.—Fait décréter qu'il ne sera reçu d'autres députations que celles de la commune de Paris, II, 66. — Explique le retard du travail du comité des finances, 146.—Est présenté dans la procédure du Châtelet, comme participant aux événements des 5 et 6 octobre, 521.—Est nommé secrétaire, III, 49.—Sa lettre sur les libelles répandus contre lui, 168.—Fait voter des remercîments à Bureau-Puzy, pour sa réponse au roi, 306.—Demande pour éclairer le peuple, qu'on s'occupe des droits féodaux, 444.—Donne des explications sur les paiements à lui faits, 708.—Appuie le projet sur les assignats, IV, 124.—Son opinion sur le droit de paix et de guerre, 374, 384.—Sa lettre contre Meude-Monpas, 451.—Blâme les ministres à l'occasion de la demande de l'Autriche, de faire passer des troupes en France, V, 252.—Défend la mémoire de son père, VI, 582.—Sa motion relative au voyage de Mesdames, VII, 461.—Vote une loi provisoire sur la résidence de la famille royale, 483.—Communique une lettre de d'Aumont, VIII, 729.—Et le défend, 738.—Veut que le roi ni l'héritier présomptif ne puissent commander l'armée, IX, 398.—Fait accorder une pension à la maréchale de Richelieu, 731.—Sa lettre à Barnave contre le 10 août, XIII, 579.—Demande de sa destitution, 635.—Sa lettre démentant les assertions de Viard, XV, 2.

AIGUILLON (d'), ex-ministre.—Discussion relative à la procédure entre lui et Lachalotais, VI, 582.—Mémoires de son ministère, XII, 280.

254.—Cinq prisonniers du camp de Jalès y sont transférés, VII, 729.—Lettre du commandant du fort en faveur de la garde nationale de Tanargue, XXII, 519.—Dénonciation de cette commune contre Borie, XXIV, 475.

ALAN (Meurthe).—Annulation de l'élection de son président municipal, XXVIII, 396.

ALARMISTES et donneurs de fausses nouvelles.—Sont assimilés aux contre-révolutionnaires, XVII, 688.—Arrêté contre eux, XX, 377.—Ils sont dénoncés par Barère, 380, 690.—Proposition de prohiber cette dénomination, XXI, 759. (*Voyez* Factions.)

ALAROSE-LA-BRESNE, ex-trésorier de France.—Est condamné à mort, XXI, 544.

ALAVA, amiral espagnol. — Mise à la voile d'une escadre sous ses ordres, XXVII, 305.

ALAVOINE, membre de la Commune.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

ALBAN (mines d').—La concession en est faite au citoyen Solages, XXV, 379.

ALBANE (l').—Dégradation de ses ouvrages par le roi de Sardaigne, XXIX, 635.

ALBANÈSE, musicien.—Participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130.

ALBANI, nonce de pape à Vienne.—Reçoit un froid accueil, par suite de l'armistice conclu entre le pape et la France, XXVIII, 515.—Interception d'une lettre du cardinal Busca à son adresse, 550, 575.

ALBANI cardinal.—Vote pour la continuation de la guerre, XXVIII, 620.—Est arrêté, XXIX, 165.

ALBANIE (l').—Ses troubles, XXIX, 135.—On y recrute pour le roi de Naples, 627.

ALBANO.—Insurrection dans cette ville, XXIX, 215.

ALBANY (duchesse d'), dernier rejeton des Stuarts.—Sa mort, III, 94.

ALBARET.—Est nommé grand juge de la haute-cour nationale, X, 441.—Justifie ce tribunal, XIII, 615.

ALBE (duc d').—Lève 10,000 soldats contre la France, XV, 625.

ALBERMALE (lord), pair d'Angleterre. — Propose un bill d'exception en faveur des ministres, XIX, 701.

ALBERONI, ministre d'Espagne.—Est à la tête de la ligue formée contre le régent, *Introd.*, 88.—Celui-ci demande son expulsion du ministère, 91.

ALBERT, substitut près le tribunal civil de Metz.—Dénonce les prêtres réfractaires de toute la république, XXVIII, 566.—Pièces qui démentent cette dénonciation, 606.

ALBERT, capitaine. — Présente au Directoire les drapeaux donnés par la Convention à l'armée des Pyrénées et autres, XXIX, 272.

ALBERT, député du Haut-Rhin à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 167, 202, 253.

ALBERT.—Incendie de cette commune, XX, 534.

ALBERT DE RIOMS (le comte d'), commandant d'escadre. — Est mis en arrestation par le peuple à Toulon; détails sur cette affaire, II, 328, 385, 397, 402, 416, 438, 451, 453.— Il demande à être reçu à la barre, 495.—Sa défense; débats et décret relatifs à son affaire, III, 30, 33, 36, 139, 146, 154, 155, 170.—Il remercie l'Assemblée, 218.—Décret qui l'admet à prêter le serment civique, V, 40.—Il se plaint de l'insurrection des matelots, 410.—Mouvements dans son escadre à Brest, 654, 705.—Sa démission, VI, 79.

ALBERT (Rosalie d').—Est condamnée à mort, XIX, 128.

ALBIGNAC (d'), commandant les troupes dans le Gard.—Approbation de sa conduite lors des troubles du département, VII, 465.—Son expédition contre le camp de Jalès, 557.—Sa suspension, X, 333.—Sa démission et son remplacement à Avignon, XI, 192.—Il combat la rébellion de Dusaillant, XIII, 143.

ALBINGA.—Le quartier-général de l'armée d'Italie y est transféré, XXV, 265; XXVIII, 239.

ALBINI (baron d'), ministre directorial d'empire.—Engage le ministre de France à Mayence à se retirer, XIII, 277.—Echange ses pouvoirs avec ceux des ministres français, XXIX, 139.—Leur présente un projet de traité, 330.—Part pour Aschaffenbourg, 418.

ALBITE aîné, député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative.—Sa motion en faveur des militaires retraités servant dans la garde nationale, X, 196.—Présente un décret sur le mode de remplacement dans les armées, 267, 316, 340.—Fait voter des fonds pour les Invalides, 315.—S'oppose à ce que des troupes de ligne séjournent auprès du Corps législatif, 320.—Combat divers articles d'un projet sur les prêtres perturbateurs, et s'oppose à ce qu'on les admette à un nouveau serment, 407, 434.—Propose de consacrer des édifices nationaux au culte salarié par la nation, 467, 468, 470, 496.—Repousse une motion relative aux travaux de l'Assemblée, 550.—Parle sur l'organisation des gardes nationales volontaires, 684.—Demande que le ministre de la guerre réponde sur sa tête des détails transmis sur la situation des frontières, 746.—Combat un projet sur la forme des congés de marine, 764.—Son opinion contre Chollet, impliqué dans les troubles de Perpignan, XI, 36.—Il s'oppose à l'augmentation des brigades de gendarmerie, 53.—Déclare que Bertrand a perdu la confiance de la nation, 102.—Son opinion sur le recrutement; violente sortie contre les ministres, 182.—Il parle sur la nomination des adjudants-généraux, 301.—Appuie l'impression du tableau de la situation de la France, 421.—Son opinion sur le mode de séquestre des biens des émigrés, 554. Il inculpe Narbonne, 560, 561.—Appuie une motion contre les émigrés rentrés, 759.—Provoque des poursuites contre Colmin, XII, 55.—Vote la suppression de toutes les corporations, 60.—Demande l'examen des lois sur la marine, 110.—Combat une motion relative à l'évasion des prisonniers d'Avignon, 145.—Son opinion sur la discipline militaire; il demande la mise en accusation de Narbonne, 172.—Combat une motion relative aux drapeaux des vainqueurs de la Bastille, 209.—Veut parler au sujet d'actes arbitraires commis aux Tuileries, 217.—Défend Merlin, 253.—Veut défendre des pétitionnaires qui crient à la trahison, 276.—Son opinion sur la formation d'un tribunal correctionnel militaire, 343.—Il fait remettre en pied les lieutenants d'artillerie, 349.—Son projet pour la composition des conseils de discipline, 359, 360.—Discute le projet d'une fête en l'honneur de Simoneau, 369.—S'oppose au pouvoir réglementaire demandé pour les généraux, 370.—Demande compte des fonds destinés à la fabrique d'armes de Maubeuge, 651.—Vote la destruction des châteaux forts, XIII, 123.—Et le renversement des statues royales, 388.—Nommé député à la Convention nationale; est élu secrétaire, 491.—Rend compte de ses mesures pour accélérer la levée des volontaires, 608.—Et de sa mission dans la Seine-Inférieure, 700.—Propose des mesures révolutionnaires, XIV, 68.—Est accusé d'avoir pris part à des distributions d'argent faites par Narbonne, 95.—Vote une lettre de satisfaction à Custine, 123.—Son rapport sur la cessation des travaux du camp sous Paris, 238.—Son opinion sur le rappel des députés qui auront trahi la patrie, 702.—Il s'oppose à ce que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724.—Et à la vérification des pièces déniées par celui-ci, 753.—Réclame l'ostracisme contre Roland, 766.—Son opinion sur les troubles de Rhetel, 784.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.—Il demande le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395.—S'oppose à ce que les étrangers puissent commander les armées françaises, 773.—



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XII, page 169.

Défaite des Contre-Révolutionnaires commandés par le petit Condé, 5 avril 1792.

1. Le grand sabreur, colonel du Royal-Anthropophage.
2. L'abbé d'Eymar traînant les débris de l'oriflamme épiscopale.
3. Le cheval de bois, ex-commandant du siége du pont Neuf, aide-major de l'armée.
4. Le nain des princes, porte-étendard du général.

9. Le petit Condé acceptant de M. d'Autichamp la cruche.
10. Dernière chute de madame de la Motte.
11. L'ancien archevêque de Paris, aumônier de l'armée.
12. Son Impuissance l'évêque de Spire s'efforçant de relever madame de la Motte.

16. Mirabeau-Tonneau l'hydrophore tombant de Charybde en Scylla.
17. Chute de Calonne, ou le trésor à vau-l'eau.
18. Pelé Friselard, tambour-maître battant la retraite.
19. Les mignons du grand chapitre.
20. La comtesse Jules de Polignac, vivandière de l'armée.

des écrits sur la révolution française, 297.—Activité des préparatifs militaires; des officiers français entrent au service de l'empereur, 305.—Intrigues entre les chefs des émigrés et les cours d'Allemagne, 313.—Ecoles d'industrie, 337.—Dispositions militaires contre la France, 353, 449, 509, 581.—Ordre donné aux troupes destinées pour l'Autriche antérieure, de se tenir prêtes à marcher, XII, 145.—Rupture des assemblées des villes souveraines, formées à l'occasion du traité de Pilnitz, 145.—Marche des Prussiens et des Hongrois sur le Rhin, 181.—Bruits semés de projets d'assassinat contre plusieurs rois, 249.—Rapport des généraux coalisés, sur les premières hostilités contre la France, 321.—Influence des cours germaniques en France depuis le traité de Westphalie, 345.—Préparatifs pour l'élection du chef de l'empire, 373.—Réquisition de troupes faite aux différents cercles, 421.—Intérêt que prennent les Allemands non catholiques aux succès des Français, 477.—Refus de passeports fait à l'ambassadeur français, Noailles, 574.—Déclaration des cours de Vienne et de Berlin aux états germaniques sur la nécessité d'une coalition pour la défense de leur patrie commune, 574.—Marche de troupes vers les Pays-Bas, 609.—Mécontentement contre Gênes, 689.—Couronnement de l'empereur, XIII, 185.—Bruit de la prochaine levée des contigents, 705.—Décret de la commission impériale pour cette levée, 713, 744; XIV, 305.—Mécontentement de la noblesse sur l'égalité de l'impôt foncier, 193.—Projet d'un désarmement général après l'invasion de la France, 225.—Réflexions sur la neutralité des états germaniques et leur intérêt à cet égard, 249.—Craintes d'une paix séparée entre la Prusse et la France, 453.—Inquiétudes sur les progrès des Français, 537.—Noms des états qui n'ont pas envoyé d'instructions à la diète pour la guerre d'empire, 821.—Traité entre les cours de Vienne et de Londres contre la France, XV, 341.—Plan d'opérations, 357.—Mouvement des armées; ordonnance de l'empereur pour rappeler ceux de ses sujets qui sont au service de France, 505, 554.—Ses efforts pour nationaliser la guerre, 649.—Trente-une villes situées sur la frontière sont réunies à la république française par un décret, 715.—Rupture de la neutralité de l'empire, XVI, 81, 217, 681.—État des forces de son armée, 666.—Vacance du cabinet de l'empereur, XVII, 145.—Installation de l'impératrice au conseil d'état, 169.—Établissement dans plusieurs villes de maisons dites *mortuaires*, 189.—Convention entre la Prusse, la Russie et l'Autriche, relative au partage de la Pologne, 237.—Rescrit du roi de Prusse sur le maintien de la constitution de l'empire, 361.—Prise de possession de Mayence par les Allemands, 413.—Nomination de Kinski à l'ambassade de Madrid; la bourgeoisie de Nuremberg est autorisée à participer au gouvernement, 437.—*Histoire des Allemands,* XVIII, 69.—Ordre de surveiller les gazettes allemandes, 641.—Motion d'incendier les possessions des princes, nobles et comtes de l'empire, XIX, 353.—Mémoire remis par le roi de Prusse à la diète, 661.—Retraite des Prussiens, XX, 294.—Ouverture d'une négociation pour la solde d'une partie de l'armée prussienne, 637.—Mémoire de l'empereur pour les secours à fournir par l'empire, XXII, 129.—Rescrit de plusieurs cours pour la visite des lignes défensives, etc., 369.—Elles en sont aux expédients, 409.—Progrès de la philosophie de Kant, XXIII, 561.—Conclusion de la diète sur les moyens de remplir les contingents, XXIV, 433.—Démarches de la Prusse pour porter l'empire à la paix; arrêté de la diète pour activer les délibérations concernant le même objet, 557.—Pertes que la guerre a causées à l'Allemagne, 573.—Disette dans l'armée; publication de brochures contre la Prusse, XXV, 153.—*L'Allemagne et ses princes*, XXVI, 153, 161, 170.—Avis de l'empire sur la paix, 377.—Pillage des châteaux, XXVIII, 494.—Neutralité du nord de l'Allemagne stipulée entre la France et le roi de Prusse, 505.—Circulaire de l'empereur contre ce prince, 542.—Déclaration de celui-ci en faveur des états de l'empire, 548.—Déclaration de l'empereur pour la continuation de la guerre, 609.—Découragement du parti autrichien, 621.—Lettre sur l'esprit public et les principes du gouvernement, 772.—Décret de la commission impériale sur les négociations de paix, XXIX, 65.—Ordre de répartition des troupes autrichiennes et impériales, 115.—Caricature intitulée : *La diète allemande*, 138.—Sédition à Merchlingen, 245.—Brochure sur la constitution de l'empire, sous le titre d'*Alpha* et *Oméga*, 252.—Inondations, 291.—Difficultés de plusieurs états d'accéder aux demandes d'argent et de vivres pour l'armée prussienne, 303.—Composition de cette armée, 358.—On croit à la reprise des hostilités avec la France, 411.—Note des ministres français à Rastadt contre l'entrée des Russes en Allemagne, 586 *bis*.—Pertes que lui cause la cession de la rive gauche du Rhin, 603 *bis*.—Le Directoire écrit à Jourdan de n'y pas favoriser les insurrections, 636.—Réflexions sur sa littérature, 658.—Indignation qu'y cause l'assassinat commis à Rastadt, 672.—Bruits de changements importants dans sa constitution, 695.—Réflexions sur les dispositions de ses divers états, 826. (*Voyez* Autriche.)

ALLEMAGNE (les princes d').— Secours envoyés à l'abbé prince de Stavelo; leur coalition contre les peuples, II, 305.—Réclamations de ceux possessionnés en France, 393.—En Alsace, 507; III, 123, 348.—Sont accusés d'exciter la fermentation en Alsace, V, 247.—Nouvelles plaintes relatives à leurs possessions en France, VI, 109.—Projet d'une adresse à l'empereur à ce sujet, 213. — Suppression de leurs droits féodaux en Alsace, 259. — Ordre du jour sur leurs réclamations contre ce décret, VII, 247.—Leurs prétentions, 445.—Décret de la commission impériale, contenant leurs griefs, VIII, 501, 603.—Indemnités qui leur sont accordées, 699, 706.—Conclusions de la diète de Ratisbonne sur leurs possessions en France, IX, 165.—Réflexions sur leurs prétentions, 217.—Conduite de l'empereur et des colléges électoraux relativement à leur affaire, 301. — Instructions des ministres comitiaux, y relatives, 320.—Leurs réclamations deviennent plus pressantes, 337.—Avis de la chancellerie de Mayence sur leurs dommages, 465.—Note les concernant, X, 312.—Motion relative à leurs réclamations, 619.—Intervention de l'empereur en leur faveur, 720.—Décret de commission relatif à leurs possessions, 733.—Etat de leurs forces, XI, 9.—Nouvelle discussion des réclamations de ceux possessionnés en Alsace, 121, 165, 223.—Dispositions pacifiques de plusieurs d'entr'eux, 141.—Rapport de Koch en leur faveur, 274.—Ils se coalisent contre le système de liberté en France, 353, 520, 535.—Discussion de leurs droits sur l'Alsace et la Lorraine, 478.—Différence de leurs intérêts dans la querelle entre l'empire et la France, 541.—Conjectures sur leur accession à la coalition, XII, 389.—Rapport de tout décret qui leur accorderait des indemnités, XIV, 762.—Leurs alarmes générales, XIX, 433.—Catherine II les somme de ne pas abandonner la coalition, XXVIII, 346.—Réclamations de l'évêque de Wurtemberg sur les recrutements, 454. (*Voyez* Alsace et l'article précédent.)

ALLEMAND, capitaine de frégate. — Annonce la prise de divers bâtiments, XVIII, 692.—Obtient un commandement dans l'armée de Brest, XXIX, 612 *bis*.

ALLEMAND (l').—Violence commises contre lui, I, 275.

AMBLY (marquis d'), député de Reims à la Constituante.—Son opinion sur le droit de chasse, I, 501. —Il dénonce le refus fait par le comité des finances de livrer à l'impression la liste des pensions, 537.—Sa motion sur le comité militaire, II, 2.—Propose d'imprimer la liste des absents, 64.—Veut que les députés soient choisis parmi les éligibles du département électeur, 196.—Demande l'exclusion de tout membre reconnu calomniateur, 288.—Est adjoint au comité militaire, 397.—Vote le maintien de la pension de Luckner, III, 51.—Demande la question préalable sur une motion en faveur de l'égalité politique, 228.—S'oppose à la lecture des adresses, IV, 538.—Veut combattre le décret qui abolit la noblesse, 679. —Défend Toulouse-Lautrec, 719.—S'oppose à ce que les députés ne puissent s'absenter pendant la fédération, V, 27.—Parle sur les pensions militaires, 94.—Défend le plan de Bouthilier sur l'organisation de l'armée, 272.—Demande la poursuite des députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 339.—Dénonce l'insurrection du régiment Royal-Champagne, 410.—Annonce un mémoire de la garde nationale d'Hesdin sur les troubles de cette ville, 513.—Insulte et menace Mirabeau, VI, 310.—Demande la mise en liberté de madame Melair, VII, 356.—S'oppose au nouveau serment proposé pour l'armée, VIII, 648.—Jure de rester fidèle à la patrie, quoiqu'elle ait été ingrate envers lui, 728.—Dénonce la violation de ses propriétés, IX, 5.—Attaque la consigne donnée aux Tuileries par Lafayette, 89.

AMBOISE (Indre-et-Loire).—Décret pour y construire un pont, XI, 444.—Troubles à l'occasion des subsistances, XIV, 682.

AMELOT. — Est nommé commissaire du roi près la caisse de l'extraordinaire, IV, 393; VI, 468.—Son mémoire sur l'organisation de cette caisse, 467.—Il en envoie l'état, VII, 48.—Ainsi que celui de la contribution patriotique par département, 108.—Sa lettre sur le paiement de cette contribution dans le Finistère, 308.—Il envoie l'état de sa caisse pour le mois de mars, VIII, 130.—Écrit contre le projet d'organisation de ses bureaux, 591.—Transmet l'état des rôles de la contribution patriotique, IX, 163.—Réclame le paiement de l'arriéré, X, 186, 191.—Rend compte du produit de la vente des biens nationaux, 467; XI, 374.—Mise des scellés sur sa caisse, XIII, 499, 500.—Directeur des domaines nationaux; il est décrété d'arrestation, XVIII, 134.—Sa mission en Italie, XXIX, 398.—Motion relative aux poursuites faites contre lui, 765.

AMELOT, ex-ministre.—Ses héritiers sont poursuivis par Latude, et condamnés, XVII, 621. (*Voyez* Latude.)—Effets précieux trouvés dans sa cave, XVIII, 479.

AMELOT, député de l'Allier au Conseil des Cinq-Cents.—Demande à justifier plusieurs fonctionnaires de l'Allier, XXIX, 59.

AMELOT, évêque de Vannes.—Est mandé à la barre, VII, 383.—Il s'y rend, 556.

AMENDES.—Décret pour le paiement de celles de non conciliation, XX, 187.—Leur consignation exigée pour appeler des jugements de police, XXVIII, 468, 477.—Réclamations contre la remise, par le ministre des finances, de celles prononcées par les tribunaux, XXIX, 284. (*Voyez* Confiscations.)

AMÉRIQUE.—Avis sur les terres qui y sont en vente, IX, 274.—Succès des Indiens dans sa partie septentrionale, XII, 241.—Réflexions sur le commerce dans les possessions anglaises, XIII, 632.—Pétition de plusieurs Américains contre la prohibition de sortie de toute espèce de denrées de la France, XVII, 467. —Une députation demande la mise en liberté de Th. Payne, XIX, 326.—Voyages chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, XXI, 38.—Position des Anglais dans ce continent, XXII, 169.—Expédition chargée de reconnaître les côtes de l'Amérique méridionale, XXIV, 637.—Ravages de la fièvre jaune, XXVII, 449.—Lettres sur sa géographie, XXVIII, 259. — Effroyable mortalité, 448. — État des conquêtes anglaises, 504.—Tremblement de terre dans les possessions espagnoles, 818.—Ravages de la fièvre jaune, XXIX, 645. (*Voyez* Etats-Unis, Iles et Colonies.)

AMET, veuve d'un citoyen mort au 10 août.—Réclame des secours, XIII, 487.

AMFREVILLE. — Scélératesse d'un chirurgien chouan dans cette commune, XXIX, 47.

AMIDONS.—Décret sur leur fabrication, III, 672, 674.—Arrêté pour la fermeture des amidonneries, XXIV, 330.

AMIENS.—Le réglement militaire de cette ville est étendu à tout le royaume, II, 383.—Formation de sa municipalité, III, 511.—Décret qui y autorise un emprunt, IV, 366.—Division de ses paroisses, VII, 192. —Événements à l'occasion du serment civique des prêtres; décret à ce sujet, 223.—Adresse à l'Assemblée nationale, VIII, 782; IX, 177.—Dénonciation contre ses juges; ils sont mandés à la barre, XV, 558. —Censurés et renvoyés à leurs fonctions, 685.—Improbation d'une adresse de sa société populaire demandant l'expulsion des Bourbons, la destitution de la commune de Paris, l'abolition du tribunal révolutionnaire, etc., 788.—La commune dénonce une protestation des députés de la Somme, contre le 31 mai, XVI, 644, 648.—Arrestations d'accapareurs, XVII, 473. —De prêtres et d'Anglais, 731. — Le temple de la Raison y est profané; Dumont y tend son filet de guillotine, XVIII, 643.—Plantation d'un arbre de la liberté, XIX, 22.—Sa société populaire demande la clôture des églises, 69.—Découverte d'argenterie enfouie, 559.—Opérations de Dumont, 700.—Mission de Florent Guyot, XXIII, 334.—Adresse d'adhésion aux travaux de la Convention, 436.—Révolte du 13 germinal, XXIV, 149.—Détails sur ses troubles, 159. —Décret qui y autorise un emprunt, 407.—Envoi à la bibliothèque nationale d'un manuscrit de Pierre de l'Étoile, XXIX, 659.—Désordres attribués aux Jacobins, puis aux émigrés et aux chouans, 775, 776, 781. (*Voyez* Somme.)

AMIENS (évêque d'). (*Voyez* Machault.)

AMIET, femme Gauvain.—Est condamnée à mort, XXI, 159.

AMINOFF, colonel suédois.—Est enfermé dans une forteresse, XXII, 337.

AMIOT, juge-de-paix du Doubs.—Son assassinat; demande de secours pour sa famille, XXIX, 624 *bis*.

AMIRAUTÉ (l').—Décret qui règle le mode de liquidation de ses offices, VI, 303.—Plaintes contre le despotisme des amirautés, VIII, 560.

AMIRAUX. (*Voyez* Officiers de marine.)

AMIS DE LA CONSTITUTION, Amis des arts, Amis des noirs, etc. (*Voyez* Sociétés.)

AMNEVILLE-CHIFREVALT (d').—Est condamné à mort, XXI, 192.

AMNISTIE ET AMNISTIÉS.—Décret d'amnistie, IX, 655, 662.—Sa présentation au roi, IX, 661.—Motion de l'étendre, X, 3.—Plaintes contre son inexécution, 144, 371, 390.—Lettre du ministre de la guerre y relative, 154.—Amnistie en faveur des soldats déserteurs qui rentreraient en France, XI, 332.—Origine de ce mot, 675.—Autre pour les insurrections relatives à la cherté des grains, XVIII, 533.—Autre en faveur des habitants de l'Ouest qui rentreront dans le devoir, XXII, 644, 649.—On en propose une pour les délits révolutionnaires, 700; XXIII, 221.—Heureux effets de celle de l'Ouest, XXIII, 461.—Décret qui en prononce une pour tous les délits révolutionnaires antérieurs au 13 vendémiaire, excepté l'émigration, XXVI, 301, 306, 347, 348, 349.—Message sur sa non publi-

tement du peuple contre la politique de Pitt, 779.—Projet de descente sur les côtes du Poitou, IX, 24, 28. Collision de gardes nationaux avec ses marins, 43. —Discontinuation de la presse à terre, 77.—Arrangement de ses différends avec la Russie, 329, 473.—Menaces à la France en réclamant la liberté de Louis XVI, 617.—Avantages remportés sur Tippoo-Saïb, X, 30.—Histoire d'Angleterre, 62.—Annonce à son cabinet de l'acceptation de la constitution par le roi de France, 78.—Particularités sur une caverne appelée *le palais de Thor*, 131.—Affaires avec Tippoo, et succès de celui-ci, 158, 305, 401, 485, 617, 642, 711. — Des remercîments lui sont votés pour avoir secouru Saint-Domingue, 303.—Motifs de sa haine contre la France, 393.—Réflexions à ce sujet et sur son influence dans les troubles des colonies, 437.—Vues politiques de son ministère, 741.—Bruit d'une alliance avec la Hollande, XI, 153.—Conjectures sur ses intentions envers la France, 160.—Etat de ses revenus, 541.—Réflexions sur sa dette, XII 16.—Le gouvernement excite des mouvements au Cap de Bonne-Espérance et à Ceylan, 153.—Son cabinet accusé d'avoir dirigé les négociations de La Haye et autres, 197.—Envoi près du cabinet anglais du comte de Stadion, en qualité de ministre impérial, 273.—Intrigues dans les papiers publics pour déconsidérer les négociations de Talleyrand et de Chauvelin, 389.—Proclamation du roi contre les écrits séditieux et incendiaires, 509.—Le roi est sommé par le roi de Hongrie de remplir ses engagements comme garant de la convention de La Haye, 557.—Paix conclue avec Tippoo-Saïb, XIII, 66, 121.—Note pour engager le roi à ne point entrer dans la ligue contre la France, 177, 183.—Composition de son escadre, 197.—Armement contre la France, 249.— Lettre y relative, 257.—Calculs sur les revenus de l'Angleterre, 393, 813.—Envoi d'un ambassadeur en Chine, 409.—Rappel de son ambassadeur à Paris, 514.—Le gouvernement annonce l'intention de ne pas se mêler des affaires de la France, 523; XIV, 426.—Etat progressif de la dette depuis Guillaume III, 85.— Affluence des émigrés français, 165.—Affiche d'une déclaration des patriotes, et ouverture des clubs, 209.—Adresses de plusieurs sociétés patriotiques, en faveur des succès de la France, 411, 446.—Députation d'Anglais à la Convention nationale, 592.—Mesures contre les écrits révolutionnaires, 677.—Préparatifs de guerre, 789.—Etat de ses forces navales, 845; XV, 137.—Réflexions sur la guerre avec la France, XIV, 857.—Echange de notes diplomatiques, XV, 17, 121.—Mouvements hostiles du gouvernement; discussion à la Convention à ce sujet, 19, 21.—Sa prétendue neutralité sur le procès de Louis XVI, réfutée par Barère, 60.—Rapport de Brissot sur ses dispositions, 127.—Notes du ministre de France contre le bill des étrangers et la défense d'exporter des grains, 145, 146.—Etat des vaisseaux de ligne en armement à Plymouth, 241.—Ordre au ministre français, à la nouvelle de la mort de Louis XVI, de quitter le royaume, 316.—Préparatifs de guerre contre la France, 317, 341.—Déclaration de guerre de cette puissance, 331, 334.—La Convention décrète une adresse au peuple anglais, 337, 338.—Accession du gouvernement à la coalition, 341. Il engage la Hollande à y entrer 358.—Embargo mis sur tous les bâtiments français, 513.—Convention avec l'Espagne relativement à l'affaire de Nootka-Sound, 585.—Ordre de couler bas tous les vaisseaux français, 586.—Envoie une escadre à la Martinique et à la Guadeloupe, 602. — Tableau des dépenses de la marine et de l'armée de terre, 786. — Ordre du conseil exécutif de France de respecter ses pêcheurs non armés, 802.—Activité des travaux dans les ports, XVI, 37.—Réflexions sur sa situation, 96.—Offres que lui fait la Hollande contre la France, 98. —Son mémoire aux états-généraux de ce pays à l'occasion de la mort de Louis XVI, 161.—Traité de subside avec le Landgrave de Hesse, 293.—État de sa flotte, 301.—Traités avec la Russie, 393; XVII, 389, 469.—Menace La Rochelle d'une invasion, XVI, 451. —Prend Tabago, 666.—Débarquement à Ostende de quarante-quatre bâtiments anglais, 673.—Entrée du duc de Clarence, fils du roi, dans le parti de l'opposition, XVII, 89.—Note-circulaire du lord Hervey aux Toscans, 117.—On attribue la capitulation de Valenciennes à un complot ourdi par son gouvernement, 287. —Sa perfidie dénoncée à tous les peuples, 288.—Réglement du roi pour l'instruction de ses vaisseaux de guerre et corsaires, 289.—Réflexions sur l'acte de navigation, 290.—Annonce d'un traité avec le roi de Sardaigne sous la garantie de l'Espagne, 297.—Déclaration à la cour de Danemark au sujet des navires chargés de grains pour la France, 337.—Croisière de sa flotte devant Brest, 344.—Ses troupes défaites et chassées à la Martinique, 362, 461.—Lettre particulière sur un dernier coup qui doit être tenté par le cabinet, 384.—Prise devant Belle-Ile de bâtiments anglais chargés de poudre, 511.—Tableau de la position de l'Angleterre, 538.—Complot pour lui livrer le midi de la France, 572.—Son histoire par Robertson, 589.—Arrivée à Grodno de son ministre, 613.—Perte de son armée aux affaires de Lincelles et de Blaton, 613.—Autre défaite à la levée du siége de Dunkerque, 631.—Présentation à la Convention nationale d'un de ses drapeaux, 652.—Arrivée sur les côtes de la flotte de la Jamaïque; opinion des papiers anglais sur le ministère, 737.—Descente en ce pays projetée par le comité de salut public, 751.—La Porte lui envoie un ambassadeur, XVIII, 25.—Arrivée à Ostende de vingt-trois vaisseaux anglais, 33.—Son ambassadeur exige du duc de Toscane des mesures contre les Français; et de la cour de Naples son adhésion à la coalition, 63.—Déclaration des papiers ministériels sur la position de la France; pétition au roi par les habitants de Glascow pour l'engager à la paix, 73.—Prohibition de ses marchandises en France et arrestation de tous les Anglais qui s'y trouvent, 87.—Article sur les forfaits du gouvernement anglais, à l'occasion de la révolte de Lyon, 140.—Sa note à la Suède et réponse de cette puissance, 269.—Traité avec la cour de Naples, 283.—Considération sur l'état de sa constitution en 1693 et en 1793, 337. --Attentat commis par un équipage anglais sur celui d'une frégate française (*La Modeste*), 384.—Manifeste du roi aux Français, 433.—Mesures pour rendre la guerre populaire; réflexions sur ce manifeste, 529.—Note impérative de son ministre au grand-duc de Toscane, 577. — Traité conclu à Mayence avec la Prusse, 601.—Dialogue inséré dans un journal anglais sur ses généraux, 609.—Envoi d'une expédition en Corse; son mauvais succès; formation de la convention d'Écosse; protestation contre la guerre, 625. —Réflexions sur les dépenses des ministres, 689.—Le gouvernement fait défendre au roi de Naples de rien envoyer à Gênes, XIX, 2.—Décret qui le déclare coupable du massacre de l'équipage de *la Modeste*, 51.—Détails sur la formation d'une armée dite de la convention britannique; arrestation de ses chefs, 101. —Note virulente remise aux cantons suisses, 103.—Ses projets de descente à Port-Malo 131.—Discussion aux Jacobins sur les crimes de son gouvernement, 167, 199, 205, 222, 229, 247, 254, 263, 269, 278, 289, 291, 306, 322, 348, 372, 381, 687.—Présages de luttes orageuses au parlement, 174.--Frais de son expédition de Toulon, 181.—Ses alarmes sur les préparatifs faits à Brest, 205.—Rassemblement de troupes à Cowe; craintes d'une descente; résultat de l'expédition de Toulon, 298.—Intrigues contre la neutralité de la Suisse, 299.—L'escadre anglo-espagnole éprouve un

les différends avec l'Espagne, 447.—Sur le traitement des ambassadeurs à Madrid, 477.—Clôture du parlement; discours du roi sur ses relations avec l'Espagne, 650.—Dissolution, 673.—Élections, V, 70, 174.—Fixation de l'époque de sa rentrée, VI, 173.—Discours du roi sur la paix avec l'Espagne, 553.—Réponse de Stanhope à la brochure de Calonne sur la révolution de France, 593.—Débats parlementaires, 593, 641, 669, 685, 693.—Autres sur le dernier armement, 717, 733; VII, 9, 17, 25.—Sur les négociations avec l'Espagne, VI, 758; VII, 33, 41.—Sur le budget, 57, 89.—Sur le procès d'Hastings, 113, 121, 133, 153, 185; VIII, 211; XI, 486.—Recueil de ses discussions importantes depuis trente ans, VII 204; XVII, 679.—Débats sur les subsides, VII, 205, 213.—Sur les affaires de l'Inde, 241, 265.—Affaire de Horne-Took, 409.—Débats sur la colonie de Botany-Bay, 497.—Autres, 513,—Autres sur les lois contre les catholiques, 541, 649.—Débats divers, 569, 577; VIII, 61.—Autres sur les affaires de l'Inde et de sa compagnie, VII, 601, 617, 665, 681; VIII, 41, 177, 211; XI, 442; XII, 161; XVI, 717; XX, 385.—Sur le service public, VIII, 3.—Le roi annonce l'insuccès de ses démarches pour la paix entre la Russie et la Porte, et son intention d'armer, 25.—Débats sur cette proposition, 101, 110, 125, 170, 321, 349, 369; XI, 461, 565, 606, 642, 677, 721.—Autres sur les finances, 134.—Sur le traité avec la Prusse, 141.—Discours de Grey sur les causes qui font commencer la guerre etc., 242.—Prorogation du parlement, 659.—Débats sur les finances, XI, 401,—Sur l'abolition de la traite, XII, 66, 206, 493, 558.—Sur le bill contre les libelles, 81, 477, 550, 773.—Discours de Shéridan en faveur de la révolution française, 362.—Débats sur la réforme parlementaire, 617.—Discours du roi, 742.—Débats sur les délits religieux, XIII, 13.—Sur l'émeute de Birmingham, 66.—Autres, 245.—Prorogation du parlement, 270.—Discours du roi sur l'augmentation des forces navales et militaires, XIV, 769.—Alarmes sur la convocation extraordinaire du parlement, 777.—Débats sur la guerre contre la France, 821, 829, 837, 845, 881; XV, 1, 389.—Sur les écrits séditieux, XIV, 858.—Bill proposé par Grenville contre les étrangers; Burke dénonce une commande de cinq mille poignards faite par des Français, 869.—Propositions relatives à Louis XVI et aux émigrés, XV, 9.—Bills contre les étrangers et contre la circulation des assignats de France, 17, 1, 837, 49, 81, 117.—Message du roi sur la guerre contre la France, 409; discussion et protestations y relatives, 417, 425, 489, 506, 529, 537, 546, 573, 625.—Débats sur l'organisation de l'armée, 777.—Sur la situation intérieure, XVI, 9.—Sur les subsides, 81.—Sur la charte du gouvernement, 717.—Discours du roi; prorogation du parlement, XVII, 89.—Fox fait, aux communes, la motion de prier le roi de finir la guerre; Pitt s'y oppose, 197.—Lutte qui se prépare pour la rentrée du parlement, XIX, 174.—Discours d'ouverture, 353, 409.—Débats sur la guerre avec la France, 409, 417, 433, 441, 449.—Motion contre le gaspillage des pensions, 465.—Débats sur les jugements de la haute-cour d'Ecosse contre Margarot et autres, 465, 505, 557, 709; XX, 1, 86.—Augmentation du service de la marine, XIX, 481.—Débats sur le traité avec le roi de Sardaigne, 497.—Sur les subsides, 541, 557, 573.—Sur l'abolition de la traite des nègres, 598, 677, 725.—Discussion sur l'introduction des troupes étrangères dans le royaume, 605, 701; XX, 113.—Sur l'expédition du comte de Moyra pour seconder les royalistes de Caen, XIX, 614.—Motion pour la cessation de la guerre, 621.—Discussion sur l'amirauté et le commerce britannique, 661.—Bill d'exception proposé en faveur des ministres, 701.—Débats sur la taxe des procureurs, XX, 1.—Sanction royale donnée aux bills de discipline; de saisie des biens des Français, etc., 17.—Adoption d'un bill pour l'augmentation des milices; discussion sur les traités de la coalition, 61.—Rejet d'une motion en faveur de la paix, 63.—Proposition d'une contribution générale pour la sûreté du pays, 121.—Suite des débats sur les traités de la coalition, 146, —Discussion sur le bill concernant les étrangers et sur la souscription pour la levée des troupes, 177.—Message du roi, annonçant l'augmentation des troupes de terre; discussion sur le projet d'exciter la rébellion en France, 201.—Sur la fabrication de faux assignats de France, 186.—Débats sur la manière de modifier les lois d'Ecosse, 230.—Sur le bill contre les étrangers, 237.—Sur le secret des lettres; l'augmentation des troupes et l'adresse au roi, 245, 253.—Sur la levée d'une armée sans l'autorisation du parlement, 261.—Sur les loteries et les souscriptions pour les besoins de l'état, 301.—Bill pour la levée d'un corps d'émigrés, 309, 317, 638.—Motion de Stanhope tendant à flétrir un soulèvement en France, 361, 537.—Autre d'une contribution extraordinaire, 414.—Examen de la conduite du gouvernement envers la France; refus d'examiner les causes des défaites de Dunkerque et de Toulon, 506.—Présentation du traité de La Haye; discussion et adresse y relatives, 613.—Débats sur le subside à accorder au roi de Prusse, 637, 677.—Message, rapport et bill contre les sociétés populaires de Londres, Manchester, Leeds, etc., 669, 685; XXI, 1, 9.—Débats sur la guerre et la conduite des ministres envers les nations neutres, 25.—Sur l'acte du Test, 42.—Sur une motion contre les ministres, 49.—Sur la guerre, ses causes et ses désastres, 57, 169.—Adresse au roi contre les sociétés populaires, 193, 269.—Clôture du parlement, 745, 753.—Discours d'ouverture, XXIII, 202.—Débat sur la guerre avec la France, 273, 289, 305, 313, 369, 601, 617, 633, 665.—Sur la suspension de l'acte d'*habeas corpus*, 377, 673.—Sur une levée de cent mille matelots, 497, 689.—Sur l'emprunt impérial et les ressources de l'Angleterre, 649, 657; XXIV, 217, 225.—Sur les dépenses relatives à la conquête de S.-Domingue, la Guadeloupe, etc., 241, 257.—Sur la défection de la Prusse, 369.—Motion tendant à l'examen de l'état actuel de l'Angleterre et de ses finances, 401.—Fin du procès d'Hastings, 441.—Discussion et message du roi pour le paiement des dettes du prince de Galles, 509.—Débats sur la conduite tenue dans les Indes-Occidentales envers les Français, XXV, 18.—Motion de terminer la guerre; discours du duc de Norfolk sur le rappel de Fitz-Williams, 66.—Discussion sur l'établissement du prince de Galles, 161.—Discours du roi sur les événements de la guerre, sa conduite à l'égard de la Hollande et ses traités avec les deux cours impériales, XXVI, 401.—Débats sur une adresse à ce prince pour la continuation de la guerre, 417, 425, 441, 465.—Débats sur la disette; interdiction des distillations, 489.—Mesures proposées pour la sûreté du roi et du gouvernement et contre les assemblées séditieuses, 522.—Débats à ce sujet, 577, 585, 609, 689, 697, 705; XXVII, 25, 49, 57, 74.—Message du roi et discussion sur les négociations avec la France, 137, 145, 153, 161, 169.—Discours de Grey contre la profusion des ministres, 529.—Rejet d'une adresse au roi pour l'engager à négocier avec la France, 665.—Discussion sur l'esclavage des nègres, XXVIII, 1.—Emprunt demandé; débats y relatifs, 280.—Discussion sur l'expulsion de M. Cawthorne, condamné pour malversations militaires, 297.—Prorogation du parlement, 297.—Motion de Guilford pour traiter avec la France; Fitz-Williams vote la guerre d'extermination, 298.—Extrait d'un discours de Fox contre la conduite des ministres, 299.—Discours du roi en prorogeant le parlement, 327.—Détails sur les moyens d'influence et les pratiques de corruption mises en œuvre par la cour, pour ses élections, 332,

leur résidant à Paris, XIII, 1.—Embargo sur tous les bâtiments, XV, 616.—Abolition de la course sur mer à leur égard, 859.—Suspension des jugements relatifs aux prises qui leur ont été faites, XVI, 331.—Décret qui les valide, 607.—Motion de les déclarer ennemies de la France, XVII, 501.—Exception en faveur de leurs citoyens à la loi sur la police générale, XX, 294.—Décret relatif aux sommes qui leur sont dues, 386.—Précis historique sur ces villes, XXV, 177.—Leur intérêt dans le traité de pacification générale, XXVII, 370.—Leur état politique, XXVIII, 457.—L'Espagne les somme de rompre leurs relations avec l'Angleterre, 542.—Guinguené y est nommé ministre plénipotentiaire, XXIX, 97. — Et remplacé par Roberjot, 102. — Leur mémoire tendant à conserver leur existence politique, 203, 206.—Marragon y succède à Roberjot, 281.—Pétition de leurs négociants, relativement aux prises maritimes, 462.

ANSELIN, graveur. — Sa gravure du siége de Calais, II, 320.—Autre d'Anacréon, XXII, 300.

ANSELME, officier.—Fermeté de sa conduite à Perpignan, XII, 258.—Lieutenant-général de l'armée du Var, annonce la prise de Nice et du fort Montalban, XIV, 145.—Détails sur cette conquête, 189.—Annonce la prise de Villefranche, des magasins et de 100 pièces de canon, 219.—Examen de sa conduite en Savoie, 286.—S'attache les habitants de Nice, 317.—Ceux-ci demandent pour lui le grade de maréchal de France, 328. — Son rapport sur les opérations de l'armée du Var, 381.—Retraite de son avant-garde, 600.—Un de ses aides-de-camp présente les drapeaux pris aux Piémontais, 632, 638.—Nouveaux succès, 731. — Deux dragons le dénoncent comme traître à la patrie, 867. —Il publie un mémoire justificatif de sa conduite, et dénonce celle du général Montesquiou, XV, 49. —Sa suspension, 64. — Il est décrété d'accusation, 451. — Son mémoire justificatif, 728.—Levée des scellés mis sur ses papiers, 742.

ANSELME (P.-F.) — Est condamné à mort, XXIV, 629.

ANSON, receveur-général, député de Paris à la Constituante.—Lit et soutient un projet de décret sur les impositions, I, 511, 512, 513.—S'oppose à ce que le roi puisse suspendre l'exécution des lois, 537.—Appuie les propositions de demander du blé aux Américains et de donner voix consultative aux ministres; défend la caisse d'escompte, II, 152.—Son rapport sur la situation du trésor public, 253.—Son opinion sur la réclamation de la province de Champagne, 264.—Sur les plans de Necker, 304.—Il rend compte du travail du comité des finances, III, 169.—Combat la formation d'un comité d'impositions, 169.—Fait décréter le paiement des décimes pour 1789, et des mesures par la vente des domaines du clergé et de la couronne, 219.—Ordonner que les anciens receveurs poursuivront le recouvrement des impositions, 257, 258, 259.—Que les petites rentes seront payées avec les dons patriotiques, 547, 675; IV 206, 621.—Présente un projet pour prendre connaissance de l'état de la caisse d'escompte, III 682.—Vote pour que les traites fournies par la marine sur des étrangers ne soient pas comprises dans l'arriéré, 704.—Propose d'assurer cours de monnaie aux assignats, IV, 77.—Défend le projet du comité sur les assignats, 141.—Demande que les billets de caisse en fassent provisoirement fonction, 142. — Son projet pour l'assiette des contributions de Paris, 150, 151.—Son rapport sur le paiement des rentes, 366.—Il fait soumettre l'enceinte de Paris aux droits d'entrée, 561.—Combat l'opinion de Maury sur les finances et la dette publique, 717; V, 190.—Fait décréter la suppression de la caisse du clergé, 163, 168.—Parle sur la situation des finances, 223.—Son opinion sur une nouvelle émission d'assignats, 511.—Sa lettre à Maury sur les finances, 632.—Il parle en faveur des assignats-monnaie, 681.—Atteste que la ville de Paris s'est prononcée pour les assignats, 738. — Fait fermer l'emprunt de 80 millions, VI, 79.—Adopter un décret concernant les ecclésiastiques qui n'ont point acquitté les décimes et dons gratuits, 81. —Exempter de la contribution foncière les bâtiments servant aux exploitations rurales, 144.—Explique la conduite des receveurs généraux relativement aux impôts, 296.—Demande l'ajournement de la discussion sur la dette publique, 306.—Rend compte du brûlement de billets de la caisse d'escompte, d'assignats, etc., 720.—Fait décréter le payement des rentes dues aux pauvres, VII, 8. —Combat le projet de Lebrun relatif aux dépenses publiques, 130.—Est élu membre, puis vice-président du département de Paris, 307, 578.—Son opinion sur l'état des dépenses de 1790, 424, 431.—Sur l'organisation du trésor public, 586.—Il propose la division du ministère de l'intérieur, VIII, 103.—L'encouragement des caisses de change pour les assignats, 442, 443. — Fait fixer le mode de perception des contributions dans Paris, 689.—Son opinion sur la baisse du change, 773.—Sur l'apurement des comptes arriérés, IX, 42.—Sur l'abolition des ordres de chevalerie, 266.—Sur l'éligibilité à l'électorat, 378.—Sur la comptabilité, 621.—Il fait accorder des fonds pour l'achèvement du Panthéon, 790.—Donne des explications sur les finances, X, 6.—Notice sur sa traduction des odes d'Anacréon, XXV, 753.—Est à la tête des fermiers de la poste aux lettres, XXIX, 271.—Quitte l'administration des hospices de Paris, 289.

ANSPACH (principauté d').—Le margrave envoie la note de sa créance sur le gouvernement français, III, 462.—Notice historique sur cette principauté prise par le roi de Prusse, XI, 377, 478; XII, 9.—Déclaration contre l'empiétement de son gouvernement sur Ellingen, XXVIII, 559.—Défense à ses habitants de fréquenter les universités étrangères, 730.

ANSTRUTHER, membre des communes d'Angleterre.—Son opinion sur la guerre contre la France, XV, 411.

ANTHEAUME, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.—Réclamation en sa faveur, VII, 114.

ANTHEAUME, instituteur.—Est destitué de ses fonctions, XVII, 630.—Réclamation contre cette destitution, XVIII, 26.—Elle est confirmée, 74.

ANTHOINE, député de Sarreguemines à la Constituante.—Pense qu'il n'y a pas de constitution libre sans l'institution des jurés, IV, 47.—Ses réflexions sur la publication à Metz de faits arrivés postérieurement à Paris, 170.—Il fait rendre un décret relatif à la circulation des grains, 288.—Sa lettre à Necker sur l'opinion de ce dernier contre la suppression des titres honorifiques, V, 116.—Il est élu secrétaire, 512. —Présente un projet sur l'organisation du tribunal de cassation, VI, 212.—Son rapport sur de nouveaux troubles survenus à Montauban, 241.—Il fait improuver une pétition des habitants de Noyon tendant à faire changer le receveur des impositions, 257.—Son rapport sur deux officiers de la Martinique dénoncés à l'Assemblée, 110.—Il fait décréter la mise en liberté de Meslé, 340.—Propose de laisser au roi la répartition des fonctions ministérielles, VIII, 89.—Vote le licenciement de l'armée, 559.—Appuie l'abolition des ordres de chevalerie, IX, 266.—Admis à la barre de l'Assemblée législative, dément les intelligences de Metz avec Bouillé, X, 722.—Décret qui le rend à ses fonctions comme maire de Metz, XIII, 391. —Député de la Moselle à la Convention; son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. — En mission à Nancy, il dénonce une lettre de Salles contre lui, XVI, 4.—Sa mort, XVII, 485.—Il laisse ses biens à la nation; décret à ce sujet, 502.—Refus par la Convention d'accepter son legs universel, XX, 205.

prohibent les détentions arbitraires, III, 44, 609, 610; VII, 327.—Réflexions y relatives, IV, 152; VII, 18.—Discussion à l'occasion de la destitution arbitraire de Moreton-Chabrillant, V, 323.—Les actes arbitraires sont un des chefs d'accusation contre les membres de l'ancien comité de salut public, XXIV, 66.—Décret pour la poursuite des prévenus d'actes oppressifs, 422.—Rapport ordonné sur les destitutions arbitraires, XXVIII, 614.—Discussion d'un projet y relatif et adoption de quelques articles, 747, 764, 771, 772, 773, 785, 786. (*Voyez* Lettres de cachet et Tyrannie.)

ARBOGAST, recteur de l'université de Strasbourg, député du Bas-Rhin à la Législative.—L'académie de Pétersbourg lui décerne un prix de mathématiques, XI, 131.—Il annonce à l'Assemblée les événements du 20 juin, XII, 719.—Réélu à la Convention, fait proroger les fonctions du bureau de consultation des arts et métiers, XV, 52.—Son vote dans le procès du roi, 167, 202, 253.—Il vérifie le télégraphe de Chappe, XVII, 251.—Son rapport sur l'uniformité des poids et mesures, 285.

ARBOUVILLE (Chambot d'), maréchal-de-camp.—Est condamné à mort, ainsi que sa femme, XXI, 199.

ARBRES.—Décret pour leur plantation sur les chemins publics, V, 236, 512.—Observations sur la nécessité de replanter ceux détruits sur les routes, dans les cimetières, etc., etc., XXIV, 234. (*Voyez* Bois et Routes.)

ARBRES DE LA LIBERTÉ.—Essai historique sur cet objet, XX, 110.—Remplacement de ceux qui ont péri ou ont été abattus, XXIX, 133.

ARBRES A PAIN.—Succès de leur culture à Cayenne, XXIX, 725.

ARCELOT (Bénigne), ex-noble.—Décret qui autorise son renvoi devant le tribunal révolutionnaire, XXII, 284.

ARCEVILLE (Loiret).—Motion d'y transférer le chef-lieu du canton de Boisseaux, XXVIII, 614.

ARCHAMBAULT, président de l'association primaire du théâtre Français.—Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.—Est acquitté, XXVIII, 399.—Est élu vice-président du tribunal criminel de la Seine, 657.

ARCHANGEL.—Incendie de 800 maisons et de plusieurs églises, XVII, 461.

ARCHENHOLZ, auteur d'un écrit intitulé : *Offrande sur l'autel de la liberté*, XI, 354.

ARCHERS (compagnies d').—Leurs biens sont déclarés nationaux, XVI, 221.

ARCHIDET.—Son traitement contre la goutte, V, 608; VI, 659; VII, 196; XVIII, 179; XIX, 744.

ARCHIER, député des Bouches-du-Rhône à la Législative.—Sa motion relative aux faux assignats reçus par les receveurs de districts, XI, 222.—Il explique les causes du désarmement du régiment d'Ernest, 562.—Combat le décret d'accusation proposé contre le directoire d'Arles, 623.

ARCHIER, administrateur des Bouches-du-Rhône.—Justifie sa conduite, XII, 18.—Est renvoyé à ses fonctions, XIII, 233.

ARCHINARD, négociant administrateur du district de Crest, député de la Drôme à la Législative.—Fait organiser le bureau de comptabilité, XI, 292, 332

ARCHIPEL (l').—Ordre du sultan pour la garantie de son commerce, XVI, 465.—Détails de l'expédition de Gantheaume, XXVII, 545.

ARCHITECTES.—(*Voyez* Patentes.)

ARCHITECTURE.—*L'école d'architecture rurale* par Cointereaux, IV, 171; IX, 448.—Manière de distribuer les maisons, XVI, 598, 612.

ARCHIVES NATIONALES ET ARCHIVISTE.—Camus est nommé à cette place, I, 338.—Leur organisation, IV, 7[illegible]1, V, 567, 59[illegible].—Rapport sur leur état, X, 104.—Décret y relatif, 743.—L'archiviste est chargé de convoquer les députés à la Convention pour le 20 septembre, XIII, 747.—Tableau des objets y déposés, XIV, 167.—Décrets pour y déposer les pièces relatives au procès de Louis XVI, XX, 299.—Et celles de l'armoire de fer, 323.—Autre pour en former un dépôt central pour toute la république, XXI, 68.—Nouveau décret pour leur organisation, XXII, 342.—Autre qui ordonne d'en retirer les livres sur les sciences et les arts, XXIII, 532.—Autre, XXV, 754.—Baudin en est nommé commissaire, XXVI, 354.—Confirmation de Camus dans sa place d'archiviste, 367.—Fonds pour le service des archives, 716; XXVII, 4, 661, 677; XXVIII, 280, 291.—Incompatibilité des fonctions d'archiviste avec celles de ministre des finances, XXVII, 319.—Dépôt d'un exemplaire du *Contrat social*, par Didot jeune, 382.—Décret pour la remise au Directoire d'articles secrets de traités, XXVIII, 310, 312.—Nouveaux fonds pour ce service, 461, 464, 466, 468.—Projet d'y transporter les papiers du Châtelet, 615.—Rejet d'une résolution relative à leurs dépenses, 723.—Noguier Malijai en est nommé commissaire, 725.—Apurement des comptes de l'archiviste, XXIX, 73.—Indemnité qui lui est accordée pour suppression du contre-seing, 108.—Dépôt aux archives des médailles frappées en l'honneur de l'armée d'Italie et de l'établissement de la république cisalpine, 285.—Nouveau projet sur la comptabilité de l'archiviste, 385. (*Voyez* Baudin, Camus, Daunou.)

ARCIS-SUR-AUBE.—Necker y est arrêté, V, 623.—Son adhésion au 31 mai, XVI, 616.

ARCOLE.—Bataille mémorable auprès de cette ville, XXVIII, 500, 506, 517, 535, 536, 539, 542. (*Voyez* Bonaparte.)

ARCOVITO, enseigne suédois.—Prend part à une expédition près de Revel, IV, 169.

ARCY.—Analyse de son opéra *La Caverne*, XV, 538.

ARDÈCHE (département de l').—Décret relatif à ses élections, V, 696.—Lettre de ses députés sur le rétablissement de la tranquillité, VI, 77.—Autre contre un manifeste supposé daté du camp de Jalès, 238.—Les administrateurs dénoncent l'archevêque de Vienne, VII, 11.—Annoncent la disparition du camp de Jalès, 556.—Arrêté relatif aux actes de naissance et de décès, X, 453.—Rassemblements séditieux, XI, 554.—Le département dénonce Dusaillant, XIII, 78.—Détails à ce sujet et discussion à l'Assemblée législative, 92, 123, 193, 163.—Arrestation de Dusaillant et de ses complices, 183, 186.—Nouveau parti contre-révolutionnaire, 404.—Décret qui charge son tribunal de la poursuite des complices de Dusaillant, XV, 314.—Dénonciation d'un nouveau complot à Jalès, XVI, 283.—Décret qui déclare non sujets à cassation les jugements de son tribunal contre les révoltés, 485.—Chabot dénonce sa députation, et demande que les administrateurs soient tenus de montrer leur correspondance avec elle, XVII, 109.—Châteauneuf-Randon y est envoyé, XXVIII, 188.—Troubles excités par les prêtres, XXII, 701.—Mesures pour y étouffer la superstition, XXIII, 190.—Motion contre la révision des jugements de son tribunal criminel, 208.—Proclamation de Debry contre le terrorisme, 453.—Pinet accusé d'en avoir été le bourreau, XXIV, 108.—Annulation de ses élections au 18 fructidor, XXVIII, 796.—Troubles, XXIX, 54.—Rejet du projet de transporter son administration à Viviers, 243.—Rapport et résolution sur ses élections, 665, 666, 669.—Brigandages et assassinats, 695, 705.—Dénonciation des administrateurs contre Siéyès et Barras, 759.—Attentats des royalistes, 875.

ARDENNES (département des).—Discours de ses électeurs au roi, IV, 448.—Transmission à l'Assemblée de l'ordre de Bouillé qui autorise le passage par ce département de troupes autrichiennes pour la Belgique, V, 238.—Les administrateurs annoncent

D'APRÈS PELLEGRINI.

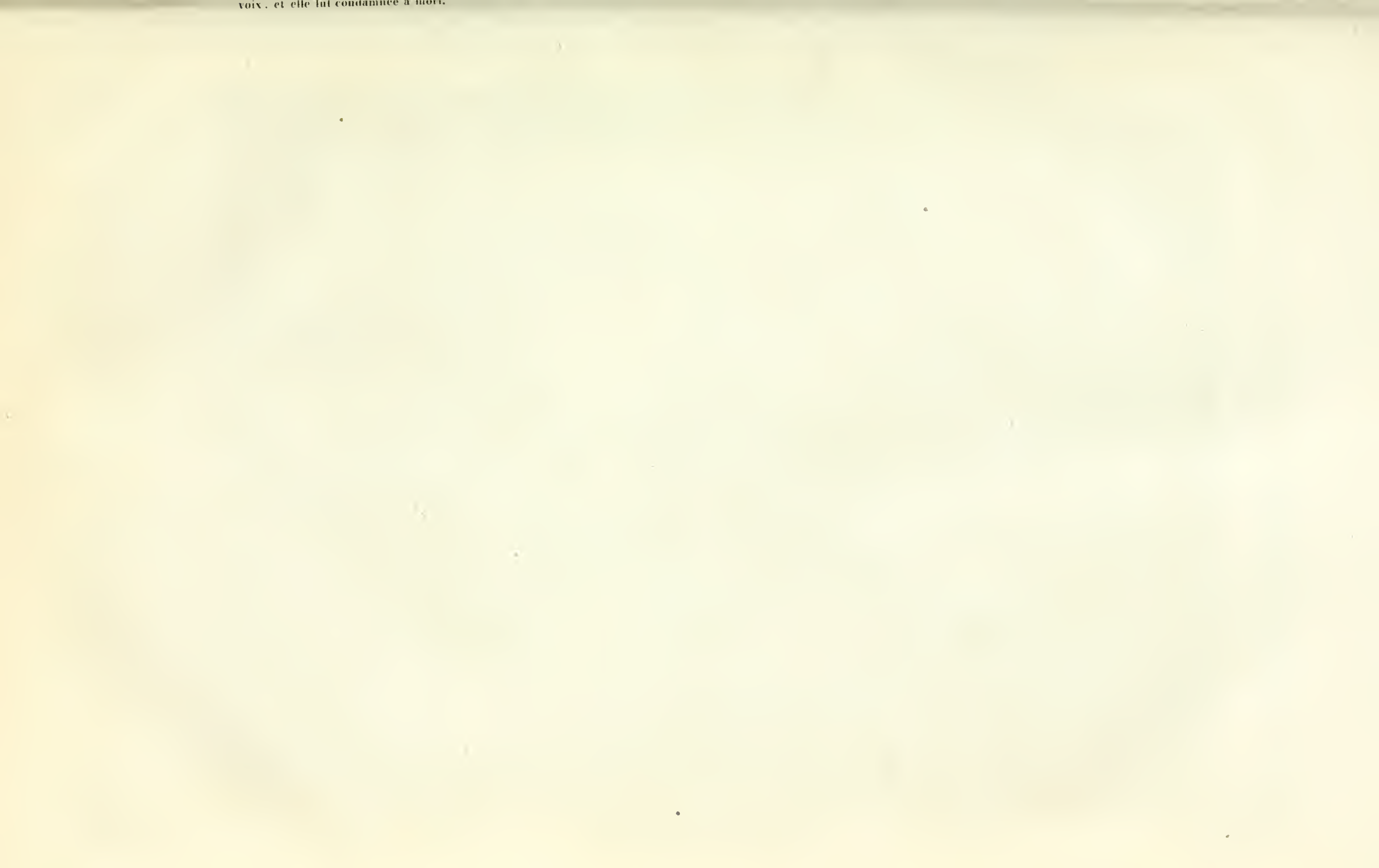


Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XVIII. page 512.

La princesse Élisabeth sortant de la Conciergerie, 21 floréal an II (10 mai 1794).

Lorsque les députés du tribunal révolutionnaire se rendirent près de Madame Élisabeth, elle était calme, entièrement résignée, et entendit sans s'émouvoir l'ordre



voix. et elle fut condamnée à mort.

B.

la destitution de Pache, 308. — Son opinion sur la poursuite des crimes de septembre, 397.—Il dénonce comme assassin Guermeur, agent du conseil exécutif dans le Finistère, 441.—Fait décréter le séquestre des biens d'Égalité, XVI, 165.—Dénonce Henriot, 635. Est décrété d'arrestation, XVIII, 60, 88.—Réclame le paiement de son traitement, XIX, 235.—Suspension de la procédure instruite contre lui, 479.—Lettre du président du tribunal révolutionnaire sur son affaire, 495.—Il proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699.—Son opinion sur les confiscations, 738.—Sur l'affaire de Defermont et autres députés mis hors la loi, 771.—Vote l'ajournement d'un projet sur les moyens propres à remplacer les cérémonies religieuses, XXIII, 23.—Fait mettre David en liberté, 77.—S'étonne de l'acquittement du comité révolutionnaire de Nantes; demande la déportation des individus dont la présence est dangereuse, 255, 575.—Veut qu'on entende contradictoirement Polverel, Santhonax et les colons, 288.— Son opinion sur les événements antérieurs au 9 thermidor, 427.—Son projet tendant à fonder le gouvernement et à faire cesser le régime provisoire, XXIV, 12.—Réclame contre l'apologie du 31 mai, 13.—Accuse Dobsent et rappelle sa conduite envers lui avant le 9 thermidor, 124.—S'oppose au départ de Pichegru, 244.—Demande l'arrestation des députés dénoncés dans le rapport sur le 12 germinal, 150.—Est élu secrétaire, 155.—Demande la levée des séquestres, 160.—Est chargé d'assurer l'exécution des lois sur l'instruction publique, 191.—Justifie la commune du Hâvre, 238.—S'oppose à la réduction des employés des commissions administratives, XXV, 12.—Demande des mesures qui embrassent la situation de la République, 61.—Veut qu'on précise les cas de détention et d'élargissement, 78.—Entre au comité de sûreté générale, 144.—Parle sur la déclaration des droits, 149, 152, 154.—Annonce la présentation d'un projet contre les vrais terroristes, 213.—Justifie les comités des calomnies répandues contre eux, 230.—Annonce des mesures en faveur des patriotes, 240.—Appuie une motion de Delahaye sur le jugement des détenus; se défend d'avoir escamoté des décrets, 305, 331, 371. —Son opinion sur la situation de Saint-Domingue, 322.—Fait jouer *le Réveil du Peuple* dans la Convention, 358.—Appuie une pétition demandant l'achèvement de l'épuration de la Convention, 371.—Fait traduire plusieurs chefs de révoltés au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, 398.—Justifie des pétitionnaires d'avoir voulu insulter la Convention, 412.—Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 547.—Communique un trait de bravoure de trois préposés aux douanes de Cherbourg, 559.—Demande un rapport sur la situation de Paris, 615.—Fait adopter des mesures contre les agioteurs, 623.—Annonce que tout est tranquille dans les assemblées primaires, 687.—Parle contre les meneurs des sections de Paris, XXVI, 114.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait créer une commission relative aux radiations de plusieurs représentants, XXVII, 413.—Demande compte de la valeur des biens nationaux, sur le pied de 1790, 546.—L'ordre du jour sur le projet d'exclusion de Bodinier, 619.—L'ajournement du projet contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 652.—Son opinion sur la création des mandats territoriaux, 672.—Sur le paiement des loyers de maisons, XXVIII, 68, 72.—Son rapport sur les pétitions des veuves Carra, Gorsas, etc., 205, 207.—Il leur fait accorder des secours, 260.—Son opinion sur le paiement en mandats de la contribution foncière, 300.—Sur celui des biens nationaux, 315.—Il fait accorder des secours à la veuve et aux enfants de Duprat, 327.—Combat le projet de Bergier sur le mode de paiement des fermages de l'an IV, 335.—Vote pour des visites domiciliaires à Paris, 430. —Est élu secrétaire, 445.—Sa motion sur les rassemblements séditieux, les conspirations, et sur les lenteurs de la justice, 447.—Son opinion sur les délibérations et la police du Corps législatif, 454.—Son rapport sur le commissaire des guerres Maurel, 458.— Son opinion sur la loi du 3 brumaire, 465.—S'élève contre les amnistiés qu'on veut excepter de cette loi, 475.—Provoque une explication sur Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, 478.—S'élève contre une circulaire du ministre des finances, relative aux biens soumissionnés, 509.—Demande que Barbault soit entendu sur la situation où il a laissé Saint-Domingue, 520.—Propose d'honorer la mémoire des citoyens morts pour la patrie, 587.—Appuie l'ordre du jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de la conspiration royaliste, 633.—Veut qu'on ôte la parole à Tarbé, rapporteur de la commission des colonies, 723.—S'oppose au rapport de la loi du 5 pluviose, relative aux agents dans les colonies, 723.—Appuie la proposition de suspendre Salicetti de ses fonctions législatives, 724.—Combat celles de Gilbert-Desmolières, à la suite de son rapport sur les finances, et s'efforce de justifier les opérations du Directoire, 729. Justifie de nouveau sa conduite à l'égard des Vénitiens, et demande l'ordre du jour sur la création d'une commission à ce sujet, 733.—S'élève contre le projet en faveur des émigrés des départements du Rhin; assure que celui sur les cultes équivaut à la plus horrible conspiration, et propose l'envoi d'un message au Directoire sur divers objets politiques, 739.—S'élance à la tribune pour répondre à Dumolard, dans la discussion sur les sociétés populaires; l'interpelle vivement; se plaint des injures et des outrages dont on accable une classe indéfinie de citoyens; demande si ce sont les Jacobins qui assassinent dans le Midi, à l'Ouest, dans le Calvados et sur tous les autres points de la République; est interrompu par des cris furieux et menacé par plusieurs de ses collègues, 745.—Dénonciation de son écrit contre le Conseil des Cinq Cents et débats à ce sujet, 791.—Fait demander au Directoire les noms des différents journaux, de leurs auteurs et rédacteurs, et créer des commissions pour examiner s'il ne convient pas d'exclure les nobles des fonctions publiques et de reprendre aux parents d'émigrés les biens qu'on leur a rendus, 811.—Fait un rapport sur les journalistes accusés de conspiration au 18 fructidor, et propose leur déportation, 814.—Fait ajourner un projet sur les passeports, XXIX, 29.—Sa motion en faveur du père de Hoche, 34.—Demande la suppression des payeurs généraux des départements et la conservation de ceux militaires, 35.—Une pension pour la veuve de Lamblardie, 122.—Se plaint du rejet de la résolution sur les dons civiques, 131.—Combat le projet relatif à la police des cultes, 134.—Sa motion sur les dénonciations contre des représentants du peuple, 134.—Propose d'élever, dans l'enceinte du Conseil, un monument au 18 fructidor, 135.—Justifie le message relatif à la saisie des manteaux des députés, 138.—Est élu président, 138.— Son discours en commémoration du 21 janvier, 138. Il fait appeler les représentants en congé, 141.—Annonce un prochain rapport sur le 18 fructidor, 153. —Demande une peine contre les propriétaires qui influencent le vote de leurs fermiers, 165.—Son rapport sur le 18 fructidor, 196, 201, 205, 206, 207, 210, 213, 215, 217.—Son opinion sur une dénonciation contre Dupuy, 207.—Il appuie la révision des jugements rendus en haine de la République, 238.— La demande d'une pension pour la veuve de Lamblardie, 252.—S'oppose à la réduction des théâtres, 253.—Son opinion sur le résultat des élections, 255. —Est chargé d'examiner le message du Directoire

les dépenses du ministère des relations extérieures, 733.—Propose de voter des remercîments au Conseil des Cinq-Cents, pour la vigilance qu'il a montrée à l'occasion de la marche des troupes sur Paris, 748, 749.—Fait approuver diverses résolutions sur les crédits ouverts au ministre de l'intérieur, 761. — S'oppose à l'impression d'un discours de Girod-Pouzol, relatif à l'organisation de la gendarmerie, 771.—Discute cette résolution et en vote le rejet, 773.—Est déporté au 18 fructidor, 796.—Embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Son épouse demande, à cause de l'insalubrité de l'île de Cayenne, qu'il soit transféré ailleurs, 733.—Il obtient la permission de venir à Oléron, 786.

BARBEROU (M.-A. et E.), sœurs, institutrices à Orléans.—Sont condamnées à mort, XIX, 596.

BARBETS.—Création d'une commission militaire pour juger ces brigands, XXV, 680. — Arrestation de Contin, leur chef, XXIX, 328.

BARBEY (M.), bonnetier.—Est condamné à mort, XX, 536.

BARBIER.—Se plaint aux Jacobins de ce que les quartumvirs ne sont pas mis en jugement, XXIX, 777.

BARBIER, de Rouen. — Offre 10,000 livres et des bijoux, pour qu'on lise au Conseil des Cinq-Cents son mémoire sur les finances, XXVIII, 253.

BARBIER (Luc), lieutenant de hussards.—Annonce l'arrivée à Paris de tableaux enlevés à la Belgique, XXII, 26.

BARBIER à Paris. — Or trouvé chez lui, XIX, 129.

BARBIER (G.-F.), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 48.

BARBIER fils, (L.-G.-A.), cultivateur. — Est condamné à mort, XX, 48.

BARBIER, commissaire français en Suisse. — Mesures contre l'apposition de son sceau sur les caisses publiques helvétiques, XXIX, 273.

BARBIER (la citoyenne).—Action civique ; elle est présentée à la Convention, XVIII, 430.

BARBIER-JENTY, député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents. — Lit une lettre de l'administration municipale d'Amiens, sur les troubles de cette commune, XXIX, 781.

BARBIER-NEUVILLE. —Est nommé secrétaire du ministre de l'intérieur, XXIX, 719.

BARBIERI (le fiscal).—Est exposé au carcan, XXIX, 177.

BARBIERS. — Remboursement de leurs charges, VIII, 688.

BARBORIER, député de la Drôme au Conseil des Anciens. — Son opinion sur le régime hypothécaire, XXIX, 292.

BARBOSTE.— Dénonciation par le procureur de cette commune d'un arrêté du département de Lot-et-Garonne, XVII, 12.

BARBOT, général. — Fait 1,000 prisonniers aux royalistes de la Haute-Garonne, XXIX, 790.

BARBOT (Jean-Jacques), instituteur. — Sa condamnation à mort, XVIII, 122.

BARBOTAN (Carris comte de) ex-député des Landes à la Constituante — Motion de réviser un jugement rendu contre lui, XIX, 302. — Rapport le concernant ; il est traduit au tribunal révolutionnaire, 353.—Est condamné à mort, XX, 160.

BARBOU, général.—A un cheval tué sous lui, XXVIII, 670.—Son éloge, XXIX, 822.

BARBOU, libraire.—Fait hommage des Synonymes français de l'abbé Roubaud, XXVIII, 43.

BARCELONE, en Espagne. — Expulsion de cette ville du consul de France, IX, 569. — Mauvais procédés du gouverneur envers lui, XI, 122.—Jugement rendu par son conseil militaire contre les officiers qui ont rendu Figuières, XXIX, 595 *bis*.

BARCELONNETTE.—Les Piémontais sont chassés de cette vallée, XVIII, 560.

BARCO, colonel autrichien. — Est fait prisonnier en Helvétie, XXIX, 694.

BARD. — Est poursuivi dans les troubles du Périgord, III, 283.

BARDET-FROMENTEAU, déporté du Cap français. —Est acquitté, XX, 528.

BARDIE, suppléant de la Haute-Loire. — Entre à la Convention, XXIX, 304.

BARDON, commandant de la garde nationale de Mende.—Est décrété d'accusation, XI, 765.

BARDOU, ex-inspecteur des haras.—Est condamné à mort, XXI, 215.

BARDOU-BOISQUETIN. — Réclamation le concernant, XI, 531. — Député de la Sarthe au Conseil des Cinq-Cents, il fait l'éloge des habitants de Beaumont-sur-Sarthe, XXVII, 295.—Annonce l'assassinat de Magnin, XXIX, 67.—Se plaint de l'état d'abandon de plusieurs hospices, 101. — Demande si les réquisitionnaires peuvent voter dans les assemblées primaires, 141, 159.—Est élu secrétaire, 250.—Son opinion sur les élections de l'an VI, 263.—Dénonce plusieurs assassinats commis dans le département de la Sarthe, et fait prendre divers arrêtés à ce sujet, 590. — Présente une motion relative à la discussion sur les passeports, 624 *bis*. — Approuve le projet relatif aux coupables qui dénoncent leurs complices, 642.—Annonce que les royalistes de la Sarthe y ont égorgé des républicains, et presse l'augmentation de la gendarmerie dans les départements de l'Ouest, 710. — Discute le projet de Français (de Nantes), concernant les prêtres perturbateurs, 722. — Annonce la prise du Mans par les Chouans, 858.

BARDY, membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 175.

BARDY, marchand d'almanachs.—Est condamné à mort, XXI, 16.

BAREAU (P.), garde-chasse.—Est acquitté, XX, 292.

BAREITH (principauté de).—Est cédée à la Prusse, XI, 377, 478.—Notice historique sur ce pays, XII, 9.— Défense faite par le roi de Prusse à ses habitants, de fréquenter les universités étrangères, XXVIII, 730.

BARELLE jeune (J.-V.-M.), négociant. — Est condamné à mort, XX, 136.

BARÊME (les trois frères), hussards, ex nobles. — Sont condamnés à mort, XX, 560.

BARENNES, député de la Gironde à la Législative. —Veut, qu'en cas de guerre, la France ne dépose les armes qu'après avoir affranchi tous les peuples, XI, 215.—Membre du Conseil des Anciens, en est élu secrétaire, XXIX, 499.—Combat la résolution sur les jugements dits rendus en dernier ressort, XXIX, 540.— Vote en faveur de celle sur les traitements des juges, 617. — Combat celle relative à l'organisation de l'ordre judiciaire civil, 629. — Appuie celle concernant les frais de procédure criminelle, 645.—Examine les vices de celle sur l'emprunt forcé de 100 millions, 763. — Ses réflexions sur les troubles de Bordeaux, 788.

BARENTIN (Louise-Madelaine-Charlotte) dite Marolle, femme Catresous.—Est cond. à mort, XVIII, 556.

BARENTIN, premier président de la cour des aides.—Est nommé garde-des-sceaux. *Introd.*, 522.— Résiste aux édits sur l'impôt territorial et celui du timbre, 249.—Son discours à la deuxième assemblée des notables, 399.—Autre de clôture de cette assemblée, 492.—Autre à l'ouverture des états, I, 2. — Il tient les secondes conférences sur la réunion des ordres, 48, 53, 58.—Sa réponse sur l'éloignement des troupes, 146. — Son renvoi, 168.—Sa fuite, 228. — Dénonciation contre lui, II, 274. — Sa participation à la conspiration de la cour, 500, 508, 515. — Est déchargé de l'accusation portée contre lui, III, 505. —

BARÈRE (Hector), agent du conseil exécutif.— Envoie à la Convention une lettre des marins du Patriote, XIX, 68.

BARÈRE DE VIEUZAC, député de Bigorre à la Constituante. — Examine les causes de la disette du moment et propose la recherche des grains cachés, I, 86. — Combat le système des mandats impératifs, 133.—Demande la prompte fixation des principes constitutionnels, 157. — Parle contre la forme de l'emprunt proposé, 322.—Sa rédaction de l'article relatif aux droits des citoyens, 367.—Son opinion sur la liberté de la presse, 379.—Abandonne la finance de son office, 510. — Veut qu'on demande au roi la publication de la déclaration des droits et l'acceptation de la constitution, II, 9. — Vote la répartition proportionnelle de la contribution, 13. — Demande l'ajournement d'une motion relative à la souveraineté du Béarn, 48.—Combat l'éligibilité des serviteurs à gages, 94. — Appuie celle des personnes frappées d'ajournement personnel, 102.—Veut qu'on attache celle pour l'Assemblée nationale au paiement d'une contribution, 104.—Qu'on l'accorde aux enfants dont les pères paient la contribution prescrite, 107.—Son opinion sur la division du territoire, 140. — Sa motion contre la chambre des vacations du parlement de Rouen, 167, 178.—Il vote la suppression du parlement de Metz, 195.—Pense que la même assemblée ne peut élire les députés et les membres du département, 204.—Combat l'exclusion des parents d'une même assemblée, 222.—Prend part à la discussion sur les municipalités, 287. — Sa proposition relative aux dégâts des forêts, 367.—Est nommé secrétaire, III, 49.—S'élève contre le parlement de Rennes, 108. — Propose de décerner une couronne civique à Vieillard de Boismartin, 268. — Présente plusieurs questions sur l'ordre judiciaire, IV, 6, 7.—Son rapport sur l'aliénabilité des domaines de la couronne, 86.—Il propose l'institution des jurés en matière criminelle, 251. —Ses Etrennes du peuple, 293.—Demande l'érection d'un monument sur le terrain de la Bastille, 293; V, 118.—Vote l'établissement d'un tribunal de cassation, IV, 519, 459. — Fait décréter que tous les domaines de la couronne peuvent être aliénés, 326.—Parle sur la constitution civile du clergé, 579.—Sur les patronages laïques, V, 14.—Fait décréter la suppression du droit d'aubaine, 325. — Présente un rapport sur les forêts nationales, 326.—Attribue au peuple la nomination du ministère public qu'il appelle *censeur public*, 355.—Fait décréter que le roi sera prié de désigner les domaines qu'il désire conserver, 401. — Suspendre les droits de chasse sur les possessions enclavées dans les plaisirs du roi, 526.—Propose un décret pour clore les parcs destinés à la chasse du roi, 634, 643, 652.—Son rapport sur la violation du grand parc de Louis XVI, 690. — Son rapport sur une demande d'indemnité, formée par la ville de Paris pour les frais de la démolition de la Bastille, VI, 46.—Il fait décréter la translation à Vincennes des prisonniers que ne peuvent contenir les prisons de Paris, 426.—Son rapport sur la restitution de leurs biens aux religionnaires fugitifs, 595. — Il fait décréter l'érection d'un monument à J.-J. Rousseau et accorder une pension à sa veuve, 696.—Abolir le droit d'aubaine, VII, 102. —Son opinion sur la formation des tribunaux criminels, 175.—Sur la résidence des fonctionnaires publics, 476.—Sur le projet d'organisation du ministère, 574.—Sur la régence, 710. — Demande que tous les membres de l'Assemblée assistent aux funérailles de Mirabeau, VIII, 19.—Sa motion en faveur de la fille de Thurot, 80.—Il fait étendre aux colonies des Deux-Indes, le décret qui abolit le droit d'aubaine, 122.— Sa motion relative à la réunion d'Avignon à la France, 296.—Il la retire, 298.—Autre en faveur des hommes de couleur, 387.—Autre sur la réélection des membres des législatures, 440, 446.— Son rapport sur les domaines à conserver au roi, 500.—Son opinion sur la peine à appliquer au parricide, 565.—Il fait décréter l'apposition des scellés dans les bâtiments et maisons de la liste civile, 727.—Et autoriser les administrationsler à leur conservation, 728. — Son opinion sur le mode d'interrogatoire du roi, lors de sa fuite, 758. —Il publie des observations sur le duel, IX, 10. — Appuie un projet de décret contre l'émigration, 81.—Son opinion sur les enfants trouvés, 355. — Sur le mode d'élection des députés, 384.—Sur la présence des ministres dans le Corps Législatif, 407.—Son rapport sur l'Académie de peinture et de sculpture, 452. —Refuse aux ministres l'initiative des lois sur les contributions, 504.—Fait annuler les clauses prohibitives des testaments, 587, 806.— Son rapport sur les domaines de la Corse, 595. — Fait rendre un décret relatif au tableau du serment du Jeu de Paume, 795. —Réunir le pays d'Henrichemont à la France, 804.— Sa motion en faveur des fils de famille, 806.—Sa lettre sur l'esprit public des Hautes-Pyrénées, XI, 731; XII, 168, 263. — Il fait partie du conseil du ministère de la justice, XIII, 474.—Député des Hautes-Pyrénées à la Convention, est envoyé comme commissaire dans ce département, XIV, 33.—S'oppose à ce que les ministres Roland, Servan et Danton soient invités à continuer leurs fonctions, 77.—Improuve la proposition de Danton, tendant à déclarer que la patrie n'est plus en danger, 123.—Fait ajourner diverses propositions relatives au général Montesquiou, 138. — Et rapporter le décret de sa destitution, 146. — Est nommé membre du comité de Constitution, 182.—Vote pour une adresse aux volontaires de 1791, présentée par Faure, 247.—Fait inviter tous les amis de la liberté à présenter leur plan de constitution, 248.—S'élève contre l'exclusion des députés de toutes fonctions publiques, 320. — Fait mander le ministre Roland pour donner des explications sur une adresse de la commune de Paris, 348.—Demande la suspension de cette commune à cette occasion, 350.—Fait rappeler les commissaires à l'armée de Dumouriez, 369. — Pense que les députés doivent être dispensés du service de la garde nationale, 376. — Fait arrêter qu'on attendra le vœu du peuple de Nice, librement émis, pour sa réunion à la France, 385.—Attaque le projet relatif à la création d'une force armée pour la Convention, 386. — Invoque l'ordre du jour sur les débats relatifs à Robespierre, 395.—Demande l'examen de la conduite de Montesquiou, au sujet du traité passé avec Genève, 423.—Fait décréter des mesures pour rétablir l'ordre à la Guadeloupe, 424. — Vote pour qu'il soit donné à Baptiste un uniforme complet, 434.—Propose d'ériger un monument funèbre aux Français qui ont péri à Jemmapes, 438. — Fait l'éloge du patriotisme de la section de Bondy, 439. —Vote le départ des bataillons organisés, et l'ajournement quant aux fédérés, 450.—Son opinion sur la journée du 2 septembre, 453. — Fait décréter l'impression de tous les discours prononcés dans la discussion relative au jugement de Louis XVI, 473. — Fait passer à l'ordre du jour sur la demande de Huet de défendre le roi, 476. — Parle en faveur du général Dillon, 526.—Demande que la question de la réunion de la Savoie soit l'objet d'une discussion solennelle, 542.—Réclame l'état des détenus dans des maisons particulières, 558.—Fait décréter l'envoi de commissaires dans les départements de l'Ouest, 573. —Et charger le président d'exprimer la reconnaissance nationale à une société de Londres qui a souscrit en faveur des soldats de la liberté, 596.—Est élu président, 628. — Et impliqué dans diverses pièces trouvées dans l'armoire de fer, 639.—Ecarte les soupçons élevés contre lui à ce sujet, 640, 643.—Sa réponse à la députation de la commune de Paris, qui demande qu'on s'occupe du jugement du roi, 641.— Se récuse pour la présidence, 644.—Sa réponse aux députés belges et liégeois, 654.—Il repousse les incul-

pations résultant contre lui d'une lettre de Laporte au roi 678.—Il annonce que Louis XVI est à la porte des Feuillants et rappelle à l'Assemblée l'impassibilité qui convient à des juges ; interpelle Louis XVI sur chaque chef d'accusation, 720. — Demande l'expulsion de Rolland, Pache et d'Orléans, 766. — Son opinion sur l'expulsion des Bourbons, 768.—Sa réponse aux députés du Hainaut, 818.— Son opinion sur la situation politique de la république, 826.—Sa réponse aux députés de la société des Allobroges, 831. — Demande que les mots effacés dans la défense de Desèze soient rétablis, 850.—Combat l'appel au peuple dans le jugement de Louis XVI, et soutient qu'une Convention a des pouvoirs illimités, XV, 53, 59.—Censure Robespierre lors de la discussion sur la permanence des sections, 74. —Déclare qu'il prend pour juge entre ce dernier et lui l'opinion publique, 75. — Applaudit à l'audace des Français devant Naples, 78.—Discute les questions relatives au jugement du roi, 152.—Son vote dans ce procès, 167, 201, 253.—Il combat les objections des défenseurs de Louis XVI, 231.—Vote contre le sursis, 251. — Fait adopter un décret sur l'organisation du ministère de la guerre, 251.—Demande la punition des crimes de septembre et l'expulsion des Bourbons, 255.—Les honneurs du Panthéon pour Lepelletier-Saint-Fargeau, 259.—Propose une adresse aux Français sur l'assassinat de ce représentant, 274, 295.—Et fait adopter sa fille par la Convention, 280. —Il vote une adresse au peuple anglais, 337. — Est chargé de la rédiger, 338.—Veut qu'on change le ministre de la guerre Pache, 351.—Fait fixer le traitement de ses adjoints, 378.—Rendre un décret sur le Muséum des arts, 379. — Réfute le plan de Dubois-Crancé pour la réorganisation de l'armée, 390, 391, 392.—Est admis comme membre honoraire de la société constitutionnelle de Londres, 401.—Fait refuser les honneurs de la séance à une députation de la société Fraternelle, 435.—Parle contre l'amalgame des troupes de ligne et des volontaires, 440.—Fait décréter une nouvelle organisation du ministère de la marine, 448.—Se plaint de la défaveur que l'on veut jeter sur le plan de constitution lu par le Condorcet, 516, 518.—Appuie un projet relatif à un jugement du tribunal d'Amiens en faveur d'un prêtre réfractaire, 559.—S'élève contre le pillage qui a eu lieu chez les marchands de Paris, 568.— Fait adopter une adresse aux Bataves, 610.—Son projet d'organisation du ministère de l'intérieur, 611.—Fait déclarer la guerre à l'Espagne; son rapport sur les actes d'hostilité de cette puissance, 639, 656.—Demande un rapport public sur la retraite de l'armée de Belgique, 647.—Fait envoyer des commissaires dans les départements pour les engager à secourir cette armée, 654. — — Son opinion sur l'abolition du droit de tester, 660. — Signale les causes de l'exaspération des passions dans lA'ssemblée, 672. — Son opinion sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, 682. — Accuse l'étranger des mouvements de Paris ; fait l'éloge de la commune de Sant rre et de Dumouriez, 694. — S'oppose à l'impression des discours de Vergniaud et de Marat sur les circonstances où se trouve la Convention, 707. — Fait décréter la peine de mort contre quiconque proposerait des lois agraires, 739.— Demande la création d'un impôt progressif, 740. — La vente des biens des émigrés et la démolition des châteaux féodaux; fait décréter l'expulsion des étrangers sans aveu des terres de la république; la traduction au tribunal révolutionnaire des auteurs de l'attentat commis contre Léonard Bourdon, et une adresse au peuple, 741, 742. — S'élève contre une adresse de la société populaire de Marseille ; invite la Convention à abjurer ses divisions, etc., 765.— Fait décréter des mesures contre les rebelles de l'Ouest, 776. — Est élu membre d nouveau comité de salut public, 797, XVI, 83. — Demande qu'on déclare aux sections de Paris que la Convention va s'occuper d'une constitution, XV, 824, 825.—Fait mander Monge à la barre, XVI, 34.—S'élève contre le *comité central de salut public*, 35. — Fait décréter l'envol de commissaires aux armées du Nord et des Ardennes ; fixer leur costume; confirmer la nomination de Dampierre et former une armée pour couvrir Paris, 61.—Appuie la proposition d'Isnard pour la création d'un comité de salut public, 70. — Fait adopter un projet de manifeste à tous les peuples et à tous les gouvernements, 162.—Sa motion en faveur de Lecointre fils, 164. — Présente plusieurs articles de la déclaration des droits, 173, 183. — Fait adopter une proclamation aux armées, 232. — Et un décret relatif aux frais de guerre des alliés de la France, 306. — Son rapport sur l'état militaire et diplomatique de la république, 311. — Autre sur la situation des départements de l'Ouest, 327. — Lit des lettres de Tallien annonçant la trahison de Quétineau, etc., 367.—Fait approuver la nomination de Custine et de Houchard au commandement des armées du Nord et du Rhin, 383.--Les mesures prises par le département des Landes pour la défense des frontières, 385. — Fait nommer une commission chargée d'examiner les arrêtés de la commune de Paris, 423.—Rendre un décret en faveur de Kellermann, 423. — Son opinion sur le défaut de liberté de la Convention, 437.—Rend compte de l'insurrection qui a éclaté en Corse, 460. — Parle en faveur de la liberté de la presse et contre les sections de Marseille, 479.—Fait approuver la nomination de Kellermann et Brunet au commandement des armées des Alpes et d'Italie, 486.—Ordonner la punition des gendarmes qui ont fui devant les rebelles, 512.—Organiser les écoles primaires, 515. — Propose des mesures de salut public, 536.—Une adresse aux Français sur les événements du 31 mai, 539.—Dit que le peuple a le droit de demander justice et qu'il faut promettre de la lui rendre, 545.—Son rapport sur les 22 députés dénoncés, 552. — Il s'élève contre le comité révolutionnaire de la Commune, 553.—Demande que la Convention aille délibérer au milieu de la force armée qui l'environne, 554. — Fait décréter l'envoi de commissaires dans la Lozère, etc., etc., 560. — Surseoir à la traduction de Paoli à la barre, 571.—Propose la suppression des comités révolutionnaires; l'envoi d'otages dans les départements dont les députés sont détenus, 578.— Texte de son rapport sur les événements des 31 mai, 1.er et 2 juin, qui a précédé ses propositions, 578, 583, 593, 596.—Discute le projet de constitution, 627. — Annonce les succès des rebelles à Saumur et rend compte de la situation des Pyrénées-Occidentales, 632.—Fait nommer Beauharnais et Destournelles aux ministères de la guerre et des contributions, 643.—Son opinion sur la résidence de la Convention et celle du Corps Législatif, 687.— Repousse la proposition de Mercier, qui veut qu'on traite avec l'ennemi, même occupant le territoire, 688, 689.—Appuie l'opinion de Cambacérès sur l'établissement des jurés au civil, 695, 697. — Annonce la marche de forces considérables contre les rebelles, 716. — Propose des peines contre les déserteurs et la réduction à 10 des commissaires près l'armée des Côtes de la Rochelle, 716. — Fait continuer Beauharnais et Houchard dans leurs commandements, 719.—Décréter Wimpfen d'accusation, 755, 756.—Rendre un décret relatif à l'acceptation de la constitutions, 763. — Demande qu'on s'occupe des conspiration des administrateurs, qu'on autorise les évêques à faire remplir les fonctions curiales par des prêtres pris dans les conseils épiscopaux, XVII, 14. — Fait rendre un décret relatif aux bâtiments des Etats-Unis, 16.—Son rapport sur la convocation des assemblées primaires pour l'acceptation de la constitution, 18.—Autre sur les affaires de

d'arrestation Dubois-Crancé et Gauthier; annonce un rapport sur les étrangers, 128. — Demande qu'on entende le rapport de Saint-Just sur la loi contre les Anglais, 142. — Fait amender la loi contre les étrangers, 149.—Décréter la translation à l'Abbaye de trois prisonniers autrichiens, 150. — Donne des nouvelles de Beauvais, 150.—Est dénoncé par Saintex, aux Jacobins, 154. — Fait mettre en liberté Dubois-Crancé et Gauthier, 167. — Rendre un décret relatif aux biens des rebelles de Lyon, 167. — Présente un aperçu de la situation militaire de la France; fait rendre un décret contre les villes en rébellion, un autre contre celles qui se rendront avant l'assaut; envoyer Châteauneuf-Randon en mission, 185, 186. — Annonce que la Vendée n'est plus, 195. — Fait décréter la suppression des fleurs-de-lys imprimées dans le corps du papier, 195. — Confier à une commission l'approvisionnement des armées, 195.—Envoyer aux armées et aux départements la nouvelle de la destruction des brigands, 207.—Donne des nouvelles de l'armée du Nord, 214.—Fait organiser la commission des subsistances, 275.—Suspendre le renouvellement des municipalités, 275.—Dénonce Fournier; fait décréter l'expiration des pouvoirs des délégués des assemblées primaires et le rappel de plusieurs députés envoyés en mission, 291.—L'organisation de l'armée révolutionnaire; le rappel et le remplacement de plusieurs commissaires, 312, 313. — Son rapport sur le maximum, 320.—Il fait décréter la destruction des villes qui donneraient asile aux rebelles, 323. — Annonce que les armées sont en mouvement; fait confirmer la nomination de plusieurs généraux et le rappel de plusieurs commissaires, etc., etc., 334.—Donne des nouvelles des côtes de l'Ouest et de l'armée du Rhin, 339.—Fait conférer à Faure des pouvoirs illimités dans la Meurthe, 347. — Son rapport sur la Vendée, 353.—Il fait décréter que les citoyens ont le droit de supprimer les institutions religieuses qui leur déplaisent, 362. — Rendre un décret relatif à la réquisition pour la fabrication des armes; un autre sur la validité des prises faites par les corsaires, 378, 380. —Donner des pouvoirs illimités dans la Nièvre à Noël Pointe, 400.—Annonce que Jourdan a été appelé pour combiner des mesures au Nord et sur le Rhin, 404.—Fait rapporter le décret relatif à la mise en accusation des députés, 418. — Annonce que les brigands fuient de toutes parts, 420. — Fait rendre un décret pour l'approvisionnement des marchés, 431.—Réhabiliter la mémoire de Calas, 438. — Annonce une insurrection à Gand et à Anvers, 438.—Fait rendre divers décrets sur les subsistances et les convois militaires, 439.—Rappeler Guimberteau et envoyer Francastel à Tours, 459.—Donne des nouvelles des armées et fait envoyer plusieurs députés en mission, 493, 494. — Combat l'établissement de procureurs nationaux, 502. — Annonce des succès dans la Vendée, 510.—Son rapport sur la situation politique de la république, 516. — Il est accusé de faiblesse aux Jacobins par Dufourny, 549.—Dit que la Convention seule doit gouverner, 558. — Veut qu'on étende la responsabilité des ministres à leurs agents, 559. — Fait défendre à toutes autorités de convoquer les comités révolutionnaires, 583. — Accorder des secours aux familles qui ont souffert du siége de Granville, 586. — Improuver l'adresse de la société populaire de Bastia contre Lacombe Saint-Michel, 587. — S'oppose à la suppression des ministres, 592. — Fait suspendre tout jugement contre Lebreton, 593. — Mettre des fonds à la disposition de la commission des subsistances, 594. — Casser le comité central des subsistances de l'Yonne, 598 — Envoyer un commissaire dans l'Ain, 599. — Propose de défendre aux autorités de s'immiscer dans les affaires religieuses, 603. — Donne des nouvelles des armées, 607. — Fait mettre Humbert en liberté, 608. — Suspendre les poursuites contre des citoyens de Roanne, 622. — Mettre les cordonniers en réquisition, et envoyer plusieurs députés en mission, 622. — Signale une fausse lettre de Toulon, signée *Barras* et *Fréron*, 623.—Son rapport sur la situation de Marseille, et décrets à la suite, 648, 654. — Il en fait rendre un contre les officiers qui ne seraient pas à leur poste, 655.—Son rapport sur la nouvelle et l'ancienne Vendée, 672. — Il donne des nouvelles des armées, 677. — Fait accorder une pension à la famille de Barra, tué par les rebelles, 678. — Son projet d'adresse aux habitants du Midi et à l'armée de Toulon, 700. — Il fait annuler les passeports pris par les brigands au représentant Bellegarde, 704. — Son rapport sur la révolte du bataillon des Tuileries, XIX, 6, 90, 95. — Il annonce des succès à Bayonne, des revers à Perpignan, et la déroute de l'armée de Charette, 30. — Fait donner à la commission des subsistances le droit de préhension, 30. — Déclarer le gouvernement anglais seul responsable des massacres de Gênes, 31.— Décréter le désarmement des communes séditieuses, 31. — Rendre un décret sur la prise de Toulon, 35, 38.— Envoyer Bô en mission dans la Marne et l'Aube, 50. — Nommer des commissaires pour rédiger le *Bulletin de l'envoi des Lois*, 50.— Décréter l'exclusion des étrangers de la représentation nationale, 54. — Lit la liste de ceux qui se sont distingués à Toulon, 58.—Son rapport pour l'examen des causes d'arrestation des patriotes, 59, 62. — Il annonce des revers à Perpignan, 70. —Fait décréter la mise hors la loi de Dufour, 71. — Adopter une adresse à l'armée des Pyrénées-Orientales, 71. — Décréter l'envoi aux écoles primaires de la gravure de l'héroïsme de Barra, 82. — L'inviolabilité des cantons suisses et autres pays, 98.—Son rapport sur les victoires des armées, des bords du Var à ceux du Rhin, 106, 109. — Il fait rendre un décret sur la construction de vaisseaux dans les ports de la Méditerranée, etc., 119.—Déclarer les subsistances communes dans les villes assiégées, 138, 144. — Décréter que trente mille fusils seront tirés de la Vendée, 139. — Adopter un réglement sur la police des armées navales, 140. — Ordonner la remise des dons patriotiques au chef-lieu de chaque district, 164.—Son rapport sur une action courageuse de Trullet et de l'équipage d'un bâtiment grec, 169. — Il annonce la prise du fort Vauban, 273. — Fait nommer Martin commandant des forces de la Méditerranée, 275. — Son rapport sur la nécessité de populariser la langue française, 317. — Il fait mettre en réquisition des officiers de cabotage et de commerce, 327. — Justifie Dalbarade, 342. — Son rapport sur la fabrication des armes et des poudres, 356, 361. — Autre sur l'armée du Nord, et décret à la suite, 398. — Il fait ôter aux généraux le droit d'ordonner des travaux de fortification, 401.— Annonce les nouveaux mouvements des rebelles dans la Vendée, 455. — Et une victoire sur les Espagnols, 457. — Fait régler l'exercice du droit de réquisition, 460. — Transférer à Metz l'école du génie de Mézières; mettre en réquisition les fondeurs de caractères, 461.—Annonce des avantages du côté du Nord, de la Corse et de la Vendée, 480, 484, 502. — L'ouverture de l'école de fabrication des armes et des poudres, 509.—Fait étendre à la Meurthe et aux Pyrénées-Orientales le décret sur la langue française, 510. — Son rapport sur le tableau général du maximum, 527, 533, 538, 554. — Lettre de la société populaire de Tarbes en sa faveur, 546. — Il dénonce la vente d'un faux tableau du maximum, 569. — Fait décréter l'inviolabilité des agents étrangers, 611.— Décréter des fonds pour le service des charrois, 617. — Son rapport sur l'organisation des transports militaires, 626.—Il fait obliger les ouvriers cordonniers

voter des fonds pour les pauvres de Versailles, 545. —Dénonce un pamphlet contre les assignats, 615.—Attaque l'assemblée générale de Saint-Domingue, 706.—Justifie la conduite de Peynier, 764.—Défend le système des assignats, 771, 774.—Fait décréter que les membres de l'assemblée de Saint-Marc seront entendus, VI, 15.—Vote pour le projet de Chabroud, relatif à la journée du 6 octobre, 34.—Demande la remise des pièces relatives aux événements de Saint-Domingue, 40. — Fait décréter que cette remise aura lieu dans les quarante-huit heures, 47.—Son rapport sur la situation et les événements de cette colonie, 97, 102.—Il fait adopter un décret pour y ramener l'ordre, 107.—Vote pour le renvoi des ministres à l'occasion de l'insurrection de l'escadre de Brest, 169.—Est élu président, 207.—Menace Maury de le rappeler à l'ordre, s'il ne prouve ses allégations relatives à la perception de l'impôt, 297.—Fait décréter que les tribunaux des colonies seront soumis au tribunal de cassation, 347.—Demande l'arrestation de Roy pour avoir injurié l'Assemblée, 373.—Parle sur l'impôt du tabac, 396.—Sur la nomination des membres du tribunal de cassation, 407, 415.—Fait décréter que les commissaires de l'assemblée de Nîmes seront mandés à la barre, 459, 460.—Prend la défense de la députation du nord de Saint-Domingue, 473.—Demande l'ajournement de la question de la franchise des ports, 475.—L'exécution de la constitution civile du clergé, 486.—Fait adopter un décret relatif aux troubles de la Martinique, 502, 504, 507.—Un autre sur les travaux publics, 545. — Combat l'imposition des rentes sur l'état, 546. — S'élève contre Cazalès dans l'affaire de Nancy, 582.—Demande le licenciement de deux régiments compromis dans cette affaire, 584.—Rédige la réponse de la société des Amis de la constitution au club des Petits-Pères, 585. — Blâme la conduite de la municipalité de Nancy, 587.—Sa motion contre les Français fugitifs, 672, 674. —Son opinion sur le refus du roi de sanctionner la constitution civile du clergé, 714.—Il fait interpeller les ecclésiastiques députés de prêter leur serment, et s'élève contre les lettres explicatives de plusieurs sur cet objet, VII, 30, 39, 44, 55.—Parle sur l'admissibilité à l'épiscopat, 63. —Il demande l'adjonction de six membres au comité de marine, 143. — Combat l'admission des preuves écrites dans la procédure par jurés, 165, 172.—Veut qu'on puisse tout dire sur les hommes publics, 167. —Réfute les assertions de Malouet sur la situation des colonies, 179, 199.—Son rapport sur la situation de la Martinique et de Saint-Domingue, 216.—Il appuie le projet relatif aux prêtres réfractaires de la Somme, et dénonce le club monarchique, 226.—Fait décréter l'envoi de commissaires à Saint-Domingue et à Cayenne, 284.—Son opinion sur le nombre de voix nécessaire pour une condamnation, 287. — Prend part à la discussion sur la haute-cour nationale, 335.—Son buste est placé dans le lieu des séances de l'assemblée du nord de Saint-Domingue, 402. —Il demande une loi sur les obligations des membres de la famille royale, 442.—Son opinion sur l'arrestation de *Mesdames*, 470, 471.—Sur la résidence des fonctionnaires publics, 478, 486. — Appuie une demande de secours en faveur de Latude, 491.—Son opinion sur les troubles de Nîmes, 493, 494.—Il attaque le considérant du projet sur la soumission à la loi, 501.—Demande compte de l'exécution de la loi contre les fonctionnaires absents, 516.—Sa motion relative à la réélection des membres des administrations, 533.—Demande la lecture d'une lettre des commissaires de l'assemblée de Saint-Domingue, 553.—Son opinion sur le projet d'organisation du ministère, 575.—Sur la régence, 687, 695, 696, 705, 714, 716. —Sur une dénonciation faite contre Goulard, 698.—Sur la garde du roi mineur, 724. — Parle contre un écrit signé des membres de la ci-devant assemblée de Saint-Marc, VIII, 14, 71.—Fait adopter une proposition relative aux honneurs à rendre à Mirabeau, 31. —Propose de réunir au comité colonial ceux de constitution, de marine, d'agriculture et de commerce, pour discuter l'affaire de Saint-Domingue, 74. —Demande que les ministres puissent être poursuivis en dommages et intérêts, 82.—Et que leurs fonctions soient déterminées par le Corps Législatif, 90.—Que la marine et les colonies ne fassent qu'un ministère divisé en deux sections, 96. — Fait décréter que la justice, la marine et les colonies, la guerre, et les affaires étrangères formeront quatre départements séparés, et que l'intérieur sera divisé, 105.—Donne lecture d'une lettre des membres de l'assemblée de Saint-Domingue, rétractant leurs opinions erronées, 220, 221.—Son opinion sur la réunion d'Avignon à la France, 297.—Sur le droit d'affiche, 362. —Sur les droits politiques des colonies, relativement à l'esclavage des nègres, 371, 375, 384, 386, 387, 396, 397, 401, 403. — Annonce de son portrait, 512. — Il fait décréter la peine de mort contre le député qui aura trafiqué de son opinion, 693.—Lors de la fuite du roi, demande qu'on invite les citoyens de Paris à se tenir en armes, 716.—Fait nommer un comité chargé de revoir la rédaction des décrets, 720.—Demande que le mémoire du roi soit signé de Laporte et du président, 723.—Est envoyé à Varennes par l'Assemblée, 734.—Rend compte de sa mission, 751, 764.—Combat les principes de Talleyrand sur la baisse du change, 770, 772.—S'oppose à la suppression du contreseing, IX, 33.—Son opinion sur l'inviolabilité du roi, 128, 143.—Il fait décréter l'impression de la réponse du président à la municipalité de Paris, au sujet de l'émeute du Champs-de-Mars, 166.—Son opinion sur le projet relatif à la discipline de l'armée, 219.—Appuie la suppression de la garde nationale soldée de Paris, 303.—Demande à combattre un projet de décret contre les prêtres réfractaires, 306.—Fait approuver la conduite du département de Seine-et-Marne, 333.—Propose d'insérer dans la constitution l'article qui abolit l'inégalité des partages, 347.—Ses observations sur celui relatif aux représentants de la nation, 364.—Sur la condition du marc d'argent, 376. — Il repousse les reproches de Guillaume contre le comité de révision, 395.—Son opinion sur la présence des ministres dans le Corps Législatif, 411.—Sur les articles relatifs aux délits de presse, 462.—Prétend que le décret sur les colonies a été mal reçu à Saint-Domingue, 474.—Son opinion sur les droits politiques des membres de la famille royale, 492.—Sur les conventions nationales, 555. —Sur les assemblées de révision, 561. — Sur l'exercice du droit de révision, 572. — Est accusé de vouloir la révocation du décret sur les colonies, 605. —Sa réponse, 605, 606.—Discute les points politiques qui les concernent, 613.—Son rapport et décret à la suite sur cet objet, 755, 758, 768, 771, 795.—Il fait accorder une gratification à l'imprimeur Baudouin, X, 5.—Projet qu'on lui attribue de renverser la constitution, XII, 10.—Sa note sur un discours de Guadet relatif aux colonies, 99.—Plan de contre-révolution concerté avec lui; il est décrété d'accusation, XIII, 431. —Texte de l'acte rédigé contre lui, 541.—Lettre que lui écrit d'Aiguillon, 579.—Il est traduit à l'Abbaye, XVIII, 365.—Transféré à la Conciergerie, 472.—Est condamné à mort, 544.—Son exécution, 549.

BARNET, aumônier de la garde nationale.— Présente sa femme et ses enfants à l'Assemblée législative, XI, 192.

BARNEVILLE.—Reçoit 200,000 livres pour établir une fabrique de mousseline fine, XXII, 615.

BARNEY, armateur du corsaire *la Vengeance*.—Prises maritimes faites pour son compte, XXVII, 617.

servations sur l'emprunt de 100 millions, 744.—Propose de supprimer du serment des officiers de la garde nationale, le mot *anarchie*, qu'il dit avoir été mis en usage par les ennemis de la révolution, 751.

BAUDEVIN, imprimeur.—Condamné à mort, XXI, 30

BAUDIN, député des Ardennes à la Législative.—Sa mission dans ce département, XIII, 448. — Il annonce l'émigration de Lafayette, 500. — Député à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 170, 212, 253.—Il est nommé membre de la commission des Onze, XXIV, 407. — Fait décréter Escudier d'arrestation, 560. — Discute le projet de constitution, XXV, 252. — Ses accusations contre *Monsieur*, 452. — Son rapport sur les moyens de terminer la révolution et décret à ce sujet, 500, 526, 533, 534, 536, 540, 541, 545, 553, 560. — Autre sur l'organisation des assemblées électorales, 624, 629. — Il fait décréter leur convocation, XXVI, 33. — Est élu président, 40. — Refuse d'admettre une députation des assemblées primaires de Paris, 77. — Fait fixer l'époque de l'ouverture des séances du Corps Législatif, 113.—Rappelle les services des députés victimes de la tyrannie décemvirale, 115. — Sa réponse à une députation de patriotes de 1789, 117. —Demande la réunion de la principauté de Bouillon à la France, 123.—Son rapport relatif à l'ouverture du Corps Législatif, 131.—Sa motion en faveur de trois commis qui ont défendu la Convention au 13 vendémiaire, 167. — Propose une amnistie générale; rapport et discussion à ce sujet, 301, 306, 308, 347. — Est élu secrétaire du Conseil des Anciens, 350. — Commissaire aux archives, 354. — Président, 365. — Propose de confirmer Camus dans la place d'archiviste de la république, 367. — Son opinion sur les droits du Conseil des Anciens, 452. — Appuie une résolution relative aux commissaires de la trésorerie, 536. — Une autre sur les contributions et fermages payables en nature, 645.—Son opinion sur le remplacement des juges-de-paix non élus, 718. — Fait approuver une résolution sur les dépenses des archives, XXVII, 4. — S'oppose à l'exclusion d'Aymé du Corps Législatif, 189. — —Son opinion sur le maintien de la loi du 9 floréal, 326. — Sur la suppression de l'agence des poids et mesures, 465.—Sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps Législatif, 632.—Sur une demande de fonds pour l'archiviste, 677.—Sur les opérations faites par la minorité des électeurs du département de Doubs, XXVIII, 23.—Fait lever la suspension de Doumerc, 63.—Son rapport contre la résolution sur les livres élémentaires, 133.—Fait accorder des fonds au ministre des finances, 266.—Vote le rejet du projet relatif au complément des Corps Législatif, 309.—D'un autre sur la translation de l'école de Chaumont à Langres, 316.—Son mémoire sur l'*Esprit de faction*, 331.—Il fait fixer à Charleville l'école centrale des Ardennes, 334.—Offre, au nom de Poirée, une édition des ouvrages de J.-J. Rousseau, 364. —Fait approuver le projet d'organisation de la haute-cour nationale, 390.--Ses observations contre les formes révolutionnaires dans les demandes d'appel nominal, 411.—Fait approuver la résolution sur la division du territoire du ci devant duché de Bouillon, 445.--Auteur d'un écrit sur le maintien de la liberté des opinions religieuses et des cultes, et le système de déportation générale, 459. — Propose le rejet de la résolution sur la loi du 3 brumaire, 497. — Son rapport sur cet objet, 497, 498, 499. — Soutient la validité des élections de la Guyane française, 509. — Rétracte son opinion de la veille, et vote l'annulation de ces élections, 509.—Vote en faveur de la résolution sur les enfants abandonnés, 510. — Combat un nouveau tarif pour les ports de lettres et journaux, 514. —L'exemption du droit de patentes pour les officiers de santé et les artistes, 519. — Son rapport sur le renouvellement du Corps Législatif, 523. — S'oppose à l'établissement de la contrainte par corps en matière civile, 621. — Son rapport en faveur de la résolution qui exige un serment des électeurs, 627. —Il combat celle qui rétablit la loterie, 663. — Celle relative au tirage au sort, entre les membres du Directoire, 705.—S'oppose à la mise en régie intéressée des postes et messageries, 738.—Fait l'éloge du 14 juillet, 746. — Vote contre la résolution relative à la vente des biens nationaux, 557. — Contre celle sur l'organisation de la garde nationale, 768. — Contre celle relative aux émigrés du Haut et Bas-Rhin, 789. Fait approuver celle sur l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel, 799.—Appuie un projet relatif au mariage des mineurs, XXIX, 6. — Fait rejeter une résolution relative au secret des lettres, 14. — Parle sur une autre relative aux finances, 23.—Son rapport sur le remplacement des administrateurs des départements, 34.—Il fait approuver la division des colonies occidentales, 53. — Appuie la résolution sur les patentes, 55.—Défend les commissaires de la trésorerie, 62.—Combat le projet contre les ci-devant nobles, 79.—Son opinion sur les émigrés d'Avignon, 133.—Fait rayer Goupil-Préfeln de la liste des émigrés, 134.—S'oppose à l'impression d'un discours de Lacombe-Saint-Michel contre la faction anglaise, 135.—Fait rejeter une résolution relative au placement des tribunaux de Seine-et-Oise, 148.—Altercation entre lui et Marbot, 150.—Il s'oppose à une résolution sur le placement des assemblées électorales, 150.—A l'ouverture de registres pour l'inscription des votants aux assemblées primaires, 150.—Fait rejeter la résolution sur les inscriptions civiques, 157. Son rapport sur les attributions de la commission des inspecteurs du conseil, 174.—Son opinion sur la durée des fonctions des administrateurs nommés en remplacement de ceux destitués, 179. — Rejet de sa motion de supprimer la commission des inspecteurs, 200.—Il en appuie une sur les scissions, 253. — Est continué dans ses fonctions de commissaire aux archives, 258.—Appuie la résolution sur les élections, 264.—Son opinion sur le projet relatif aux théâtres, 267, 283.—Il en combat un sur les rapports des conseils entr'eux, 280.—Réclame le renvoi à une commission de la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 480. S'oppose à l'adoption de la résolution sur l'impôt du sel, 609, 611.—Et d'une autre contenant le code des droits politiques des citoyens dans les assemblées 617.—Présente l'hommage d'un ouvrage posthume de Bailly, ex-maire de Paris, 658.—Est élu président, 717. — Sa réponse au rapport de l'institut national, sur les travaux concernant le système métrique, 719. — Son discours à la fête du 14 juillet, 743. — Il fait l'historique de la loi d'amnistie; cite des faits contre Barère et désire qu'il vive en paix, mais oublié, 766.—Justifie la majorité de la Convention d'avoir laissé commettre les crimes de 1793, et vote contre la résolution qui rapporte les exceptions à la loi d'amnistie, 667.—Veut qu'on laisse au Directoire la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 815, 816.—Son rapport contre le vagabondage; autre sur les voyageurs étrangers, 826, —Sa mort, 852.—Son éloge, 853, 856, 858.

BAUDIN, capitaine. — Amène une cargaison de plantes et d'animaux rares, XXIX, 288. — Détails sur son expédition botanique, 291, 318.

BAUDIN, vicaire épiscopal. — Accusé d'avoir enlevé la femme de Bilgoder, XIX, 41.—Se justifie et dénonce celui-ci, 126. — Commissaire du Directoire, près le bureau central, est destitué, XXIX, 224.—Est installé membre de l'administration des hospices civils, 780.

de Paris le procès-verbal de la séance du 7 juillet, 70.—S'élève contre les juges-de-paix qui ont ordonné l'arrestation de Pétion, 123. — Demande la mise en accusation de Lafayette, 154.—Annonce qu'on sonne le tocsin à Saint-Roch, 211.—Sa motion contre l'arrestation de Pâris et de Bouland, 248.—Il déclare que 20 adresses de son département demandent la déchéance du roi, 368.—Fait mettre les étrangers sous la sauve-garde de la nation, 380. — Demande l'impression des papiers trouvés chez le roi, 428. — Lit une lettre qui prouve les dépenses du roi pour sa maison à Coblentz, 428. — Propose de mettre à prix la tête de Lafayette, 451, 452. — Est élu secrétaire, 491. — Fait envoyer Montmorin à l'Abbaye, 518.— Rejeter la demande de transférer à Paris les prisonniers d'Orléans, 518. — Annonce la mort de Sérant, 524. — S'oppose à ce qu'on accorde le titre de citoyen à des écrivains étrangers, 525. — Appuie la motion de faire des visites domiciliaires, etc, 565.— Est nommé commissaire dans les prisons au 2 septembre, 602.—Essaie vainement de calmer le peuple, 603.—Est nommé commissaire au Temple, 609.—Fait rejeter une demande de Ternaux et de Gossin, mis en accusation, 637.—Défendre les exhumations dans les églises, 645.—Membre de la Convention demande la peine de mort contre quiconque provoquera la création d'une puissance individuelle et héréditaire, XIV, 7. — Vote pour que la proposition d'abolir la royauté soit discutée, 8. — Demande si la poste doit servir aux correspondances des ennemis, 36.—Parle sur les comptes de la commune de Paris, 94. — Est accusé par Narbonne d'avoir pris part à des distributions d'argent faites par cet ex-ministre, 95.—Demande l'impression du discours prononcé par Gonchon, au nom des hommes du 14 juillet, 284.—Invoque l'ordre du jour sur les dénonciations faites contre Marat, 293.—Son rapport sur la situation de Paris, 403, 406.—Il propose de suspendre l'effet des certificats de résidence délivrés par la commune de Paris, 566. — Demande l'ajournement de la lettre de félicitation à Dumouriez, 623.—Vote pour que le roi soit jugé sans désemparer, 655, 848, 851, 852.—Débats à l'occasion de son billet de convocation particulière chez Chabot, 683.--Il s'oppose à l'interrogatoire de Viard, 689.—Fait décréter le retrait du greffe du tribunal du 10 août, des pièces relatives à Louis XVI, 717.—Dit que les listes de proscription sont les journaux de Brissot et de Louvet, 739, 740.—Combat les mesures prises contre les conseils de Louis XVI, 746.—Son opinion sur la conduite des généraux en pays conquis, 761.—Il dénonce Chambon, 788.—Pétition du Finistère pour son expulsion de la Convention, XV, 71.—Son vote dans le procès du roi, 172, 217, 254.—Il est élu membre du comité de sûreté générale, 265.—Demande la peine de mort contre quiconque recèlerait l'assassin de Lepelletier, 265.—Fait charger des commissaires de vérifier l'identité de Pâris, 316.—Soutient que la lettre signée Brissot de Warville, et désavouée par Brissot, est de sa main ainsi que la signature, 454. — Fait autoriser la commune de Paris à faire battre la générale, 559.—Rend compte de la situation de Lyon, 758. — Ses accusations contre Mainvielle et Escoffier, XVI, 261.—Il dénonce un complot tendant à empêcher le recrutement, 323.—Ses attaques contre Isnard, 493.—Il fait prêter serment aux députés qu'ils n'ont point provoqué la convocation des assemblées primaires, 509. — Inculpe la commission des Douze, 529.--Disculpe Gardien et engage la Convention à aller fraterniser avec 40,000 hommes qui l'environnent, 538.—Son opinion sur la suspension de Marat, 556. — Il fait maintenir les comités de salut public des départements, 568.— Discute le projet de constitution, 627, 656, 688.—Signale es mouvements de la ci-devant Bretagne, 653. — Demande un sursis pour les conjurés de ce pays, 684.—Fait mettre hors la loi les membres du tribunal populaire de Marseille, 691. — Est envoyé dans les Bouches-du-Rhône, 738.—Se livre à des personnalités contre Fonfrède, 739.—Accuse Custine et provoque son arrestation, XVII, 196. —Propose de le faire conduire au Luxembourg, 201.—S'oppose à la démonétisation des assignats à face, 279. — Vote le décret d'accusation contre Rouyer et Brunel, 307. — Demande des mesures contre les commissaires suspects des assemblées primaires, 333. — Fait déclarer la France en révolution jusqu'à ce que son indépendance soit reconnue, 519.—Parle en faveur de Ferrand, 534, —Fait mettre en réquisition les ouvriers imprimeurs, 552.—Dit qu'il se prépare à Paris une révolution sectionnaire, 583. — Demande l'épuration des comités révolutionnaires, 584, 585.—Fait suspendre le décret qui établit trois degrés d'instruction, 675. —Dénonce Varlet et Roux, 682. — Parle contre la citoyenne Lacombe, 695, 696.—S'oppose à l'ordre du jour sur la discussion relative au comité de salut public, 752.— A la translation au Panthéon des cendres de Fénélon, XVIII, 44. — Son rapport sur la conspiration de Bretagne, 45. — Il s'oppose à la mise hors la loi de Laplaigne, 72.—Sa motion contre les suppléants signataires de protestations, 125.—Il est élu secrétaire, 195.—Fait excepter de la loi contre les étrangers les femmes des citoyens des Etats-Unis, 272. — Appuie la suppression des sociétés de femmes, 300.—Demande une loi qui oblige à se tutoyer, 314, 402.— S'oppose à l'arrestation de Lecointe-Puyraveau, 370. —Se plaint des effets de la terreur envers les représentants, 394.—Des calomnies répandues contre les patriotes, 398. — S'oppose à la mise hors la loi de l'homme qui s'évade, 398, 399. — Est dénoncé aux Jacobins, 410, 435. — Propose de décréter que cette société a bien mérité de la patrie, 423.—Est décrété d'arrestation, 463.—Ordre du jour sur la motion de permettre aux députés de l'aller voir, 594. — Il est défendu par Merlin et par Legendre, XIX, 70, 314.— Dénoncé par Vincent, 629. — Décrété d'accusation, 722, 739. — Son procès, XX, 128, 152.—Il est condamné à mort, 158.—Pension accordée à sa veuve, XXVIII, 687.

BAZIRE, capitaine.—Est tué, XX, 751.

BAZOCHE, député de la Meuse à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 195, 253. —Membre du Conseil des Anciens, fait rejeter l'acte d'urgence de la translation du chef-lieu du canton de Boisseaux, dans la commune d'Arceville, XXVIII, 614. —Est élu secrétaire, XXIX, 162.—Son rapport sur la résolution relative aux certificats de non-appel et de non-opposition, 629.

BÉARN (le). — Ses états exhortent ceux du Dauphiné à défendre leurs priviléges, *Introd.*, 15.—Réclamation de son parlement, 341.—Réflexions de l'un de ses députés pour la conservation du titre souverain de cette province, II, 48.—Assemblée des états, 169.—Ils établissent une commission provisoire, III, 719.—Anecdote concernant ses députés à la fédération, V, 164. — Les états demandent la conservation du château de Pau, 455, 462.

BÉATRIX (M.-J.-V.), femme Lamerre.—Restera détenue jusqu'à la paix, XXII, 279.

BEATTIE (James).—Son essai sur la poésie et la musique, XXIX, 270.

BEAU, officier français.—Se distingue à l'armée de Rhin-et-Moselle, XXVIII, 428.

BEAUBOURG. — Est député à de Launay par le comité permanent, I, 186, 564.—A son épaulette déchirée par une balle, 565.

BEAUCAIRE.—Motion d'établir dans cette commune un tribunal chargé de juger les crimes d'Avignon, X, 431.—Sa municipalité annonce que trois

D'APRÈS LAMBERT.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. II, page 34.

Pierre-François Le Poutre, député du bailliage de Lille en Flandre.

Réclame contre la levée de la séance, lors des débats sur le sursis, 239. — Demande le renouvellement du comité de sûreté générale, 257. — Le rapport du décret rendu contre les auteurs du 2 septembre, 395. — Rend hommage au zèle des Parisiens, pour voler à la défense de la patrie, 665.—Demande la création d'une commission pour examiner la conduite des généraux, 773. — Fait rendre un décret relatif à la conspiration de Bretagne, XVI, 32. — Vote le décret d'accusation contre Stengel, Miranda et autres, 85, 142. — Veut qu'on décide s'il y aura une taxe sur les grains, 271. — Propose diverses mesures relatives à l'état des départements de l'Ouest, 337. — Réclame une taxe de guerre sur les riches, 366.—Accuse Isnard d'être le perturbateur de l'Assemblée, 492.— Parle sur l'établissement des jurés en matière civile, 672.—Demande la mise hors la loi de Wimpfen, 756. — S'oppose au paiement des intérêts d'une somme déposée par Necker au trésor public, XVII, 76. — Sa motion en faveur des prisonniers, 152. — Fait rappeler Duhem, pour avoir destitué Lavallette, 211. — Demande le rapport de la loi du maximum sur les grains, 277.—Commissaire à l'armée du Nord, donne des détails sur l'attaque de Lincelle, 473. — Annonce les dispositions prises par Houchard, à Dunkerque, 516. — L'entrée de l'armée dans Turcoing et dans Lanoy, 541.—L'état de désordre où se trouve l'armée du Nord, 746. — Suspend Hédouville, 749.— Dénonce une conspiration contre le port d'Armentières, 774. — S'oppose à ce qu'on entende la défense de Viger, XVIII, 38.—Parle sur le projet de calendrier nouveau, 55. — Soutient Laveaux et le *Journal de la Montagne*, 67. — Provoque des mesures pour activer le service des armées, 97. — Annonce une levée de 2,500 chevaux dans l'Aude, 583. — Reproches qu'il adresse à Hébert, 650. — S'oppose au rappel des nobles et des prêtres en mission, 688. — Défend Hérault de Séchelles, 688. — Demande l'exclusion des étrangers de toute fonction publique, XIX, 54.—Son opinion sur l'organisation du ministère, 153. — Accuse Lachevardière d'avoir avili la Convention, 267. — Fait accorder des secours à la veuve Châlier, 176.—Eloge, par Châles, de ses opérations à Lille, 642.—Il félicite Collot-d'Herbois d'avoir échappé aux coups de son assassin, XX, 578. — S'oppose à l'impression du discours de Robespierre au 8 thermidor, XXI, 330.— Rend compte de l'indignation des élèves de Mars contre les conspirateurs, 342. — Demande le rapport du décret qui permettait aux comités de faire arrêter les députés, 367. — Une nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire, 369. —Le rappel de Ricord, 379. — Veut que les motifs d'arrestation soient communiqués aux détenus, 402. — Parle sur les mises en liberté, 485. — S'oppose à l'impression de la liste des détenus, 487. — Sa motion relative à la conduite des Jacobins au 9 thermidor, 503. — Autre sur la délégation des pouvoirs des comités, 542. — Autre pour la liberté des opinions, 557.—Il se plaint de ce que les étrangers occupent l'enceinte dans la Convention, 607. — Parle sur l'organisation des comités, 659. — Demande un rapport sur la situation de la république, 724. — Dénonce plusieurs membres des Jacobins, 727. — Sa motion relative à l'établissement de Meudon, 752. — Défend les sociétés populaires, 784. — Demande l'arrestation des signataires d'une adresse de Sedan, 788. — Veut qu'on vérifie s'il y avait des royalistes parmi ceux qui ont crié *vive la Convention*, XXII, 7. — S'oppose à l'ouverture d'un paquet offert par la veuve de Rousseau, 79.— Inculpe la conduite de Hentz dans la Vendée, 123. — Demande que les autorités constituées soient purgées des complices de Robespierre, 138. — Entre au comité de sûreté générale, 172.— Appuie un projet concernant les parents d'émigrés, 180. — Son opinion sur la police des sociétés populaires, 257. — Sa motion relative aux pièces concernant les députés détenus, 300. — Demande le dépôt aux archives d'un registre contenant la preuve d'un complot en faveur du petit Capet, 305. — Son opinion sur le mode de juger les dénonciations contre des députés, 364, 373. — Dénonce les discours violents prononcés aux Jacobins, 432. — Répond aux plaintes de Billaud, 433. — Veut que les députés jouissent du droit d'imprimer en signant, 460.—Discute sur des ordres donnés par Carrier, etc., 569, 571, 573, 591. — Défend les comités révolutionnaires, 707.—Est élu président, XXIII, 32.— S'oppose à l'impression du rapport de Carnot sur les succès de l'armée du Nord, 122, 123. —Demande si Buisson est responsable de l'ouvrage de Lacroix qu'il a imprimé, 156.—Propose de rayer Levrault de la liste des émigrés, 165, 166.—Parle en faveur de plusieurs émigrés des départements du Rhin, 166. — Sa motion sur la police des tribunes, 195. — Autre sur le traitement des députés, 198. — Dénonce l'*Ami du Peuple*, de Châles, 210, 211. — Attribue l'assassinat d'Olivier aux partisans de Robespierre, 234. — Sa motion contre les membres du tribunal révolutionnaire de Brest, 293. — S'oppose à l'impression d'un rapport sur Marseille, 308. — Défend Foussedoire, 332. — S'oppose à l'envoi des représentants aux colonies, 388. — Croit qu'il se trouve beaucoup de patriotes parmi les Jacobins, 429.— Demande l'examen de la destitution de Lalande, 444. —Dénonce le journal de Fréron, 477.—Se plaint de la présence de réquisitionnaires à Paris, 580. — Combat les réclamations de la Montansier, 628, 629. —S'oppose au rappel des députés mis hors la loi, 638, 639. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, XXIV, 26. — Sur la suspension des radiations de la liste des émigrés, XXV, 222. — Décrète le projet de constitution, 245, 290. — S'oppose au mode de jugement des détenus, proposé par Delahaye, 303, 331.—Combat une pétition contre la commission créée à cet effet, 389. — Veut que la Convention se prononce sur les demandes en épuration, 413. — Appuie une addition proposée à la déclaration des droits, 499. —Combat le projet d'organisation des assemblées électorales, 636. — S'oppose à la division du ministère de l'intérieur, 772. — Appuie la révision des radiations, XXVI, 7. — Demande compte du procès de Cormatin, et autres chefs de chouans, 55. — L'annulation de tous congés accordés aux réquisitionnaires, 59. — Le maintien du décret relatif à la fortune des représentants, 70. — Propose une adresse contre les factieux de Paris, 62. —Demande que Barras soit mis à la tête de la force armée, 118.—Réclame un rapport sur l'arrestation de Thirion, 160. — Accuse Henry Larivière d'avoir assassiné les patriotes par la loi du 4 fructidor, 198.—Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Demande qu'on décrète d'accusation tous les fonctionnaires du Midi qui n'ont pas poursuivi les auteurs de ces massacres, 271.—Que la Convention nomme le Directoire avant de se séparer, 275, 276.—Vote des mesures soudaines pour arrêter les suites de la conspiration de vendémiaire, 284.—Veut qu'on rappelle à l'ordre Thibaudeau, pour avoir appelé la commission des Cinq une chambre ardente, 295.—Demande le réarmement des patriotes de 1789 qui ont défendu la représentation nationale, 320.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, parle sur le remplacement des juges et des administrateurs, 652, 653. — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, 666, 671. — Discute le projet relatif à un emprunt forcé, 677.—Son opinion sur le mode de paiement des droits de douanes, 708. — Sur un message du Directoire relatif à l'emprunt forcé, XXVII, 28.--Demande l'expulsion d'Aymé,

mapes, 780.—Enjoint au général en chef de l'armée d'Italie de faire traduire Latour-Foissac et tout son état-major devant un conseil de guerre, 784. — Écrit une lettre de satisfaction à l'administration centrale de la Côte-d'Or, sur les nombreux bataillons sortis de ce département, et une autre aux Italiens réfugiés, pour les inviter à s'unir à l'armée française, 784. — Annonce à Championnet sa nomination au commandement des armées réunies des Alpes et d'Italie; approuve la conduite de Lefèvre, à l'égard de Lestranges; écrit à l'armée d'Italie pour l'exciter à venger la mort de Joubert, 789. — Son discours aux conscrits de la Seine, 795. — Il félicite l'administration centrale d'Indre-et-Loire sur ses mesures pour étouffer la rébellion à Saint-Christophe, 807.—Le Directoire lui annonce son remplacement provisoire par Milet-Mureau; il nie avoir donné sa démission et réclame le traitement de réforme, 840. — Motions de Levallois et de Jourdan au Conseil des Cinq-Cents, à l'occasion de son remplacement, et discussion qui s'en suit, 813.

BERNAL (don) membre de l'inquisition à Cadix.— Confisque les livres d'un Français, XXIX, 41.

BERNARD, syndic du chapitre de Weissembourg, député d'Alsace à la Constituante. — Adhère pour l'Alsace aux mesures de la nuit du 4 août, I, 292.

BERNARD, ministre de France à Rome. — Sa joie en apprenant la fuite du roi, IX, 277.

BERNARD (de Rennes), fournisseur. —Est chassé de cette ville pour friponnerie, XVI, 548.

BERNARD, substitut du procureur de la commune de Brest. — Est mandé à la barre de la Convention, XVII, 549.

BERNARD (des Bouches-du-Rhône), député à la Convention, admis comme suppléant de Barbaroux.— Est dénoncé et mis en arrestation, XVIII, 471.--Traduit au tribunal révolutionnaire, XIX, 219.—Et condamné à mort, 304. — Décret qui accorde des secours à son s, XXVIII, 396.

BERNARD, maréchal-des-logis au 7.e régiment des chasseurs à cheval. — Trait de civisme et de désintéressement, XX, 132.

BERNARD.—Est nommé commissaire pour rédiger le bulletin de l'envoi des lois, XIX, 50. — Et dénoncé comme un des affidés de Couthon, XXI, 355.

BERNARD, libraire à Paris. — Fait hommage au Corps Législatif des œuvres de Montesquieu, XXVII, 605, 606.—Et d'un abrégé de l'*Histoire de la Grèce*, XXIX, 618 *bis*.

BERNARD (Samuel), chimiste. — Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 259.

BERNARD, médecin.—Annonce de sa liqueur antivénérienne, VIII, 542.

BERNARD, sculpteur. — Est condamné à mort, XXI, 32.

BERNARD (F.), étapier. — Est condamné à mort, XX, 504.

BERNARD.—Auteur d'un article sur le *Traité des calculs différentiel et intégral*, par Cousin, XXVIII, 560.—Et d'un autre sur une machine hydraulique, inventée par Lacaze, XXIX, 611.

BERNARD (P.), architecte.—Annonce de son projet d'une salle d'opéra, VIII, 192.

BERNARD (C.-A.), marchand de bois. —Est condamné à mort, XX, 400.

BERNARD, lieutenant-général au bailliage d'Aix. —Est condamné à mort, XXI, 88.

BERNARD, ex-procureur syndic du district de Longwy.—Renvoi à une commission de sa réclamation relative au décret d'accusation rendu contre lui, XXVIII, 247.

BERNARD, ancien consul à Beziers. — Requête de sa famille à l'Assemblée nationale, III, 580.

BERNARD, aubergiste. — Est condamné à mort, XXI, 159.

BERNARD.—Corrections faites à son opéra de *Castor et Pollux*, XXI, 293.

BERNARD.—Prospectus de son établissement d'éducation, IV, 572.

BERNARD. — Est foudroyé de trente-deux coups, à l'attaque de la Bastille, I, 186.

BERNARD (B.-C.), ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 544.

BERNARD (J.-P.), domestique, membre de la commune de Paris.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

BERNARD, chef de bataillon. — Se distingue à Aboukir, XXIX, 834.

BERNARD, membre du conseil général de la commune de Paris. — Veut donner sa démission parce qu'il est prêtre, XVII, 590.—S'élève aux Jacobins contre le salaire des prêtres, XVIII, 567. — Dénonciation contre lui, XIX, 259.—Il provoque à la commune, la suppression des sociétés populaires de jeunes gens, 305.—Mis hors la loi, est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

BERNARD (C.), membre de la commune de Paris, ex-juré du tribunal révolutionnaire.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

BERNARD (P.-G.), ex-curé. — Est condamné à mort, XXI, 127.

BERNARD, accusateur public à Paris. — Rend compte de la procédure instruite contre les auteurs des désordres du Champ-de-Mars, IX, 213.

BERNARD-REYJEL, ci-devant chanoine.—Sa déclaration en faveur du chapitre de Turenne, VI, 642.

BERNARD-DES-SABLONS, député de Seine-et-Marne à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253. — Décret qui lui accorde un congé; il est rapporté, XVI, 741. — Il fait accorder un secours à la mère de Girey-Dupré, XXIV, 487.

BERNARD-SAINT-AFFRIQUE, député de l'Aveyron à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 255.—Il est nommé commissaire à l'armée du Nord, XVI, 502.—Est élu secrétaire, XXIV, 277.—Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, XXV, 547. —Membre du Conseil des Anciens, il en est élu secrétaire, XXVII, 535. — Attaque la rédaction du procès-verbal relativement à une adresse de Toulouse, 584.

BERNARD-SAINT-MICHEL, lieutenant au 4.e bataillon de la Meurthe. — Est condamné à mort, XX, 700.

BERNARD (de Saintes), député de la Charente-Inférieure à la Législative.—Demande le décret d'accusation contre Lajard, XIII, 501. — Fait part de l'arrestation du courrier qui a annoncé la levée du siége de Verdun, 612.—Député à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 216, 254.—Il est élu membre du comité de sûreté générale, 265; XX, 568. — Soutient que la lettre signée Brissot-de-Warville et désavouée par Brissot, est de sa main, ainsi que la signature, XV, 454. — Fait part d'un attentat commis à Orléans contre Léonard Bourdon, 732. — Est envoyé dans le Jura, XVII, 426.—Annonce la prise de Montbéliard, XVIII, 127. — Rapport sur sa dénonciation contre Lebon, 159. — Ses opérations au Mont-Terrible, XIX, 344. — Il présente des questions sur la situation de la république, 443.—En mission à Dijon, écrit qu'il fait arrêter et traduire au tribunal révolutionnaire les aristocrates de cette ville, 651.—Est élu secrétaire, XX, 403.—Fait interpréter le droit conféré aux comités de traduire au tribunal révolutionnaire, 699. — Barère demande son entrée au comité de salut public, XXI, 361. — Il s'oppose au rapport du décret d'impression de la liste des détenus, 487. — Demande le remplacement au bureau de Lecointre et de Guffroy, 663. — Préside la Convention, 668. — Ses réponses à des députations de la société populaire d'Aix, des Jacobins, du club électoral de

D'APRÈS UN DESSIN DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XXV, page 563.

Troubles aux environs de Lyon, causés par les prêtres réfractaires.

Autorisation donnée au Directoire pour le recouvrement des sommes dues par leurs propriétaires, 618. — Dispositions relatives aux comptes qu'ils ont à rendre, 687.

BIENS NATIONAUX. —Décret portant que ceux du clergé prendront cette dénomination et seront mis à la disposition de la nation, I, 286; II, 125.— (*Voyez* Clergé.)—Suspension des échanges non consommés, III, 689.—Liste des commissaires chargés de leur aliénation, IV, 53.—Soumission de différentes villes pour en acquérir, 140, 149, 172, 175, 287, 340, 346, 357, 381, 395, 420, 431, 457, 464, 472, 480, 496, 497, 512, 518, 538, 539, 550, 559, 568, 584, 715; V, 75, 628.—Avantages de leur division en petits lots, IV, 152.—Rapport sur le mode de leur vente, 326.— Réglement y relatif, 333, 341, 347, 357.—Instruction à ce sujet; formule de soumission, 482, 512, 534.— Projet pour l'aliénation de 400 millions de ces biens, 622.—Proposition de leur aliénation totale, 715.— Décret sur cet objet, 718, 726, 752.—Projet de Larochefoucault y relatif, V, 147.—Mesures prises pour en accélérer l'aliénation, 220, 406.—Motion de les mettre tous en vente, 502.—Adjudication faite à la ville de Paris, 505.—Instruction relative à leur vente, 524 *ter*.— Rapport sur le mode de leur paiement, 618.—Désignation de ceux qui doivent être vendus ou conservés, VI, 47, 60, 71.—Fixation du mode des soumissions, 88.—Et des aliénations, 181, 199, 271, 279.— Noms des membres du comité d'aliénation, 191.— Ventes faites à diverses municipalités, 330, 348, 408, 425, 480, 491, 501, 525, 553, 566, 598, 622, 629, 637, 655, 656, 695, 705, 725, 736, 764; VII, 48, 53 78.— Approbation d'un arrêté du du département du Nord sur les opérations y relatives, VI, 621.—Circulaire du ministre des finances à ce sujet, 654.—Dispositions pour la location des appartements et maisons, 692.—Mode de soumission et d'évaluation, VII, 7.—Admission en paiement de ces biens, de diverses créances et de cautionnements, 175, 184, 202.—Décret pour le paiement en argent du prix de leurs baux, 403.—Autre pour la recherche des minutes des aliénations de ceux appelés domaniaux, 495.—Autre sur la propriété de leurs fruits, 498.—Autre qui admet en paiement les dîmes inféodées, 559.—Compte-rendu du montant des adjudications, 709.—Décret sur la possession des biens dits domaniaux, 742.—Autre qui fixe l'époque des paiements à faire par les administrations pour leurs acquisitions, VIII, 4.—Formalités à remplir par les porteurs des billets de l'administration des domaines, 63.—Décret qui ordonne aux départements d'envoyer l'état de ceux qui servent de gage aux assignats, 115.—Désignation de ceux accordés au roi, 500.—Décret pour l'envoi des bordereaux d'adjudication, 621. —Autre pour la reddition du compte de leur administration, 679. — Instruction sur la vente de ces biens, IX, 35, 49, 75. —Décret relatif aux frais de leur estimation et de leur vente, 162.—Autre concernant ceux enclavés dans les forêts nationales, 205.—Autre relatif à leur régie, 436. —Autre sur leur aliénation, 496, 761.— Autre sur les déclarations de command, 652.—Autre sur les fonds soumis à des baux emphytéotiques, 670.—Texte de celui sur le mode de leur paiement, X, 25.—Etat de leur vente et de leur produit, 467, 522, 627, 739; XI, 76, 154, 326, 374, 687.—Décret qui admet en paiement les liquidations des offices, X, 750. —Ceux réservés font face à la dette exigible, XII, 32.— Fixation du mode de leur paiement, 649.—Autorisation aux échangistes de faire les coupes de leurs bois, XIII, 551.—Résiliation des baux passés au profit des prêtres insermentés, 695. — Décret qui réunit à ces biens ceux aliénés au profit des Rohan et des Guémenée, 704.—Mesure pour en accélérer la vente, XVI, 211.—Confiscation de ceux possédés par les compagnies d'arquebusiers et d'archers, 221.—Nouvelles dispositions sur le mode de leur vente et de leur paiement, 514, 570.—Réunion des biens provenant des fondations et fabriques à la masse des propriétés nationales, XVIII, 339.—Dénonciation contre leurs administrateurs; décret pour leur arrestation et la reddition de leurs comptes, 484, 503.—Décret relatif aux baux de ces biens; questions sur le même objet, 554; XX, 257.—Renseignements sur leur vente, XVIII, 573; XX, 575, 657.—Mise au nombre de ces biens de la fortune des fermiers généraux, XIX, 194.—Impression de la liste des districts où les ventes ne sont pas commencées, 547.—Mode de remboursement pour raison d'adjudications annulées, XX, 535.—Débat et décret sur les moyens d'en faire acquérir aux sans-culottes en les divisant en petits lots, XXI, 700, 709, 746, 776.—Discussion relative à leur conservation, leur location et leur vente, 715.—Plaintes contre leur gaspillage, XXII, 732.—Etat de ceux vendus, XXIII, 226, 227.—Décret sur leur aliénation, 557, 671.— Admission des inscriptions sur le grand livre en paiement de leur prix, 565.—Nouveau projet pour en tirer un parti avantageux à l'état, XXIV, 228.— Dispositions relatives aux créances affectées sur ceux provenant des émigrés, 269.—Leur valeur est portée à 15 milliards, 408.—Rejet de la proposition d'en mettre une partie en réserve, 415. — Discussion du projet de Bourdon sur la manière dont ils doivent être payés, 439, 444, 447.—Rapport pour faire admettre les assignats en paiement de ces biens, 474; XXVIII, 276.—Nouveau mode pour leur aliénation, XXIV, 578, 617, 639, 644, 705; XXV, 2, 391. — Leur mise en loteteries, 352.—Articles constitutionnels qui consacrent la légalité de leur adjudication, 383. — Décret qui maintient les acquisitions qui ont été soldées, et annulle les jugements contraires à cette disposition, XXVI, 266. — Etat de la valeur approximative de ces biens, 499.—Suspension de leur vente, 518, 520, 591. —Une portion en est cédulée, 542, 545, 557, 559. — Sortie contre leur dilapidation: suspension des démolitions, 579, 591.—Arrêté du Directoire sur le mode de leur paiement, XXVII, 433. — Demande du tableau de leur valeur, sur le pied de 1790, 546, 550.—Proposition de lever la suspension de leur vente, 572.—Nouvelles mesures pour leur vente, 636, 646, 654.—Autorisations demandées par le Directoire pour diverses adjudications, 651.—Résolution sur le mode de leur paiement et de leur vente, 662, 675, 678.—Autre pour la publication de leur évaluation, XXVIII, 81. — Nouvelle instruction sur leur vente, 259. — Annulation d'arrêtés de Garnier et de Bailly les concernant, 262, 272.—Envoi d'un message au Directoire pour savoir ce qui a été fait pour leur aliénation, 265. — Sa réponse à ce sujet, 266.—Rapport sur la revente de ceux situés dans les colonies des deux Indes, 334. — Décret relatif à l'aliénation de ceux dont les adjudicataires sont émigrés, 335, 341.—Résolution sur leurs fermages, 361. — Message relatif à l'exécution de la loi du 28 ventose sur leur revente, 363.—Motion à ce sujet, 364. — Etat de ceux soumissionnés et vendus, 404. — Suspension de la vente de ceux employés au service militaire, 408, 418.—Proposition pour leur adjudication par enchère, 455.—Message du Directoire par leur vente par soumissions, 467.—Discussion des projets y relatifs, 467. — Adoption de celui de Chollet, 469. — Validité des soumissions faites en temps utile et dans les formes légales, 508. — Résolution en faveur des propriétaires des maisons canoniales, 521. — Envoi d'un message au Directoire et rapport sur la suspension de la vente de ces biens; mesures proposées dans cette circonstance, 509, 566. —Facilités données aux rentiers pour pouvoir en acquérir, 567, 583. — Résolution relative aux maisons chargées d'usufruit, 587. — Loi sur l'adjudication de

restitutions dues par les receveurs des consignations, 510. — Et adopter un nouveau projet sur le tarif du port des lettres, 514. — Propose de mettre les postes et messageries en régie intéressée, 523. — Demande que Lesage-Sénault soit rappelé à l'ordre, 576. — S'oppose à l'impression d'une adresse de la Nièvre, contre les royalistes, 578. — Demande compte des mesures prises contre les prêtres réfractaires, 579. — Annonce que le Directoire regarde le système de la régie comme le plus utile pour les postes et messageries, 584. — Sa motion relative aux comités secrets; il démontre l'inutilité des serments qui ont été successivement violés, 623. — Combat les lois présentées relativement à la dépréciation du papier-monnaie, 627. — S'oppose à la clôture de la discussion sur les assemblées primaires de Nevers, 640. — Combat le projet de Delleville sur les députés coloniaux, 687. — Fait mettre les postes aux lettres en régie, 688. — Veut savoir pourquoi un privilége d'impunité a été accordé à Barère, qu'il désigne comme le plus grand des scélérats, 700. — Ne trouve rien de tranquillisant dans les lettres du ministre de la police et du président du Directoire, relativement à des mesures de sûreté publique, 709. — Appuie le projet sur les revendications des biens nationaux, XXIX, 61. — Et celui relatif aux droits des enfants naturels, 64.

BIRAGUES (dit Lamotte), ex-noble, marchand de bois. — Est condamné à mort, XXI, 55.

BIRAGUES DE LILEDON (J.-B.-C.), noble. — Est condamné à mort, XX, 568.

BIREAU. — Est confirmé dans ses fonctions d'ordonnateur de Saint-Domingue, XXV, 239.

BIRÉ, administrateur de la caisse de l'extraordinaire de la guerre. — Est mandé à la barre, III, 690. — Y est introduit, 703. — Ses explications, 707, 708. — Il est accusé dans l'affaire de Veymeranges; proposition de le mettre hors de cause, XXVIII, 339, 340. — Deux résolutions prononcent le renvoi devant les tribunaux compétents, 339, 421. — Elles sont rejetées, 363, 465, 472. — Décret définitif à ce sujet, 509, 529.

BIRMINGHAM, en Angleterre. — Soulèvement et incendies à l'occasion de l'anniversaire de la révolution française, IX, 209, 233, 249. — Arrestation des auteurs de ces troubles, 285. — Mesures prises contre eux, 329. — Leur procès, 593. — Nouvelle sédition dans cette ville, XI, 469. — Autres causées par la hausse du prix des denrées, XXV, 257.

BIRON (duc de), député du Quercy à la Constituante. — Annonce à l'Assemblée sa nomination de commandant en Corse, II, 446. — Est présenté, dans la procédure du Châtelet, comme ayant participé aux 5 et 6 octobre, 521. — Donne sa démission de gouverneur de la Corse pour rester député, III, 236. — Son rapport sur les réclamations des maîtres de poste, IV, 165, 206. — Il est autorisé à aller servir en Corse, 249. — Son opinion sur les différends entre l'Espagne et l'Angleterre, 371. — Il parle en faveur du duc d'Orléans, V, 59. — Fait supprimer les dépenses secrètes dans les postes et messageries, 88, 103. — Défend d'Orléans inculpé dans la procédure relative à la journée du 6 octobre, VI, 33, 34. — Demande la punition des officiers de son régiment qui ont commis des excès à Béfort, VII, 252 *ter*; 228. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, VIII, 727. — Rend compte de sa mission dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, 773; IX, 280. — Sa mission à Londres, XI, 277. — Il y est arrêté pour dettes, 378. — Commence les hostilités contre les Autrichiens, XII, 265. — Donne des détails sur la retraite de Quiévrain, 286. — Tentatives d'assassinat contre lui, 302. — Il annonce que l'armée est perdue si Rochambeau la quitte, 358. — Rend compte de la fuite des 5.e et 6.e régiments de dragons, 365. — Son mémoire sur la défense des frontières de la Sarre et du Rhin, XIII, 230. — Il adhère aux décrets de l'Assemblée au 10 août, 471. — Annonce les bonnes dispositions des cantons suisses, 701. — Rend compte des mesures qu'il a prises pour la défense du territoire français, XIV, 113. — Sa déclaration au commandant de Kehl, 171. — Il récompense Lutau, aide-de-camp de Custine, 257. — Se met volontairement aux ordres de celui-ci, 475. — Réclame en faveur de sa femme, 548. — Son éloge par Custine, XV, 40. — Ses succès en Italie, 534, 655. — Il fait la conquête du comté de Nice, 708. — Annonce le mauvais succès d'une attaque des ennemis, XVI, 64. — Demande de sa destitution, 86. — Il fait traduire Egalité cadet à Marseille, 164. — Annonce que la trahison de Dumouriez a indigné l'armée d'Italie et fait part d'un avantage remporté par Casabianca, 207. — Lettre de Valence à son adresse sur la situation de l'armée de la Belgique, 223. — Il déloge l'ennemi du camp de Perule, 281. — Commande l'armée des Côtes de la Rochelle, 301, 564. — Reprend Saumur aux rebelles, 674. — Sa lettre sur l'attaque du poste de Busseau, 752. — Autre sur l'évacuation de Parthenay par les brigands, XVII, 32. — Ordre d'examiner sa conduite pour avoir fait arrêter Rossignol, 87. — Son rappel, 107. — Sa démission, 142. — Il écrit que ce n'est pas par son ordre que Rossignol a été arrêté, 165. — Détenu à l'Abbaye, demande son prompt jugement, 570. — Décret qui l'ordonne, XIX, 48, 54. — Il est condamné à mort, 127.

BIROTEAU, député des Pyrénées-Orientales à la Convention. — Présente ses vues sur l'examen des papiers du comité de surveillance de Paris, XIV, 121. — Demande le rapport du décret de destitution du général Montesquiou, 137. — Et l'impression d'une adresse relative à la garde départementale de la Convention, 256. — Vote pour que le ministre soit subrogé aux marchés passés en Italie, par la commune de Marseille, 557. — Rend compte de sa mission dans le département d'Eure-et-Loir, 616, 619. — Son opinion sur le mode de juger Louis XVI, 884. — Il lit une adresse de la Haute-Loire contre les sections de Paris, XV, 68. — Son vote dans le procès du roi, 167, 202, 253. — Il demande un rapport sur les dénonciations faites contre Pache, sur l'expulsion des Bourbons et la poursuite des crimes du 2 septembre, 500. — Excuse le départemant du Var qui a arrêté des fonds publics, pour acheter des subsistances, 520. — Dénonce le comité de surveillance de Paris, 589. — Son opinion sur la création d'un tribunal révolutionnaire, 665. — Ses accusations contre Fabre d'Eglantine, XVI, 25. — Il fait rendre un décret relatif aux députés soupçonnés d'incivisme, 30. — Son opinion sur la formation d'un comité de salut public, 76. — Demande de son expulsion par les sections de Paris, 156. — Il s'élève contre les gains énormes des fournisseurs, 476. — Accuse Robespierre de duplicité, 503. — Demande du décret d'accusation contre lui, 544. — Il est décrété d'arrestation, 554. — Son évasion, XVII, 7. — Proposition de le décréter d'accusation, 76. — Il est déclaré traître à la patrie, 108, 111, 121, 157, 268. — Sa condamnation à mort; son exécution à Bordeaux, XVIII, 283, 324, 449. — Propos qu'on lui attribue, 331. — Procès-verbaux de son arrestation et de son interrogatoire, 661. — Secours accordés à sa veuve, 693; XXVIII, 260.

BISCAYE. — Désaveu, par la Convention, des cruautés commises dans cette province par les agents de l'ancien gouvernement, XXIV, 230.

BISCHOFFWERDER (de), ministre prussien. — Est éloigné de la cour, VII, 561, 609. — Son voyage secret à Vienne, VIII, 531. — Ses conférences avec l'empereur et lord Elgin, IX, 263, 277. — Il soutient le parti temporiseur à Vienne, XI, 590. — Texte de la convention conclue par lui avec l'Autriche, XII, 265. — Lettre à

lui adressée de Berlin, relative à l'expédition du roi de Prusse contre la France, XIV, 190.

BISSET, ingénieur.—Pénètre dans les précipices du Rhône. XXII, 268.

BISSENGEN (comte de), gouverneur du Tyrol. — Sa proclamation pour faire prendre les armes aux Tyroliens, et sonner le tocsin dans les villages, XXIX, 645.

BISSOT (P.-F.), maître de musique.— Est condamné à six ans de gêne, XX, 375.

BISSY jeune, député de la Mayenne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 194, 255. — Son adresse à ses concitoyens, XVIII, 347. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, dit que les républicains sont partout en butte aux poignards du royalisme, et vote en faveur du projet relatif aux coupables qui dénoncent leurs complices, XXIX, 639. — Retrace les crimes nombreux des sicaires de la royauté et de l'autel, et provoque des mesures pour leur répression, 672.

BISSY (mademoiselle de).—Prévenue de conspiration à l'effet d'entraîner le roi à Metz, est renvoyée absoute, IV, 35.—Demande de secours en sa faveur, VII, 653.

BITAUBÉ, littérateur.—Annonce de son poème de Joseph, XV, 3; XXII, 260. — Il est rayé de la liste des membres de l'académie de Berlin, 678. — Participe aux secours accordés aux savants et artistes, XXIII, 130. —Ordre du roi de Prusse de le rétablir dans sa place d'académicien, XXV, 73.—Il prononce un discours à la barre u Conseil des Cinq-Cents, au nom de l'Institut national, XXIX, 400.

BITEAU (veuve). —Décret qui lui accorde des secours, XV, 452.

BITCHE.—Troubles dans cette ville, V, 347.—Elle est délivrée par le général Hoche, XVIII, 494. — Tentative de l'ennemi pour s'en emparer, 563.

BIZANNET, commandant à Monaco.—Son éloge, XVIII, 127.—Approbation de sa conduite comme commandant de Toulon, XXIV, 78.

BIZARNAY (Gauthier), président de l'administration municipale du 11.e arrondissement de Paris. — Son discours à l'occasion de la paix, XXIX, 61.

BIZET, jardinier.—Est condamné à mort, XXI, 24.

BIZOT, chef de bataillon du génie. — Décret pour son avancement, XXIV, 708.

BIZOT (P.-J.), ex-maire de Montargis. — Est condamné à mort, XX, 236.

BLACONS (marquis de), député du Dauphiné à la Constituante.—Interpelle les dissidents du Dauphiné et proclame le principe de la vérification commune, I, 30.—Se réunit aux communes, 91.—Propose d'assigner les biens du clergé pour gage de l'emprunt, 310.—Demande l'abolition de la distinction des costumes, II, 66.—Son opinion en faveur de la convocation des états du Dauphiné, 91, 92.—Il dit que le roi a déclaré vouloir aller à Saint-Cloud, pour avoir l'air d'être libre, VIII, 176.—Et nomme les trois personnes qui étaient sur le siége de sa voiture lors de sa fuite, 750.

BLACKSTONE.—Son traité du jury, XI, 744.

BLACKWEL, détenu à Hambourg.—Est demandé par l'Angleterre avec menace de guerre, s'il ne lui est livré, XXIX, 598 *bis*. — Le Directoire français réclame sa liberté, 600 *bis* — Il est livré aux Anglais, 856. (*Voyez* Napper Tandy.)

BLAC-WOOD, Anglais, —Est accusé d'être l'agent des émigrés, XV, 79.—Sollicite et obtient sa mise en liberté, 116, 135.

BLAD, député du Finistère à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 173, 222, 254.—Il fa- autorise la délivrance de lettres de marque contre l'Angleterre, 323.—Est décrété d'arrestation comme signataire des protestations contre le 31 mai, XVIII, 60; XXII, 385.--Son rappel, 699.--Demande si la Convention est encore au 8 thermidor, 771.—S'oppose à l'abolition de la peine de mort, XXIII, 263.-- Demande l'arrestation des membres du tribunal révolutionnaire de Brest, 293, 294, 535.—Est élu secrétaire, 630.—Réclame contre l'apologie du 31 mai, XXIV, 13. — Son opinion sur le mode de juger Barère et ses co-prévenus, 93. — Il annonce que les députés arrêtés aux barrières, sont hors de Paris, 135.—Parle sur le projet de réorganisation de la garde nationale de Paris, 242.--Dénonce Montaut, 259.—Appuie une pétition pour la révision de la constitution, 269. — S'élève contre les membres des anciens comités de gouvernement, 571.—Ses accusations contre Jean-Bon-Saint-André, 575. — Il est élu membre du comité de salut public, 618.— Fait rappeler Chaudron-Rousseau et Paganel, 633.—Est envoyé dans l'Ouest, XXV, 126.—Annonce la défaite des chouans à Châteauneuf, 154.—Confirmation des grades conférés par lui à Quiberon, 357.—Décret qui déclare terminée sa mission dans l'Ouest, 399.—Il sort du comité de salut public, XXVI, 150.—Membre du conseil des Cinq-Cents, parle sur l'organisation de la marine, XXVII, 270, 275; XXVIII, 383.—S'oppose à l'impression d'un rapport sur les honneurs à rendre à la mémoire des citoyens morts pour la patrie, 366. — Fait prendre une résolution pour la vente des navires provenant des prises, 445. — Et ordonner la prompte mise en jugement de Hugues Montbrun, 480. — Provoque une décision sur la manière de juger les officiers-généraux, 500.—Appuie une réclamation de Saudray, fondateur du Lycée des Arts, 585. — Son rapport sur les déportés de Saint-Domingue et contre l'arrêté du Directoire, pour leur traduction devant une commission militaire, 625, 662.

BLAIN (des Bouches-du-Rhône), membre du Conseil des Cinq-Cents. — Est déporté au 18 fructidor, XXVIII, 796, 810.—On réclame sa radiation; Pomme le fait maintenir sur la liste, 808.—Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

BLAINVILLE (Manche). — Réclamations des citoyens de cette commune contre les opérations de l'assemblée primaire, XXVIII, 641.—Décret qui annule ses élections, 646, 648.

BLAIR (Jean),—Est nommé juge au tribunal suprême de l'Union, II, 257.

BLAIR (M.-C. Lucas de), fille. — Est condamnée à mort, XX, 536.

BLANC, marchand.—Est condamné mort, XXI, 56.

BLANC (C.-M.), membre du parlement de Toulouse. — Est condamné à mort, XXI, 30.

BLANC.— Traduit le *Traité du Jury* de Blackstone, XI, 744.

BLANC, député de la Marne à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 253.— Son opinion sur la réduction aux deux tiers des membres de la Convention, XXV, 560.—Sa démission, 700.

BLANC, officier municipal d'Avignon.—Demande la réunion de cette ville à la France, IV, 661.

BLANC, ancien professeur de philosophie. — Ses cartes géographiques, XXIX, 270.

BLANC (Constantin).—Son adresse aux Genevois, 778.

BLANC (Le), en Berry.—Formation de sa municipalité, IV, 195.

BLANC-PASCAL, accusateur public du département du Gard. — Dénonce une conspiration tramée par André et Roustan, XI, 243. — Annonce que les Marseillais marchent sur Arles, 664. — Est décrété d'accusation, XVII, 62, 195.

BLANC DE SERVAL.—Sa correspondance avec le comte de Caraman sur les troubles de la Provence, III, 630, 645. — Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, demande de ne point statuer sur

BLASI, avocat.—Est exécuté à Palerme, XXV, 90.

BLASIUS, compositeur. — Auteur de la musique de *Lepelletier Saint Fargeau*, opéra, XV, 587.

BLASS (M.), épicier.—Est condamné à mort, XX, 504.

BLATON.—Pertes des Anglais et des Hollandais à l'affaire qui y a eu lieu, XVII, 613.

BLAU, officier de la garde du Corps Législatif.—Insulte et frappe le député Derenty aux Champs-Elysées; discussion à ce sujet, XXVIII, 768, 790.

BLAUX, député de la Moselle à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 165, 195, 255. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699. — Il est arraché du sein du conseil de la commune à Amiens, XXIV, 149.—Membre du Conseil des Anciens, vote contre la résolution relative au paiement du dernier quart du prix des biens nationaux, XXVIII, 377.—Fait approuver celle relative au jugement des contumaces, 421.—Appuie les modifications proposées à la loi du 3 brumaire an IV, 494, 500. — Accuse Chatellas d'avoir distrait des effets précieux en allant apposer des scellés, et s'oppose à la nomination des greffiers par les juges-de-paix, 512.—Son opinion sur les domaines congéables, XXIX, 35.

BLAVET, traducteur de Smith. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

BLAVIEL, député du Lot à la Convention.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Son rappel à la Convention, 699.—Ses accusations contre Bô, XXV, 448.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, il attaque le rapport de Roux sur les élections du Lot, XXVII, 18.

BLAVIER.—Auteur d'un *nouveau Barême*, XXIX, 178.

BLAW.—Est nommé ministre de Hollande à Paris, XXIII, 666.—Annonce la conclusion d'un traité d'alliance entre les républiques française et batave, XXIV, 516. — Est reconnu comme ministre des Provinces-Unies en France, XXV, 57, 51.—Félicite la Convention nationale de son triomphe du 13 vendémiaire, XXVI, 173.

BLAY, laboureur. — Est condamné à mort, XX, 728.

BLAYAT, capitaine.—Est tué à Strevi, XXIX, 618 *bis*.

BLÉ. (*Voyez* Subsistances.)

BLECH (Éliézer), médecin juif et célèbre naturaliste.—Sa mort à Berlin, XXIX, 806.

BLECKEM (baron de).—Sa tête est mise à prix, V, 105. — Il est tué dans une affaire avec les Belges, 597.

BLESEAU (de), député de Bretagne à la Constituante. — Parle contre le projet de proclamation de Lally-Tolendal, I, 182.—Reproche à Mirabeau l'abus de son talent, 351.

BLESLE, district de Brioude.—Réclamation en faveur de plusieurs de ses habitants, XXII, 165.

BLÉTON, sorcier.—Est protégé par Calonne, *Introd.*, 140.

BLETZENHEIM (comte de). — Est nommé prince du Saint-Empire, III, 205.

BLEZÈRE, gendarme. — Est condamné à mort, XXI, 320.

BLIDESTROFF. — Émeute dans cette ville, VII, 498.

BLIECASTEL (Meurthe.)—Tremblement de terre, XXIX. 215.

BLIGH, capitaine anglais. — Révolte de son équipage, III, 714.

BLIN (d'Ille-et-Vilaine), membre du Conseil des Cinq-Cents.—Altercation entre lui et Regnier, XXIX, 292.— Sa motion sur le mauvais état de l'école de Liancourt, 511.—Il appuie le projet de Berlier, qui maintient les journaux sous la surveillance du gouvernement, 558.—Fait ordonner la révision des jugements des arbitres sur la réintégration des communes dans des parties de bois, 589. — Renvoyer à une commission les pièces relatives aux dommages causés dans le département d'Ille-et-Vilaine, par la rupture des digues de la mer, 419. — Et accorder cinquante mille francs pour les réparations de ces ouvrages, 422.—Son rapport relatif au remplacement des conscrits, chefs de commerce, 543. — Il combat le projet de Villers, concernant le tarif de la poste aux lettres, 586 *bis*.—Opine pour la détention des émigrés naufragés à Calais, 590 *bis*. — Fait passer à l'ordre du jour sur la proposition de déterminer la légitimité des scissions, 595.—Résoudre une exception aux délais prescrits par les lois relatives aux acquéreurs des biens nationaux, en faveur des militaires employés outre-mer, 594 *bis*. — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Hernandez et Marquezy, 618, 657. — S'étonne de l'apologie faite par le Directoire, de la conduite du commissaire central de la Sarthe, 651. — Demande l'ordre du jour sur l'envoi d'un message relatif aux élections des Bouches-du-Rhône, 673.—Fait renvoyer au Directoire une lettre de Schérer sur ses opérations en Italie, 727.—Veut qu'en tranquillisant le peuple sur le sort de la constitution de l'an III, on poursuive les traîtres qui ont mis la patrie en danger, 743. — Demande qu'on retranche le mot *anarchie* du serment à prêter par les officiers de la garde nationale, 751.—Dit que les dangers les plus imminents ménacent la republique, 778. — Insiste pour la déclaration de ces dangers, et demande que le Conseil se déclare en permanence, 808, 807. — Son opinion sur la demande d'une levée de quarante mille chevaux, 811.—Il appuie la résiliation du bail de la poste aux lettres, 856.—Est exclu au 19 brumaire, 893.

BLIN, médecin, député de Nantes à la Constituante. —Son opinion sur la durée de l'impôt, II, 14.—Et sur l'éligibilité des enfants des faillis, 96.—Il s'oppose à l'introduction et au choix des ministres dans l'Assemblée, 152, 153.—Sa motion d'indulgence pour le parlement de Rouen, 183. — Il dénonce le refus de la ville d'Auray de livrer à celle de Nantes les grains qu'elle lui a vendus, 191.—Combat la formation d'un comité colonial, 287. — S'oppose à un impôt sur le luxe, III, 163.—Veut qu'on fixe le sort des religieux, 372. — Combat la proposition d'accorder la dictature au pouvoir exécutif; est rappelé à l'ordre, 445.—Son opinion sur le droit de paix et de guerre, IV, 443.—Il réclame contre l'annonce de désordres à Nantes, 572.—Trouve trop faibles les pensions destinées aux gens de lettres, V, 279. — Vote pour la formation et l'entretien d'un corps d'officiers de marine, VIII, 148. —Son opinion sur le projet de décret relatif aux colonies, 374; IX, 764, 770.—Il annonce une adresse du commerce de Nantes contre ce décret, VIII, 530.

BLIN, secrétaire de Jean Debry à Rastadt. — Annonce que les ministres français ont été assassinés, et donne des détails sur cet événement, XXIX, 664.

BLIN, instituteur.—Est chargé de l'éducation de la fille de Lajouski, XVI, 266. — Et de la rédaction du bulletin de la commune de Paris, 630.—Y remplace Dorat-Cubières dans les fonctions de secrétaire-greffier-adjoint, XX, 303. — Est condamné à mort, XXI, 560.

BLIN (N.), ex-comte.—Est condamné à mort, XX, 511.

BLOIS.—Les états-généraux s'assemblent en 1576 et 1588 dans cette ville, *Introd.*, 49, 50.—Dénonciation des pamphlets incendiaires publiés par son ancien évêque, IV, 132.—Désastres y causés par le débordement de la Loire, VI, 448. —Grégoire est élu à son évêché, VII, 596. —Rapport sur l'inexécution e

(*) N. B. Le Moniteur a imprimé Bô par erreur; c'est Bodin qu'il faut lire.

tembre 1792, 62. — Anecdote relative à sa présidence dans la journée du 1.er prairial, 68. — Il fait rendre un décret sur l'horlogerie de Besançon, 75. —Son discours préliminaire au projet de la nouvelle constitution, 81, 90, 98, 106, 113.—Son opinion sur la loi contre les parents des émigrés, 110. — Il fait suspendre les procédures relatives à l'assassinat de Tegue et de Moutet, 119.—Ajourner les projets de loi concernant les prêtres déportés, 131. — S'oppose à l'arrestation de Guffroy, 141. — Entre au comité de salut public, 144. — Discute le projet de constitution, 176, 229, 287, 504.—Présente la ratification par le roi de Prusse du traité de Bâle, 197. — Dément le bruit que la république veut lui livrer la Zélande et les places de la Batavie, 201.—Sa motion sur les mouvements qui ont eu lieu à Paris, 282, 283. — Il demande compte de l'exécution du décret rendu contre Pache, Bouchotte et Rossignol, 335, 348, 784.—Parle sur le traité de paix conclu avec l'Espagne, 590, 591. —Son rapport sur les moyens de rendre les colonies florissantes, 413, 418.—Il défend Massieu, 452.—Ses accusations contre Fouché, 455. — Il s'oppose à un nouvel examen de la conduite de Cavaignac, 456. — Fait ordonner un rapport sur la révision des jugements rendus depuis le 10 mars 1793, 472. — S'oppose à la clôture des assemblées de sections, 494. — Présente la suite des articles constitutionnels sur les colonies, 496, 504, 505.—Son discours sur la situation politique de l'Europe, 581, 585, 594, 602.—Sa motion en faveur des réfugiés de la Corse, 620. — Il donne lecture d'un traité conclu entre la France et le landgrave de Hesse-Cassel et le fait ratifier, 644, 664. — Sa motion relative aux statues à élever aux grands hommes, 654. — Il prend la défense de Talleyrand, 664.—Demande l'arrestation du commandant de Ham, 784. — La célébration d'une fête anniversaire de la fondation de la république, 785. — Parle contre les journalistes incendiaires, XXVI, 54. — Vote la réunion de la Belgique, 121.—Dément un écrit qui lui est attribué sur les limites de la France, 145. — Explications qui ont eu lieu à son égard en comité général, 220, 226.—Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, est élu secrétaire, 517. — Est cité par Chazal comme le plus grand détracteur de la loi du 12 floréal, 564, 565. — Appuie la demande des épouses Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, pour le paiement des indemnités dues à leurs maris, 637. — Sa motion en faveur de la liberté de la presse, 680, 681.—Il s'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 695.—Demande qu'Aymé soit accusé suivant les formes voulues par la constitution. XXVII, 71, 134. — Appuie une motion en faveur des Corses réfugiés, 136.—Fait décréter que les procureurs-généraux syndics pourront être remplacés par les commissaires du Directoire, 187. — Demande le rapport de la loi du 9 floréal, 196 — S'oppose à ce que les greffiers des tribunaux criminels n'aient pas de traitement fixe, 245.—Fait lever la suspension de la loi du 3 brumaire sur la marine, 275.—Demande que le Corps Législatif prononce sur la radiation de Polissart, 276.—Appuie la création d'une commission relative aux radiations de plusieurs représentants, 414. —Parle en faveur de la liberté illimitée de la presse, 647, 695, 715.—Son opinion sur un projet relatif à la surveillance des étrangers à Paris, 692.—Et sur le rétablissement de la loterie, XXVIII, 147.—Il vote le rejet du projet d'Audouin sur les parents d'émigrés, 184. — Remise au Directoire d'articles secrets de traités déposés par lui, 310. — Il présente les vues d'une commission pour vivifier les manufactures de papiers, 337.—Discute un projet relatif aux droits d'exportation, 347. — En appuie un relatif au traitement des membres de l'Institut, 352.—Est nommé président; propose la réduction du prix du port des ouvrages périodiques, 364. — Opine sur le mode de radiation des émigrés, 408.—Combat l'amnistie des délits relatifs à la révolution, 419.—Son opinion sur les prévenus de l'attaque du camp de Grenelle, 435.—Il fait arrêter la lecture d'une pétition des détenus au Temple, 437.— Vote l'autorisation pour les conseils militaires de diminuer ou commuer les peines portées par les lois, 439. — Demande que le Corps Législatif énonce son vœu pour la paix, 445.—Considère la loi du 3 brumaire an IV comme une dérogation à la constitution, 463. — S'oppose à la continuation de la prohibition des marchandises anglaises, 467. — A l'impression d'un message du Directoire sur le mode de paiement des domaines nationaux, 469. — Réclame la liberté des journaux et accuse le Directoire d'avoir soudoyé des calomnies contre les députés, 471.—Déclare dans la discussion sur la loi du 3 brumaire, qu'on doit tout craindre en limitant le choix du peuple; mais qu'il n'y a point de danger à limiter celui du gouvernement; sortie, à cette occasion, contre ceux qui ont ensanglanté Bordeaux et mitraillé Lyon, 475, 478.—Il craint que l'augmentation du prix des journaux n'anéantisse la circulation de la pensée, 476.— Son discours sur les abus des maisons de jeu; il fait charger une commission de perfectionner les lois sur les brevets d'invention, 482. — Ses observations sur les abus et les dangers du divorce, 490, 528.—A l'occasion du rétablissement de la loterie nationale, en appelle de Mercier, législateur, à l'auteur du *Tableau de Paris*, 492. — S'étonne de la conduite du Directoire, qui fait imprimer les pièces relatives aux colonies, après avoir engagé le Conseil à les discuter secrètement, 499.—Son opinion sur les attributions de la commission des colonies, 561.—Il fait adresser un message au Directoire relativement à la situation politique et commerciale des îles de France et de la Réunion, 506. — Demande le rappel à l'ordre de Lesage-Sénault, 507.—Sa motion contre les maisons de jeu, 508, 556.—Il fait arrêter un message sur la suspension des ventes des domaines nationaux, 509. — Fait une motion d'ordre sur l'inconvenance des comités généraux pour discuter des messages qui sont imprimés le lendemain dans les journaux, 510.—Demande l'impression d'un discours sur le journal tachigraphique, 512.—Appuie un projet sur la répression des délits de la presse, 512. — Demande que Barbault-Royer soit invité à donner des renseignements sur l'état dans lequel il a laissé Saint-Domingue, 520.—Parle contre les écrivains qui provoquent les conspirations par leurs écrits, et s'oppose à ce que les tribunes soient fermées aux journalistes, 562. — Demande des renseignements sur les troubles de Toulouse, 577.—Veut que le Directoire fasse connaître les mesures prises contre les prêtres perturbateurs, 578. — Assure que Louvet, rédacteur de *la Sentinelle*, est en jugement comme calomniateur, et demande qu'on discute le mode de punir les députés prévenus de ce délit, 579. — Fait l'éloge de Petit, grenadier de la garde du Corps Législatif, 581. — Parle sur la question de la contrainte par corps pour les obligations antérieures, à 1793, 592.—Vote l'examen des lois qui ne sont pas conformes à la constitution, 606.—Fait ordonner l'impression d'un rapport sur les domaines, 615. — Combat l'arrêté du Directoire, qui interdit l'exercice des droits politiques aux prévenus d'émigration, 618.—S'étonne de la proposition tendante à supprimer les alexiens dans la Belgique, 618. — Demande l'impression d'un discours contre les inscriptions au grand livre, 620. — Et d'un autre sur la vente des maisons nationales en inscriptions, 621. — Combat le serment proposé pour les électeurs comme contraire à la liberté des cultes, 622.—Parle pour la translation du corps électoral de

* Le MONITEUR a imprimé Bothin par erreur, c'est Bottex qu'il faut lire.

mapes et ajourner Pradier, l'un des députés élus, 682. — Appuie les élections faites par l'assemblée-mère du Gers, 685.—Voit la cause de l'enchaînement de la presse dans les arrestations arbitraires, 688.—Réclame contre l'adoption de la question préalable sur le projet relatif aux transactions entre particuliers, 695 *bis*.—Fait arrêter l'envoi d'un message sur les menaces faites par quelques puissances, et sur les causes de la fermentation et de l'inquiétude qui agitent l'intérieur, 701.—Fait sentir la nécessité de renfermer les pouvoirs du Directoire dans le cercle de la constitution ; rassure ceux qui craignent le retour du régime de 1793, 711.—Accuse Merlin (de Douai) et Réveillère Lépeaux d'être les auteurs du système funeste qui a mis la république en danger, 715.—Se plaint des arrestations illégales faites depuis quelque temps, 716.—Enonce son opinion sur les cultes; regarde les prêtres réfractaires, non comme prêtres, mais comme rebelles, 721 —Fait ajouter au serment de fidélité à la république et à la constitution de l'an III, la clause de s'opposer au rétablissement de la royauté et de toute espèce de tyr nnie, 755.—Analyse d'une brochure de lui, qui traite de la révolution française comparée à celle d'Angleterre, 758.—Il s'élève contre l'opinion d'Aréna relativement aux ex-directeurs, 777.—Est élu président, 781.—Prononce un discours sur l'anniversaire du 18 fructidor, 803. —Un autre à la cérémonie funèbre en l'honneur du général Joubert, 807.—Demande l'ajournement de la proposition tendante à proclamer la patrie en danger, 808. La combat, 812.—Réponse de Lamarque aux faits avancés par lui dans cette discussion, 815.—Son discours sur la fête de la république, 821.—Il célèbre les victoires des armées, 845.—Demande une loi sur la formation des listes de jurés, 875.—Invite le Conseil à prendre des mesures provisoires et intermédiaires, 893. — Etablit la nécessité de changer l'organisation des pouvoirs, 897.

BOULAY (de Nantes), impliqué dans la procédure du comité révolutionnaire de cette ville.—Est acquitté, XXII, 759.—Décrété d'arrestation, 782.—Et acquitté de nouveau, XXIII, 74.

BOULAY-PATY, député de la Loire-Inférieure au Conseil des Cinq-Cents.—Appuie un projet relatif à la prise de bâtiments neutres XXIX, 272.—Son rapport sur les jurys des conseils de guerre maritimes, 295. —Il fait adopter le projet à la suite, 303.—Et passer à l'ordre du jour sur la pétition des armateurs en course, 309.—Est nommé secrétaire, 320.—Fait prendre une nouvelle résolution sur les jurys maritimes, 330.—Fixer les dépenses de la marine pour l'an VII, 333.—Opine en faveur du projet de Riou, sur les prises maritimes, 364.—Son opinion sur l'impôt du tabac, 379.—Il fait passer à l'ordre du jour sur une proposition de Briot, relative au cas supposé d'une reprise d'hostilités, 398.—Son rapport pour la prohibition des toiles peintes venant de l'étranger, 453.— Il demande le rapport de la loi qui défend d'avoir plus de dix livres de poudre chez soi, 460.—Discute le projet sur la confiscation des biens des déportés, 474.—Est élu secrétaire, 499.—Son rapport, et projet à la suite sur les prises maritimes, 578 579, 580, 581, 586.—Il fait arrêter un message au Directoire pour réformer les abus dans les dépenses de la marine, 579 *bis* —Propose la prohibition de toutes toiles de coton venant de l'étranger, 592.—Fait renvoyer à une commission spéciale un message relatif aux prises maritimes, 599.—Arrêter un rapport sur les moyens de créer la caisse des invalides de la marine, 597 *bis*.— Et un autre sur l'administration forestière, 605 *bis*. —Appuie l'envoi d'un message au Directoire sur la législation des prises, 616 *bis*.—Présente un rapport sur la conscription maritime, 627.—Des vues sur le code pénal des marins, 638.— Et une motion sur la cours, 660, 716.—Annonce que les républicains sont assassinés, dans l'Ouest, 695.—S'indigne que l'ex-ministre Schérer ne soit pas en arrestation, 717.—Discute l'organisation de la garde nationale, 751. — Attribue la licence de la presse aux intrigues du cabinet anglais, 755 .*—Propose d'astreindre tout ex-ministre à présenter ses comptes, dans le délai de deux mois, 787.—Fait accorder au Directoire la faculté de délivrer 900 congés temporaires, 804.—Appuie la résiliation du bail de la poste aux lettres, 856. — Son opinion sut la force des lettres, 861. — Son rapport sur le matériel de la marine, 868.—Il donne des détails sur l'attaque de Nantes par les Chouans, 869.—Est exclu au 19 brumaire, 893.

BOULEMER.—Échappe à la fureur des brigands, à Machecoul, XVI, 518.

BOULET, procureur de la commune de Sarre-Libre.—Est acquitté, XIX, 596.

BOULEURS.—Les sans-culottes de cette commune félicitent la Convention d'avoir déjoué la conspiration de Danton, XX, 111.

BOULLAINVILLIERS (Bernard, marquis de).—Ses observations sur un article du rapport du comité des pensions qui le concerne, V, 379. — Son arrestation, XVII, 521.

BOULLAND, architecte.—Sa lettre sur des projets d'embellissements et de fêtes à Paris, XXVIII, 418.

BOULLANT. — Dénonciation contre deux juges-de-paix qui l'ont poursuivi, XIII, 123. — Rapport sur son arrestation, 191. — Réclamation y relative, 248. —Compte-rendu de cette affaire, 252. — Il remercie l'Assemblée de son élargissement, et dénonce Duperron, 270. — Orateur d'une députation, propose des mesures contre les accapareurs, XIX, 672.

BOULLÉ (Jean-Pierre), avocat à Pontivy, député du Morbihan à la Constituante. — Son rapport sur l'affaire de Tulle et les troubles de la Corrèze, V, 494.—Il est élu secrétaire, VI, 87.—Réclamations relativement à son vote dans l'appel nominal sur le renvoi des ministres, 219. — Il est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, VIII, 727. — Rend compte de sa mission dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, 773.—Arrive à Lille, IX, 45. — Est autorisé à accompagner Rochambeau dans le département du Nord, 427.—Rend compte de sa mission, 494, 773.— Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait un rapport sur les moyens de pourvoir à la subsistance des communes, XXVIII, 260.—Vote l'adoption du projet relatif aux domaines congéables, 761. — Demande que Siméon soit rayé de la liste des déportés du 18 fructidor, 809.—Combat l'institution d'une fête annuelle pour cette époque, XXIX, 14.—Son opinion sur la formation des listes des jurés, 55. — Il fait fixer la durée des fonctions des agents des colonies, 69. — Combat le projet sur la durée des fonctions des accusateurs publics, 75, 76. — Fait relever une erreur au procès-verbal concernant les domaines congéables, 95.—Son opinion sur le projet relatif à la police des cultes, 118. — Son rapport sur la motion de suspendre Dupoy, comme parent d'émigré, 205, 207. — Il est élu secrétaire, 207. — Demande la restitution des biens de Rose Lemétayer, 265, 290.

BOULLÉE, architecte et membre de l'Institut national.—Notice nécrologique sur lui, XXIX, 608 *bis*.

BOULLEMY (Jacques-François), ci-devant curé.— Sa condamnation à mort, XVIII, 122.

BOULLET, pensionnée de la nation. — Est condamnée à mort, XXI, 87.

BOULLET, machiniste.—Est acquitté, XVIII, 453.

BOULLONGNE, intendant des finances. — Fait partie des accapareurs, I, 467.

* Cet article a été omis par une erreur d'impression

naire départementale, 639.—Sa motion contre les réquisitionnaires fugitifs, 651.—Il écrit, en qualité de président des Jacobins, à Rossignol, à qui la société a rendu justice, 679. — Fait rendre un décret relatif aux traits d'héroïsme, 700.—Dénonce Courtois et Saintex, 713. — Sa motion en faveur des détenus, XVIII, 98. — Son opinion sur un arrêté de la Haute-Garonne pour l'échange forcé du numéraire contre des assignats, 151.—Il fait rapporter le décret qui établit des maisons communes d'éducation, 173. —Dépose dans le procès des Girondins, 259.—Propose la suppression des cautionnements en argent, 342.—Parle contre le salaire des prêtres, 366.—Demande qu'on conserve son traitement au curé Parens, 368.—Amende le projet d'érection d'un monument au peuple géant, 371.—Propose de confisquer les biens des individus traduits au tribunal révolutionnaire, 472. — Sa motion contre les administrateurs des monnaies et des domaines nationaux, 484.—Il fait l'éloge de la magnanimité de la section des Tuileries, 503.—Demande la réhabilitation de Bordier, 503. — Sa motion en faveur des indigents, 613, 681. —Autre relative à l'acquittement de cinq Lillois, 630. —Autre en faveur des forçats de Toulon qui ont éteint l'incendie, XIX, 64.—Il fait décréter l'envoi aux armées du recueil des actions historiques, 113. — Invite les Jacobins à réclamer la liberté de Vincent et de Ronsin, 348.—Fait décréter le paiement des instituteurs des petites écoles, 548.—Demande l'épuration de tous les fonctionnaires publics, 734. — Dénonce une lettre de Soleure, à son adresse, XX, 108. —Réclame un trousseau pour les orphelins admis à son école, 526.—Sa motion en faveur des gendarmes de la 33.e division, 622.—Tableau des occupations de ses élèves, 732.—Il est adjoint à Barras pour commander la garde nationale au 9 thermidor, XXI, 340. —Rend compte du siége de la maison commune, 343.—Combat la motion de raser l'Hôtel-de-Ville, 395. — Réclame en faveur des vingt-huit patriotes d'Orléans, 449. — Fait nommer aux Jacobins une commission épuratoire, 489. — Sa motion relative à l'état des prisons, 577.—Il présente le plan de la fête pour la translation de Marat au Panthéon, 722, 744, 777.—Parle aux Jacobins contre les aristocrates et les modérés, XXII, 44.—Se plaint des calomnies dont il est l'objet, 252. — Son opinon sur l'instruction publique, 314. — Il se plaint des dénonciations faites contre les patriotes, 378.—Son opinion sur les femmes employées aux Invalides, 416.—Il vote une pétition à la Convention sur les inculpations dont les Jacobins sont l'objet, 459.—Est traité d'assassin par Legendre, et ne peut obtenir la parole pour lui répliquer, XXIII, 629. — Rectification d'une erreur le concernant, XXIV, 19.—Il est décrété d'arrestation au 12 germinal, 120. — Arrêté par la section des Gravilliers, 125. — Remplacé par Crouzet, à l'école de Liancourt, 130, 132. — Adresse d'Orléans contre lui, 239 — Suppression de son école, 493.—Il est décrété d'accusation, 522.— Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346. — Boissy d'Anglas le qualifie d'assassin révolutionnaire, XXVIII, 748.—Agent du Directoire à Hambourg, il en fait expulser les émigrés, XXIX, 151. —Adresse une pétition aux Cinq-Cents, pour l'inviter à s'occuper d'un plan sur le commerce des grains, 360.

BOURDON (de l'Oise), procureur au parlement de Paris. — Dépose contre le baron de Bezenval au Châtelet, II, 333.—Député à la Convention, fait adopter un décret sur la défense de Louis XVI, XIV, 736. — Défend Westermann, 820. — Demande que les blessés du 10 août soient présents quand le roi comparaîtra, 840. — Provoque en duel son collègue Chambon, XV, 83. — Est rappelé à l'ordre, 86.—Son vote dans le procès du roi, 164, 197, 253. — Il demande qu'on dirige les armées sur la ville de Francfort, et qu'elle soit rasée, 268. — S'oppose au rapport du décret rendu contre Arthur Dillon, 380. — Accuse Brissot de calomnier la Convention, 634. — Valence d'avoir fait manquer l'expédition de Hollande, 681. — Fournier d'avoir voulu tuer Pétion, 694. — Vote l'impression d'une lettre de Pache justifiant les commissaires des sections, XVI, 429.— Demande que Robespierre soit entendu, 492.— Ses menaces contre Isnard, 493.— Il demande le décret d'accusation contre Guadet, 501.— Et l'arrestation de Gardien, 520.—Dénonce la commission des Douze, 521. — Et vote sa suppression, 529, 530. — Apostrophe Guadet, 530.—Fait rappeler les commissaires envoyés à Orléans, 552.— Dit que les preuves d'une conspiration contre-révolutionnaire existent dans les registres du Jura, 572. — Fait une sortie contre le côté droit, 575. — Propose de supprimer les gros assignats, 587. — Demande l'ajournement des mesures proposées par Barère, 595, —Est envoyé à Orléans, 647. — Commissaire près l'armée des Côtes de La Rochelle, annonce la reprise de Châtillon par les rebelles, dénonce Westermann, et provoque une nouvelle organisation de son corps, XVII, 91.— Réintègre Tuncq dans ses fonctions, 419.— Rend compte des motifs de la destitution de Rossignol; son rappel, 500, 157. — Il fait rappeler Gaudin, 642. — Discussion aux Jacobins entre lui et Robespierre sur sa conduite à l'égard de Rossignol, 655, 656. — Brichet demande qu'il soit rayé de la société, 662. —Sa motion contre un conspirateur arrêté à Meaux; il fait décréter que les déportés seront traités comme émigrés, 689. — S'oppose à la nomination de Daubigny comme adjoint au ministre de la guerre, 743. — S'étonne que les rebelles aient pu sortir de Lyon, XVIII, 102. — Fait rendre un décret sur la responsabilité des journalistes, 135. — Dénonce les manœuvres des Girondins pour se faire nommer à la Convention, 176.— Fait rendre un décret sur l'exportation des denrées, 289.—Dénonce la société populaire de Niort, 347. — Combat la motion d'un jury censorial pour les députés, 363. — Justifie le système de la terreur, 396. — Propose de mettre hors la loi le député qui se soustrait au décret d'arrestation, 398.— Signale les calomnies des bureaucrates contre les députés, 402. — Ses attaques contre Grégoire, 434. — Il fait ajourner le rapport sur les députés détenus, 467.— Prononcer la confiscation des biens des accusés qui se feraient tuer, 472.—Présente un projet sur les desséchements, 500. — Demande la réhabilitation de Jourdain, 503. — Sa motion contre les fermiers-généraux, 503. — Il attaque les commis de Bouchotte, 559. — Fait organiser l'administration des douanes, 576. — Demande la suppression des ministres, 591. —Son opinion sur l'échange des prisonniers, 595. — Il s'oppose à ce qu'on retire leurs chevaux aux officiers d'infanterie, 606. — Est élu secrétaire, 613. — Accuse les monts de piété d'usure, 614.—Dénonce Lavallette et Dufraisse, 631.—Et l'état-major de l'armée révolutionnaire de Bordeaux, 638. — Sa motion contre les femmes qui suivent l'armée, 656.—Il dénonce Bouchotte, 656. — Et attaque ses explications relatives à l'échange des prisonniers de Mayence, 662.—Dénonce la *Sentinelle du Nord*, 679. — Demande le rappel des nobles et des prêtres en mission, et leur exclusion du comité de salut public; dénonce Hérault de Séchelles, 688.— Demande la suppression du conseil exécutif, 694. — Dénonce Vincent, 695.—Fait arrêter Ronsin aux Jacobins, XIX, 4.— Presse l'épurement de cette société, 11. — Demande un sursis à l'exécution de Gandon, 22.—Glorifie la Convention d'avoir sauvé la vie à ce dernier, 24.— Est dénoncé par Hébert, 27.— Dénonce Payne, 53.— Demande le maintien de la loi des successions, 65.—S'oppose à l'admission de pétitionnaires de l'as-

semblée électorale de Paris, 104.—Fait traduire Daubigny au tribunal révolutionnaire, 114. — Motion de le chasser des Jacobins, 127. — Il prend part à la discussion sur les objets enfouis, 129.— Se plaint des obstacles qui arrêtent la distribution des secours aux défenseurs de la patrie, 146.—Son opinion sur la mauvaise organisation du ministère, 152, 153.— Appelé à la tribune des Jacobins, il ne paraît pas, 166.— Fabre dément ses relations avec lui, 185. — Proposition de l'exclure des Jacobins, 198. — Il perd la confiance des Cordeliers, 200. — Dénonce Dentzel, 232, 233. — Fait rendre un décret sur l'administration des douanes, 236. — Se plaint de l'exécution de quatre condamnés pendant que la Convention se trouvait sur la place de la Révolution, 273, 284.— Attaque le comité de sûreté générale, 295. — Inculpe Bouchotte, 334. — Fait mander Dalbarade à la barre, 340. — Propose de le décréter d'accusation, 342. — S'oppose à l'élargissement de Ronsin et de Vincent, 377, 378. — Dénonce Mogue, 547.— Et Gaudin, 620. — Est déclaré traître à la patrie par les sociétés des *Droits de l'Homme* et des *Cordeliers*, et désigné comme chef du modérantisme, 629.—Fait rendre un décret pour empêcher la fraude dans l'importation des denrées, 652. — Renvoyer Javoques devant le comité de salut public, 699.— Sa motion contre les autorités constituées de Paris, 730. — Ses inculpations contre Bouchotte, 736. — Il s'oppose à l'admission d'une députation de la commune de Paris, XX, 3. — Dénonce Héron, 6.—Fait rendre un décret en faveur de la deuxième section de Marseille, 142.— Dénonce une lettre anonyme qu'il a reçue, 166. — Demande au décret contre les ex-nobles une exception pour les membres de la Convention, 225. — Fait décréter que l'armée des Ardennes a bien mérité de la patrie, 367. — Combat les mesures tendant à accélérer la marche du tribunal révolutionnaire, 698. — Fait interpréter le droit conféré aux comités de sûreté et de salut public de traduire à ce tribunal, 699.— Répond aux inculpations de Couthon ; débats entre lui et Robespierre, 716. — Il s'oppose à l'impression du discours de ce dernier au 8 thermidor, XXI, 329. — Dénonce une ligue formée entre la commune et les Jacobins, 338.— Est adjoint à Barras pour commander la garde nationale, 340.—Demande l'ajournement de l'organisation des comités, 363. — Dénonce Lebon comme ayant servi de bourreau à Robespierre, 376.— Fait décréter Héron d'arrestation, 377.— Demande la liberté des détenus non compris dans la loi des suspects, 402.— Fait décréter que les jurés prononceront sur la question intentionnelle, 448. — Appuie le projet de Cambon sur l'organisation des comités, 475. — Son opinion sur la réincarcération des détenus élargis, 488.—Il fait mettre en liberté les frères de Cécile Renault, 525. — Propose de supprimer la rétribution accordée à ceux qui suivent les assemblées de sections, etc., etc., 555. — Demande qu'on ne puisse dénoncer un député à la barre, 589, 590, 592.—Annonce que les sections ont senti le piége qu'on leur tendait, et demande une loi sur la police de Paris, 610. — Combat la dénonciation de Lecointre contre plusieurs députés, 631, 632, 633, 634, 636, 638, 641. — Se plaint de la mise en liberté de Tilly et autres, 646.—Entre au comité de sûreté générale, 656. — Parle sur l'organisation des comités, 657, 658. — Combat la motion de Fayau sur les biens nationaux, 751.—Son opinion sur les réquisitions, 763.—Ses explications sur le mouvement royaliste du Palais-Royal, XXII, 7.— Il demande que la Convention se défasse de la manie des processions, 84. — Fait rendre un décret sur les détentions jusqu'à la paix, 128. — Rend compte des mesures prises contre les anciens comités révolutionnaires, 138. — Demande des mesures propres à comprimer le crime, l'intrigue et le brigandage, 154.—Appuie la motion d'épurer les Jacobins, 157. — S'oppose à la création d'un conseil du commerce, 167.—Demande la confiscation des biens des pères et mères des émigrés, 180.—Propose diverses mesures contre les conspirateurs, 201. — Signale les projets de la faction de l'étranger contre la possession de la Belgique, 243.—Son opinion sur la police des sociétés populaires, 258.—Il discute le projet sur la garantie des représentants, 365.—Invite la Convention à suivre sa marche, 433, 434. — S'oppose à ce qu'un député ne puisse être membre d'une société politique, 441.—Annonce un prochain rapport sur Carrier, 455.—Fait mettre les colons en liberté, 456. — S'oppose à la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, 465.—Discute sur des ordres donnés par Carrier, 569, 570, 572, 574, 578, 579, 580, 584, 585, 587.—Appuie une demande relative à l'établissement d'une fabrique de mousseline, 616.—Son opinion sur l'envoi de députés en mission, 619, 620.—Il improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 626, 627.— Attaque la commission de révision créée à Bordeaux par Ysabeau, 627.—Inculpe les commissions exécutives, 659.—Fait rapporter la loi du 27 germinal contre les ex-nobles, 599, 700.—Appuie une motion d'amnistie, 700.—S'oppose à la suppression des comités révolutionnaires, 706, 707.—Combat les réclamations de la citoyenne Montansier, 747.—Demande l'expulsion de Doulcet, 771.—Fait décréter le renouvellement du tribunal révolutionnaire, 782.—Envoyer à la commission des dénonciations contre des députés, XXIII, 16.—Vote la suppression du maximum, 47.—Demande l'ordre du jour sur les accusations de Clauzel contre Duhem, 69.—Déclare qu'il ne mettra jamais d'autre limite à l'autorité d'un roi que le poignard, 79.— Sa réponse au *Spectateur français*, 82.—Son opinion sur la levée du séquestre mis sur les biens étrangers, 90.—Il regarde les lois existantes comme suffisantes pour expulser les suspects de Paris, 104. — Son opinion sur les excès reprochés à Maignet, 156.—Sa motion en faveur des émigrés des départements du Rhin, 168, 180.—Il demande à faire connaître les crimes de Rossignol, 192.—Ses accusations contre Chasles, 211. —Il fait rejeter la motion de rapporter la loi sur le traitement des députés, 213.—Son opinion sur la célébration du 21 janvier, 219. — Sur la guerre de la Vendée, 232.—Sa motion en faveur des condamnés à mort non exécutés, 253.—Il s'écrie qu'il n'y a pas de crimes utiles, 280.—Fait traduire Lacroix au tribunal criminel, 286.—Sa motion en faveur des veuves et des enfants des condamnés, 294. — Il félicite Boissy de son discours sur les relations extérieures de la France, 343. — Entre au comité de sûreté générale, 385.—Fait casser un arrêté relatif aux cartes de sûreté, 385.—Ajourner la ratification du traité de paix avec la Toscane, 431.—S'oppose à l'expulsion de Paris des fonctionnaires destitués depuis le 9 thermidor, 470. — Demande qu'on s'occupe des finances trois jours par décade, 477.—Fait l'éloge du désintéressement de Montmayou, 501. — S'élève contre les membres des anciens comités révolutionnaires, 511. —Est élu président, 515.—Envoyé à Saint-Domingue, 535.—Attribue les troubles de Paris au peuple de Robespierre, 579.—Provoque des poursuites contre Pache et Bouchotte, 651.—Défend le décret qui rappelle les députés mis hors la loi, 654. — Déclare la guerre aux royalistes et aux terroristes, 667. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 674, 676, 683, 715. — Son opinion sur la restitution des biens des condamnés, 717 ; XXIV, 28.—Il demande l'impression d'un rapport de Boissy sur les subsistances XXIII, 718.—Dénonce une pétition contre les chouans, XXIV, 29. — Fait renvoyer au comité une motion, en faveur de la mère de Girey-Dupré, 29.—Demande qu'on entende la justification des députés inculpés,

48, 90. — Somme Lecointre de produire les pièces qu'il a contre Louvet, 71.—Cite des faits à la décharge de Carnot, 74.—S'oppose à ce que des pétitionnaires répondent au président, 106.—Propose d'imprimer la liste des détenus, 107, 108.—Appuie une pétition de la section de l'Unité, 111. —Propose une adresse au peuple sur les subsistances, 115.—Fait décréter l'arrestation de Chasles, Choudieu et Foussedoire, 118. —Nommer Pichegru commandant de la force armée de Paris; lui est adjoint, 119.—Appuie la translation à Ham des députés arrêtés, 121.—S'oppose à l'arrestation de tous les membres des anciens comités de gouvernement, 122. — Complot pour l'assassiner; il fait décréter Duhem d'arrestation, 124. —Ajourner celle de Lebon, 124. — Décréter la permanence de l'Assemblée, 135.—Demande le maintien d'une force suffisante pour réprimer les factieux, 135. — Invite Cambon à quitter le comité des finances, 141, 142. —Déclare que les mouvements de germinal correspondaient avec les hommes de sang des prisons, 142. — Demande l'arrestation des députés dénoncés dans le rapport sur ces mouvements, 152. — Déclare que tout était préparé pour une contre-révolution, 155. —S'oppose à la déportation de Lebon, 155.—Rend compte de son arrestation par le peuple, 175.—Demande la cassation du jugement rendu contre Dechézeau, 254.—Dénonce Montaut, 260. —Fait renvoyer devant le tribunal d'Angers les membres acquittés du comité révolutionnaire de Nantes, 285.—Son opinion sur la perception de l'impôt en nature, 406, 490. — Il reproche à Raffron de proposer la banqueroute, 408, 415.—Présente des vues pour la restauration des finances, 439, 444, 456.—Invite ses collègues à déposer au comité de sûreté des faits relatifs à la rentrée des émigrés, 470.—S'oppose à la démonétisation des assignats à face, 476. — Son opinion sur le retirement volontaire des assignats en soumissionnant des biens nationaux au triple de leur évaluation, 482, 484.—Il voit dans la révolte de prairial la répétition du 12 germinal, 498, 499.—Désigne Peyssard comme l'assassin de Féraud, 512.—Parle en faveur de Prieur et dénonce Goujon, 512. — Défend Robert-Lindet, 515. — Fait décréter un recencement général des grains, 515. — Demande la mise hors la loi du rassemblement s'intitulant: *Convention nationale*, 517, 518.—Fait l'éloge de Dubois-Crancé, 521.—Demande un rapport sur Rhul, 522.—Fait rapporter le décret qui déclarait l'argent marchandise, 523.—Cite un fait à la charge de Prieur (de la Marne), 525.—S'oppose à l'admission de pétitionnaires de la section des Quinze-Vingts, 538.--Sa motion relative au jugement des représentants qui ont pris part à la révolte de prairial, 543. —Il demande un rapport sur Pache, Bouchotte et autres, 545.--Dénonce Panis et Santerre, 560, 562.—Demande la mise hors la loi de Charbonnier, 561.—Son opinion sur l'admission des assignats à face en paiement des biens nationaux, 564.—Il s'oppose à la traduction de Romme et de ses complices au tribunal criminel de la Seine, 585, 586.—Son opinion sur les cédules hypothécaires, 622, — Il regarde comme urgente la vente des biens des émigrés, et s'oppose à toute nouvelle radiation, XXV, 622.— Appuie le projet d'organisation des assemblées électorales, 636. —Et celui présenté en faveur de Montesquiou, 663. —S'oppose à la division du ministère de l'intérieur, 772.—Sa mission dans le département d'Eure-et-Loir, 792. — Il parle sur la mise en jugement de Pache et autres, XXVI, 24.—Lettre relative à sa mission, 103.—Il en rend compte, 319.—Accuse Rossignol et Daubigny, et s'oppose à leur mise en liberté, 331, 332.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, fait une motion sur le discrédit des assignats et sur les manœuvres de l'agiotage, 331.—Son opinion sur l'exclusion d'Aymé du Corps Législatif, XXVII, 70. — Altercation entre ce dernier et lui, 114.—Il défend la loi du 9 floréal an III, 197.—Son opinion sur le traitement des greffiers des tribunaux criminels, 245. — Il demande l'ajournement de la suspension de Polissart, 276.—S'oppose à la suppression de l'agence des poids et mesures, 447.—Son opinion sur une demande de fonds pour le ministère de l'intérieur, 462.--Sur le mode de jugement des prises maritimes, 502.—Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 645, 646.—Son opinion sur la création de mandats territoriaux, 674.—Il discute la question de la liberté de la presse, 696.—Parle en faveur du projet de Dubois-Dubais sur la contribution foncière, XXVIII, 297, 299, 300. —Sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327.—Vote contre le remboursement des capitaux des rentes foncières, 334.—Entreprend de justifier le bureau central de Paris, 337.—S'oppose à la publicité des débats sur les finances, 361.—Parle sur les troubles de Lyon et de Marseille, 374.—Est élu secrétaire, 398.—Son rapport sur la formation d'une caisse d'échange des mandats contre du numéraire, 408. — Il parle sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 421.—Appuie le message du Directoire sur la police de Vendôme, 426. — Interpelle Lemérer, 429.—Appuie l'autorisation demandée par le Directoire de faire des visites domiciliaires à Paris, 430.— Annonce une pétition des détenus du Temple, 437.— Vote pour que les conseils militaires puissent diminuer ou commuer les peines portées par les lois, 439.— Fait renvoyer au Directoire les réclamations de Duback et Sabathier, contre un arrêté du comité de législation, 451. — Demande que les acquéreurs de domaines nationaux puissent se libérer en mandats au cours ou en numéraire; son opinion sur le partage des biens indivis, 451.—Il parle contre Louise Despagne, dont les biens étaient soumissionnés, 455. — Combat le projet de mettre 50,000 francs à la disposition de l'archiviste du Corps Législatif, 464.—Son opinion sur le recouvrement du milliard affecté au service de l'armée et sur la continuation de la prohibition des marchandises anglaises, 467.—Il vote l'augmentation du port des journaux, 477.—Accuse Santhonax de l'état malheureux de Saint-Domingue, 481. —Combat le projet relatif à l'usufruit des biens d'émigrés, 499.—Parle sur la pétition des colons, 501. —Contre l'exportation en Hollande des bois de construction de la Belgique, 514. — Sur la fixation du nombre des députés à élire par les colonies, 516. — Demande des renseignements sur les massacres qui y ont eu lieu, 520.—Fait rapporter la loi qui permettait l'exportation des poils de lièvres et de lapins, 531.—Se plaint de l'envoi de Santhonax dans les colonies, 535.—S'oppose au rapport de l'arrêté qui appelle à la barre le juge-de-paix Monnier, 577.—Fait renvoyer au Directoire une proposition en faveur des colons malheureux, 579. — S'oppose à la vente en inscriptions des maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 621.—Combat le projet relatif au serment des électeurs, 623.—Demande communication des procès-verbaux des assemblées primaires de Rennes, 646.—Déclare que la discussion sur les colonies dévoilera bien des infamies, 713.—Développe la nécessité d'un mode général d'exercer la responsabilité constitutionnelle dans ces contrées, 719. — Son discours contre la dépêche de Raymond, agent à Saint-Domingue, 720.—Il vote l'admission de Salicetti au Corps Législatif, 724.—Ses réflexions sur les dépêches des agents dans les colonies, 725.—Il propose d'autoriser le Directoire à y envoyer trois nouveaux agents, 728, 732. — Vote pour le projet de Gilbert-Desmolières sur la surveillance de la trésorerie, 731. —Fait résoudre que les colons réfugiés seront renvoyés dans les colonies aux frais de la république, 744.—Dénonce l'insulte faite par des militaires à des

citoyens à raison de leur costume, 770.—Est arrêté au 18 fructidor, 793.—Est déporté, 796, 810.—Adresse différents reproches au Directoire, à l'occasion de son message sur la pénurie du trésor public, 773.—Est embarqué à Rochefort, XXIX, 15.—Meurt à Sinnamari, 724.

BOURDON, député de Caux à la Constituante.—Certifie l'existence des troubles de Dieppe, IV, 248.

BOURDON (de l'Orne), député au Conseil des Anciens.—Fait un rapport concernant les ascendants des émigrés, XXIX, 582 *bis*, 612 *bis*.—Parle sur l'impôt du sel, 614.—Est élu secrétaire, 659.—Fait rejeter la résolution qui prononçait la dégradation civique contre les fonctionnaires publics qui s'intéresseraient dans les fournitures, 728, 785.—Combat celle relative à la suspension des ventes des domaines nationaux, 764, 772.—Défend celle concernant les créanciers des ascendants d'émigrés, 769.—Annonce la défaite des brigands au Mans, 867.

BOURDON (M.-A.), ci-devant chef du bureau des colonies. — Est nommé agent maritime à Anvers, XXIX, 286.— Et ministre de la marine en remplacement de Bruix, 731.— Sa circulaire pour réprimer les corsaires français, 794.

BOURDON, membre du tribunal révolutionnaire du Gard.—Se suicide, XXI, 495.

BOURDON-GRAMMONT, capitaine du vaisseau le *Léopard*.—Annonce qu'il s'est emparé de la ville et des forts de Carlefort, île Saint-Pierre, près la Sardaigne, XV, 495.

BOURDON DES-PLANCHES.— Est administrateur des impositions à la commune de Paris, II, 283.

BOUREAU (P.), ex-huissier. — Est condamné à mort, XXII, 278.

BOURET, député des Basses-Alpes à la Convention. —Fait accorder des secours à plusieurs militaires, XXI, 246.—Et quinze sous par lieue aux élargis, 692.—Rend compte de sa mission, XXII, 673, 762.—Est élu secrétaire, XXIII, 272.—Annonce le désarmement des terroristes de la Manche, XXIV, 486. — Membre du Conseil des Anciens, il appuie l'annulation des élections de Saint-Alban, XXVII, 605 *.

BOURG (Ain).— Formation dans cette ville d'une société des Amis de la Constitution, VII, 290.—Aliénation de biens appartenant à son Hôtel-Dieu, VIII, 601.—Régénération de son esprit public, XIX, 160.—Dénonciation des administrateurs contre Albitte et Javoques, XXIV, 414.— Inculpations dirigées contre Reverchon et Braconnier à l'occasion des massacres commis dans ses prisons, XXVIII, 12.—Assassinat commis dans ses environs, XXIX, 296.—Résolution portant qu'il y sera élevé un monument au général Joubert, 803. (*Voyez* Ain.)

BOURG (Michel).—Est condamné à mort, XIX, 66.

BOURG-LAPRADE, député de Lot-et-Garonne au Conseil des Anciens.—Fait fixer une indemnité pour la suppression du contre-seing, XXIX, 74.—Combat une motion d'indemnité pour les jurés d'outre-mer, 222.—Son opinion sur le remplacement des juges, 265.

BOURG-LA-REINE, près Paris.— Réclamation de cette commune pour obtenir un tribunal, V, 537.— Renvoi à leur destination des fusils qui y ont été arrêtés, IX, 145.—Troubles, XI, 713.

BOURG-THÉROULDE.—Consécration à la Raison de l'église de cette commune, XIX, 672.

BOURGE, filateur. — Réclamation le concernant, XIV, 277.

BOURGEOIS, député d'Eure-et-Loir à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 175, 222, 254. — Il s'élève contre le jugement immédiat des anciens membres des comités, XXIV, 79.—Demande la liberté des détenus pour délits révolutionnaires, 100.— Fait rendre un décret sur la police du palais national des Tuileries, XXV, 261.—Membre du Conseil des Anciens, fait annuler les élections de Montenoy, XXVIII, 315.

BOURGEOIS, juge des traites foraines pour le dépôt des sels.—Est condamné à mort, XX, 728.

BOURGEOIS (P.), perruquier. — Est condamné à mort, XX, 559.

BOURGEOIS, homme de loi.—Est condamné à mort, XXI, 396.

BOURGEOIS, co-accusé d'Hébert. — Étonnement causé par son absence aux Cordeliers, XIX, 726. — Son procès, XX, 17. — Il est condamné à mort, 40.

BOURGEREL, aide-de-camp du général Ménard. —Est arrêté à Berne, XXIX, 215.

BOURGEREL (Lucas), député du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents.— Parle contre le projet de Delbrel pour l'annulation des congés et exemptions militaires, XXIX, 725.

BOURGES.—Décret qui autorise cette commune à s'imposer, IV, 257.— Autre qui autorise son hôpital à faire un emprunt, 684.—On y établit un tribunal de commerce, VI, 508.—Vente de biens nationaux à sa municipalité, 653. — Réclamations des officiers municipaux en faveur de leur évêque Torné, X, 34.— Mémoire de de Lessart sur la suspension du paiement de ses manufactures, X, 436.—Motion d'y réunir les suppléants de la Convention, XVI, 290, 422.—Dévouement des administrateurs envers cette assemblée, 755. — Décret qui y autorise l'aliénation d'un domaine, XXIX, 658.

BOURGES (archevêque de).—(*Voyez* Puységure.)

BOURGÈS (citoyenne).— Décret qui lui accorde des secours, XXII, 163.

BOURGET (le). — Dégrèvement accordé à cette commune, XII, 47.

BOURGOGNE (la).—Protestation de la noblesse de cette province contre le vote par tête aux états-généraux, *Introd.*, 555.—Elle est ravagée par des brigands, I, 298.—Renonce à ses priviléges, 448.—Mouvements hostiles de plusieurs de ses villes contre le château du Colombier, II, 242.—Sa fédération avec la Franche-Comté, III, 191.—Décret relatif à ses états, V, 93.—Autre pour y accélérer le recouvrement des impôts, 383.—Sommes accordées pour la confection de son canal, XI, 27.

BOURGOIN. — Accuse Clavière d'avoir destitué le directoire des postes, XII, 474.

BOURGOIN (en Dauphiné).— Rapport sur le desséchement de ses marais, V, 50.— Validité de l'élection du juge-de-paix de cette commune, XXVII, 429.

BOURGOING.—Est nommé ambassadeur de France à Madrid, IV, 378, 689.—Son arrivée en Espagne, XI, 633.—Sa lettre à Dumouriez sur les moyens de rapprocher les deux nations, 208.—Sa fermeté, XII, 241. —Il rassure sur les intentions de cette cour, XIV, 275.

BOURGOIS, député de la Seine-Inférieure à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 207, 253.—Il parle en faveur de Delahaye, XXIV, 207*.

BOURGUEIL, littérateur.— Sa pièce de *Pour et contre*, XXIX, 260.

BOURGUEMONT (François), dit Fribourg. — Est condamné à mort, XVIII, 42.

BOURGUIGNON, substitut du commissaire du Directoire près le tribunal de cassation.— Est nommé ministre de la police, XXIX, 717.—Sa circulaire aux commissaires du gouvernement et capitaines de gendarmerie, relative aux exagérateurs et alarmistes, 730.—Il est remplacé au ministère par (Fouché de Nantes), 758.

* Le MONITEUR a imprimé Borel par erreur; c'est Bouret qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Vaugeois par erreur, c'est Bourgeois qu'il faut lire.

D'APRÈS LAMBERT.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — INTRODUCTION, page 612

L'abbé Cornus, curé de Muret, député de Comminges et Nébouzan à l'Assemblée nationale constituante.

BRESLAW (Silésie prussienne). — Insurrection dans cette ville, XVI, 441, 489. — Nouveau soulèvement, 573.—Patente du roi de Prusse sur ses troubles, XVII, 57.

BRESLER (madame).—Eloge de son dévouement, VII, 362.

BRESSON, député des Vosges à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.—Texte de cet acte, 200, 212, 220.—Il proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Motion en sa faveur, XXIII, 637.—Il est rappelé dans le sein de la Convention, 645.

BRESSON, nouveau maire de Bienne, en Suisse.— Son éloge, XXIX, 164.

BREST.—Complot pour en incendier le port, I, 283.—Réclamation des officiers de la garnison contre les dénonciations de l'ambassadeur anglais à ce sujet, 347.—Disette du magasin de la marine; pillage d'un convoi de grains qui lui était destiné, 106.—Marche de ses habitants sur Lannion et restitution du convoi, 107. — La jeunesse se prononce contre le parlement de Rennes, III, 40.—Armement de l'escadre de ce port, IV, 495.—Différends de sa municipalité avec le lieutenant-colonel Martinet, 496. — État des forces navales y réunies, 633.—Attroupement des ouvriers de l'arsenal; projet des forçats d'incendier le port, V, 584.—Poursuite des coupables, 590.—Dispersion d'un rassemblement, 638.—Mouvement qu'y excite la publication du code pénal maritime, 655.— Arrivée du *Léopard* dans ce port; décret qui enjoint à sa municipalité de laisser partir le vaisseau *le Ferme*, 683. — Déclaration faite à l'Assemblée nationale qu'il a été distribué de l'argent pour y exciter des troubles, 691. — Insurrection à la suite de l'arrivée du *Léopard*, 697. — Révolte des équipages des vaisseaux le *Patriote* et le *Léopard*, 705.—Accueil fait dans ce port aux membres de l'assemblée générale de Saint-Domingue, 766.—Sa municipalité est chargée d'empêcher la distribution des médailles données aux marins par cette assemblée, VI, 40.—Insubordination des équipages de l'escadre, 89.—Rapport et discussion sur ces troubles, 159, 166, 175. — Décret relatif à la conduite de la municipalité dans cette occasion, 185.—Autre sur le retour de l'ordre dans l'escadre, 218.—Situation de la ville et de la flotte, 292. —Soumission des marins, 339.—Pièces officielles sur cette insurrection; elle est étouffée par Bougainville, 462.—Adresse de la garde nationale et des habitants en faveur du décret sur les colonies, VIII, 653; IX, 604.—Liste des officiers de marine affectés à ce port, absents sans congé au 20 octobre 1791, X, 527, 546, 662, 682; XI, 110, 115.—Troubles y excités par Lajaille, X, 532.—Pétition des habitants relative à l'organisation de la marine, 583.—Secours accordés aux ouvriers du port, XI, 27.—Ses désordres attribués aux sociétés politiques, 116.—Emigration de presque tous ses officiers de marine, 299. — Paiement de l'arriéré fait aux matelots, XII, 313.—Circulaire des habitants aux quatre-vingt-trois départements sur les dangers de la patrie, 775.—Fête relative à la proclamation de la république, XIV, 319.—Mise en liberté des forçats de ce port ayant acquitté vingt années de fers, XV, 394. —Rébellion qui éclate près de ses murs à l'occasion du recrutement, XVI, 69.—Etat des forces maritimes, 575.—Activité des travaux du port, XVII, 50. — Décret qui ordonne la mise en liberté des commissaires du conseil exécutif y détenus, 184. — Apparition de flottes anglaises, 344. — Le maire et le procureur-syndic sont mandés à la barre, 349.—La Convention y envoie des commissaires, 493.—Adresse des Brestois contre les Toulonnais, 718.—Arrivée dans cette rade de deux vaisseaux de l'escadre de Toulon, XVIII, 170.—Illumination à la nouvelle du supplice de la veuve Capet, 275.—Réorganisation entière de l'escadre, 333. — Etat imposant du port et de l'armée navale, XIX, 182. — Alarmes en Angleterre à la nouvelle de ces préparatifs, 205.—Fête à la rade pour la reprise de Toulon, 240.—Menées anglaises contre ce port, 314.—Opérations de Jean-Bon-Saint-André et texte de son rapport, 356, 395, 413.—Supplice de trois officiers pour trahison aux îles du Vent, 501.—Ordre donné à l'escadre de mettre à la voile, 654.—Etat du port, présenté aux Jacobins par Jean-Bon-Saint-André, XXI, 108.—Le vaisseau qu'on y construit prendra le nom du *Vengeur*, 173.—L'accusateur public annonce le supplice des administrateurs du Finistère, 177.—Mission de Tréhouart et de Faure dans cette commune, 516.—Ses habitants provoquent le jugement des marins y détenus, XXII, 641. — Etat des vaisseaux qui se trouvent dans le port, XXIII, 25. — Une députation demande la liberté des marins arrêtés à Toulon, 94. — Mise à la voile de l'escadre; arrivée d'un bataillon de chouans, 177.—Lettre sur la mission des Villers et de Desrues dans cette ville, 251, 283, 349.—Dénonciation contre Verteuil et le tribunal révolutionnaire, 293.—Succès de la croisière sortie de ce port, 447.—Départ de deux expéditions navales, 569.—Formation d'un jury militaire et d'un conseil martial pour juger les marins détenus par suite des combats des 9 et 13 prairial an II, XXIV, 378.—Accusation dirigée contre Jean-Bon-Saint-André pour la mission qu'il y a remplie, 574.—Rapport contre les membres du tribunal révolutionnaire qui y avaient été établis; ils sont traduits devant le tribunal du district, 623. — Dénonciation contre sa société populaire, 700.—Nouvelles de ce port, XXV, 42. — Sortie de l'escadre, 112, 125. — Décret qui y établit un jury des prises, 732. — Incendie du bâtiment *le Désiré*, XXVI, 105.—Licenciement des compagnies de canonniers volontaires, XXVIII, 252, 259. — Troubles élevés parmi les marins à l'occasion des mandats, 347. — Le ministre Truguet y arrive pour accélérer les travaux et la sortie de l'escadre, 510.— Elle met à la voile sous les ordres de Morard de Galles, 512. — Conjectures favorables sur sa destination, 514.—Elle échappe aux recherches de l'ennemi, 516.—Rentrée d'une division de retour d'Irlande, 521.—De cinq autres vaisseaux et de trois frégates qui ont mouillé à la baie de Bantry, 522.—Invitation du général Chérin aux soldats destinés pour l'Irlande, 524. — Nomination de Villeneuve au grade de vice-amiral pour en commander l'escadre, 534. —Il en part une sous les ordres de Gantheaume, 719. —Nomination de Lacrosse au commandement d'une autre escadre, XXIX, 96.—Départ des vaisseaux vénitiens pour aller débloquer Cadix, 106.—Activité des travaux du port, 132. — Arrivée du ministre de la marine, 180. — Rentrée d'un convoi destiné pour le Sud, 277.—Préparatif pour une expédition secrète, 297.—Réparation complète des frégates *la Fraternité* et *la Bellonne*, 309.—Etablissement d'un télégraphe pour correspondre avec Paris, 331. — Blocus de ce port par les Anglais, 360. — Mise à la voile d'une partie de l'escadre pendant l'éloignement de lord Bridport, 430. — L'un de ses vaisseaux échouent sur les côtes, 449.—Rentrée de la frégate *la Romaine* et de la goëlette *la Biche*; rapport de l'équipage, 464. —Remplacement de Lelarge par Renaudin, 601. — Etat satisfaisant du port; changement dans l'armée navale, 612 *bis*.—Préparatifs pour une expédition maritime, 640. — Activité occasionnée par la présence du ministre Bruix, 657. — Sortie de l'escadre composée de vingt-cinq vaisseaux de ligne, et commandée par le contre-amiral Brueys; elle entre dans la Méditerranée, 661, 681.—Arrivée dans ce port d'une escadre espagnole, 773. — Rentrée de la flotte française, 776.—Et du contre-amiral Brueys, 780.

BRET, député du Puy-de-Dôme à la Législative.

* Le MONITEUR a imprimé Chapron, par erreur, c'est Brunck qu'il faut lire.

C.

nationaux, 644.—Discute un nouveau mode de vente de ces biens, 706. —Son opinion sur des projets de loi contre les assassinats, XXV, 23.—Sur le projet de finances de Rewbell, 43, 44, 45.—Sur la rédaction de la déclaration des droits, 151.—Il discute le projet de constitution, 227, 277, 278, 279, 287, 505, 512, 515.—Parle sur le traité de paix conclu avec l'Espagne, 591.—Fait déclarer terminée la mission dans l'Ouest de Tallien et de Blad, 599.—Sort du comité de salut public, 400.—Fait renvoyer au comité de sûreté la demande de Lefiot d'être détenu chez lui, 448.—Rentre au comité de salut public, 651.—Propose de bannir les prêtres réfractaires, 684.—Est adjoint à la commission chargée de s'occuper du code civil, 710.—S'oppose à l'arrestation du commandant du château de Ham, 784.—Son opinion sur une pétition présentée par des Polonais, XXVI, 21. —Il annonce les troubles de Dreux, 103.—Est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243.—Repousse les inculpations dirigées contre lui à ce sujet, 299, 300.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, en est élu secrétaire, 350.—Combat une proposition pour la vérification des pouvoirs, 358. — Son opinion sur le projet concernant les déserteurs, 422.—Il fait arrêter la perception de 250 mille quintaux de blé dans les départements voisins de Paris, 444.—Renvoyer au Directoire l'affaire de Turreau, 453.—S'oppose à la suppression du contre-seing, XXVII, 24.—Son opinion sur un message du Directoire relatif à l'emprunt forcé, 29.—Et sur le paiement de la contribution foncière, XXVIII, 306.—Il fait arrêter l'impression d'un projet de code civil, 326.—Ajourner le mode de reconnaissance des droits des enfants naturels, 328.—Son opinion sur le jugement des prévenus des massacres de Lyon, 331.—Il fait renvoyer à une commission une motion concernant les rentes foncières, 334. — Son opinion dans l'affaire de Veymeranges, 340.—Il fait déclarer qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Limodin, 347.—Appuie un projet relatif au traitement des membres de l'Institut, 352.—Opine sur le paiement des rentes en numéraire, 397. — Son discours préliminaire, en présentant le projet du code civil, 399, 402, 404, 406, 408, 410.—Il parle sur le paiement du dernier quart des biens nationaux, 421. — Fait créer une commission pour examiner la question de la suspension des actes du Directoire, 450. — Combat le projet relatif au commissaire des guerres Maurel, 458.—Parle en faveur de celui sur les successions, 458 460. — Son rapport sur le message par lequel le Directoire invite à assurer le retour de la paix en préparant les ressources de la guerre, 463. — Il est élu président, 466.—Fait renvoyer diverses propositions sur les finances, 468.—Défend un article sur le mode des partages des successions collatérales, 488. — Fait rejeter la suspension des demandes en divorce pour incompatibilité d'humeurs, 493.— Opine sur le mode d'attermoiement dans les transactions sociales, 500.—Fait déterminer l'ordre à suivre dans la discussion du code civil, 501.—Vote la réduction des transactions en papier-monnaie, 503, 504.—Son opinion sur la manière de constater le cours du papier pour les transactions, 508. — Ses observations sur les amendements au projet relatif à la calomnie, 516.—Et sur le code hypothécaire, 523.—Il justifie le plan du code civil et ouvre la discussion sur cet objet, 532, 538, 541.—Ses observations sur les créances contractées antérieurement et postérieurement au papier-monnaie, 545.—Il se plaint de la modicité du traitement des personnes attachées au service du Corps Législatif, 556. — Fait rejeter la création d'une commission pour l'examen des marchés, 569. — En fait nommer une pour réviser les lois sur les enfants naturels, le divorce, l'adoption, les institutions de bienfaisance et les successions, 590. — Vote le principe de la contrainte par corps en matière civile, 592. — Propose la continuation de la galerie du Louvre, la percée d'une rue, depuis la rue Saint-Nicaise jusqu'au garde-meuble, et la vente des maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 615, 619. — Vote l'ajournement du projet tendant à rapporter la loi qui prive du droit de voter les jurés qui ne sont pas à leur poste, 619. — Fait adopter un projet relatif au mouvement des sections du tribunal de cassation, 628. — Vote pour fixer au 1.er janvier 1791 la dépréciation du papier-monnaie, 646.—Est nommé secrétaire de l'assemblée électorale de la Seine, séant à l'Oratoire, XXIX, 239.—Circulaire annonçant sa nomination au ministère de la justice, 757. — Sa proclamation sur le 18 brumaire, 900.

CAMBDEN (lord), lieutenant du roi d'Angleterre en Irlande. — Mouvement populaire à son arrivée à Dublin, XXIV, 385. — Sa proclamation sur l'insurrection, XXIX, 250.—Il demande sa démission, 257.

CAMBE, député de l'Aveyron au Conseil des Cinq-Cents.—Appuie le projet sur la liberté des cultes; demande que le Directoire maintienne les institutions républicaines, XXIX, 721. — Parle sur divers articles du même projet, 722. — Combat celui de Delbrel, pour annuler les congés et les exemptions militaires, 725.—Vote contre le système des otages et demande la responsabilité des communes, 731.

CAMBEFORT, colonel du régiment du Cap. — Est expulsé du Cap Français, XIV, 769. —Son interrogatoire à la barre; décret portant qu'il restera provisoirement en état d'arrestation, 828. — Il est déclaré incapable de servir dans les armées françaises, XV, 361.

CAMBERT, député de la Dordogne à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 219, 254.

CAMBIASO (Michel-Angelo). — Est élu doge de Gênes, IX, 666.

CAMBIER, représentant provisoire belge. — Sa proclamation au nom du peuple souverain, XIV, 749.

CAMBINI, artiste compositeur. — Annonce de ses préludes pour le violon, IV, 608; VI, 607. — Il est l'auteur de la musique de *Nautilde et Dagobert*, X, 62.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

CAMBON fils, officier municipal de Montpellier, et député de l'Hérault à la Législative. — Son rapport sur l'état des caisses de la trésorerie, X, 88, 89.—Il explique le retard mis à l'envoi de fonds au département de Loir-et-Cher, 137. — Donne des détails sur l'insurrection de Montpellier, 137.—Son opinion sur le paiement de l'arriéré, 144. — Sur une nouvelle émission d'assignats, 276.—Sur la comptabilité de la caisse de l'extraordinaire, 318. — Il fait décréter un versement de fonds par cette caisse, 349.—Demande la convocation de la haute-cour nationale, 341.—Son opinion sur le refus de sanction du décret contre les émigrés, 363.—Il demande que les ministres présentent l'aperçu de leurs dépenses pour 1792, 412. — Parle sur le décret proposé contre les prêtres réfractaires, 436. — Son discours sur les manœuvres des émigrés et sur les dangers de la patrie, 442.—Autre sur la situation de la caisse de l'extraordinaire, 456. —Il signale les besoins des finances, 506.—Fait rendre un décret relatif au compte des ministres, 512. —En propose un pour la fabrication du papier nécessaire à une émission d'assignats, 579. — Et lit un état de répartition, 588.—S'élève contre l'interception d'une lettre d'un détenu de l'Abbaye, 603.—Ne veut pas que l'Assemblée paraisse mendier des suffrages, 614.—Donne des explications sur les retards de la répartition des contributions, 638.—Son opinion sur une nouvelle émission d'assignats, 654.—Sa mo-

port sur les compagnies de finances supprimées, 774. —Il fait déclarer qu'aucun culte ne sera salarié par la nat. n, 789.—Rendre un décret sur la liquidation des rentes du clergé, 800. — Exempter la ville de Nuremberg du dépôt ordonné par la loi du 18 messidor : régler le mode de délivrance des inscriptions au grand-livre, XXII, 1.—Rendre un décret relatif au paiement de la dette viagère, 12.—Et à celui des gages des anciens domestiques de Douet; fait accorder des secours aux réfugiés liégeois, 67. —Rend compte des sommes imposées et perçues dans la Belgique, 123. — Annonce l'existence d'un registre secret où Robespierre et Danton étaient accusés, 159.—Fait accorder une indemnité à des officiers et soldats du 2.e bataillon du Morbihan, 271. Rendre un décret sur les réclamations relatives à l'emprunt forcé; fixer le montant de la taxation allouée aux collecteurs de la taille, 272. — Mettre en liberté les Irlandais du séminaire de Toulouse; rendre un décret relatif au paiement des inscriptions sur le grand-livre dues à des comptables, 273.—Un autre concernant les biens des émigrés; un autre relatif au traitement des commissaires civils des sections de Paris, 287.—Renouvelle sa dénonciation de l'existence d'un registre secret contenant les preuves d'un complot contre la Convention, 306. — Réponse de Pache à ses accusations, 345.—Son opinion sur le mode de juger les dénonciations faites contre des députés, 372. — Il demande compte de l'argenterie enlevée aux églises, 410.—Fait rendre un décret en faveur de ceux qui avaient aliéné leurs rentes viagères, 414.—Demande un travail général sur le maximum, 425.—Parle contre la démonétisation des assignats, 455.—Propose d'augmenter les traitements en raison de la valeur du blé; accusé par Tallien, l'accuse à son tour, 458, 459.—S'oppose à la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers en guerre avec la France, 465; XXIII, 87, 110. — Demande un compte général des réquisitions, XXII, 471. — Parle sur l'affaire de Carrier, 587, 595. — Se plaint d'être calomnié, 608. — Son rapport sur les taxes révolutionnaires, 611, 711, 718, 733, 742. — Il appuie une demande relative à l'établissement d'une fabrique de mousseline, 616.—Dément le bruit d'achats de numéraire par la trésorerie, 652. — Ses observations sur la conservation des forêts, 658.—Il combat les réclamations de la citoyenne Montansier, 747. — Fait rendre un décret sur la comptabilité des payeurs de rentes, 762.—Explique le retard mis à la délivrance des inscriptions sur le grand-livre, 783.—Sa réponse au *Spectateur français*, XXIII, 81. — Il demande qu'on laisse sous le séquestre deux millions appartenant à la banque de Saint-Charles, 91.—Justifie sa conduite et celle de Tallien, 102. — Son opinion sur l'exportation du numéraire, 114.—Il discute le projet de charger l'état des créances sur les émigrés, 116.—Fait décréter que les assignats ne seront pas démonétisés, 127.—Liquider les créances des Bernois sur Lyon, 134.—Sa motion sur le traitement des députés, 198.—Il combat le décret qui envoie Duhem à l'Abbaye, 329, 331.— S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, 390, 460.—Son rapport sur les moyens de retirer des assignats de la circulation, 393. —Il justifie les lenteurs de la liquidation, 477.—Demande la discussion immédiate du projet de loi sur les cultes, 527.—Fait fixer le mode de vente du mobilier national et des domaines nationaux, 555, 557. —Adopter des mesures relatives à l'inscription au grand-livre, 565, 620, 628.—Propose des moyens de retirer des assignats de la circulation, 574, 575, 634, 642. — Fait déterminer quelles sont les pièces qui peuvent remplacer les certificats de propriété, 614. Et fixer au vingtième la retenue sur les rentes, 654.— Déclare qu'il n'a jamais été question du *petit Capet* au comité de salut public, XXIV, 46.—Réclame la plus grande latitude pour la défense des membres des anciens comités, 58. — Les inculpe, 74. — Dénonce la conduite d'Ysabeau et de Tallien à Bordeaux, 84, 85. —Son opinion sur le mode de juger Barère et ses co-prévenus, 93, 101.—Il s'oppose à la convocation des assemblées primaires, 100. — Défend la loi des successions, 104.—Demande de son arrestation, 134, 135.—Il refuse de quitter le comité des finances; en est exclu, 141.—Nouvelles accusations contre lui, 150.—Il est décrété d'arrestation, 155. — Et désigné comme chef du complot du 29 germinal, 154, 259.— Décret qui lui enjoint de se constituer prisonnier, sous peine d'encourir la déportation, 266.—Il est décrété d'accusation; est nommé maire par les insurgés de prairial; motion de le mettre hors la loi, 522.—Réflexions sur son projet de consolider la dette publique, XXV, 163.—Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.—Demande, par une pétition, que tous les fonctionnaires publics, depuis la révolution, rendent compte de l'état de leur fortune, XXIX, 767.

CAMBON.—Dénonciation contre le curé de cette commune, VI, 483.

CAMBOULAS, député de l'Aveyron à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 213, 254.—Il fait déclarer les colonies en état de guerre, 628.—Défend Polverel et Santhonax, XVI, 400. — Sa motion pour la présentation d'un ministre de la guerre, 515.—Il demande au 2 juin que la Convention se forme en comité général, 531.—Provoque la poursuite de ceux qui ont fait sonner le tocsin et fermer les barrières, 532.—S'élève contre le comité révolutionnaire de Paris, 579. — Déclare qu'il existe à la poste des censeurs pour les journaux, 604.—Son opinion sur la discussion de la constitution, 608, 609.—Il se justifie de l'inculpation qu'il dit lui avoir été faite par Chabot, XVII, 122.—Sa motion pour l'encouragement du commerce, XXI, 764.—Son opinion sur l'envoi de députés en mission, XXII, 619.

CAMBRAI.—La municipalité de cette ville fait l'éloge de la garnison, V, 604.—Résistance qu'y éprouvent les commissaires du roi chargés d'apposer les scellés sur le mobilier du chapitre, VI, 302.—Profession de foi de ses curés, VII, 514. — Fermentation dans cette ville, 746. — Installation de Primat à son évêché, VIII, 294.—Désordres, massacre de plusieurs prisonniers, XIV, 204. — Cernement de la ville par l'ennemi, XVII, 585.—Levée du blocus, 411.—Adresse de cette commune sur l'attaque qu'elle a essuyée, 417.—Echec qu'y reçoivent les républicains, 667. — Arrestation du commandant de cette place, 713. — Les prisonniers républicains sont secourus par les Liégeois, XIX, 321. — La société populaire demande que Lebon y soit conservé, XXI, 83.—Eloge de la conduite qu'y a tenue ce représentant, 173. —Il est dénoncé par les députés de cette commune, 376. — Et par les administrateurs, 445; XXIII, 260.—Dénonciation d'un arrêté de la municipalité sur les décadis, XXIX, 115. (*Voyez* Nord (département du.)

CAMBRAI (archevêque de). *Voyez* Rohan (Ferdinand de.)

CAMBRAY, général, commandant de l'île de Noirmoutiers.—Sa réponse vigoureuse à la sommation des Anglais, XXVI, 149. — Il est dénoncé par la municipalité de Saint-Hilaire, pour sa conduite dans le département de la Manche; envoi d'un message au Directoire pour solliciter sa punition, XXVIII, 714. — Il est destitué du commandement de la Sarthe, XXIX, 236.—Est employé à l'armée de Mayence, 239. —Sa mort à la bataille de Trébia, 734.

CAMBRAY frères, généraux. — Leur éloge, XXI, 407.

CAMBRESIS (le). Les états de cette province pro-

D'APRÈS UNE CARICATURE DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XII, page 191.

L'armée de ligne : A solde de papier, soldats de papier (20 avril 1792).

le mode proposé pour le remplacement des officiers, 340, 342, 380.—Demande la démolition de la citadelle de Perpignan, XI, 35. — Son opinion sur la nécessité de détruire les citadelles de l'intérieur, 55.—Il s'élève contre le réglement militaire de Narbonne, XII, 171. —Son plan pour la formation des légions, 193. — Il propose des mesures concernant les étrangers logés à Paris, 402, 423, 424.—Fait déterminer les places en état de siége, 488. — Son rapport sur les réparations dues aux familles de Dillon et de Berthois, 620. — Son opinion sur l'incomplément de l'armée, 660. — Sur l'assassinat de Grangeneuve par Jouneau, 669.— Il fait décréter la distribution de trois cent mille fusils aux gardes nationales, 678. — Appuie un projet sur l'armement des piques, XIII, 241.—Demande compte de l'état de la frontière du Nord, 244. — Sa mission au camp de Soissons, 302. — Il annonce les bonnes dispositions des citoyens et des soldats, 342, 454. — Et celles des officiers de l'armée du Rhin, 470.—Est chargé d'organiser le camp de Châlons, 630. — Sa lettre sur la position de l'ennemi, 655. — Il fait voter des fonds pour les fortifications, 671.—Membre de la Convention, il annonce le massacre du lieutenant-colonel Limonin, XIV, 24. — Est envoyé en mission dans les Pyrénées, 33. — Son vote dans le procès du roi, XV, 200, 253.—Il propose la formation d'une légion de miquelets, 308.—Fait décréter la réunion à la France de Monaco, 451, 455.—De Bruxelles, 590.—Du Hainaut; des pays de Franchimont, Stavelot, Logne et Salm, 607.—De Florennes et de trente-six communes environnantes, 616.—Du Tournaisis, 637.—De Louvain, 652. — Fait décréter l'envoi de commissaires dans les départements pour exciter les enrôlements, 663.—Et réunir Ostende à la France, 667. — Est envoyé à l'armée du Nord, 840.—Annonce l'arrestation de ses collègues par Dumouriez, et l'indignation des départements frontières, XVI, 55. — Adresse des papiers relatifs à la trahison de ce général, 84. — Annonce la prise de Furnes, 561. — Le mauvais accueil fait à Dumouriez en Angleterre, sa retraite à Ostende et la fureur des émigrés contre lui, XVII, 40.—Est adjoint au comité de salut public, 396.—Fait envoyer des commissaires à Dunkerque, 508. — Rendre un décret sur les salpêtres, 515.—Présente l'instruction relative à la formation de l'armée révolutionnaire, 624. — Fait destituer les administrateurs de la fabrique d'armes de Moulins, 627.—Mettre en réquisition les matières nécessaires à la fabrication de la poudre, 718. — Marche à la tête de l'armée du Nord, XVIII, 152.—Annonce son entrée dans Maubeuge, 165.—Son rapport sur les manufactures d'armes, 336. — Il fait mettre les armes de guerre en réquisition, 672. — Supprimer le conseil exécutif et les ministres, XX, 111, 114.—Est élu président, 403.—Annonce à une députation de Génevois la fête décrétée au génie de J.-J.-Rousseau, 456.—Répond à une députation des Jacobins, que nier l'Être-Suprême, c'est nier l'existence de la nature, 493.—Fait licencier le 26.e régiment de cavalerie; rendre un décret concernant les officiers du génie, XXI, 626. — Annonce la reprise de Condé, 632.—Sort du comité de salut public, 656. — Annonce les succès de l'armée de Sambre-et-Meuse, XXII, 16. — Son rapport sur les événements relatifs à la prise de Landrecies et autres places, 36. — Il fait décréter diverses promotions et donne des détails sur les avantages remportés devant Maestricht, 40.—Ses explications sur la guerre de la Vendée, 116. Il justifie ses collègues du comité de salut public, 142. — Annonce la prise de Juliers, 160, 167.—Celle de Nimègue et d'autres succès, 487.—Article d'un journal anglais en sa faveur, 518.—Il fait adopter une proclamation aux habitants de l'Ouest, 644, 649. — Fait rayer Marescot et sa femme de la liste des émigrés, XXIII, 48.—Annonce la capitulation du fort du Rhin, 91. — Une victoire de l'armée du Nord sur les Anglais, 120, 121. — Rejet de la motion d'imprimer son rapport à ce sujet, 122.—Il en fait un sur la situation de la Hollande, 518. — Fait décréter l'impression du tableau de la campagne des Français jusqu'en pluviose an III, 608. — Défend les membres de l'ancien comité de salut public, XXIV, 47, 49.—Est défendu par Clauzel, 64. — Discussion sur sa conduite, 74. — Il est dénoncé par Henri Larivière; se justifie, 570, 574.—Demande de son arrestation, 571. — Elle est écartée par l'ordre du jour, 575.—Il appuie le projet de réunion de la Belgique, XXVI, 121. — Fait l'éloge de Jourdan sur sa retraite, qu'il attribue au retard apporté au passage du Rhin, 285.—Est nommé directeur, et accepte, 366, 368, 369, 372.—Annonce la prise de Charette, XXVIII, 73.—Est élu président du Directoire, 261.— Son discours à la fête de la Reconnaissance et des Victoires, 298. — Autre pour celle du 9 thermidor, 368.—Autre pour celle du 10 août, 387. —Déclaration qu'il n'a aucun parent intéressé dans les entreprises, 529.—Lettre dans laquelle le général Bonaparte se loue des marques d'amitié qu'il lui a données, ainsi qu'à sa famille, 551. — Lettre de Lacombe-Saint-Michel contre sa conduite directoriale, 658. — Il est cité comme ayant protesté contre les opérations du Directoire, 748. — Prononce un discours au 9 thermidor, 755.—Est cité de nouveau pour avoir témoigné des regrets sur l'égarement de l'armée, 762. — Son discours sur le 10 août, 766. — Il prend la fuite au 18 fructidor, 793.—Est condamné à la déportation, 796. — François de Neufchâteau lui succède, 818. — Lettre de Lacuée pour sa défense, XXIX, 63.—Autre de Willot à Lacuée, et que celui-ci avait transmise à cet ex-directeur, 74.—Faits le concernant, 214. — Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, 763.

CARNOT jeune, capitaine dans le corps du génie, député du Pas-de-Calais à la Législative.— Son plan d'organisation des comités, X, 81.— Autre sur la nomination aux emplois vacants dans l'armée, 380. — Son rapport sur l'inexécution de l'amnistie à l'égard de quatre soldats détenus à Blois, 454.—Il fait une sortie contre les ministres, 533. — Propose une nouvelle organisation de la gendarmerie, XI, 52. — Son opinion sur le recrutement de l'armée, 184, 190, 197. —Sur la nomination des adjudants-généraux, 501. — Il demande la remise des procès-verbaux de revue, 539. — Fait régler le mode de liquidation des offices militaires, 610. — Son rapport sur la formation des brigades de gendarmerie, 637, 747; XII, 41, 51, 58, 100. — Il fait mettre en régie les vivres et fourrages de l'armée, 84. — Son opinion sur la formation des légions, 211. — Il parle contre Calvet, s'opposant à la demande de 6 millions pour les dépenses secrètes des affaires étrangères, 227. — Fait autoriser de Grave à sortir de Paris, 342. — Demande compte des places mises en état de siége; fait rejeter un projet relatif à la composition des conseils de discipline, 359.—Sa motion en faveur d'un grenadier blessé à Valenciennes, 366. — Son opinion sur la déportation des prêtres insermentés, 483. — Il fait déclarer l'Assemblée en permanence, 508. — Demande la suspension de la garde du roi, 516. — Fait voter des remercîments aux autorités de Paris, et lever la permanence, 543. — Appuie le projet d'une fédération pour le 14 juillet, 597. — Fait prohiber l'exportation des armes et munitions de guerre, 641. — Se plaint de ce que les officiers-généraux n'obéissent pas aux ministres, 701. — Demande la restitution de six canons à la commune d'Autun, 742. — Fait fixer le traitement des officiers de gendarmerie, 768. — Mettre les troupes existant à Paris à la disposition du roi, 772. — Incorporer les gardes-françaises dans la gendarmerie, XIII, 51. — Passer à l'ordre du jour sur

une accusation contre Torné, 56 *quinquies*. — Propose de transmettre aux corps judiciaires le procès-verbal de la séance du 7 juillet, 70. — Parle sur l'affaire de Pétion, 149. — Fait accorder des aides-de-camp aux officiers-généraux étrangers, 155.—Porter à 450,000 hommes l'effectif de l'armée, 168, 174. — Demande l'éloignement de Paris des gardes-suisses, 174. — Fait l'éloge du département du Jura, 190. — Son opinion sur la responsabilité des ministres, 223. — Son rapport sur l'armement des piques, 303. — Il fait envoyer des commissaires aux armées, 383. — Et décréter la formation de compagnies de gendarmerie, 453. — Se distingue à l'armée du Nord, XVIII, 166.—Est dénoncé par Hébert, aux Cordeliers, comme agent de la faction du modérantisme, et porté par elle au ministère de la guerre, XIX, 630.

CARO, général espagnol. — Le général Lagénétière, prisonnier, se loue des bons traitements qu'il en reçoit, XVII, 133. — Il réclame le comte de Roussignac, émigré, au service d'Espagne, 670.

CARO, capitaine du vaisseau *la Vengeance*. — Meurt dans un combat naval, près de Belle-Isle, XXIX, 658.

CAROL, sous-lieutenant.—Son éloge, XXVI, 232.

CAROLINE (la). — Articles sur les finances de cet état, XXVII, 610, 619.

CAROLLE, officier du 1.er bataillon franc. — Son éloge, XXIV, 557.

CARON, ex-avoué.—Est condamné à mort, XXI, 136.

CARON, chef de bataillon de l'Ain. — Son éloge, XXIV, 557.

CARON (J.-H.), curé. — Est condamné à mort, XX, 636.

CARPENTIER, député du Nord à la Convention. — S'oppose à l'expertise des pièces déniées par Louis XVI, XIV, 753.— Son vote dans le procès de ce prince, XV, 163, 196, 253. — Il traite Couhey de tartufe, XVII, 86.

CARPENTIER, général. — Est décrété d'arrestation ; rapport de ce décret, XXII, 118.

CARPENTIER. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Preuves de la nécessité d'un seul Code de lois*, V, 114.

CARPENTIER, graveur. — Son portrait du comte de Mirabeau, IV, 333.

CARPENTRAS.—Opérations de l'assemblée représentative de cette ville, VI, 126.—Ses dissentions avec Avignon ; elle est assiégée par les Avignonais, VII, 151, 171, 757 ; VIII, 234, 286, 309, 422, 446.—Levée du siége, 475.—Son vœu pour sa réunion à la France, 556, 591. — Nouvelles affaires avec Avignon, 604. — Les habitants dénoncent Jourdan et ses adhérents, X, 381.—Proclamation des commissaires concernant sa réunion, 610.—Mouvements contre-révolutionnaires, XI, 665. — Adresse de sa société populaire à la Convention, XXII, 290. — Insurrection royaliste, XXIX, 61. (*Voyez* Avignon.)

CARRA, électeur du district des Filles-Saint-Thomas à Paris. — Propose la formation de la commune et de la garde bourgeoise, I, 281. — Publie ses mémoires sur la Bastille, V, 46. — Réfutation de ses assertions sur la position de la Belgique, VI, 532.—Son *Système de la Raison*, VIII, 666 ; X, 383. — Il publie une liste de députés ministériels, XI, 463.— Dénonciation de ses *Annales patriotiques*, XII, 288.—Il accuse Bertrand et Montmorin de faire partie du comité autrichien, 418. — Témoins entendus contre lui, 431. —Il est nommé bibliothécaire de la bibliothèque nationale, XIII, 498. — Dépose une tabatière qu'il a reçue du roi de Prusse, 654. — Député de Saône-et-Loire à la Convention, dénonce le général Montesquiou, XIV, 34.—Transmet la nouvelle d'une déclaration de la diète d'Arau contre la France, 35. — Commissaire de la Convention à Châlons, donne des détails sur la situation des ennemis, 75. — Sa lettre sur le bon esprit de l'armée et la retraite des Prussiens, 98, 105. — Autres sur les mesures relatives à la défense du territoire, 111.—Sur les ravages commis par les Prussiens, et la marche des émigrés commandés par les princes et le maréchal de Castries, 131. — Il annonce que Dumouriez se porte sur Bruxelles, 142. — Donne des détails sur la retraite des Prussiens, et pose des questions sur la conduite que doit tenir Dumouriez envers les émigrés, 153. — Transmet la capitulation de Verdun, et rend compte de la rentrée des Français dans la ville, 220.—Justifie Kellermann, 384. — Est élu secrétaire, 502. — Appuie la proposition d'accorder secours à tous les peuples voulant être libres, 517.— Ses observations sur les besoins de l'armée de Dumouriez, 665.—Sur les empêchements mis à la circulation des grains, 671. — Il demande le rappel du ministre de France à la cour de Deux-Ponts, 762. — Défend Westermann, 820. — Vote le rappel, s'il n'est pas reconnu, du ministre de France à la cour d'Espagne, 872.—Combat l'appel au peuple, et demande que l'on décide si Louis a ou non mérité la mort, XV, 32, 150. — Son vote dans le procès de ce prince, 168, 204, 253. — Il s'élève contre l'influence des puissances étrangères, 227.—Fait rapporter le décret rendu contre Arthur Dillon, 380.—Demande la destitution des administrateurs de Verdun, 405. — S'élève contre une pétition des sections de Paris, relative aux subsistances, 432. — Et contre les gains illicites des financiers, 567, 577.—Accuse Marat d'avoir provoqué au pillage, 570. — Déclare qu'Aix-la-Chapelle n'est pas tenable, 620. — Sa motion contre Stengel et Lanoue, 680.—Il propose d'interroger Beurnonville sur les motifs de sa démission, 686. — Son opinion sur la situation de l'Ouest, XVI, 219.—Il est rappelé de mission, 643.—Est dénoncé par Marat, 684. — Expose l'état actuel des armées de l'Ouest, XVII, 2. — Fait décréter l'établissement d'un gymnase dans le palais de Versailles, 75.—S'oppose à ce que Necker perçoive les intérêts d'une ancienne avance faite au trésor royal, 76. — Propose des mesures contre les agioteurs, 188. — Est décrété d'accusation, 268, 307. — Veut se disculper ; Robespierre et Amar lancent des inculpations contre lui, 308. — Il est accusé par la veuve Marat de vanter Charlotte Corday, 348. — Et décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.—Texte de cet acte, 200, 212, 220.— Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318.— Accusation de Saint-Just contre lui, XX, 99. — Dénonciation contre ses continuateurs, XXI, 785. — Demande de la célébration annuelle d'une pompe funèbre le jour de sa mort, XXIV, 614. — Citation de propositions de paix à lui faites par les généraux ennemis, XXVI, 91. — Pétition de sa veuve et décret qui lui accorde des secours, XXVIII, 43, 203, 207, 260.

CARRA, maréchal-des-logis. — Est condamné à mort, XXI, 56.

CARRARA (Massa), en Italie. — Mouvement dans cette ville, XXVIII, 518.

CARRÉ, colonel de la garde nationale de Clermont.—Décret qui lui accorde une récompense pour sa conduite lors de la fuite du roi, IX, 431. — Il la refuse, 515, 603.

CARRÉ, commissaire.—Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 567, 609.

CARRÉ (L.), épicier. — Est condamné à mort, XX, 559.

CARRÉE, graveur. — Sa gravure de la fontaine des Innocents, V, 35.

CARRÈRE, chef de brigade. — Son éloge ; il est tué à Hundsmarck, XXVIII, 667.

CARRÈRE-LA-GRAVIÈRE, député du Gers au Conseil des Cinq-Cents. — Est exclu au 19 brumaire, XXIX, 893.

gnats, 777.—Demande le rappel à l'ordre de Lameth et de Montmorency, 779. — Réclame avec violence contre le projet de remboursement de la dette exigible, VI, 3. — Combat la demande du renvoi des ministres, 160, 161. — S'oppose à la proposition de déclarer que Montmorin seul n'a pas perdu la confiance publique, 171. — Repousse une demande de l'abbé Maury, comme tendante à mettre le peuple en communication avec l'Assemblée, 179. — Défend Guilhermy, et traite d'incendiaire la motion de Mirabeau contre les espérances des contre-révolutionnaires, 180.—Défend l'inégalité des partages dans les successions, 273. — Veut qu'on surveille les recettes faites par les receveurs particuliers, 297. — Demande l'ajournement de la discussion sur la dette publique, 305. — L'examen d'une accusation portée contre les ministres, 345. — Fait observer que l'opinion de Pétion sur la réunion d'Avignon à la France n'est pas le rapport des comités, 402.— S'oppose au projet relatif à l'exécution de la constitution civile du clergé, 485, 496.--Et à la suppression de la procédure dans l'affaire de Nancy, 581, 582, 583.— Combat la motion de Barnave contre les princes français, 673, 674. — Fait adopter un décret sur le bail des messageries, 690. — Combat la motion de Ch. Lameth contre les ecclésiastiques réfractaires, VII, 30, 31. — Fait remarquer des cris poussés par le peuple à l'occasion du serment civique et religieux, 43.—Veut que l'Assemblée déclare qu'elle n'entend pas toucher au spirituel, 44. — Pense qu'elle a attenté aux droits spirituels de l'église, 236, 237, 238.—Son opinion sur la formation du jury d'accusation, 310. — Il s'oppose à la fixation du taux des impôts pour 1791, 349. — Demande l'ajournement de la question de l'impôt du tabac, 373. —Combat le projet relatif aux troubles du Morbihan, 384.— L'annulation de l'engagement du domaine de Fénétrange à la famille Polignac, 390. — S'oppose à une nouvelle enchère du bail des messageries, 419. —Veut qu'on détermine la proportion de la contribution foncière avec les revenus nationaux, 423, 424, 430.—Vote la suppression immédiate des droits d'entrée, 432. — Son opinion sur la résidence des fonctionnaires publics, 478.— Il défend l'autorité royale, 484, 486. — Son opinion sur les troubles de Nîmes, 492. — Il s'oppose à la lecture du projet de loi sur l'émigration, 509, 510. — Réclame contre l'arrestation de deux maréchaux-de-camp, voyageant sans passeport, 518, 519. — Vote l'ajournement de la discussion sur l'organisation du ministère, 575, 576. — Son opinion sur l'organisation du trésor public, 580. — Il demande le retrait d'un décret sur les liquidations, 581.—Regarde la loi martiale comme insuffisante, 668, 670.—Réclame l'ajournement de la discussion sur la régence, 686, 687.—Son opinion sur ce sujet, 695, 706, 717. — Autre pour la fixation de la majorité du roi, 718.—Il s'élève contre le projet du comité sur la résidence, 725, 726, 727. — S'oppose à la lecture des articles relatifs à la résidence et à l'abdication du roi, 747. — Parle sur le fond de la question, 749, 750, 751, 753. — S'élève contre le décret proposé sur le droit de tester, VIII, 59, 62.—S'oppose aux propositions de Buzot, touchant le renvoi des ministres et les actions à intenter contre eux, 68, 69. — Réclame en vain la parole lors de l'affaire du voyage du roi à Saint-Cloud, 175, 176.—Parle contre la réunion du Comtat, et demande que ce pays soit mis sous la protection de la France, 270, 271, 294, 295, 296, 297, 298. — Son opinion sur les petits assignats, 327.— Sur la rareté du numéraire, 425.— Il vote pour la rééligibilité des députés, 441. — Dénonce les cris qui se font entendre aux Tuileries pendant la discussion de l'affaire d'Avignon, 486.—Propose une addition au décret y relatif, 493. — Demande la lecture d'une adresse de Nantes contre le décret sur les colonies, 530. — La réintégration par la force publique des officiers du 38.ᵉ régiment, 557. — Son opinion sur le licenciement de l'armée, 631, 632.— Et en faveur des officiers, 646.—Il s'oppose au serment exigé d'eux, 647, 648. — Réclame contre le projet de sommer Condé de rentrer en France, 650. — Défend le cardinal de La Rochefoucauld, 703. — Est arrêté par le peuple, lors de la fuite du roi, 716. — S'oppose à l'adjonction de membres de l'Assemblée aux ministres, 717.— Appuie la motion de donner force de loi aux décrets de l'Assemblée, 718. — S'oppose à la suspension de la liste civile, 719. — Donne sa démission, IX, 84. — Emigre à Bruxelles, 401.—Est mal accueilli des princes à Coblentz, X, 401.

CAZALETH. — Ses recherches à l'occasion d'un phénomène observé à Bordeaux, XXIX, 304.

CAZALIS, député du Gard au Conseil des Cinq-Cents. — Appuie la déclaration de la patrie en danger; et propose un nouveau serment individuel, XXIX, 813.

CAZAMBULE, médecin.—Annonce de ses moyens de guérir les écrouelles, IV, 14.

CAZAUX (marquis de).— Auteur de *la Différence de 3 mois, Introd.*, 594. —Sa lettre aux journalistes sur le *veto*, I, 413. —Ses observations sur la royauté considérée comme rempart contre les démagogues et les aristocrates, VIII, 224.—Autres sur le mécanisme des sociétés, 348.—Son ouvrage sur la constitut., 460.

CAZE jeune, chef de brigade. — Son adresse au commerce français au sujet de Saint-Domingue et de Toussaint-Louverture; il engage les négociants à rétablir leurs relations avec cette île, XXIX, 586 *bis*.

CAZENAVE, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

CAZENEUVE, chanoine. — Est élu évêque de Gap (Hautes-Alpes), VII, 650, 715.—Son installation, VIII, 377.

CAZENEUVE, député des Hautes-Alpes à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 170, 211, 253.—Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. —Proteste contre le 31 mai, XXII, 383.—Son rappel à la Convention, 699.

CAZÈS, homme de loi, député de la Haute-Garonne à la Législative.— Fait admettre à l'assemblée Gamon comme suppléant de Valadier, XI, 644.

CAZÈS, ex-juge du baillage de Montaut.—Est condamné à mort, XXI, 299.

CAZIN, co-accusé de Babeuf.—Accusé d'avoir provoqué antérieurement le rétablissement de la royauté, XXVIII, 327.—Soutient devant la haute-cour qu'il n'a eu d'autre but que de défendre le gouvernement contre les royalistes, 655. — Est considéré par l'accusateur national comme complice de Babeuf, 682.— Et condamné à la déportation, 717. — Part pour Cherbourg, 730.

CAZOTTE (Olivier), littérateur.—Est condamné à mort, XIV, 74.

CAZOTTE, lieutenant-colonel.—Est tué, XII, 660.

CAZOTTE, caporal.—Trait de bravoure, XX, 753.

CAZZANIGA. — Auteur de la musique de l'opéra *Delle Vendemie*, VIII, 586.

CAZZETI. — Député de Céphalonie vers le général Bonaparte, en reçoit l'assurance de la réunion des îles Ioniennes à la France, XXIX, 80.

CAZZIONI, major russe. — S'empare de trois frégates turques, V, 9.

CÉDESTROM (baron), capitaine de l'amirauté suédoise.—Son expédition près de Revel, IV, 169.

CÉDULES HYPOTHÉCAIRES. (*Voyez* hypothèques.)

CELAS.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

CELESTINI (Jean).—Est envoyé à Avignon par le pape, IV, 470.

Convention assiste à ses funérailles, 141. — Est adjoint aux commissaires envoyés dans le département de Saône-et Loire, 185.—Demande le rapport du décret rendu contre Flangergues, 208.—Et la démonétisation des assignats à face royale, 278.—S'oppose à l'arrestation des commissaires de Nantes, 301.—Demande l'arrestation de Ronyer et Brunel, dont il transmet la correspondance avec Bordeaux, 306, 307.—Dénonce Laplaigne, 332.—Sa motion contre la municipalité de Bordeaux, 335.—Il propose de fixer le prix du pain à trois sous la livre, 348. — Défend Merlin (de Thionville), 352.—Sa motion contre ceux qui n'accepteraient pas la constitution, 375. — Il se plaint de la rédaction des procès-verbaux des séances des 31 mai et 2 juin; et de l'altération du rapport de Gossuin sur le vœu national, 382. — Fait rendre un décret en faveur de patriotes de l'Aveyron, 391.—Un autre en faveur de la société populaire de Toulouse, 392. — Demande un recensement général des grains, 424. — Appuie la motion d'envoyer Rewbell et Merlin à Orléans, 426.—Réclame la taxe du prix du pain, 441, 457. — Veut que tous les aristocrates soient chassés de la république, 448.—Demande compte de la mission de Lesterpt-Beauvais, à Saint Etienne, 452.—S'oppose à l'établissement de toute commission de subsistances, 456.—A l'audition de témoins réclamés par Custine, 457.—Et à la fixation d'un âge pour le mariage, 466.—Propose d'étendre le *maximum* à toutes les communes de la république, 504.—Inculpe les habitants de Bordeaux, 535.—Son opinion sur la motion d'examiner la conduite des députés en mission, 600. — Il fait décréter la levée des scellés apposés chez les banquiers, 610. — Demande la suppression du Mont-de-Piété, 624.—Sa motion contre les réquisitionnaires fugitifs, 651.—Il justifie, aux Jacobins, le rapport du décret de confiscation des biens anglais et hollandais, 670. —Demande la suspension du décret qui établit trois degrés d'instruction, 674. — Soutient la mesure du pai ment accordé à ceux qui fréquentent les sections, 687.—Parle contre la citoyenne Lacombe, 694, 696. — Son discours en faveur des enfants naturels, 737. —Il réclame l'ordre du jour sur l'affaire de Piorry, XVIII, 7.—Son opinion sur le décret relatif aux biens des étrangers, 14.—Sa motion en faveur de Rigal et de Cabrol, 47.—Il annonce son mariage aux Jacobins, et déclare l'état de sa fortune, 74. — Fait rendre un décret pour la responsabilité des journalistes, 135.— Sa motion concernant les étrangers, 148.—Il dépose dans le procès des Girondins, 241, 251, 252.—Lit aux Jacobins le discours qu'il a prononcé contre eux, 303.—Son opinion sur la liberté de la presse, 327.— Il combat la motion d'un jury censorial pour les députés, 363.—Renonce à ses fonctions de prêtre, 384.— Propose d'inviter les aristocrates à donner des chemises aux défenseurs de la patrie, 385. — Demande qu'aucun député ne puisse être traduit au tribunal révolutionnaire avant d'avoir été entendu, 395. — Se plaint du système de terreur employé contre les députés, 398.—Est dénoncé aux Jacobins, 410.—Proteste qu'il ne veut pas arrêter la marche révolutionnaire, 423.—Est dénoncé par Hébert, 435. — Autre dénonciation contre lui, 451.—Il est décrété d'arrestation, 465. — Réfutation, par Robespierre, de ses inculpations contre Chaumette, Hébert et Pache, 498.—Ordre du jour sur la motion de permettre aux députés de le visiter, 594.—Bentabolle reproche à Hébert de l'avoir dénoncé, 650. — Il se plaint de l'arrestation de sa sœur, XIX, 70.—Obtient la permission de voir sa mère, 204.—Dépose 100,000 livres à lui remises pour falsifier le décret sur la compagnie des Indes, 210.—Est dénoncé par Vincent, 629. — Et décrété d'accusation, 722, 739.—Rapport de Saint-Just contre lui, XI, 98.—Instruction de son procès, 128, 134, 152.—Il est condamné à mort, 138.—Sortie de Robespierre contre ses continuateurs, 716. — Il est désigné comme l'un des agents du baron de Batz, 723.

CHABOT (de l'Allier), député suppléant.—Motion de l'admettre à la Convention; elle est rejetée, XXII, 345.—Clauzel l'accuse d'avoir cherché à fédéraliser le Midi, par le moyen des sociétés populaires, 350. —Il est admis à la Convention, XXIII, 703.—Fait accorder un nouveau délai de rigueur aux créanciers des émigrés, XXVI, 13.—Membre du Conseil des Anciens, combat l'emprunt de 100 millions, XXIX, 774, 788.—Dénonce la licence des journaux et nominativement celui dit *la Parisienne*, 801. — Combat un projet contre le brigandage, 834. — Défend les élections de Saint-Domingue, 865.—Est élu secrétaire, 867.

CHABOT, curé de Saint-Victor, député de Blois à la Constituante. — Se réunit à l'Assemblée, I, 103.

CHABOT, général. — Repousse les Russes à Corfou, XXIX, 602 *bis*.

CHABRAN, officier général.—Se distingue à l'armée d'Italie, XXVIII, 397.—Et à la bataille de Rovérédo, 432, 438. —Ses succès divers contre les Autrichiens et chez les Grisons, XXIX, 570, 676, 694. — Il continue de se distinguer en Helvétie, 729, 782, 789.—Annonce une victoire sur les Russes, 832.

CHABRAN, palefrenier de La Ferrière.—Est condamné à mort, XXI, 275.

CHABRIER, chef de bataillon du génie.—Son éloge, XXIX, 600.

CHABRIGNAC-CONDÉ (P.-A.) —Est condamné à mort, XXII, 278.

CHABRILLANT.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 705.

CHABRILLANT. (*Voyez* Moreton.)

CHABROL (de), député de Riom à la Constituante.—Remplace de Laugiac, I, 476.

CHABROUD, président du tribunal et député du Dauphiné à la Constituante. — Observations sur son rapport relatif aux événements des 5 et 6 octobre, II, 569.—Son discours sur l'organisation du pouvoir judiciaire, IV, 3.—Il fait passer à l'ordre du jour sur la dénonciation d'une protestation de Bergasse contre les assignats, 206. — Vote l'établissement des jurés au civil et au criminel, 235. — Et pour des juges ambulants, 257. — Propose de restreindre à quatre ans la durée des fonctions des juges, 283. — Refuse au roi le droit de les instituer, 294. — Et lui accorde celui de nommer le ministère public, 318; V, 357. — Son opinion sur le droit de paix et de guerre, IV, 405.—Sur le tribunal de cassation, 466.— Sur les tribunaux d'exception, 474.—Il propose d'annuler un procès-verbal de l'assemblée primaire d'Evreux, 620. — Fait rendre un décret relatif à l'élection de la municipalité de Riom, 745.—Discute la rédaction des projets sur l'ordre judiciaire, V, 51.—Son opinion sur l'institution des juges-de-paix, 73.—Et sur l'âge de ces juges, 76.—Son rapport sur les entrées de la ville de Lyon, 152.—Il vote pour l'annulation d'une sentence relative aux troubles de Soissons, 184.—Présente et défend ses vues pour fixer le nombre des juges des tribunaux de districts, 191, 218, 219, 243. — S'élève contre l'introduction des troupes étrangères dans l'intérieur, 240. — Son opinion sur l'établissement des juges d'appel, 297, 298. — Il combat les motifs du comité pour refuser au roi la poursuite des délits publics, 307. — Ses observations sur le projet relatif aux tribunaux de paix et de famille, 313.—Il demande la publication des charges contre les députés impliqués dans l'affaire du 6 octobre, 430.—Propose une nouvelle émission d'assignats, 507.—Parle sur le traitement des juges, 520.

* Le MONITEUR a imprimé Salamot, par erreur, c'est Chalamon qu'il faut lire.

CHAROLLAIS (canal du), depuis du Centre. — 600 mille francs sont décrétés pour sa confection, IV, 317.—Autre décret pour le même objet, V, 93.—Fixation des droits de sa navigation, XXVIII, 694.—Autre loi y relative, XXIX, 251. (*Voyez* Navigation.)

CHARON, officier municipal de Paris. — Orateur d'une députation de cette commune, fait l'énumération des impôts qui pèsent sur la capitale, V, 366. — Demande l'extraction des restes de Voltaire de l'abbaye de Sellières, VIII, 546. — Présente un plan de cérémonie pour leur translation au Panthéon, 700. — Provoque une loi répressive contre les jeux, XI, 424. —Rédige l'état de situation des finances de la municipalité, XII, 46.

CHARONNE, près Paris.—Annonce de cette commune qu'elle ne reconnaît de paradis que dans le régime républicain, XVIII, 626.

CHAROST (duc de).—Offre cent mille francs à la patrie, I, 505.—Présente à l'Assemblée nationale un mémoire sur l'agriculture, II, 86.

CHARPENTIER (P.-T.), officier de gendarmerie. —Est mis en liberté, XXII, 279.

CHARPENTIER, président de la section de l'Arsenal. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 258.

CHARPENTIER, ex-prévôt des marchands de Paris.—Est acquitté, XXI, 51.

CHARPENTIER, adjudant-général.—Présente les drapeaux pris à Luxembourg; reçoit l'accolade fraternelle du président, XXIV, 707, 708.

CHARPENTIER (Joseph), fournisseur.—Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 579.

CHARPENTIER (A.-G.), sous-lieutenant. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 572.

CHARPENTIER, dit Cadet, militaire. — Est condamné à mort, XXI, 544.

CHARRAS (M.-L.), ex-noble. — Est condamné à mort, XX, 310.

CHARREL, député de l'Isère à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 188, 252.

CHARRIER, député de Mende à la Constituante. —Est décrété d'accusation comme auteur des troubles de la Lozère, XI, 765; XII, 115. — Y excite l'insurrection, XVI, 545.—Dispersion de son armée, 580. —Il est arrêté, 587.—Est renvoyé devant le tribunal de l'Aveyron; débats sur l'impression des pièces relatives à sa conspiration; elle est refusée, XVII, 60. —Renvoi au comité de salut public des déclarations faites par lui avant de mourir, 201. — Plaintes contre la non-punition de ses complices, XX, 755.—Arrestation d'un chef de sa bande, XXI, 53.

CHARRIER (Jullien), apothicaire.—Dépose dans le procès des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et est arrêté, XXII, 332, 782.—Est acquitté, 759; XXIII, 74. (*Voyez* Carrier et Nantes.)

CHARRIER, chef de bataillon. — Est condamné à mort pour pillages et vols, à Rome, XXIX, 265.

CHARRIER (de Clermont-Ferrand.)— Est décrété d'accusation comme enrôleur pour les rebelles, XI, 619.

CHARRIER DE LA ROCHE, prévôt du chapitre d'Ainay, et député de Lyon à la Constituante. — Demande la conservation des patronages laïques, V, 15. —Présente un plan sur l'imposition foncière et la perception en nature, VI, 64.—Demande pour l'état la vente exclusive du tabac, 366. — Ses propositions relatives au comtat d'Avignon, 422.—Il prête le serment civique, 739. — Vote pour l'instruction criminelle écrite, VII, 160.—Son opinion contre la libre culture du tabac, 372.—Il fait ajourner la discussion sur les droits d'entrée, 395.—Est élu évêque du Cher, 715.—Puis de Rouen, 722.—Demande qu'on entende à la barre les membres de l'assemblée de Saint-Marc, 762.—Son opinion sur la constatation de l'état civil, IX, 507. — Sa démission de l'évêché de Rouen, X, 475.

CHARROIS MILITAIRES. (*Voyez* Convois.)

CHARRUAULT, volontaire. — Se signale dans la Vendée, XIV, 202.

CHARRY (femme), née Catherine Luppée.—Mise en accusation d'Osselin pour l'avoir cautionnée, XVIII, 386.—Condamnée à mort, elle se déclare enceinte, 600.

CHARTÉ, salpêtrier.—Trait de courage, XXI, 83.

CHARTIER, grenadier. — Son éloge, XXVII, 562.

CHARTIER (de l'Orne), député au Conseil des Anciens. — Combat une résolution sur le changement d'exercice de la contribution foncière, XXVII, 638.

CHARTOGNE, officier. — Se distingue dans les combats livrés aux Sardes, XV, 708.

CHARTON, ex-colonel du 102.ᵉ, ex-commandant de la garde nationale parisienne. — Est condamné à mort, XXI, 112.

CHARTON, ex-officier municipal de Montreuil. — Est condamné à mort, XXI, 87.

CHARTON, général français.—Remplace Barbantane au commandement d'Aix, XI, 586.—Est nommé commandant du camp de Soissons, XIII, 311. — Et général de brigade, XXIV, 634, 635.—Est tué au combat de Castellaro, XXVIII, 443.

CHARTON.—Est élu membre du département de Paris, VII, 394.

CHARTRES, Anglais, faux monnayeur.—Est arrêté à Dunkerque, XXIX, 239.

CHARTRES.—Envoi, par cette ville, d'une députation à l'Assemblée nationale, I, 189.—Formation de sa municipalité, III, 480.—Un décret l'autorise à s'imposer, IV, 92. — Brigandages dans ses environs, 495.— Elle acquiert des biens nationaux, VI, 330, 348.—Etablissement d'une caisse patriotique dans cette ville, VII, 345.—Bonnet en est élu évêque, 402. — Son adresse lors de la fuite du roi, VIII, 739. —Autre, IX, 170.—La municipalité annonce la répression de troubles causés par les subsistances, XIV, 629. — Décret portant que le district fournira 60,000 quintaux de grains, XXIV, 405. — Rapport sur la révolte qui y a éclaté contre Tellier, XXV, 788. — Autre pour les réparations de la cathédrale de cette ville, XXVIII, 450. —Henri Larivière dit qu'il y arrive des troupes destinées pour Paris, 748. — Démenti à ce sujet par l'administration municipale, 761.—Annonce démentie de la nomination de Chasles aux fonctions d'électeur dans cette commune, XXIX, 227, 240. (*Voyez* Eure-et-Loir.)

CHARTRES (duc de). (*Voyez* Orléans, fils aîné.)

CHARTRES (évêque de). (*Voyez* Lubersac).

CHARTRIERS. — Motion de les mettre sous les scellés, II, 184.—Mesures prises pour leur conservation, V, 333.

CHASLES (Marie), veuve de Fontaine-Mériée. — Est condamnée à mort, XVIII, 436.

CHASSAIGNAC, homme de loi, député de la Corrèze à la Législative.—Son rapport sur les troubles d'Avignon, XII, 354, 356. — Il fait renvoyer Marini et autres au tribunal criminel de la Corse, XIII, 509.

CHASSAIGNE, père et fils, négociants.—Annonce de leurs tapis, VI, 164, 575.

CHASSANT.—Donne des détails sur la fédération du 14 juillet, V, 199.

CHASSAY. (*Voyez* Desroches.)

CHASSE, grenadier suisse.— Trait d'intrépidité, XXIX, 719.

CHASSE, militaire français. — Est tué en Amérique, XII, 363.

CHASSE.— Abolition de ce droit demandée par le

tiers-état de Paris, *Introd.*, 570. — Discussion des articles y relatifs, I, 301.—Son abolition, 302, 332.— Elle est suivie de la destruction du gibier, 314.— Rapport, discussion et décret sur cet objet, IV, 173, 174, 175, 182, 197, 233.— Renouvellement des défenses de chasse pour la conservation des forêts de Rambouillet, Montfort, etc., 388. — Décret concernant la chasse dans les parcs des maisons royales, V, 194, 634, 652. — Suspension de ce droit sur les possessions enclavées dans les plaisirs du roi, 526.— Dénonciation des dévastations commises par ses veneurs, 628.— Rejet d'une disposition relative à l'exportation des munitions de chasse, X, 335.— Discussion sur l'affermement du droit de chasse, XXIX, 277, 283.—Son abolition en Helvétie, 377.

CHASSELAS.—Vente de biens nationaux à la municipalité de cette commune, VI, 629.

CHASSELOUP, ex-armurier. — Est condamné à mort, XXI, 284.

CHASSELOUP, officier-général, chef du génie.— Son éloge par Bonaparte, XXVIII, 349, 432.— Toast porté par lui, lors de la célébration du 10 août, 774.

CHASSET, avocat, député de Villefranche à la Constituante. — Vote la suppression des dîmes du clergé, I, 299, 326. — Fait adopter la formation de trois comités pour préparer l'exécution de l'arrêté du 4 août, 334.—Est menacé par une lettre anonyme de la vengeance d'un ecclésiastique, 400. — Sa motion sur la permanence de l'Assemblée, 449.—Il fait arrêter que la question du *veto* sera décidée sans désemparer, 456. — Propose le renvoi aux comités de la réponse du roi sur les arrêtés du 4 août, 488.—Demande que le taux de l'intérêt de l'argent ne soit fixé que par le cours des effets publics, II, 5. —Soutient les droits de la nation sur les biens du clergé, 85. — Est élu secrétaire, 312 *. — Appuie la mise en liberté de Baudry-Larichardière, 360. — Rend compte du travail du comité féodal, III, 284.— Son rapport sur la suppression des dîmes, les frais du culte et l'entretien de ses ministres, IV, 83, 119. —Il déclare, au nom du comité, l'intention d'assurer aux curés de campagne des jouissances territoriales, 100. — Son rapport sur le paiement de la dîme en argent, 653.— Il fait rendre un décret y relatif, 663, 683.—Parle sur le traitement des évêques, 702, 703.—Fait adopter divers articles sur celui du clergé, 742, 752 ; V, 4, 5, 109, 110, 220, 221, 304, 330, 374 ; VI, 515, 528, 599. — Fait ordonner à l'économe général du clergé de continuer provisoirement sa régie, à la charge d'en rendre compte, V, 109.—Son rapport sur le cardinal de Rohan, 274.— Il fait adopter des dispositions sur les dîmes 374. —Et sur la destination des biens nationiaux à vendre ou à conserver, VI, 47, 60, 71.—Son rapport sur l'opposition du clergé d'Alsace à la vente des biens nationaux, 144.—Il fait rendre un décret concernant les curés des paroisses supprimées, 150.— Son rapport sur les établissements d'étude et d'enseignement formés par des étrangers, 231.—Il est élu président, 320.— Fait rendre un décret relatif aux biens des protestants d'Alsace, 522. — Un autre concernant le paiement de la dîme ecclésiastique, 523. — Veut qu'on demande au roi une réponse signée sur son refus de sanctionner la constitution du clergé, 713, 715.— Présente une adresse sur cet objet, VII, 190, 209.—Fait rendre un décret pour la division des paroisses d'Amiens, 192.—Son rapport sur les événements arrivés dans cette ville à l'occasion du serment des prêtres, 223, 224.—Il fait décréter le remplacement de plusieurs fonctionnaires ecclésiastiques, 235, 236, 238, 245.—Régler la durée des baux consentis par les corps et communautés, et astreindre les prédicateurs à la loi du serment, 315. — Est l'un des commissaires chargés de recevoir le serment des troupes, VIII, 727. — Rend compte de la mission des commissaires envoyés dans les départements du Rhin, IX, 270, 278. — Son opinion sur le remboursement des offices seigneuriaux, 443.—Député de Rhône-et-Loire à la Convention, il demande le rappel à l'ordre de Billaud-Varennes, votant la suppression des tribunaux, XIV, 14.—S'oppose au choix illimité des juges parmi tous les citoyens, 15, 23.—Demande la destitution du général Montesquiou, 34. — S'indigne qu'on ait violé tous les droits des citoyens à l'égard de Boze, XV, 47. — Son vote dans le procès du roi, 168, 202, 253.—Il demande l'arrestation de pétitionnaires du faubourg Saint-Antoine, XVI, 290.—Son opinion sur les secours à accorder aux familles des défenseurs de la patrie, 308. — Il fait supprimer le tribunal révolutionnaire de Lyon ; et défendre aux armées révolutionnaires d'agir sans réquisition des corps administratifs, 392. — Se plaint de la destitution du tribunal criminel de Rhône-et-Loire, 440.—Demande de son arrestation comme complice de Biroteau et des insurgés de Lyon, XVII, 108. — Il est déclaré traître à la patrie, 268.— Confiscation de ses biens, 288, 296. — Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60. — Proteste contre le 31 mai, XXII, 385. — Motion en sa faveur, XXIII, 627.—Il est rappelé dans le sein de la Convention, 647. — Député au Conseil des Cinq-Cents, il prête le serment de haine à la royauté, XXVIII, 436.— Est élu président, 445. — Fait charger une commission de présenter des vues sur la calomnie, 471, 472. — Et adopter un projet sur les transactions antérieures et postérieures au papier-monnaie, 543, 545, 547.— En présente un sur les délits de la presse, 543, 559, 569, 577, 579.—Son rapport en faveur des grands coupables qui feraient des révélations importantes, 583, 587, 590.— Il fait ordonner l'impression d'un message au Directoire, concernant les écrivains qui favorisent les conspirations, 610.—Présente divers projets relatifs à la dépréciation du papier-monnaie, 614, 626, 627. — Est nommé secrétaire, 629. —Présente une série de questions sur les transactions entre particuliers, 640. — Reproduit à la discussion les articles déjà décrétés sur les transactions, 666. — Fait adopter la rédaction définitive de la résolution sur cet objet, 694.— Député au Conseil des Anciens, il combat une résolution concernant les créanciers, les co-obligés et les co-partageants des émigrés, XXIX, 318, 319.—Fait rejeter celle relative aux emprunts avec privilége, sur les rentes viagères, 356. — Son rapport sur les domaines engagés, 370, 405.— Il fait approuver les opérations de plusieurs assemblés primaires, 405.—Ses observations sur les reproches trop rigoureux faits à son projet sur les domaines engagés, 418.—Son rapport sur les rentes viagères et usufruits constitués au profit d'émigrés et de prêtres déportés, 602 *bis*, 612 *bis*. —Son opinion sur l'impôt du sel, 611. — Il s'élève contre le rejet d'une résolution relative aux biens regardés comme nationaux, 636. — S'oppose à l'adoption de celle sur les inscriptions hypothécaires, 639.— Fait approuver celle qui proroge le délai pour ces inscriptions, 643. — Appuie la nomination par le sort des commissions des procès-verbaux d'élection, 661. — Défend les élections de la Loire, 676. — Parle sur celles de Saône-et-Loire, 684. — Est élu secrétaire, 685. — Demande le renvoi à la commission de la résolution pour la liberté de la presse, 755.—Parle contre la société du Manége, 759. —Son observation sur les recherches demandées à la commission des inspecteurs, par rapport à une conspiration attribuée à cette société, 765. — Il vote

(*) Le MONITEUR a imprimé par erreur Le Sacher, c'est Chasset qu'il faut lire.

CHAUX, membre du comité révolutionnaire de Nantes. — Dénonce Joznet et est mandé au comité de sûreté générale, XIX, 660, 666. — Acte d'accusation contre lui, XXII, 238. — Son procès, 317, 550, 629, 637, 646, 653, 661, 669, 677, 685, 693, 709, 717, 725, 741, 749, 758, 773; XXIII, 2, 9, 17, 25, 49, 57. — Il est acquitté, XXII, 750; XXIII, 74. — Et décrété d'arrestation, XXII, 782. (*Voyez* Carrier et Nantes.)

CHAVANNES (curé de). (*Voyez* Royer.)

CHAVEROCHE (G.), laboureur. — Est acquité, XX, 292.

CHAVIGNY, membre de la commune. — Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

CHAVILLAN, ordonnateur de la marine. — Fait part de la réponse des habitants de Nice à un parlementaire anglais, XVII, 727.

CHAVILLARD, commandant la frégate la *Gracieuse*. — S'empare du corsaire anglais l'*Ellis*, XVII, 192.

CHAYOUX-TAYOUX, ex-notable de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

CHAZAL, député du Gard à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 223, 254. — Il fait mettre en activité le tribunal révolutionnaire, 820. — Vote la mise en accusation de Carrier, XXII, 595. — Attaque la commission du commerce, 660. — Demande la levée du séquestre mis sur les biens des étrangers, XXIII, 88. — Entre au comité de salut public, 136. — Se plaint des brigands qui calomnient la Convention, 212. — Dément le bruit d'un rassemblement de troupes autour de Paris, 668. — Discute les attributions politiques du comité de salut public, 681. — Regarde le système de terreur comme la cause de la disette, 701. — Propose de faire gouverner par 24 membres de la Convention, XXIV, 179. — Présente un projet relatif au séquestre des biens des parents d'émigrés, 286. — Fait régler la partie de ces biens appartenant à la république, 311, 327. — Dénonciation d'un arrêté pris par lui en faveur des prêtres insermentés, XXVI, 187. — Il est rappelé de sa mission, 189. — Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il prononce un discours sur les droits successifs des émigrés, et attaque l'abbé Morellet, qui a écrit contre la loi du 12 floréal, 564. — Fait adopter la rédaction définitive de la résolution concernant les parents d'émigrés, XXVII, 220. — Son opinion sur le mode de radiation de la liste des émigrés, 399, 403. — Il demande que les membres des Assemblées Constituante et Législative soient exclus de Paris, XXVIII, 270. — Vote le recours en cassation contre les jugements de la haute-cour nationale, 376. — L'ajournement du projet d'annulation du jugement contre Vienot-Vaublanc, 419. — Son opinion sur la question intentionnelle, 457. — Demande qu'une commission présente des vues sur la calomnie écrite, et sur les journaux, 471. — Son opinion contre l'attermoiement dans la discussion sur les transactions sociales, 497. — Parle contre les royalistes qui conspirent sous couleur anarchique, 548. — Appuie le message du Directoire, pour astreindre les électeurs au serment, 622. — Son opinion contre le projet en faveur des fugitifs de Toulon, 744. — Il réclame l'appel nominal sur le prononcé du président, portant qu'il ne sera point exigé de déclaration des ministres du culte, 746. — S'oppose à l'adoption du projet relatif aux mariages des enfants mineurs, 760. — Fait voter des remercîments aux soldats, au général de l'armée de l'intérieur, Augereau, et au Directoire, pour la manière dont ils se sont conduits au 18 fructidor, 811. — Fait ordonner la réimpression des adresses des armées, à la suite d'un décret qui déclare qu'elles ont toutes bien mérité de la patrie, 811. — Son opinion sur les remplacements à faire dans les administrations, XXIX, 2. — Il fait arrêter que le Conseil vaquera les décadis et les jours de fêtes nationales, 3. — Est élu secrétaire, 6. — Annonce la surprise de la citadelle du Pont-St.-Esprit, par Allier et Saint-Christol, 14, 15. — Demande l'impression d'une lettre sur l'assassin de Guirault, 16. — Dénonce plusieurs maisons d'éducation, 21, 33. — Lit une pétition des Avignonais détenus à Valence, 37. — Demande un nouveau rapport sur le 18 fructidor, 41. — Se plaint du retard apporté au mariage de la fille de Lepelletier, 101, 110, 115. — Son opinion sur la loi contre les brigandages, 118. — Sa motion sur les réclamations des assemblées primaires, 239. — Il propose de remettre la peine aux prévenus qui découvriraient leurs complices, 590 *bis*, 638. — S'oppose à la déclaration du danger de la patrie, 812. — Est élu président, 826. — Célèbre les victoires des armées, 843. — Et celles de l'armée de Hollande, 869.

CHAZAL, officier de gendarmerie. — Est dénoncé par une compagnie de ce corps, XIII, 661.

CHAZAUD, député de la Charente à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 215, 254. — Son rapport en faveur de Pellemeule, XXII, 721. — Présente un nouveau mode de contribution foncière, XXIV, 673. — Appuie le renvoi de Lacoste au tribunal criminel de Paris, XXV, 221.

CHAZOT, général. — Annonce à Dumouriez qu'il est forcé de battre en retraite, XIII, 713, 716. — Il est dénoncé par Marat, XIV, 239. — Annonce le massacre à Rhétel de 4 déserteurs prussiens, 170. — Sa proclamation aux citoyens de Stenay, au moment de la retraite de l'ennemi, 268. — Rapport sur sa dénonciation contre les bataillons le *Mauconseil* et le *Républicain*, 784. — Décret pour l'examen de sa conduite, XVI, 84. — Il est mandé à la barre, 86. — Est mis en liberté provisoire, 321. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre lui, 691.

CHAZOT, littérateur. — Auteur d'une adresse contre la minorité de la Convention, est chassé de la section des Gardes-françaises, XVI, 535. — Réponse à l'article de son journal le *Républicain*, tendant à rétablir l'usage du mot *monsieur*, XXVIII, 358.

CHAZOT (le citoyen). — Rapport sur sa pétition relative à la résiliation des ventes ou adjudications par décret, XXVIII, 586.

CHEBRIER, membre du comité révolutionnaire de la section de l'Arsenal. — Est condamné à mort, XXIV, 650.

CHEDANEAU, député de la Charente à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 215, 254.

CHEDEVILLE (la citoyenne Germain), de la commune des Andelys. — Acte de dévouement, XXIX, 500.

CHEDOTAL (femme). — Est condamnée à mort, XXI, 88.

CHEF-BOUTONNE. — Formation de la municipalité de cette commune, IV, 27.

CHELUX, en Pologne. — Lettre de la noblesse de cette ville à l'impératrice de Russie, XVII, 401. — Son évêque est condamné à mort comme conspirateur, XXI, 57.

CHEMANT, dentiste. — Annonce de ses rateliers artificiels, VIII, 151.

CHEMILLÉ (Maine-et-Loire). — Attaque de ce bourg par les brigands, XXIV, 186. — Défaite d'un de leurs détachements, 333.

CHEMIN, pilote à Bordeaux. — Trait de courage et d'humanité, XXIX, 720.

CHEMIN (J.), marchand. — Est condamné à mort, XX, 332.

CHEMIN, commandant du 3.e bataillon du Nord. — Se brûle la cervelle; secours accordés à sa mère, XVII, 717; XIX, 20.

CHEMINS PUBLICS. (*Voyez* Routes.)

CHENARD, artiste du Théâtre Italien. — Chante à

la Convention des couplets en l'honneur de la constitution et de la Montagne, XVII, 54.

CHENAUX, membre de la commune de Paris. — Son opinion sur le pillage des magasins; arrêté de la section des Gardes-françaises contre lui, XV, 627.— Il est chargé de rédiger l'historique de la révolution du 31 mai, XVI, 526.—Réclame en faveur de Marchand, XIX, 629. — Annonce l'arrestation de Momoro, et est élu président des Cordeliers, 726.—Les circonstances en privent cette société; renvoi à l'accusateur public de lettres à son adresse, 755. — Son procès, XX, 191. —Il est acquitté, 203.

CHÊNET, sous-lieutenant.—Se distingue à l'armée d'Orient, XXIX, 618 *bis*.

CHENET (Thérèse-Hélène-Julienne), ex-religieuse. —Est condamnée à la déportation, XIX, 464.

CHENEY l'aîné, maire de Ligny.—Réclame contre une prétendue violation des tombeaux des anciens princes de Luxembourg, VIII, 194.

CHÉNIER (André).—Sa lettre à Raynal sur ses contradictions, VIII, 580. — Ses observations sur la division des pouvoirs et sur le travail constitutionnel, IX, 542. — Autres sur le choix des députés à la prochaine législature, 571. — Et sur les dissentions des prêtres, X, 166.—Réfutation par son frère de sa lettre sur les sociétés populaires, XII, 564, 695.—Il est condamné à mort, XXI, 140.

CHÉNIER (Marie-Joseph).—Notice sur sa tragédie de *Charles IX*, IV, 165, 186; VII, 24. — Elle est citée par l'opposition qui réclame la liberté des opinions, VI, 585. — Sa tragédie d'*Henri VIII*, VIII, 468. — Son drame de *Calas*, IX, 78.—Sa tragédie de *Caïus-Gracchus*, XI, 599.—Il invite la commune de Paris à une fête en l'honneur des soldats de Château-Vieux, 758.—Défend les sociétés des Amis de la constitution, XII, 547.—Annonce une réfutation de la lettre de son frère sur les sociétés populaires, 564. — Son opinion sur cet objet, 695.—Son *Hymne* pour la fédération, XIII, 122.—Nommé député de Seine-et-Oise à la Convention, il demande le maintien des lois non-abrogées, XIV, 8.—La destitution du général Montesquiou, 54.—Fait décréter la formation des écoles primaires, 755. — Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 255. — Il fait décréter le mode de translation de Lepelletier au Panthéon, 267. — Analyse de son opéra du *Camp de Grand-Pré*, 542. — Il fait décréter le paiement du traitement de Goldoni, 585. — Annonce la mort de ce littérateur, et fait accorder une pension à sa veuve, 402.—Analyse de sa tragédie de *Fénélon*, 446. — Fait décerner une récompense civique à Labretèche, 628.—Et approuver les mesures prises par les sections pour le recrutement, XVI, 552.—Parle sur la constitution, 619. — Nommé commissaire à Toulouse, n'accepte pas, XVII, 22.—Chant par les sections de Paris de son *Hymne* sur l'acceptation de la constitution, 140. — Il fait accorder les honneurs du Panthéon à Descartes, XVIII, 22. — S'élève contre la destruction des livres dans lesquels se trouveraient des signes de féodalité, 194. — Fait décréter l'acquisition de la maison du Jeu de Paume, 285.—Son opinion sur l'instruction publique, 551, 559.—Il fait décréter la formation d'un institut national de musique, 575.—Son *Hymne* pour l'inauguration du temple de la Raison, 597. — Son rapport sur Mirabeau, 514. — Son *Hymne à la Raison*, 546.—Il est élu secrétaire, 615.—Son *Hymne sur la prise de Toulon*, XIX, 80.— Autre à l'*Etre-Suprême*, XX, 656. — Son *Chant du Départ*, XXI, 259.—Son *Chant des Victoires*, 465.— Son rapport sur les sciences et les arts; projet de la fête des Victoires, XXII, 85. — Son *Hymne à J.-J. Rousseau*, 100.—Il présente le plan de la fête des Victoires, 282. —Fait l'éloge du dictionnaire de Pougens, 556. — Vote la mise en accusation de Carrier, 592.—Parle en faveur de David, 655.—Son projet sur la célébration des décadis, XXIII, 21. — Son rapport sur les secours à accorder aux savants et aux artistes, 127.—Il en présente la liste, 150.—Demande l'ajournement du projet de loi sur les cultes, 527.—Le rappel des députés mis hors la loi, 657, 645.—Une pension pour la mère de Girey-Dupré, XXIV, 29.—La plus grande latitude pour la défense des membres des anciens comités, 57. — Confirme une déclaration de Barère contre Villatte, 82. — S'oppose à la convocation des assemblées primaires, 97.— Appuie les mesures prises contre les auteurs du 12 germinal, 117, 118.—Demande à proposer des moyens pour diriger l'esprit public, 152. — Entre au comité de sûreté générale, 144. — Fait décréter le désarmement des terroristes, 190.—Provoque des mesures contre le fanatisme. 221.—Appuie un projet en faveur de savants et d'artistes dans le besoin, 234.—Son rapport sur la situation de la république, et sur les moyens employés pour pervertir l'opinion publique, 359, 361, 387.—Il s'oppose au rapport de la loi contre les provocateurs au rétablissement de la royauté, etc., 438. — Appuie une motion en faveur des veuves des députés proscrits, 471.—Rentre dans la salle à la tête d'un détachement de citoyens au 1.er prairial, 510. — Fait adopter une proclamation pour éclairer les Parisiens, 518. — Décréter les honneurs funèbres à rendre à Féraud, 547. — Arrêter qu'il sera donné une armure complète au général Menou, 600. — Accorder une pension à la veuve de Dessault, XXV, 29. — Son rapport sur les assassinats de Lyon, 70, 75.—Il parle sur la déclaration des droits, 150.—Déclare que les rapports sur la situation d'Arles étaient faux, 250.—Fait adopter une proclamation aux Français contre le terrorisme, 284.—Son *Hymne du 9 thermidor*, 334. —Son rapport sur l'organisation de l'Institut national de musique, 365, 405.—Il quitte le comité de sûreté générale, 404.—Son *hymne du 10 août*, 417. — Son opinion sur le mode de réduction aux deux tiers des membres de la Convention, 545, 550.—Il est élu président, 544.—Sa réponse à l'offre faite par Millin de ses *Eléments d'histoire naturelle*, 581. — Ses réponses à des pétitions contre les troupes qui environnent Paris, 607, 608. — Autres à des députations du camp sous Paris, 613.—De la section du faubourg Montmartre, 614. — Et de la section Lepelletier, 633. Il fait rapporter le décret d'accusation rendu contre Talleyrand, 665.—Appuie un discours de Tallien sur la situation de la république, 676. — Fait décréter qu'on entrera dans les assemblées primaires avec des cartes de sûreté, 682.—Voit l'initiative d'une insurrection dans un arrêté de la section Lepelletier, 687. — Sa réponse à une députation de la section des Arcis, 694. — Il demande l'exécution des lois contre la provocation au meurtre et au renversement du gouvernement, XXVI, 54. — Fait rapporter la loi sur le désarmement, 117, 127. — Demande que les comités rendent compte de ce qui se passe dans Paris; s'oppose à toute capitulation avec les factieux, 118. — Dit qu'il n'y a pour la Convention que la victoire ou la mort, 119. — Fait adopter un projet d'adresse aux citoyens de Paris, 155.—Entre au comité de salut public, 150. — Fait censurer Delahaye, 167. —Décréter qu'il sera fait un rapport sur les troubles du Midi, 178.—Appuie la motion de laisser sortir de France ceux qui ne veulent pas y rester, 212. — Présente le tableau des crimes des royalistes, et fait ordonner la destitution des fonctionnaires réacteurs, 268, 273.—Rappelle la conduite de Tallien au 9 thermidor et à Quiberon, et vote le rejet de la permanence de la Convention, 295. — Son opinion sur le costume des membres du Corps Législatif, 329. — Il défend les accusés du 1.er prairial, 347. — Devenu membre du Conseil des Cinq Cents, en est élu secrétaire, 350. — S'oppose à de nouvelles lois contre les

émigrés, 411.—Est élu président, 517. — Appuie le projet qui autorise le Directoire à nommer aux places vacantes, 648, 650. — Vote l'expulsion d'Aymé, 69, 135, 155.—Et la création d'un ministère de la police, 102, 103, 308. — Son opinion sur la vérification des pouvoirs, 130.—Il demande la censure de Dumolard, 193.—Défend la loi du 9 floréal, sur les parents d'émigrés, 207. — Fait nommer une commission pour examiner le réglement de l'Institut, 290. — Proroger les assemblées primaires de Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille, 298.—Demande un rapport sur la translation au Panthéon des cendres de Descartes, 357.—Son opinion sur un message relatif à la formation des sociétés politiques, 591. — Sur les mesures à prendre contre les fonctionnaires qui ont refusé de jurer haine à la royauté, 604. — Il appuie un projet pour la surveillance des étrangers à Paris, 691.—Son opinion sur la liberté de la presse, XXVIII, 20. — Il demande qu'on fixe les conditions pour l'admission d'une dénonciation contre un représentant, 115. — Fait ajourner la discussion sur les assemblées politiques, 246.—Adopter l'ordre du jour sur la demande du Directoire relative aux certificats de résidence délivrés à Lyon depuis 1793, 266.—Propose la translation des cendres de Descartes au Panthéon, 267. — Réfute les idées de Mercier sur Descartes et les géomètres, 268. — Son rapport sur la célébration des fêtes du 14 juillet et du 10 août, 368, 369. — Autre sur la célébration de la fondation de la république, 396.—Il parle pour l'amnistie, relativement aux délits révolutionnaires, 419.—Vote le rapport de l'article de la loi du 3 brumaire relatif aux prêtres insermentés, 478. — Est mis en opposition avec lui-même dans ses opinions émises à diverses époques sur la liberté de la presse, 505.—Fait renvoyer à une commission les sollicitations de la petite nièce de Fénélon, 635. — Parle contre Barère, à l'occasion de son élection et du rapport des lois inconstitutionnelles, 700. — Propose de porter à soixante le nombre des membres du tribunal de cassation, 706. — Demande l'ordre du jour sur une proposition de Dumolard relative à l'instruction publique, 719.—Réclame l'appel nominal sur le prononcé du président, portant qu'il ne sera point exigé de déclaration des ministres du culte, 746. — S'oppose à la suspension des séances du Corps Législatif, XXIX, 6.—Son *Hymne* en l'honneur du général Hoche, 30, 32. — Il demande des renseignements sur le canal de Paris à Dieppe, 41. — Appuie un projet contre les ci-devant nobles, 45.—Sa motion contre la multiplicité des théâtres, 67.—Est l'auteur du *Chant du Retour*, exécuté à la réception de Bonaparte, 92. — Son opinion sur la fixation du nombre des élèves de l'école polytechnique, 135. — Il fait déclarer que l'armée d'Helvétie a bien mérité de la patrie, 189. — Est nommé membre du jury central de la Seine, 243.—Se glorifie d'avoir été nommé par l'assemblée électorale de la Seine, 245. — Est chargé d'examiner le message du Directoire sur les élections, 258. — Son opinion sur les élections de l'an VI, 260. — Il célèbre la défaite des Anglais devant Ostende, 275. — Son rapport sur les événements, 277. — Il fait adopter un projet contre les accusés de haute trahison, 280. — Est élu président, 293. — Article sur la reprise de sa tragédie de *Fénélon*, 299 — Il prononce un discours sur le 14 juillet, 313. — Fait un rapport sur l'organisation départementale du territoire de Genève, 326, 327. — Discussion et adoption du projet présenté par lui, 330, 331.—Son discours en l'honneur des vainqueurs de l'Egypte, 393. — Il vote pour le projet relatif aux dépenses du ministère de l'intérieur, 413.—Fait adopter une adresse sur la circonscription militaire, 417. —Notice des changements qu'il a faits à sa tragédie *Charles IX*, 593. — Son discours prononcé au Champ-de-Mars sur l'assassinat de Rastadt, 706.—Il insiste sur les avantages de la liberté de la presse et fait résoudre le rapport de la loi du 19 fructidor sur sa limitation, 712. — Son rapport sur les honneurs à rendre au général Chérin, 723. — Il s'oppose à l'admission de la dénonciation contre les ex-directeurs, 777. — Demande un mode de dénonciation pour les directeurs et les représentants, 787.—Fait l'éloge du général Joubert, 793. — S'oppose à la déclaration du danger de la patrie, 808.—Fait déclarer que l'armée de Batavie a bien mérité de la patrie, 821.

CHENIN, électeur. — Est arrêté à Toul et relâché par ordre de Bouillé, I, 297. (*Voyez* François de Neufchâteau.)

CHENU, curé de Brie-Comte-Robert. — Sa lettre sur le serment civique, VII, 68.

CHENU (Louis-Charles), émigré. — Est condamné à mort, XXIX, 55.

CHENU-VILLANGER, ex-avocat.—Est condamné à mort, XXI, 47.

CHEPTEL. (*Voyez* Baux.)

CHÉPY, ex-vice-consul à Rhodes. — Est nommé consul à Ancône, XXIX, 290.

CHER (département du). — Election de Charrier à son évêché, VII, 715.—Son obéissance aux décrets de la Convention, XVI, 683.—Approbation de la conduite qu'y a tenue Laplanche, XVIII, 167, 210.—Abdication de son évêque, 488.—Mission de Noël Pointe, 623.—Dénonciation aux Jacobins des persécutions qu'y éprouvent les patriotes, XXI, 313.—Compte-rendu de celle de Cherrier, XXII, 614. — Rejet de l'institution d'un cinquième tribunal correctionnel dans ce département, XXVIII, 396. — Annulation de ses élections au 18 fructidor, 796, 809. — Et d'une procédure contre quarante-six de ses cultivateurs, XXIX, 288.

CHERADAME, entrepreneur des boues de Paris.— Sa condamnation par le tribunal de police, III, 3.

CHÉRAL-MONTRÉAL. — Analyse de son ouvrage intitulé : *Gouvernement des hommes libres*, XXVI, 714.

CHERBOURG. — Lettre sur l'état des travaux du port et de la rade de cette ville, II, 264. — Formation de sa municipalité, IV, 162. — Lettre de sa garde nationale à celle de Paris, 355. — Fonds accordés pour les travaux du port, VI, 754; VIII, 379, 727.—Plaintes contre le non-remboursement aux hôpitaux des avances qu'ils ont faites, X, 371.—Projet pour la continuation des travaux du port, XII, 511. — Décret y relatif, XIII, 275. — Son club désapprouve l'envoi de l'*Ami du Peuple*, XIV, 373.—Lettre annonçant qu'un bâtiment anglais vient d'être amené dans la rade, XVIII, 100.—Mesures prises par Lecarpentier pour la sûreté de cette ville, 304.—Rébellion du 11.e bataillon de Paris qui devait la livrer, 521. — Apparition d'une flotte ennemie et prise d'un gros navire, 614. —Mission de Méaulle, 623.—Lettres du commandant annonçant des prises faites aux Anglais, XIX, 242, 258, 266. — Adresse de félicitation à la Convention, XXII, 553.—Patriotisme des cultivateurs, XXIII, 226.— Translation au fort national de Cormatin et autres chouans, XXV, 193. — Décret pour le prompt exhaussement de la jetée, 222. — Suspension du décret qui déclarait ce port de première classe, 266. — Trait de bravoure de trois préposés aux douanes de cette commune, 559.—Etablissement d'une belle corderie, XXIX, 561.

CHERET, président de section en vendémiaire. — Est condamné à mort par contumace, XXVI, 353.

CHERET (mademoiselle). — Est accusée de fabrication de faux billets de caisse d'escompte, III, 487, 511.

CHÉRIN, généalogiste, puis général. — Lettre que lui adresse Saint-Priest, IV, 366.—Il se défend d'avoir

D'APRÈS UN CROQUIS DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Reimpression de l'Ancien Moniteur. — T. X, page 110.

Les émigrés à Nancy.

* Le MONITEUR a imprimé Golziat, par erreur, c'est Colliat qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Cormeille, par erreur, c'est Corbel qu'il faut lire.

relatifs, XXIX, 135, 138. — Le Corps Législatif prend son nouveau costume, 158.—Fonds destinés à son paiement, 271.—Demande d'un rapport sur celui des fonctionnaires publics, 319. — Le costume républicain est prohibé en Toscane, 564. — Idées sur les costumes, 523. (*Voyez* Corps Législatif.)

COTE, astronome.—Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

COTE-D'OR (département de la). — Mesures prises par lui pour le voyage de Mesdames, VII, 415. — Son adresse au roi contre les ennemis de la constitution, VIII, 342.—Sa garde nationale demande à marcher la première aux frontières, 636.—Arrêté du Directoire concernant les sœurs de la Charité, 668. — Adresse à l'Assemblée nationale, 781.—Situation de ce département, IX, 211.—Mesures contre les prêtres insermentés, XII, 736.--Etablissement d'une manufacture d'armes à feu, XIII, 386. — Refus de la Corrèze d'accéder à ses propositions contre le 31 mai, XVI, 661.— Adhésion de ses autorités à cette même journée, 707. — Approbation des mesures prises par Mailhe pour y déjouer les anarchistes, XXIV, 213. — Adresse de ses habitants annonçant la résolution de défendre la représentation nationale, XXVI, 58. — Ses élections sont annulées au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809.—Résolution relative à celles de l'année, XXIX, 258.—Prix proposés par sa société des sciences, arts et agriculture, 580. — Lettre de félicitation du ministre de la guerre, sur les nombreux bataillons qui en sont sortis, 784. (*Voyez* Dijon.)

COTEL, soldat. — Est condamné à mort, XXI, 103.

COTENTIN (le). — Lettre sur la formation de ses districts, III, 352.

COTES-DU-NORD (départements des). — Arrestation d'un prêtre excitant les soldats à la désertion, X, 619. — Condamnation à mort de deux recruteurs pour l'ennemi, XVII, 635.--Débarquement des Anglais; ils sont repoussés, XXIV, 298, 314, 337.—Ses élections sont annulées au 18 fructidor, XXVIII, 796, 809.—Les administrateurs font part d'un trait de courage de Riou, XXIX, 148. — Observations sur le tremblement de terre qui s'y est fait sentir, 616. — La loi des otages lui est appliquée, 811.

COTHERY.—Présente une adresse en faveur de la constitution de 1793, XXIV, 29.

COTIN (F.), canonnier. — Tue un cavalier autrichien, XIX, 58.

COTONS. (*Voyez* Marchandises.)

COTTES (Claude-Melchior) dit *le Petit Chasseur*, voleur du garde-meuble. — Son exécution, XIV, 437.

COTTIN, capitaine, commandant l'artillerie de Schelestadt. — Se plaint de n'avoir pas reçu les objets nécessaires à la défense de cette place, XVII, 707.

COTTIN, banquier. — Eloge de sa conduite, X, 83.

COTTIN, député de Nantes à la Constituante. — Vote l'extinction des justices seigneuriales, I, 284. — Combat les mesures proposées contre la garnison de Nancy, V, 528.--Sa réponse aux inculpations de Cazalès contre d'Aiguillon, VI, 582.—Demande qu'on réclame le prince de Lambesc à l'Autriche, VII, 559.

COUBÉ (J.-C.), homme de loi, député du Tarn, à la Législative. — Est dénoncé par Chabot, XII, 581.—Parle sur l'affaire de Pétion, XIII, 150.

COUBÉ, officier municipal d'Auch. — Est réintégré dans ses fonctions, XVII, 167.

COUBERT (ex-comte de), présumé émigré. — Pétition relative à la vente de ses biens, XX, 494.

COUBERT (vicomte de).—Est accusé d'assassinat, III, 543, 584, 656.

COUBIÈRE, lieutenant général au service de Prusse, commandant à Verdun. — Sa réponse à la sommation d'Arthur Dillon, XIV, 197. — Sa capitulation avec les généraux de la république, 220, 228.

COUBLIN (madame).—Décret qui révoque son bail à vie du château de Dieuze et dépendances, VI, 622.

COUCHÉ (de Besançon). — Dénonce l'accusateur public de cette ville, XXIX, 223.

COUCHERY (J.-B.), député du Doubs au Conseil des Cinq-Cents. — Demande le rapport de la loi du 3 brumaire, qui exclut diverses classes de citoyens des fonctions publiques, XXVIII, 429. —Accuse le Directoire de marcher à la tyrannie par le silence de la terreur, 476. — Croit qu'il n'est pas de la dignité du Corps Législatif de s'occuper de l'exécution et des détails d'un journal qui serait dans sa dépendance, 512. — Se plaint de ce que Dumolard est interrompu dans son opinion sur les journalistes, 562. — Combat les projets de Daunou et de Chasset, relatifs aux délits de la presse, 569. — Fait l'éloge du tribunal de cassation, 642, 644. — Fait annuler un arrêté du comité de sûreté générale contre Rougeville, 726. — Propose de célébrer en même temps le 9 thermidor et le 10 août, 744. — Parle des calomnies dirigées contre le Corps Législatif, et vote pour l'organisation de sa garde, 765. — Est déporté au 18 fructidor, 796, 810.

COUDRAY (Honoré), juge-de-paix de Bausset. — Est dénoncé au Corps Législatif, par le commissaire près le tribunal de cassation, XXVIII, 547.

COUDRAY (ex-chevalier du). — Est condamné à mort, XXI, 508.

COUDRIN, député à la Constituante. (Inconnu; présumé Poutrain).—Son opinion pour la liquidation de la dette publique, V, 615.

COUEDIC (Amand du), ex-conseiller du parlement de Rennes. — Publie le *Tableau géographique* de la puissance industrielle, commerciale, agricole, civile et militaire de la nation française, VIII, 10. — Assiste à l'assemblée de la société révolutionnaire de Londres, 353. — Suspension de la procédure commencée contre lui, XIX, 439.

COUEDIC (du). — Gravure du combat où il s'est illustré, X, 555.

COUETUS, chef de Vendéens. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.—Il engage les Vendéens à rentrer dans le devoir, 697.

COUHEY, député des Vosges à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253. — Accusé par Chabot, il est envoyé à l'Abbaye, XVII, 86, 87. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, il propose d'autoriser un emprunt à Arras, XXVII, 709. — Est nommé au tribunal de cassation, XXIX, 270.

COULANGE-SUR-YONNE.--Insurrection dans cette commune, XII, 17. (*Voyez* Clamecy.)

COULLION-MAMERT, député de Maine-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents. — S'oppose à ce que les chefs des rebelles amnistiés soient exclus des assemblées primaires, XXIX, 164. — Appuie le projet sur la poste aux lettres, 586 *bis*.

COULMIERS (de), abbé d'Abbecourt, député de Paris à la Constituante.—Signe l'abandon des dîmes, I, 330.—Demande une déclaration certifiée des biens du clergé, II, 185. — Sa motion relative aux produits des abbayes, 302. — Autre pour la fixation du traitement des religieux, III, 413.—Est l'un des membres de la commission pour l'aliénation des domaines, IV, 53. —Son opinion sur la constitution civile du clergé, 521.—Il rétracte sa déclaration contre les décrets de l'Assemblée, en matière de religion, V, 23.—Vote une émission de 800 millions d'assignats, 753.—Demande le maintien de l'impôt sur le tabac jusqu'à la nouvelle législature, VI, 367.—Prête le serment civique, VII, 26.

COULOMB (le citoyen). — Annonce la prise d'une frégate anglaise, XVIII, 332.

COULOMMIER, capitaine des charrois. — Trait de courage, XVI, 303.

l'entretien des routes, II, 178.—Elle est évacuée par les rebelles, XVIII, 704.

CRAPART, libraire de Paris.—Contestation entre lui et madame Fréron sur la propriété du journal l'*Ami du Roi et de la Vérité*, V, 548, 572.—Est arrêté pour son journal *Le Mémorial*, XXIX, 145.

CRAPONE, en Vélai.—Formation de la municipalité de cette commune, III, 583.

CRASSOUS, député de la Martinique à la Convention.—Fait rendre un décret concernant des déportés de cette colonie, XIX, 129.—Invite les Jacobins à se défendre contre la Convention, XXI, 730.—Fait l'exposé de leur conduite depuis le 9 thermidor, XXII, 102.—Combat la proposition d'interdire aux membres de la Convention la fréquentation des sociétés populaires, 156.—S'élève contre le projet d'épurer les Jacobins, 214.—Demande la liberté absolue des opinions, 220.—Propose d'élever à Ermenonville un monument à Rousseau, 228.—Et demande que tous les Jacobins assistent à la fête célébrée en son honneur, 230.—Examine aux Jacobins, les travaux qui restent à faire à la Convention pour le bonheur du peuple, 237.—Son opinion sur la police des sociétés populaires, 258, 270.—Propose aux Jacobins une circulaire et une adresse à toutes les sociétés affiliées, 301.—Est élu secrétaire de la Convention, 314.—Croit que les Vendéens ont de puissants protecteurs à Paris, 430.—Plaintes de Filassier contre lui, 614.—Il combat toute exception en faveur des émigrés des départements du Rhin, XXIII, 179.—Défend les habitués des tribunes, 194.—Demande des armes pour les hommes de couleur, 585.—S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, 388, 390.—Ne veut pas qu'on confonde les provocateurs avec ceux qui ne font que leur répondre, 416.—Demande la révision des lois révolutionnaires, 479.—Discute les attributions diplomatiques du comité de salut public, 677, 714.—Provoque le rapport de la loi des suspects, 695.—Appuie la motion d'entendre sans interruption les membres des anciens comités, XXIV, 90.—Demande la mise en liberté des patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor, 109, 110.—Signe la demande d'appel nominal contre le décret de déportation de Barère et ses co-accusés, 118.—Accusations contre lui, 151, 154.—Il est décrété d'arrestation, 155.—Et désigné comme l'assassin de Dechézeaux, 254.—Montaut nie ses relations avec lui, 260.—Il est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

CRASSOUS, officier, frère du précédent.—Est condamné à mort à Rochefort, XVIII, 594.

CRASSOUS (Jean-François-Aaron), député de l'Hérault au Conseil des Cinq-Cents.—Demande l'impression du tableau de la situation réelle des finances, XXVI, 476.—Est élu secrétaire, 517.—Développe le plan de finances arrêté en comité secret, 542, 544, 545, 557.—Son projet sur le paiement des fermages, 581.—Son opinion sur la suspension des remboursements, 595.—Sur le remplacement des juges et des administrateurs, 652.—Il propose le paiement en numéraire des droits de douanes, 708.—Son opinion sur l'application de la loi du 3 brumaire à Aymé, XXVII, 69.—Sur la répartition de l'emprunt forcé et sur sa clôture, 477, 653.—Il propose des mesures contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 652.—Fait maintenir la loi du 4 brumaire sur le traitement des membres du tribunal de cassation, XXVIII, 66.—Son opinion sur le mode de paiement des loyers de maisons, 72.—Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur une dénonciation contre Isnard, 115.—Vote le maintien des établissements publics à Montpellier, 196.—Est élu président, 250.—Réclamation contre lui en cette qualité, 268.—Il discute le projet sur le paiement de la contribution foncière, 306.—Fait arrêter en principe la fixation des termes de paiement des biens nationaux, 315.—Adopter une augmentation d'indemnité pour les fonctionnaires et employés de l'état civil, 332.—Sa motion relative à la liberté des transactions, 341.—Il vote une réduction des droits de sortie des vins, 360.—Propose de déclarer que les accusateurs nationaux et juges de la haute-cour peuvent être poursuivis pour forfaiture, 377.—Discute la proposition d'un délai pour le paiement du dernier quart des biens nationaux, 421.—S'oppose à ce que les visites domiciliaires aient lieu la nuit, 430.—Veut qu'on admette les créances hypothécaires en paiement des biens nationaux; son rapport sur le paiement des obligations entre citoyens, 451, 490.—Il amende le projet relatif aux successions, 460.—Présente deux projets sur les transactions sociales et sur l'annulation des sous-baux par les locataires, 474.—Demande que la loi du 3 brumaire précédent s'étende aux amnistiés, 476.—Soumet la rédaction des principes arrêtés sur cette loi, 477, 482.—Fait prendre une résolution relative à la résiliation des baux des maisons d'habitation; combat le mode de partage proposé pour les successions collatérales ouvertes entre les lois du 5 brumaire et du 17 nivose, 488.—Fait adopter plusieurs articles sur le paiement des intérêts des capitaux dus à quelque titre que ce soit, ainsi que des intérêts ou rentes arrérages des années III et IV, 499.—Présente le mode d'exécution de l'attermoiement en ce qui concerne les créances antérieures au 1.er juillet 1791 500.—Fait prendre le cours de la trésorerie pour règle dans les transactions, 508.—Adopter la rédaction de divers articles sur la définition de la valeur monétaire des obligations entre particuliers, 510.—Adopter quelques articles sur les transactions, le paiement des rentes, pensions et intérêts dus de citoyen à citoyen, 513, 514.—Appuie la vente, en inscriptions, des maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 621.—S'oppose à la suspension des paiements arriérés, 735.—Fait de nouvelles propositions sur les finances, 736.—Appuie un projet concernant les oppositions à la charge des vendeurs d'inscriptions sur le grand-livre, 741.—Présente des observations sur les lois dont on demande le rapport en faveur des fugitifs de Toulon, 744.—Son rapport sur la dette de la Belgique, XXIX, 34, 40.—Son opinion sur le projet contre les nobles, 45.—Son rapport sur les arrérages des rentes, 49.—Il s'oppose à la suspension d'Hermann, 131.—Appuye une motion relative à deux articles de la loi du 19 fructidor, 174.—Rend compte d'une réclamation concernant Berail, 189.—Son rapport sur la proposition d'établir le régime du nantissement ou de l'hypothèque spéciale, 220, 221.—Il appuie une pétition sur les troubles des assemblées primaires, 223.—Fait adopter la rédaction du code hypothécaire, 242.—Et un projet sur la dette des départements réunis, 243, 270, 272.—Demande l'augmentation des juges du tribunal civil de Paris, 252.—Appuie diverses motions sur les élections; est chargé d'examiner le message du Directoire y relatif, 258.—Son opinion sur cet objet, 261.—Il fait prendre une résolution sur les emprunts garantis par des rentes dues par la nation, 272.—Parle sur l'établissement de l'administration hypothécaire, 369.—Fait suspendre, pour trois mois, la vente des biens nationaux autres que les maisons et les bâtiments, 390.—Son opinion sur la nomination des préposés au droit d'octroi, 394.—Il fait adopter trois projets sur les créanciers de la république et les acquéreurs de biens nationaux, 405.—Présente l'hommage de l'histoire des insectes des environs de Paris, 535.

CRASSOUS (A.), commissaire près le tribunal de la Rochelle.—Donne des détails sur l'affaire de Luçon, XVII, 85.

* Le MONITEUR a imprimé Crépi, par erreur, c'est Crété qu'il faut lire.

D'APRÈS UNE GRAVURE DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XI, page 588.

D'un tas de fumier les Jacobins tirent un ministre de la guerre (10 mars 1792).

D.

* Le Moniteur a imprimé Daix, par erreur, c'est Daif qu'il faut lire.

taire, XXVIII, 58. — Propose de rejeter la résolution relative aux biens non réclamés des détenus, condamnés ou prêtres déportés, 357. — Vote le rejet du mode proposé pour le recouvrement du reste de l'emprunt forcé, 397. — Fait adopter la résolution relative aux prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion, 432. — Parle contre celle qui concerne la citoyenne Fourquevaux, 435. — Son opinion sur les hospices civils, 436. — Il parle contre la résolution qui modifie la loi du 3 brumaire, et contre cette loi elle-même, 500. — S'oppose à l'établissement d'un journal tachygraphique, 569. — Vote contre la résolution sur le droit de passe, 635.—Pour celle relative au placement des fonctionnaires publics, 670.—Contre la peine de mort prononcée pour la répression du brigandage, 706.— Parle pour le rapport de la loi du 3 brumaire, 710. — Fait approuver la résolution sur le remplacement des administrateurs, 747. — Est nommé membre de la commission des inspecteurs, 752. — Combat l'annulation de l'élection du juge-de-paix de Cusset, XXIX, 48.—S'oppose à la résolution sur l'emprunt forcé de 100 millions, 768. — A celle sur la comptabilité intermédiaire, 815, 880. — Et à toute mesure contraire à la constitution, 893.

DAM (vicomte de).—Est nommé commandant en chef des troupes de Flandre, III, 417.

DAMAS, gouverneur de la Martinique. — Fait bloquer la ville de Saint Pierre, V, 301. — Pièces diverses sur sa conduite, 321, 345, 397. — Il rétablit la tranquillité à Saint-Pierre, 526.—Observations sur sa conduite, 766.—Il est signalé comme un chef de parti, VI, 502.—Est destitué ; dénonciation et pièces officielles contre lui, 507, 657, 765. — Déclaration en sa faveur, 609. — Sa proclamation sur les troubles de la Martinique, 610. — Est accusé des malheurs de cette colonie, VII, 3. — Nouvelles inculpations contre lui, 274, 291, 323 ; X, 494. (*Voyez* Arnaud de Corio.)

DAMAS (comte de), député à la Constituante. — Donne sa démission, I, 184.

DAMAS, colonel de dragons. — L'un des compagnons de la fuite du roi, est arrêté avec lui à Varennes, VIII, 740. — Il demande son élargissement, 747. — Décret qui ordonne qu'il restera en arrestation, et qu'il sera traduit à Paris, 749, 782, 783; IX, 116, 136.—Son arrivée dans cette ville, 198.

DAMAS, sous-lieutenant au 16.e dragons. — Est condamné à mort, XXI, 192.

DAMAS (chevalier de). — Arrestation d'un aventurier prenant ce titre, VII, 369, 418.

DAMAS (Charles de), officier au service de Russie. — Reçoit une récompense de l'impératrice, VIII, 501. — Commandant les troupes napolitaines, est battu par les Français, XXIX, 589 *bis*.

DAMAS, général de brigade. — Son éloge, XXV, 720.—Il se distingue à l'armée de Sambre-et-Meuse, XXVIII, 356. — Donne de nouvelles preuves de talent et de courage, 402.

DAMBARÈRE, général français.—Commande l'aile droite de l'armée d'Angleterre, XXIX, 489.

DAMBRAY, député de la Seine au Corps Législatif. —Donne sa démission, XXVI, 356.

DAMBRUN (Huet), ex-maître des requêtes.—Est condamné à mort, XXI, 275.

DAMBY (comte de), ministre d'Angleterre. — Anecdote relative à son procès, II, 285.

DAMERON, député de la Nièvre à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 196, 253. —Il est envoyé à Orléans, XVI, 647.

DAMESMES, commissaire de la commune de Paris, dans la Vendée. — Ses opérations contre les rebelles, XVI, 574. — Il annonce que 300 mille hommes marchent contre eux, XVII, 702.

DAMEUVE père, électeur. — Apporte les lettres trouvées dans les poches de Flesselles, I, 573.

DAMIAN (Clément). — Signe le traité du roi de Sardaigne avec la France, XXIX, 49.

DAMIEN, huissier.—Tente d'arrêter Danton dans le sein de l'Assemblée électorale de Paris, IX, 661, 666. — Débats et décret sur son arrestation, 696. — Il réclame son élargissement, 713.—Est condamné à mort, XXI, 199.

DAMIETTE. — Attaque de la garnison de cette ville par les Arabes, XXIX, 570.

DAMOISEAU (Ch.), femme Montraut.—Est condamnée à mort, XX, 427.

DAMOUR, président de section en vendémiaire.— Est condamné par contumace à deux années de fers, XXVI, 321.

DAMOUR, capitaine des transports militaires. — Est condamné à mort, XXI, 136.

DAMOUR, adjoint aux adjudants-généraux. — Bonaparte demande de l'avancement pour lui, XXVIII, 444.

DAMOURETTE, cultivateur, député des Ardennes à la Législative. — Demande la cessation de toute communication entre les membres de la famille royale, XIII, 568.

DAMPIERRE, colonel du 5.e régiment de dragons. —Réclame contre l'insertion de son nom dans la liste du club monarchique, VII, 324.—Justifie la conduite de son corps, XII, 415.— Demande le grade d'officier pour le vétéran Jolibois, XIV, 550, — Est nommé au commandement en chef des armées des Ardennes et du Nord, XVI, 62. — Mande qu'il rallie l'armée, pour s'opposer au traître Dumouriez qui s'est démasqué, 70.— Un de ses aides-de-camp communique les bonnes dispositions de ce général, 73. — Il accepte le commandement qui lui est confié, 94. — Propose de remplir les cadres des bataillons incomplets par la nouvelle levée de volontaires, 141.— Repousse l'ennemi devant Lille et devant Condé, 152, 176. —Rétracte l'annonce de la trahison du 10.e régiment des chasseurs à pied, 180. — Nouvelles de son armée, 182. — Sa lettre relative aux troupes qui ont suivi Dumouriez, 208.—Il annonce le succès d'une attaque faite par le camp de Famars, 304. — Et un autre avantage remporté sur l'ennemi, 307. — A la cuisse emportée par un boulet ; sa mort, 352. — Décret qui lui décerne les honneurs du Panthéon, 356, 368. — Hommage de son buste à la Convention, 661. — Décret ordonnant de le placer dans le lieu de ses séances, XVII, 234. — Sa mémoire attaquée et défendue, XIX, 16.

DAMPIERRE, juge-de-paix. — Est accusé de forfaiture, XXIX, 154.

DAMPIERRE. — Autorisation donnée à cette ville d'ouvrir un emprunt, V, 56.

DAMPMARTIN, littérateur. — Sa traduction de l'*Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome*, VII, 610.

DAMS, Anglais. — Est l'un des signataires de l'adresse de la société de Londres à la Convention nationale, XIV, 594.

DANDENAC aîné, député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193, 252. — Réélu au Conseil des Anciens, il fait annuler les élections du canton de Montcontour, XXVIII, 23. — Et approuver la résolution qui permet la résiliation des baux à longues années, 602.

DANDENAC jeune, député de Maine-et-Loire à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 163, 193.—Il est envoyé en mission dans les départements insurgés, XVI, 337. — Réélu au Conseil des Anciens, attaque la résolution sur les poudres et salpêtres, XXVIII, 602.

DANDOLO, Génois. — Réclame la réouverture des cercles constitutionnels à Gênes, XXIX, 101.

DANDOLO, Vénitien. — Son rapport sur sa mis-

* Le MONITEUR a imprimé Davox par erreur, c'est Dareau qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé D'Orthès par erreur, c'est Darthé qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Danmont par erreur, c'est Daunou qu'il faut lire.

DAUVERGNE, commandant à Avignon.—Y fait faire la moisson en huit jours, XXI, 171.

DAUVERGNE (Pierre), de Dunkerque. — S'échappe des prisons anglaises, XXIX, 101.

DAUVERS, administrateur de Seine-et-Oise. — Demande d'un rapport sur son affaire, XIV, 495.

DAVANNE, commis à la distribution des vivres. —Est condamné à mort, XIX, 740.

DAVAUX (J.-P.), ex-curé. — Est mis en état d'arrestation, comme faux témoin, XX, 92.

DAVAZANTI.—Est nommé membre de la représentation nationale napolitaine, XXIX, 610.

DAVERHOULT, membre du directoire du département, député des Ardennes à la Législative.—Sa motion pour le remplacement des officiers en fuite, X, 104*.—Il demande l'envoi de commissaires pour examiner l'état des places fortes, 238*. — Son opinion sur la loi proposée contre les émigrés, 326*. —Sa motion relative aux enrôlements qui ont lieu dans l'empire; sa discussion et son adoption, 482, 499, 503, 504. — Il s'oppose à la mise en accusation de Rohan, 653. — Parle contre les émigrés brabançons, 677. — Appuie le projet tendant à dissiper leurs rassemblements, 686. — Propose d'accorder les 20 millions réclamés par le ministre de la guerre, 761.—Est nommé président, XI, 71.—Son opinion sur le recrutement de l'armée, 196.—Et sur l'office de l'empereur, 213. — Rochambeau demande qu'il rejoigne l'armée du Nord, 231. — Son opinion sur la loi des passeports, 265. — Il demande compte des rassemblements d'émigrés dans le Brabant, 357.— Son opinion sur le serment à prêter par la garde du roi, 359.—Il combat les lois prohibitives des exportations, 464.—S'oppose à la rupture du traité de 1756, 537.—Inculpe la municipalité de Paris, XII, 11, 12.—Son opinion sur la dénonciation faite contre Narbonne, 24, 78.—Sur le commandement des bataillons de volontaires, 43.—Il combat une motion sur les capitulations avec les Suisses, 165.—Demande le renvoi au comité diplomatique de la question de la guerre avec l'Autriche, 182. — Vote pour la guerre, 185.—Propose de donner aux généraux le droit de faire des réglements, 369.—Son opinion sur la peine à infliger aux déserteurs, 411. — Demande l'ajournement de la discussion sur la garde du roi, 528.—S'oppose à la formation d'un camp sous Paris, 598, 619.—Son opinion sur une lettre de Lafayette contre Dumouriez, 693. — Il dénonce les attentats commis au 20 juin, 721, 725.—Combat la motion de Guadet contre Lafayette, 778.— Dénonce Lasource, XIII, 16.—Demande compte des mesures prises contre les sociétés populaires, 19.— Défend Terrier, 26.—Parle sur l'affaire de Pétion, 149. — Donne sa démission, 231.—Arrêté en émigrant, se brûle la cervelle, 510.

DAVERBONNIÈRE.—Annonce de son *baume de longue vie*, XIV, 76.

DAVESNE (P.), membre de la commune de Paris. —Est condamné à mort, XXII, 278.

DAVESNES, général.—Est destitué, XVIII, 388.

DAVI-CHAVIGNÉ. — Annonce de sa gravure de *la colonne de la liberté*, V, 227.

DAVIAU, sous-chef de l'administration des vivres à Rochefort.—Se fait le bourreau de Dechézeaux, XXIII, 570. — Est désigné comme l'un des conspirateurs du 29 germinal, XXIV, 326.

DAVID, peintre. — Son tableau du serment du Jeu de Paume sera achevé aux frais de la nation, IX, 795.—Il accepte deux élèves que lui confie l'Assemblée nationale, XI, 334. — Invite la commune de Paris à la fête donnée aux soldats de Châteauvieux, 738.—Député de Paris à la Convention, reçoit une lettre de Roland sur le muséum national, XIV, 263. —Propose d'élever un monument en mémoire du siége de Lille, 307.—Lit une lettre sur les vexations dont les artistes patriotes sont l'objet à Rome, 531. —Propose de décréter que Paris a bien mérité de la patrie, XV, 69.—Dans la discussion relative à la permanence des sections, s'écrie : l'appel nominal ou la guerre civile! 73.—Son vote dans le procès du roi, 164, 200, 253.—Il demande qu'il soit élevé un monument à la mémoire de Lepelletier, 281.—Offre à la Convention un tableau représentant l'assassinat de ce représentant, 836.—S'écrie, en interrompant Pétion : *Je demande que vous m'assassiniez*, etc., XVI, 126.—Appuie l'adresse des Jacobins qui a motivé l'arrestation de Marat, 148.—Appelle Vergniaud assassin, 436. — Demande une illumination générale en réjouissance de l'achèvement de la constitution, 726.—Son rapport sur la fête civique du Champ-de-Mars, 731. — Il fait décréter une pension de 2,400 livres pour les artistes qui auront remporté le prix en peinture, sculpture ou architecture, XVII, 15.—Son rapport sur la fédération du 10 août, 107, 119.—Il rend compte des derniers instants de Marat, 141.—Fait mettre à la disposition du ministère de l'intérieur 1,200,000 livres pour la dépense de la fédération, 192.—Est élu secrétaire, 234. — Fait suspendre la distribution des prix de toutes les académies, 346.—Propose de placer à la Convention l'arche constitutionnelle, 375.—Est élu membre du comité de sûreté générale, 659.—Annonce qu'il a fini le tableau de Marat, XVIII, 125.— Fait décréter l'érection sur le Pont-Neuf d'un monument au peuple français, 371, 455.—Demande les honneurs du Panthéon pour Marat, 429.—Fait former le jury des arts, 457.—Et accorder des secours à Dutaillis, 514.—Annonce que l'exécution du jugement de Gandon n'a pas eu lieu, XIX, 24 — Présente un plan de fête nationale en mémoire de la prise de Toulon, 54, 63, 82, 89.—Propose de doter les filles des citoyens morts pour la patrie, 63.— Est chargé de retracer l'action héroïque de Barra, 81.—Est élu président, 145.—Fait supprimer la commission du muséum, 226.—Est chargé de présenter le plan de la fête à l'Etre-Suprême, XX, 411. —Décret ordonnant la confection aux Gobelins de copies de ses tableaux de Marat et de Lepelletier, 434. — Adoption de son plan de fête à l'Etre-Supreme, 653.—Son rapport sur la fête pour l'apothéose de Barra et de Viala, XXI, 277.—A la suite du 9 thermidor, Dumont demande qu'il soit chassé du comité de sûreté générale, 366.—Décret pour son remplacement à ce comité, 367, 656.—Déclare qu'il a été trompé par Robespierre; est renvoyé au comité de salut public, 367, 368. — Montmayou l'appel le roi David; il est décrété d'arrestation, 377. — Inculpé par les administrateurs d'Issoire, 481.—Et dénoncé par Lecointre; ordre du jour, 610, 620.—Débats à ce sujet, et décret qui déclare calomnieuse cette dénonciation, 626, 629, 632, 637, 638. —Il demande à se justifier à la barre, 647.—Réclame la permission de retourner à son atelier, XXII, 542.—Motion d'examiner sa conduite, 614.—Pétition de ses élèves en sa faveur, 635. — Décret portant qu'il n'y a pas lieu d'examiner sa conduite, XXIII, 71.—Il est mis en liberté, 77.—Dénonce un propos tenu par Collot-d'Herbois, XXIV, 88. — Est dénoncé par la section du Muséum, 365.—Demande de son arrestation en prairial, 574.—Elle est décrétée, 575. —Le sabre de Robespierre, fait sur ses dessins, est présenté à la Convention, XXV, 352.—Il est autorisé à rester dans son domicile avec des gardes, 553.—Est compris dans l'amnistie du 4 brumaire, XXVI, 346.

DAVID, littérateur. — Analyse un discours de Derché sur la question des limites du Rhin, XXVII,

* Le MONITEUR a imprimé Davaux par erreur, c'est Daverhoult qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Debar par erreur; c'est Debatz qu'il faut lire.

territoire français par les Avignonais, VIII, 377.

DEBOURGES, député de la Creuse à la Convention.— Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 218, 254. —Il s'écrie que c'est en faveur du peuple qu'il s'élève contre les brigands, XVI, 292.— Fait accorder des secours à la veuve Cousin, 486.—Au citoyen Bataille, 708. — Aux père et mère d'Antoine Caillat, mort en prêtant force à la loi, XVII, 270.—A la famille de Berthelot, 341. — Aux enfants de ceux qui ont été tués par les rebelles, 689.— Fait rendre un décret en faveur des enfants des pensionnaires de la liste civile, XXIII, 206. — S'élève contre les expressions injurieuses de Duhem, 326. — Fait annuler un décret sur le salaire de ouvriers des ports, 520.— Voter des secours à un centenaire, 677. — Et aux communes du district d'Avesnes, XXIV, 182. — Dénonce Allard, 607. — Membre du Conseil des Anciens, fait accorder des secours aux réfugiés de l'Ouest, XXVII, 243.—Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 512. —Il fait lever la suspension des actions sur les ventes par décret, XXVIII, 602. — Est élu secrétaire, XXIX, 71. — Appuie une résolution relative aux fermages des biens nationaux, 153.

DEBRANGES, membre du département, député de la Marne à la Législative.—Fait régler les pensions à accorder aux chantres et employés des chapitres, XII, 744.—Et rendre plusieurs décrets de liquidation, XIII, 705.

DEBRAY-CHAMONT, député de la Somme à la Législative. — Son projet relatif à la liquidation des propriétaires d'offices, XI, 44.

DEBRETAIGNE, capitaine de dragons.—Réclamation le concernant, VII, 694.

DEBRUC aîné, Vendéen. — Signe l'acte de pacification, XXIII, 687. — Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691. — Il engage les Vendéens à rentrer dans le devoir, 697.

DEBRUC jeune, Vendéen.—Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

DEBRUT, général français.— Annonce une irruption de l'armée des Ardennes sur le territoire ennemi, XX, 343.—Son éloge, XXII, 606.

DEBRY (Jean).— Est élu membre du département de Paris, VII, 338.—Député de l'Aisne à la Législative, propose des mesures contre les prêtres réfractaires, X, 406.— Demande le décret d'accusation contre les princes français émigrés, XI, 21. — Fait rendre un décret relatif au catalogue des livres provenant des communautés religieuses, 22. — Déclarer *Monsieur* déchu de son droit à la régence, 133. — Son opinion sur le recrutement de l'armée, 181.— Il fait décréter la mise des scellés sur les papiers de de Lessart, 608.—L'érection d'un monument à Simoneau, 666.— L'envoi de quatre cents hommes à Etampes, 709.— Son opinion sur les troubles du Cantal, 767.—Sur les moyens de remédier à ceux du royaume, XII, 2.— Sur l'admission des soldats de Châteauvieux, 103. —Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377.— Il demande des armes pour le département de l'Aisne, 387. — La lecture des pièces relatives à la garde du roi, 515.—L'envoi de Frondières à l'Abbaye, 525. —Appuie le projet, d'un camp sous Paris, 597.— Son opinion sur la réparation due aux familles de Dillon et de Berthois, 621. — Il fait l'éloge d'une lettre de Roland au roi, 659.— Nie qu'il existe des mouvements dans Paris, 727. — Veut que les ministres soient déclarés responsables des événements, 752.— Son rapport sur les moyens de pourvoir à la sûreté du royaume, XIII, 10, 54.—Il fait ajourner la discussion relative à l'armée du Rhin, 18.—Présente un projet sur la responsabilité des ministres, 218. — Fait rendre un décret sur les représailles à exercer contre les officiers étrangers, 303. Et conférer les droits de citoyen aux défenseurs de la patrie, 323. — Son rapport sur Lafayette, 358.—Il fait décider que les décrets auront force de loi sans sanction, 381.—Appeler à la formation de la Convention tout citoyen âgé de vingt-cinq ans, 382.—Lit des lettres de Lafayette contre le 10 août, 479.—Propose l'organisation de volontaires *tyrannicides*, 542. —Annonce les mesures prises dans le département de Seine-et-Marne pour la levée des volontaires, 607. —Ses opérations dans l'Aisne et la Somme, 699, 700. —Il lit une lettre annonçant l'intention des princes d'exécuter à Paris une insurrection pour faire massacrer la famille royale, 723.—Réélu à la Convention, fait envoyer quatre émigrés prisonniers devant le tribunal de Sainte-Ménéhould, XIV, 104.—S'oppose à l'envoi d'une lettre de satisfaction à Custine, 123. —Appuie un projet en faveur de la commune de Lille, 152.— Demande que les puissances soient responsables des représailles exercées par les émigrés, 161.—S'élève contre le général Labourdonnaye, censeur des opérations de la Convention, 236.— Demande que les émigrés conduits à Paris soient jugés par l'état-major de la garde nationale, 254.—Vote le maintien du décret d'exclusion des députés de toute fonction publique, 331.— Fait renvoyer aux comités la réponse de Kellermann à la dénonciation de Custine, 403.— Demande qu'il soit institué une fête nationale pour célébrer la victoire de Jemmapes, 438. — Propose la peine de mort pour les municipalités qui vendraient des certificats de résidence aux émigrés, 446. — Fait décréter que la discussion sur le jugement du roi s'ouvrira le lendemain, 458.—Cite des faits sur les troubles relatifs aux subsistances, 668.— Demande qu'on entende toutes les personnes inculpées par Viard, 685.—Son rapport sur la situation politique intérieure et extérieure, 824.—Il propose, entre autres mesures, la formation d'un tribunal d'état, 833.—Demande la clôture de la discussion sur le procès du roi, XV, 80.— Son vote dans ce procès, 170, 211, 253.—Il est élu membre du comité de sûreté générale, 265.—Son opinion sur l'organisation du ministère de la guerre, 311.— Il est nommé commissaire dans le département du Nord, 368.—Annonce que les ennemis de la république se rendent dans les villes maritimes, 567. — Propose des mesures contre les étrangers, 747.— Fait décréter l'institution de comités pour les surveiller, 760, 762.— Est élu président, 765. — Et membre du comité de salut public, 797.—Répond aux sections de Paris que le courage de la Convention est au-dessus de ses dangers, 820. — Interroge le général Lanoue à la barre, 825.— Réélu au nouveau comité de salut public, donne sa démission, XVI, 83, 84.—Fait prohiber l'exportation des livres, XIX, 593. — Et décréter la translation des cendres de Rousseau au Panthéon, XX, 217, 456.—Appuie un projet de décret en faveur de l'armée des Ardennes, 367. — Est dénoncé et donne sa démission du comité de sûreté générale, auquel il venait d'être nommé, XXI, 368. — Demande l'impression du discours du ministre de Genève, et un rapport sur la translation de Rousseau au Panthéon, 574.—Annonce qu'il a préparé un travail sur les divisons apparentes de la Convention, 619.—Son discours sur les meilleurs moyens d'action du gouvernement révolutionnaire, 620. — Il est envoyé dans les départements de Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, XXII, 704.— Ses mesures pour étouffer la superstition, XXIII, 190.—Il écrit des départements du Midi, 283.—Citation d'une lettre de Duhem à son adresse, 327.— Autre sur sa mission, 399.— Sa proclamation contre le terrorisme, 453.—Il annonce l'assassinat de Pollier, 533.— Extension de ses pouvoirs, 557.—Il annonce la résurrection de la commune de Bédouin, XXIV, 529.—Rend un compte satisfaisant de

* Le MONITEUR a imprimé Hérain, par erreur, c'est Deherain qu'il faut lire.

des frères Cholet et Leroi, réclamant l'amnistie, 498. —Il combat le système de la régie intéressée pour les postes et messageries, 583. — Demande que les mineurs, négociants, ne soient pas sujets à la contrainte par corps, 592.—Est candidat pour le remplacement de Savalette à la trésorerie, XXIX, 109.

DELAUNAY, avocat.—Son mémoire sur la pantomime chez les anciens est couronné par l'Académie des Inscriptions, II, 518.

DELAUNAY (Guil.-Maur.), ex-lieutenant d'amirauté.—Est condamné à mort, XVI, 694.

DELAUNAY, commandant de Longwy.—Dénonciation contre lui, X, 277.

DELAUNAY, recteur de Plouaga, député de Treguier à la Constituante.—Prête le serment civique, VI, 739.

DELAUNAY, graveur.—Son estampe des vierges sages et folles, XV, 19.

DELAUNAY, commissaire des guerres. — Décret d'accusation porté contre lui, XIV, 527—Il est arrêté, 557.—Est renvoyé devant le tribunal de Rhône-et-Loire, 675.—Et transféré à Lyon, 734. — Annonce qu'il a été solennellement absous, XV, 476.—Et déchargé d'accusation, 498.

DELAUNAY, commissaire municipal de Paris. — Est dénoncé par Roland pour vol au Garde-Meuble, XIII, 575.—Son interrogatoire, 579.

DELAUNE, ex-religieux de Saint-Victor.—Est condamné à mort, XXI, 396.

DELAURE, rédacteur du *Thermomètre du jour*. —Attaque Ch. Lameth, XIII, 206.

DELAURIÈRE. — S'empare du drapeau de la Bastille; sa réponse à cette occasion, I, 195.

DELAVALLÉ.—Auteur de l'ouvrage intitulé : *La Vérité dans les lettres*, VIII, 666.

DELAVAUX (J.-C.), professeur à Berlin.—Annonce de son histoire des Allemands, XVII, 612; XVIII, 69.

DELAVIGNE, électeur.—Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 101, 550, 562, 564, 596.—Il est élu juge à Paris, VI, 549.

DELAVILLE, Vendéen.—Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.—Sa lettre à la société populaire de Nantes, 691.

DELBACK, hussard.—Son éloge, XVII, 774.

DELBECQ, officier général, député de Lille à la Constituante.— Rend compte de la fédération des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, IV, 599. — Appuie la réduction du traitement des financiers, 619.—Signale des inexactitudes dans l'état de la contribution patriotique, 680.—Son rapport sur un droit de péage appartenant à de Croy, V, 103.—Réclame contre un projet de décret sur les pensions, 229. — Trouve trop fortes celles destinées aux gens de lettres, 279. — Son opinion sur l'organisation de l'armée, 289.—Sur la liquidation de la dette publique, 731.—Sur le traitement des aides-de-camp, VI, 48.—Il proteste de son dévouement à l'Assemblée après la fuite du roi, VIII, 724. — Prête le nouveau serment, 727.—Lit un arrêté du département du Nord pris à cette occasion, 750.—Demande le rapport du décret qui autorise les soldats à assister aux séances des clubs, IX, 517.—Sa mort à l'armée des Pyrénées-Orientales, XVII, 602.

DELBECQ, Américain millionnaire.—Déclare qu'il ne veut vendre ses denrées à aucun prix, XI, 203.— Dorizy nie l'existence de cet individu, 204.

DELBOS-PERROCHON (demoiselle). — Est arrêtée et décrétée d'accusation, XIII, 184, 187.

DELBREL, député du Lot à la Convention. — Appuie l'amendement de Lanjuinais, relatif au jugement du roi, XIV, 853. — Son vote dans le procès de ce prince, XV, 162, 192, 252. — Inculpations contre lui; il est défendu par Roux, XVII, 417, 418.—Est rappelé de l'armée du Nord, 625.—Fait décréter des mesures contre les fournisseurs infidèles, XVIII, 11. — Rend compte de sa mission, XXII, 415.—Annonce les succès de l'armée des Pyrénées-Orientales et la mort de Dugommier, 606.—La défaite complète des Espagnols, 620, 679.—Et la prise de Roses, XXIII, 448. — Combat un projet de finances présenté par Rewbell, XXV, 16. — S'oppose au compte demandé aux députés en mission des marchés passés par eux, 504.— Nommé au Conseil des Cinq-Cents par le département du Lot, il parle sur la loi contre les déserteurs, XXVI, 422.—Demande un délai pour la perception de la nouvelle taxe sur les journaux, XXVII, 59.—Combat un projet sur les secours à accorder aux réfugiés de l'Ouest, 221.—Son élection est annulée comme étant le résultat des opérations de la minorité, 311, 313, 414.—Il est l'un des sept ex-conventionnels désignés pour compléter le Corps Législatif, 492, 578; XXVIII, 268. —Rejet de la résolution prise à ce sujet, 309.—Réélu au même Conseil, il propose de déporter Serres, XXIX, 45.—Son opinion sur la durée des fonctions des accusateurs publics, 74.— Et sur le projet relatif à la police des cultes, 118.—Il accuse Sotin d'avoir outragé la représentation nationale, 135.—S'élève contre le message relatif à la saisie des manteaux des députés; sa motion à ce sujet, 138.—Il combat un projet sur le recrutement, 165.—Défend la loi du 19 fructidor, 173.—Parle sur une dénonciation contre Dupoy, 207.—Appuie un projet sur les baux à cheptel, 242. —Fait valider plusieurs élections, 251.—Son opinion sur l'expropriation pour le service public, 293. — Sa motion contre la rapidité avec laquelle les voitures circulent dans Paris, 335.—Il combat le projet d'imposer le sel, 342.—Son opinion sur le recrutement, 350.—Il discute un projet sur la liberté de la presse, 358.—En fait adopter un relatif aux réquisitionnaires; impression de son rapport, 385.—Présente un projet relatif à la suspension et à l'annulation des ventes de biens nationaux, 389. — Demande que la première classe de la conscription soit appelée à l'armée, 411. —Son rapport sur les demandes en dispense du service militaire, et projet à la suite, 433, 440, 442. — Il parle sur la pétition d'un conscrit né le 22 septembre 1777, 465, 470. — Son rapport sur les adjudications de biens nationaux faites par des communes, 471. — Il présente un nouveau projet sur des demandes d'exception de service, 496, 540.—Son opinion sur la circonscription des cantons, 500.—Il propose l'abandon à la commune de Landrecies des fonds destinés à sa reconstruction, 591 *bis*. — Demande compte de la situation des départements réunis, 601 *bis*.—Est élu secrétaire, 611. — Fait arrêter qu'aucun écrit ne pourra être distribué au Conseil s'il n'est signé, 630.— Explications sur cette motion, 631.—Discute un projet sur la solde de retraite des militaires, 632.—S'oppose à l'envoi d'un message au Directoire sur les élections des Bouches-du-Rhône, 673. — Demande que les projets sur les recettes et les dépenses de l'an VII soient discutés en comité secret, 681.—Fait une motion d'ordre sur les finances, 687.—Parle sur un projet relatif à la pétition du citoyen Bouteille, concernant une acquisition de domaine, nationaux, 717. —Propose d'annuler tout congé ou exemption militaires précédemment accordé, à l'exception de ceux des invalides et réquisitionnaires mariés; discussion à ce sujet, 720, 725.—Fait passer à l'ordre du jour sur la formation d'une commission pour dresser l'acte d'accusation de Schérer, 723. — Discute le mode de révision des congés militaires, 730. — Parle sur les ôtages, 731. — Et sur l'organisation de la garde nationale, 731.—Pense que le Conseil des Anciens a pris une initiative inconstitutionnelle, en faisant parvenir à celui des Cinq Cents un message du Directoire sur les sociétés politiques, 771.—Fait mander à la barre Blanchard, commandant de la garde du Corps Légis-

latif, 780.—Ordonner la mention au procès-verbal d'un message du Conseil des Anciens, relatif au *Journal des hommes libres*, et arrêter un prompt rapport sur les délits de la presse, 783.—Pense qu'il est suffisant de passer à l'ordre du jour sur la pétition de divers citoyens, relative à la validité de la nomination de Sieyès au Directoire, 785. — Présente des observations sur les finances, 787. — Autre sur la fête du 1.er vendémiaire, 796. — Il combat les propositions de Lucien Bonaparte sur les moyens de défendre la république, 796, 798. — Propose diverses réductions dans les dépenses, 804. — Demande qu'il soit présenté un nouveau projet pour remplacer celui qui ôtait au Directoire la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 816.—Attaque un projet relatif à l'Ecole Polytechnique, 845. —Demande le prompt équipement des compagnies auxiliaires, 865.—S'écrie au 19 brumaire, que les baïonnettes ne l'effraient pas, 885, 886. — Est exclu du Corps Législatif, 893.

DELBREL cadet (Vincent). — Ses observations sur les différends de Dély et de Taillefer, XIX, 73.

DELCAMBE (veuve). — Trait de patriotisme; elle reçoit une récompense, XX, 634.

DELCAMBE.—Annonce que la guillotine va son train à Strasbourg et que l'ennemi est cerné, XVIII, 500.

DELCAR (la citoyenne). — Est expulsée de Naples pour avoir figuré dans des ballets patriotiques à Milan, XXIX, 287.

DELCHER, homme de loi à Brioude, député de la Haute-Loire à la Législative. — Attaque le *veto* mis sur les lois rendues contre les émigrés et les prêtres réfractaires, X, 676.—Ses observations sur la vente du numéraire, XI, 582.—Autre sur la composition du comité diplomatique, 617.—Membre de la Convention, il défend Castelvert, XIV, 35.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 190, 252.—Il est envoyé en Corse, 337, 338.—Transmet les détails de la conduite de Paoli, nommé généralissime et président de la Consulta, XVII, 21. — Revient en France, 176.—Est envoyé à l'armée du Nord, 233. — Fait rendre un décret sur l'approvisionnement des troupes, XX, 83.—Est chargé de lever les scellés chez les députés arrêtés, 442.—Fait mettre en liberté les administrateurs d'Issoire, XXI, 481.—Est envoyé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, 516.— Envoie l'état des prises faites sur les Espagnols, XXII, 143. — Annonce une victoire, 715. — Rend compte de sa mission, XXIII, 407.—Et du courage ainsi que du dévouement de l'armée au sein des privations, XXIV, 405.—Combat la demande d'une pension pour la veuve de Dessault, XXV, 30.— Membre du Conseil des Anciens, en est élu secrétaire, XXVIII, 629.

DELCHEVERY, député de l'Ile-de-la-Réunion au Conseil des Cinq Cents.—Son admission, XXVI, 252. —Il vote le rapport de la loi du 5 pluviose, relative à l'envoi d'agents du Directoire dans les colonies, XXVIII, 723.

DELCLOCHE. — Est membre de la commission d'épurement des Jacobins, XVIII, 532.—Son rapport sur l'admission de Vincent, XIX, 474. — Débats à son sujet, 489.—Il est exclu de cette société, XX, 27.

DELCROS, accusé d'enrôlement pour l'Espagne. —Est condamné au bannissement, III, 56.

DELECLOY, député de la Somme à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.—Il proteste contre l'arrestation de ses collègues, XVI, 648.—Décrété lui-même d'arrestation à la suite du 31 mai, est rappelé dans le sein de la Convention, XXII, 699.—Regarde Lebon comme un grand scélérat, XXIII, 261. — Fait ajourner la discussion sur l'envoi de représentants aux colonies, 390.— Décréter le mode d'admission des suppléants, 559; — Demande le renvoi au tribunal criminel de Maine-et-Loire des membres du comité révolutionnaire de Nantes, 573; XXIV, 279.—Entre au comité de sûreté générale, XXIII, 623.—Annonce que les malveillants s'agitent, XXIV, 33.—Somme en vain l'Assemblée des Gravilliers de se dissoudre, 85.—Son rapport contre Duhem, 123.—Il détrompe les citoyens qui s'opposaient au départ des députés arrêtés, 135.—Appuie la demande de Pichegru de retourner à son poste, 144.—Dénonce Taillefer, 151.—Fait consacrer l'emplacement des ci-devant Jacobins à l'établissement d'un marché, 491. —Demande la parole au 1.er prairial au nom du comité de sûreté générale; est repoussé et maltraité, 510.—Dénonce Panis, 562.—Annonce que Ruhl, mis en arrestation chez lui, s'est poignardé; fait décréter la translation dans des maisons d'arrêt des députés décrétés d'arrestation ou d'accusation, 583.—Fait lecture d'un arrêté de l'ancien comité de salut public qui accordait aux Jacobins cent mille livres pour leurs services, 594.— Fait casser un jugement rendu contre Duquesne, 621. — Demande un prompt rapport sur Lebon, 673.—Est élu secrétaire, XXV, 35.—Annonce un prochain rapport sur les députés inculpés, 372. —Fait rendre un décret sur l'audition des témoins, 583.—Demande que le comité de sûreté prononce sur les mises en liberté, XXVI, 138.—Fait décréter que la garnison de Valenciennes a bien mérité de la patrie, 187. — Membre du Conseil des Anciens, propose la suppression des sergents messiers, XXVII, 349.—S'oppose à ce que les secours publics soient mis à la charge des départements, XXVIII, 304.— Parle sur l'arrêté du Directoire, relatif à l'organisation de la marine, 383. — Sur l'amnistie pour les délits militaires commis dans l'Ouest, 404. — Son projet sur l'organisation des hospices, 420.—Il réclame contre l'inexécution de la loi qui restitue aux hospices civils les biens qui leur avaient été aliénés, 651.—Fait résoudre que, jusqu'au 1.er germinal, les rentes viagères ou constituées sur les hôpitaux seront mises à la charge de la trésorerie nationale, 706.— Réélu au Conseil des Anciens, appuie une résolution concernant les enfants naturels, XXIX, 331. —Parle sur les emprunts faits avec priviléges sur les rentes viagères, 339.—Son rapport sur l'attribution aux administrations de canton, de la nomination et de la surveillance des commissaires aux hospices civils, 723.—Il combat la résolution sur l'emprunt de cent millions, 774.—Est élu secrétaire, 823.

DELÉCOLE, membre d'un comité révolutionaire dans le département des Ardennes.—Décret pour son prompt jugement, XXIV, 554.—Il est condamné à mort, XXV, 329.

DÉLÉGATIONS. — Décret y relatif, XXVIII, 760, 762. (*Voyez* Biens nationaux, Dette publique, Finances, etc.)

DELERME, ex-chevalier de Saint-Louis. — Est condamné à mort, XXI, 396.

DELERY, ex-capitaine général des fermes.—Est décrété d'accusation, XI, 431.

DELESSART. (*Voyez* Lessart) (de.)

DELÊTRE (Antoine.) — Est condamné à mort, XVIII, 271.

DELEUTRE, électeur de 1789.—Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 172, 564, 570, 572, 574, 586, 587, 592, 609.

DELEUTRE, député extraordinaire d'Avignon.— Justifie les habitants de cette commune, XI, 671, 672. —Accusation contre lui, 741.

DELEYRE, député de la Gironde à la Convention. —Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. —Il est nommé commissaire près de l'école normale, XXII, 769.—Arrête le réglement de cette école, XXIII,

nalistes et Pitt; conseils au tribunal de cassation et aux ministres; éloges à Sieyès et au Directoire, 666. — S'efforce d'établir la moralité de la résolution relative aux frais en matière criminelle, correctionnelle et de police, 677. — Demande à répondre à la réclamation de Dusaulx, à qui il a attribué de s'être rangé parmi les vainqueurs du 10 août, 680. — Son opinion sur la comptabilité intermédiaire, XXIX, 293. — Sur les taxations des receveurs généraux, 296. — Il est atteint d'un accès de folie, 347.

DELMAS, général. — Est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin, XVII, 741. — Dentzel demande sa destitution, XVIII, 39. — Il est dénoncé aux Jacobins, XX, 272. — S'empare du fort de Crèvecœur, XXII, 143. — Ses nouveaux succès contre l'ennemi, XXVIII, 331, 352, 354. — Il se distingue à la bataille d'Etlingen, 358. — Adresse de sa division à l'armée d'Italie, contre les conspirateurs de Clichy, 765. — Félicitations que lui adresse le Directoire, XXIX, 222. — Son éloge, 651. — Il est blessé au combat sur l'Adige, 637. — Protége la retraite de l'armée d'Italie, 659. — Récompense nationale qui lui est décernée, 780.

DELMASSE, homme de loi. — Son ouvrage sur l'éducation du prince royal, XI, 630.

DELMASSE, chef du bureau des émigrés du département de la Côte-d'Or. — Est arrêté, XXII, 452.

DELMOTTE, contre-amiral. — Mise à la voile de l'armée navale de Toulon, sous son commandement, XXIV, 701. — Il est nommé commandant en chef de l'escadre de Brest, XXIX, 612 *bis*.

DELNEUF-COURT. — Demande, au nom des habitants du Hainaut, leur réunion à la France, XV, 275. — Député de Jemmappes au Conseil des Anciens, fait rejeter une résolution sur la poste aux chevaux, XXIX, 430. — Défend l'impôt sur le tabac, 487. — Fait passer à l'ordre du jour sur une adresse du Puy-de-Dôme contre les réactions, 685. — Défend la résolution relative aux élections de l'Escaut, 703. — Parle sur celles de l'assemblée-mère des Deux-Nèthes, 724. — Est élu secrétaire, 867.

DELONG, officier. — Emigre avec Lafayette, XIII, 519.

DELONG. — Son plan pour le rétablissement de l'aqueduc du pont du Gard, XXVI, 693.

DELONGEON, administrateur du Gard. — Sa lettre au roi, XIII, 527.

DELONNES (A. Imbert), officier de santé. — Opère Delacroix du sarcocèle, XXIX, 239.

DELOR, député du Var au Conseil des Anciens. — Son rapport sur un échange fait entre le ministre des finances et la citoyenne Simonin, XXIX, 332.

DELOR. — Adresse signée de ce nom, envoyée par la société populaire de Sainte-Ménéhould, XXVIII, 740. — La municipalité déclare qu'il n'y est pas connu, 745.

DELORGE, peintre. — Fait hommage de son tableau de la bataille d'Hondscoote, XVIII, 638.

DELORME, député de Maine-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents. — Son rapport sur les rentes foncières de l'Ouest, XXIX, 97. — Il fait décharger les propriétaires incendiés de ces départements, 115. — Fait renvoyer au Directoire une pétition de Saint-Hilaire, ex-maire de Gacé, 289.

DELORME (Guillaume), capitaine des canonniers du bataillon de Popincourt. — Est condamné à mort, XXIV, 526. — Son exécution, 540.

DELORME, juge-de-paix de la section Lepelletier. — Fait l'instruction première de l'affaire de Babeuf et consorts, XXVIII, 281.

DELORME, agent national. — Est condamné à mort, XXI, 159.

DELORMEL, littérateur. — Présente un ouvrage sur un projet de langue universelle, XXII, 514. — Analyse de son ouvrage intitulé: *La grande Période* ou *Le Retour de l'âge d'or*, XXVIII, 435.

DELORMEL, prévenu de la conspiration de Bordeaux. — Sa translation à Paris, XVIII, 159. — Est acquitté, XIX, 231.

DELORMEL (F.-A.), chef d'escadron. — Est acquitté au tribunal révolutionnaire, XIX, 556.

DELORT, député de la Corrèze au Conseil des Anciens. — Motion de le suspendre de ses fonctions, XXIX, 177. — Elle est rejetée, 223.

DELORT, notaire. — Annonce de son bureau d'agence générale, XIV, 578.

DELOSME-SALBRAY, major de la Bastille. — Est tué, I, 193, 568.

DELOUAN-PERSAT, commandant de la garde nationale de Saint-Pourçain. — Est destitué, X, 229.

DELPECH, orateur des Jacobins de Bordeaux. — Offre un don patriotique et tonne contre les aristocrates, XII, 545. — Sa lettre à Garicourt, XVI, 180.

DELPECH, collègue de Santhonax. — Demande de sa mise hors la loi, XIX, 106.

DELPECH. — Annonce de son bureau de correspondance générale, VI, 701.

DELPÊCHE-SAINTON, rentier. — Est condamné à mort avec son fils, XXI, 55.

DELPIERRE, homme de loi, député des Vosges à la Législative. — Son rapport sur les troubles d'Arles, XI, 422. — Il fait rendre un décret pour leur répression, 680, 681, 687. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, parle sur les biens communaux, XXIX, 100. — Est élu secrétaire, 138. — Son rapport sur le partage des biens communaux et projet à la suite, 292, 579 *bis*, 600. — Il demande une pension pour la veuve de Magnien, 320. — Son opinion sur la circonscription des cantons, 500. — Il appuie un projet relatif aux vétérans gardes-ruraux, 609.

DEL-PINO, fameux docteur et missionnaire de l'ancien régime. — Est banni de Rome, XXIX, 287.

DELPORTE. — Confirmation de l'accensement à lui fait du fonds de Perne, XIII, 729.

DELPORTE (les frères). — Font hommage de cent béliers de race étrangère, XVIII, 628.

DELPY, dit Gondel, laboureur. — Est condamné à mort, XXI, 275.

DELRIEU (Jean), volontaire. — Son héroïsme, XVII, 233.

DELRIEUX. — Analyse de sa pièce, d'*Adèle et Paulin*, XIV, 164.

DELTROIT, membre de la commune. — Est condamné à mort, XXI, 560.

DELTUF-DESROSIÈRES. — Est nommé administrateur des établissements publics à la commune de Paris, II, 282.

DELUCHE-LA-CROZE, ex-prêtre. — Est condamné à mort, XXI, 274.

DELUCHET. — Son Essai sur la secte des illuminés, XIII, 128.

DELUNEL, pharmacien. — Article de lui sur la dessication de la *rhubarbe*, XXIX, 118. — Sa lettre sur la propriété du thé français, 301.

DELVAUX, brocanteur. — Est condamné à mort, XXI, 31.

DELVIEUX. — Est suppléant du tribunal du 17 août, XIII, 450.

DELY aîné, vice-président du comité de surveillance de Montauban. — Désavoue une lettre que Taillefer prétend avoir reçue de lui, XIX, 73.

DELZONS, député du Cantal au Conseil des Anciens. — Combat une résolution relative aux finances XXIX, 23. — Son opinion sur la rentrée des contributions directes, 65. — Il combat une résolution sur les fermages des biens nationaux, 153. — Une autre relative aux avoués, 242. — Son opinion sur l'organisation du régime hypothécaire, 458, 489. — Il attaque la résolution sur les réclamations contre la contribution foncière, 715. — Est élu secrétaire, 867.

* Le MONITEUR a imprimé Desmagnet par erreur, c'est Demeuilliez qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Delorme par erreur, c'est Demoor qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Lefèvre par erreur, c'est Depère qu'il faut lire.

D'APRÈS UN CROQUIS DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. X. page 606

Tripot découvert.

* Le MONITEUR a imprimé Desboutys par erreur, c'est Desbrulys qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Dessaix par erreur, c'est Dessain qu'il faut lire

** Le MONITEUR a imprimé Sole par erreur, c'est Dessolles qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur, Regnault et Dillon, c'est Deulnaud et Gillon qu'il faut lire.

viande au compte du gouvernement, à d'autres qu'aux indigents; son arrêté pour la célébration de la fête des Vieillards; autre concernant les instances, en matière de douanes, dans les départements réunis, 398.—Son message sur l'état des biens nationaux soumissionnés et vendus, 404.—Autre sur le nombre des troupes à conserver en temps de paix, 408. — On l'autorise à adjuger les salines nationales au rabais, 410. — Et à engager ou hypothéquer pour 100 millions de domaines dans la Belgique, 411, 421. — Son message pour assurer la subsistance des troupes de l'intérieur, 411.— Sa proclamation sur les troubles excités à Paris, dans la nuit du 11 au 12 fructidor, 412. — Il est chargé de traiter avec les auteurs de livres élémentaires approuvés, 417. — Son adresse aux ci-devant Belges, sur la légitimité des libérations faites en assignats, 418.—Il demande que la loi du 21 floréal soit appliquée à la commune de Vendôme, 420.— Son arrêté sur l'économie à apporter dans les différents ministères, 421. — Autre message sur la police de Vendôme, 426. — Il retrace les événements du camp de Grenelle; demande que les coupables soient jugés militairement, et sollicite la permission de faire des visites domiciliaires; loi qui l'y autorise, 431. — Il propose d'accorder trois défenseurs aux prévenus traduits devant la haute-cour, et un seul pour ceux accusés de l'attaque du camp de Grenelle, 435. — Pelet demande qu'il soit invité à faire la paix; ses messages sur les finances, 445.— Et contre le projet relatif au paiement du dernier quart du prix des domaines nationaux; pétition qui lui est présentée par les artistes, 447. — Audience publique du 12 vendémiaire; réception des drapeaux conquis par l'armée d'Italie; présentation du ministre de Wurtemberg, 447, 448.—Son arrêté concernant la demande de passeports pour un envoyé du gouvernement anglais qui vient faire des ouvertures de paix, 449.—Il confirme celui de Reverchon contre Braconier, juge-de-paix de Bourg; proposition faite aux Cinq-Cents d'annuler cet arrêté, 450, 451.—Examen de celle relative au droit qu'aurait le Corps Législatif de suspendre ses actes, 450.—Mise à sa disposition des bâtiments situés sur le pont de Nice, 456. —Refus du pape d'accepter ses conditions de paix, 457.—Son arrêté sur le droit de marque et de contrôle des effets d'or et d'argent; il annonce la mémorable retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle avec 5,000 prisonniers et 20 canons pris sur l'ennemi, 459.—Propose de prohiber, jusqu'à la paix, les marchandises anglaises, 461.—Ses messages sur les prudhommes-pêcheurs et la condamnation de Lesurque, 462.—Rapport sur celui relatif aux besoins de tous les services, 463.—Sa réponse à la lettre du roi de Sardaigne, 464.—Rapport que lui fait le ministre des relations étrangères sur le mémoire du lord Malmesbury; il adresse aux Cinq-Cents celui du ministre de la police sur les prêtres reclus, 465.—Son message sur la vente des biens nationaux par soumission; il annonce que la Corse est délivrée des Anglais, 467.—Reçoit le ministre plénipotentiaire du landgrave de Hesse-Cassel; message qui lui est adressé par les Cinq-Cents, pour l'organisation de la force publique dans l'intérieur; discussion sur son message, concernant l'admission des inscriptions en paiement des domaines nationaux, 469. — Autres messages pour l'augmentation, en faveur des indigents, du prix des billets de spectacles; sur les journaux et la calomnie écrite; et sur les nouveaux poids et mesures, 469, 472.—Adoption d'un amendement au projet sur la loi du 3 brumaire qui étend ses exclusions aux places à sa nomination, 478.—Résolution qui le charge de faire juger, sans délai, Hugues Montbrun, et de donner un état de la situation des colonies, 480. — Autre qui appelle son attention sur les maisons de jeu, et lui demande compte de la situation générale de la république, 482.—Son arrêté pour distinguer les marchandises anglaises, 487.—Nouveau refus du pape d'accéder à ses conditions et d'entrer en négociation avec lui, 490.—Message qu'il reçoit des Cinq-Cents pour assurer l'existence des militaires estropiés; extrait du *Morning-Chronicle*, sur sa correspondance avec lord Malmesbury, 491. — Réclamation des citoyens de Marseille contre un arrêté qui met leur commune en état de siége, 494.—Il est dénoncé par Réal, au nom de Tort de Lasonde, 497. — Son message sur la surveillance à exercer à l'égard des médecins, chirurgiens et apothicaires; il révoque les permissions de résider à Paris, accordées à des étrangers; donne ordre d'en faire sortir, même par la force, l'envoyé genevois Reybaz, 499. — —Son arrêté pour l'interception des communications de l'Angleterre avec la France; il annonce une victoire décisive de l'armée d'Italie; répond à la lettre du général espagnol Solano, rendant un témoignage honorable de la brave armée de Rhin-et-Moselle et de ses chefs, 500. — Reçoit les ministres des rois de Naples et de Sardaigne, et les drapeaux conquis par l'armée de Rhin-et-Moselle, 502.—Décret d'ordre du jour sur son message concernant les prud'hommes-pêcheurs; son arrêté en faveur des asphyxiés, 504. —Il accorde des secours au citoyen Michaux, botaniste célèbre; résolutions qui l'autorisent à former deux cents nouvelles compagnies de vétérans nationaux, 505, 508. — Renseignements qui lui sont demandés sur les Iles-de-France et de la Réunion, et sur la garde nationale, 506.—Son arrêté concernant les amnistiés et la loi du 14 frimaire y relative; il donne des pleins pouvoirs à Cacault pour traiter de la paix avec le pape; organise sa garde constitutionnelle; réflexions contre les journalistes qui veulent le rendre odieux, 508.—Message des Cinq-Cents, qui lui demande compte de la suspension des ventes des domaines nationaux, et l'invite à donner des renseignements sur Saint-Domingue; il suspend toutes relations avec les États-Unis d'Amérique, et refuse les lettres de créances de Pinckney; arrêté qui lui demande la liste des prévenus d'émigration, rayés ou réclamant, dont la vente des biens est suspendue, 509. — Motion contre l'impression dans les journaux des messages discutés en comité secret, et dénonciation contre les erreurs et les assertions contenues dans celui sur les acquéreurs de biens nationaux; il propose de demander des obligations à ces derniers; rapport pour l'autoriser à permettre l'exportation des bois de construction pour la marine batave, 510.—Présentation de sa garde constitutionnelle; discours prononcés dans cette circonstance, 512.—Il fait ordonner à Malmesbury de quitter Paris, 512, 513. — Le requiert de signer les mémoires qu'il a remis sur les restitutions et compensations réciproques entre la France et l'Angleterre; proposition de Pastoret pour déterminer le mode du tirage au sort de ses membres; rejet de celle de Hardy, qui demande que le directeur sortant soit remplacé par le Corps Législatif non encore renouvelé; son message sur la situation des finances à la fin de l'an IV, 513.—Loi qui l'autorise à donner des permissions pour l'exportation des bois de construction de la Belgique; et à mettre au rabais la formation du sel provenant des salines de plusieurs départements, 514. — Procès-verbal de sa séance du 10 nivose; présentation de l'envoyé de Tunis, de l'ambassadeur d'Espagne, du ministre de Sardaigne, des plénipotentiaires des États-Unis, de Lemarois, aide-de-camp de Bonaparte, et de Ramel, commandant de la garde du Corps Législatif,

517.—Réflexions sur son message relatif à une garde spéciale pour Paris, 519. — Il transmet des pièces concernant les colonies occidentales; réclamations des créanciers des Cerfberr contre un de ses arrêtés; discussion à ce sujet; violente sortie de Dumolard contre ses abus de pouvoir; approbation de la résolution qui destine 375,000 liv. pour ses dépenses, 523.—Son message sur l'actif et les dettes communales; rapport à ce sujet, 524. — Son arrêté pour la célébration de l'anniversaire du 21 janvier, et la prestation du serment, 525.—Réflexions d'Aymé Jourdan contre l'éclat qu'il a donné à cette cérémonie, 529. — Il fait part aux deux Conseils de la victoire d'Arcole, 535.—Provoque la conservation des bureaux de bienfaisance de Paris; charge Benezech de parcourir la Belgique pour y rechercher tous les moyens de prospérité; ses messages pour annoncer la découverte de la conspiration de Lavilleheurnoy, 544. — Motion de Pastoret contre l'arrêté qui en traduit les auteurs par devant un conseil de guerre, 551.—Envoi de nouvelles pièces; nouvelles déclarations de Malo et de Ramel sur ce complot, 556. — Autres messages annonçant la déroute des troupes du pape, et la reddition de Mantoue, 564.—Sa lettre au ministre de la guerre sur l'entretien des armées; il ordonne aux militaires de rejoindre leurs corps; félicite les généraux Masséna, Kilmaine et Augereau, ainsi que Duvivier, chef d'escadron, 571. —Drapeaux qui lui sont présentés; discours à ce sujet, 575.—Il envoie de nouvelles pièces relatives à la conduite des prêtres insoumis, 578. — Confirme la destitution de Rochambeau, prononcée par ses agens à Saint-Domingue, 583.—Et annonce le rétablissement de la tranquillité et de l'industrie dans cette colonie; réflexions de Vaublanc contre ses assertions; il assure qu'il est trompé par des agents infidèles, 585. —Son arrêté par lequel il autorise les prêtres réfractaires à se rendre en Italie, 589.—Présentation de drapeaux conquis sur la garnison de Mantoue, 590.—Il est accusé par Dumolard d'avoir fait débarquer en Irlande 1,400 Français tirés du bagne de Brest; débats à cette occasion, 609.—Nouveau message sur le rétablissement de la tranquillité dans les colonies; autre sur les causes qui ont empêché la punition des écrivains conspirateurs, 610. —Dénonciation de son arrêté qui interdit le droit de voter aux prévenus d'émigration; rapport y relatif; son annulation, 615, 616, 617, 618.—Il déclare neutre la ville de Francfort, 616.—Accorde une récompense à Boivin, marinier, 617.—Transmet une lettre du président de la haute-cour, qui se plaint du chant de la Marseillaise, entonné par les prévenus à la fin chaque séance, 621.—Annonce que le royalisme et l'anarchie menacent de nouveau la république, et propose diverses mesures législatives; violent tumulte à la lecture de ce message; ajournement des propositions qu'il contient, 622.—Fixation de ses dépenses pour l'an V, 625, 668.—Autre message pour savoir si les jugements des commissions militaires sont sujets à révision, 628.—Il suspend toute communication de l'Angleterre avec la France, 630.—Cherche à influencer la décision relative aux jugements des commissions militaires; violente agitation produite par la lecture de ce message, 633, 634. — Son arrêté sur les enfants abandonnés, 636.— Il invite les Conseils à accélérer l'organisation du service des postes, 637.—Accuse d'imposture le bruit répandu qu'il devait en dénoncer 184 membres comme complices de la conspiration royale; enjoint à ses commissaires près les tribunaux civils de s'opposer à toutes poursuites contre des agents du gouvernement, pour le retard de paiement des sommes dues par le trésor public, 645.—Demande, pour Paris, six nouveaux directeurs de jury, 649.—Annonce la prise de Trieste 649, 650.—Ses mesures pour empêcher les émigrés de s'introduire en France avec de faux passeports, 649. — Il est accusé par Dumolard d'animer les partis les uns contre les autres; ordonne que Brottier, Dunan, Lavilleheurnoy et Poly seront réintégrés dans la maison d'arrêt du Temple, et traduits devant les tribunaux, pour y être jugés sur le fait de conspiration contre la république, 652.—Texte de cet arrêté, 653. — Autre portant que les passeports des États-Unis ne seront ni admis, ni reconnus, 655. —Son message pour annoncer l'assassinat de Sieyès et l'arrestation du coupable, 657.—Il signe un traité d'alliance avec la Sardaigne, 658. — Est inculpé par Dumolard et Vaublanc, relativement à l'affaire des déportés de Saint-Domingue, 662, 663.—Autre message relatif à l'assassinat de Sieyès et aux déclarations du prévenu, 670. — Texte de celui annonçant des succès éclatants sur le Rhin, et la signature des préliminaires de paix avec l'empereur, 674.—Sa réponse sur la situation des colonies et les moyens qui peuvent y rétablir la paix, 676. —Bases des stipulations préliminaires de Léoben, approuvées par lui, 680.—Il renvoie l'ambassadeur portugais; annonce la prise de Kehl, les victoires des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et la signature des préliminaires de paix, 681. — Sa lettre de félicitation aux généraux Régnier, Desaix, Duhem, Jordie, Demont, Debelle, Championnet, Lefèvre, Grenier, Ney et Soult, 684. — Il écrit que le citoyen Beaufort a été mis en jugement, comme prévenu d'émigration à l'Amérique du Nord; discussion à ce sujet, 685. — Ses messages relatifs aux préliminaires de paix, 686. — Présentation des drapeaux enlevés en Italie et au Rhin, 688.—Autre message concernant les colons retirés aux États-Unis, 698.—Son arrêté sur la navigation des neutres; il est attaqué et justifié par les journaux, 700.—Rapports, projets et résolutions sur le mode de son renouvellement, 700, 702, 705, 706, 709, 711.—Autre arrêté relatif aux prévenus traduits devant les autorités étrangères au lieu du délit, 701. —Il annonce que les recherches sur l'outrage fait à Pons (de Verdun) ont été infructueuses, 702.-Transmet le manifeste de Bonaparte contre le gouvernement de Venise, 706. — Procès-verbal du tirage au sort; sortie de Letourneur et nomination de Barthélemy, 710, 715, 716, 717.—Il est accusé par Doulcet, Vaublanc et autres, relativement aux colonies, 713. — Ordonne l'envoi d'un courrier extraordinaire à Barthélemy pour lui annoncer son élection, 714.— Compte qui lui est demandé de la détention illégale des prêtres, 715.—Il autorise le ministre de la guerre à laisser provisoirement dans leurs foyers les militaires mariés; son message en réponse à ceux relatifs au paiement des fonctionnaires publics, 716. — Autre sur l'évaluation des droits d'enregistrement, 718.—Nouvelles inculpations de Vaublanc, qui l'accuse de soutenir les excès de ses agents à Saint-Domingue; proposition de lui en retirer la nomination, 718, 719. — Son message sur le *déficit* éprouvé dans la rentrée des contributions; il assujétit les prêtres de la Belgique au serment ordonné par les lois du 17 juin 1791 et 7 vendémiaire an IV; suspend de leurs fonctions, Raymond, Roume-Saint-Laurent et Santhonax, et leur ordonne de se rendre auprès de lui, 719.—Transmet une dépêche du premier, qui retrace l'état où la commission a trouvé Saint-Domingue, et les moyens qu'elle a pris pour rétablir la culture; débats qu'elle occasionne, 720. — Arrivée et installation de Barthélemy, 720, 721. — Présentation de plusieurs ministres plénipotentiaires, et du citoyen Verninac, 723.—Il réclame contre le sens forcé donné à ses précédents messages; envoie de nouvelles dépêches de ses agents et de Toussaint Louverture, 725.—Demande d'être autorisé à y en en-

voyer de nouveaux; message qui lui demande compte de l'inexécution de la loi qui ordonne la formation d'un nouveau corps de gendarmerie nationale ; il nomme Letourneur (de la Manche), Pleville-le Pelley et Marec, ministres plénipotentiaires à Lille, 726. — Réclamations de divers départements contre ses agents, 727. — Sa réponse à une dénonciation contre le ministre de la justice Merlin, 728. — Il est accusé d'avoir gaspillé les finances et de chercher à empiéter sur le Corps Législatif; on lui retire la nomination des agents aux colonies, 729. — Renvoi à une commission de ses arrêtés relatifs aux Etats-Unis; messages pour le service de l'an V, 731. — Plaintes contre la violation du secret des lettres ; il est attaqué par Dumolard, sur les opérations de ses agents à Venise, Gênes et dans toute l'Italie, 732. — Présentation des drapeaux conquis par l'armée d'Italie, 733. —Il répond au message des Cinq-Cents sur la détention des prêtres, et transmet un rapport du ministre de la police à ce sujet, 734.—Dupont (de Nemours) inculpe vivement son administration financière, 736.— On lui demande communication de la correspondance de ses envoyés dans les colonies ; son arrêté pour la célébration du 14 juillet, 737.—Son message sur la situation de Lyon ; il accuse les compagnons de Jésus et les chauffeurs des excès qui s'y commettent, 740. — Annonce que les Anglais ont été battus dans le Nord de Saint-Domingue, 741.—Discours prononcé par le président au 14 juillet, 742. — Il demande si Vadier doit subir le décret de déportation rendu contre lui en l'an III ; renouvelle tous les ministres à l'exception de deux , 744. — Ecrit à Bonaparte pour approuver sa conduite, et applaudit à ses services ; impression de son arrêté sur le versement des recettes dans les caisses de la trésorerie , 745. — Il transmet une adresse de l'assemblée coloniale de l'Ile de la Réunion , justificative de la conduite qu'elle a tenue envers ses agents, 746.—Arrêté du Conseil des Cinq-Cents, portant qu'il lui sera fait un message sur la marche des troupes et sur la situation de la république , comme aussi pour requérir la punition de l'auteur d'une diatribe insérée dans le journal officiel, 747.—Sortie de Larivière contre la division de ses membres; il la cite comme la preuve des complots qui menacent le Corps Législatif; autres dénonciations sur cet objet ; sa réponse au message sur la marche des troupes, 748. — Nouveau message des Cinq-Cents pour connaître le nombre de soldats entrés dans le rayon constitutionnel ; transmission d'un rapport du ministre de la police, sur la situation de Paris ; nouvelle réponse de sa part sur la marche des troupes et sur le nombre de celles stationnées dans le rayon ; organisation de sa garde , 749. — Son message sur les finances , 750. — Réclamations contre son arrêté concernant le pouvoir donné aux généraux de mettre Lyon en état de siége , 751. — Ses éclaircissements sur l'âge de Barras , lors de son entrée en fonctions , 752.—Présentation des ministres étrangers et célébration du 9 thermidor, 753, 754.—Exposé de ses torts, par Laussat, 757. —Message sur l'ordre d'urgence des paiements ; transmission d'un rapport du ministre des finances y relatif ; il est accusé par Delarue au sujet de la marche des troupes ; arrêté pour lui demander, sous trois jours, une réponse aux questions sur sa conduite, 760. — Ses mesures pour la célébration du 10 août, 761. — Il écrit une lettre de satisfaction au général Hatry , et le fait remplacer à Paris par Augereau, 762.—Annonce qu'il a fait exécuter la loi sur les limites constitutionnelles ; adresses qui lui sont faites par l'armée d'Italie contre les conspirateurs de Clichy, 764.—Ses mesures sur les causes qui ont nécessité ces adresses, 767. — Discours de son président à la fête du 10 août ; autre message sur la marche des troupes; transmission de la déclaration du commissaire des guerres Lesage, 765 , 767.—Discussion à ce sujet ; renvoi à une commission, 767.—On appelle son attention sur l'introduction de marchandises étrangères ; il est accusé de la mauvaise gestion de la compagnie Dijon , 768. — Envoi d'un message pour réclamer de lui la répression des insultes faites aux citoyens porteurs de collets noirs, 770.—Et connaître les causes du retard mis au paiement de la solde des troupes ; il destitue Popelin et Trudon, administrateurs de la Seine, 771.—Annonce que les services publics sont prêts de manquer, faute de fonds ; discussion ; reproches qui lui sont faits ; propositions relatives au retard qu'il apporte à promulguer la loi sur la garde nationale ; le général Hoche l'invite à lui indiquer le tribunal qui doit le juger, à cause des ordres qu'il a donnés pour la marche des troupes , 773.—Rapports sur cet objet ; propositions qui en sont la suite ; réfutations de ses allégations, 775, 777.—Présidence de Réveillière-Lepeaux , 778.—Adresse de l'armée de Rhin-et-Moselle contre les royalistes de Clichy, 779. —Audience de congé de Sopransi, député de Milan ; réception de Visconti, ministre de la Cisalpine ; présentation de drapeaux par Bernadotte, 785.—Il transmet l'état des dépenses arriérées et rélame autant en faveur des créanciers, 791.—Suite de la discussion sur son message relatif à la marche des troupes , 791, 796, 797.—Journée du 18 fructidor ; ses proclamations aux parisiens, 792.—Décret qui l'autorise à nommer aux places de juges , 796. — Il fait arrêter et mettre en jugement vingt-deux journalistes , prévenus de conspiration, 797.—Rend compte des motifs qui ont déterminé les mesures qu'il a prises; transmet des pièces à la charge des conjurés; est autorisé à faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 799.—Invite les Cinq-Cents à prendre de promptes mesures contre les conspirateurs royaux, et les journalistes de Blankenbourg et de Londres; remerciements qui lui sont votés pour son énergie au 18 fructidor; il met en liberté Goupil-Préfeln et sept autres de ses collègues, 811.—Est autorisé à rectifier les choix qu'il a faits pour la gendarmerie; réclame le remplacement de Carnot et de Barthélemy; son message sur l'embarras des finances; il transmet des pièces relatives à Imbert-Colomès, agent du prétendant, 812. — Demande que les déportés de fructidor soient assimilés aux émigrés qui rentrent en France; se plaint des entraves apportées par la trésorerie à toutes ses opérations; listes décuple pour le remplacement de Carnot et de Barthélemy, 816, 818. — Message relatif aux dépenses de l'an VI ; lettre du général Moreau; il lui annonce l'arrestation de complices de Pichegru; transmission, sur la trahison de ce dernier, d'une lettre de ce général à Barthélémy, 819, 821.—Installation de Merlin et de François de Neufchâteau, 819.—Message concernant les émigrés naufragés à Calais ; proposition de les déporter , 822. — Il est autorisé à compléter les administrateurs restés en nombre insuffisant pour délibérer, 823.—Sa proclamation pour le complètement des armées , XXIX , 2.—Il ordonne une cérémonie funèbre à la mémoire de Hoche ; nomme Augereau commandant des armées de Rhin-et-Moselle, et de Sambre-et-Meuse ; sa lettre aux ministres contre leurs employés , 6. — Son arrêté relatif aux réclamations des individus inscrits sur la liste des émigrés , 9. — Sa lettre sur les abus qui se sont glissés dans l'administration des postes et la régie de l'enregistrement ; autre sur la nécessité de surveiller les spectacles, 13.—Il invite le Conseil des Anciens à s'occuper des nouveaux impôts, 17.—Rapport de l'arrêté qui lui demandait des récompenses pour Sercey , etc. ; il rappelle les corsaires à l'exécution des ordonnances , 33. — Son arrêté sur le départ et la répartition des conscrits et réquisitionnaires, 34.—Loi qui l'autorise à ouvrir un

donne de régler les services publics sur la décade, 229.— Remercîments qui lui sont adressés par l'assemblée provisoire du pays de Vaud; expulsion du général Parrein du département de Saône-et-Loire, dans lequel il commande; renouvellement du bureau central de Paris, 238. — Sa proclamation sur l'indiscipline de l'armée d'Italie, à Rome; arrêté qui emploie le général Cambray à l'armée de Mayence, 239. — Il ferme le cercle constitutionnel de Metz, et prohibe le *Journal des Amis*, 240.—Le *Journal des Hommes libres*, *l'Ami de la Patrie* et *le Persévérant*, 242, 243. — Prend des mesures en faveur de Méda, 243.—On l'invite à faire connaître les causes de la non-exécution des articles 4 et 5 de la loi du 17 thermidor, etc., 245.—Ses messages relatifs aux besoins de la commune de Paris et aux dépenses de l'an VI, 248. — Son arrêté relatif aux radiations; il fait fermer le cercle constitutionnel du cinquième arrondissement de Paris, 249.—Rejet de la résolution qui l'autorisait à régler une affaire d'intérêt avec les fabricants de Cholet, 250.—Autre qui lui permet de traiter à l'amiable avec les propriétaires de la salle du théâtre des Arts, 251, 257. — Il transmet des détails sur les élections de la Seine et sur celles de plusieurs autres départements, 252, 256, 257.— Nomme Pléville-le-Peley, vice-amiral, et Bruix ministres de la marine, 253. — Reçoit en audience publique les ministres de Rome, de Suède et de Gênes, 255. — Motion de lui confier la nomination aux places vacantes dans les tribunaux, 256.—Il prohibe plusieurs journaux; fait suspendre tous les congés limités, 257.—Annonce que l'action de la justice criminelle est paralysée dans plusieurs départements, 258. —Tirage au sort de ses membres; sortie de François de Neufchâteau, 260.—Son message relatif au déficit entre les recettes et les dépenses, 264. — Motion concernant ses commissaires près les bureaux centraux, 265.—Liste des candidats présentés pour remplir la place qui est vacante; élection de Treilhard, 266.— Nominations civiles et diplomatiques, 268, 270.—Ses arrêtés sur les bons du quart, 270. — Et sur le timbre des cartes à jouer; autre en faveur de son commissaire près le département de l'Aube, l'un des exclus du 22 floréal; mesures demandées contre ses agents accusés de prévarication; réception de Treilhard; présentation des drapeaux envoyés par la Convention aux diverses armées, 271. — Nominations à la régie de l'enregistrement et à l'inspection des contributions de Paris; arrêté portant que les navires américains ne seront plus admis dans les ports militaires de France, 272.— Son message sur la défaite des Anglais devant Ostende; il met un embargo sur les papiers et lettres venant d'Angleterre; ferme le cercle constitutionnel de Saint-Omer; félicite divers officiers qui se sont distingués à Ostende; nomme Bernadotte commandant de la 5.e division militaire, 274.—Présidence de Rewbell; évaluation de la montre donnée au comte de de Cobentzel, 275. —Réception du nouvel ambassadeur d'Espagne; nomination de Pichon au secrétariat de l'ambassade de La Haye, 277.— Nominations diplomatiques et civiles, 281.—Son arrêté relatif aux pensions des religieux; il félicite divers officiers qui se sont distingués à Sion; enjoint à Delacroix de rompre toute communication avec Ducange, 282. — Rappelle Mangourit de la Suisse; est autorisé à nommer les juges-de-paix des cantons; reçoit les drapeaux pris sur les insurgés suisses; son arrêté sur les exemptions de la taxe des routes, 283.—Il nomme à diverses agences; son arrêté tendant à faire arriver les marchandises étrangères, par le Rhin, à Mayence, Cologne et Coblentz; autre pour la formation d'une compagnie de militaires noirs et de couleur, 285.—Nouvelles nominations; changements dans le consulat de Madrid et le bureau central de Paris, 286.—Nominations de substituts près les administrations des postes; il investit de nouveaux pouvoirs son commissaire en Suisse, 288.— Promotions diplomatiques et civiles, 289, 290, 291.— Son message sur la situation des hôpitaux, 289. —Son arrêté sur la réexportation des marchandises anglaises; il envoie Sottin à New-Yorck, et Charles Duval à Latakié; refus de ce dernier, 290.— Il est autorisé à consommer un échange avec la veuve Semonin, 291. — Interdit le port du Hâvre aux vaisseaux américains; compte constitutionnel de ses dépenses, 292.— Aperçu de celles de l'an VI, 293.—Il envoie Champigny-Aubin en Suisse, 295.—Son arrêté sur les lettres prises par des corsaires français; il reçoit un message sur l'organisation des secours publics, 296. — Arrête de n'admettre aucun vaisseau dans les ports de la Méditerranée, sans qu'il ait justifié de sa quarantaine à Marseille, 297. —Son message sur la mobilisation de la dette publique, 298.—Son arrêté pour la surveillance du titre des matières et ouvrages d'or et d'argent, 299, 390.—Il annulle l'arrêté pris par Rapinat à Schawembourg, 299. — Annonce la prise de Malte; prescrit aux Génevois de déclarer les marchandises anglaises, 303.—Son arrêté relatif aux salpêtriers commissionnés par le gouvernement; autre pour la célébration du 14 juillet, 304.— Il maintient Rapinat en Helvétie; prohibe quinze journaux, 306.— Son messsage relatif aux créances des gagistes et pensionnaires de la liste civile. 307.— Il est invité à secourir promptement cent dix-huit communes de la Haute-Garonne, désastrées par la grêle, et à répondre, séance tenante, sur la situation de Paris; son message à ce sujet; il demande l'autorisation de faire faire des visites domiciliaires; supprime plusieurs journaux, 308.—Arrête qu'il ne sera plus délivré de congés aux militaires, 309.—Est autorisé à établir les barrières nécessaires à la perception de la taxe d'entretien des routes; son arrêté sur le paiement des rentiers et des pensionnaires, 310. — Il reçoit un message sur les hôpitaux militaires, 311. — Envoie des courriers extraordinaires pour faire lever le séquestre mis sur les biens de l'ordre de Malte, en Piémont et en Toscane, 317.—Nomme François de Neufchâteau ministre de l'intérieur; ordonne l'essai du *Télélogue*, ou *Tour parlante;* son arrêté sur la rentrée dans le monde des religieux de la rive gauche du Rhin, 318. — Son message sur les recettes et dépenses de l'an VII, 320.—Lettre de Vienne annonçant qu'il a désintéressé Metternich, 322.—Il approuve la nomination de Laharpe au Directoire helvétique; mande auprès de lui le général Brune, 324.—Discours prononcé par son président au Champ-de-Mars, le 9 thermidor; distribution de médailles aux commissaires revenant d'Italie; il lève le séquestre mis sur les biens de Necker, 327. — Son arrêté sur la navigation de la Haisne et de l'Escaut; il destitue Boudet, capitaine de la *Sensible;* nomme Sennequier capitaine de frégate, 328. — Prend un arrêté sur les armements en course dans les colonies, 329. —Est chargé de faire traduire Vancantfort à la barre, 332. — On lui renvoie une pétition des citoyens de Moulins contre les anarchistes, 333. — Rapports sur son message relatif à la fixation des recettes de l'an VII, 334, 335.—Son arrêté sur les certificats de non émigration, 334.—Il refuse de donner audience au ministre cisalpin Lahoz, et ordonne au général Brune d'appuyer, par la force, les changements projetés à Milan, 344, 348.—Son arrêté pour le remplacement des chefs de bureaux du ministère de la guerre; autre, pour l'inscription sur la liste des émigrés de la Dyle, des frères Bartenstein, et de Muller, 347.—Son message pour la répression des brigandages et des assassinats, 350.—Autre relatif à un traité d'alliance

avec la république helvétique, 351.—Son arrêté sur la célébration de la fête du 18 fructidor; article contre l'imputation à lui faite de vouloir renverser la constitution de l'an III, 352. — Son arrêté relatif à l'exécution des lois concernant les militaires, les réquisitionnaires et les déserteurs, 356.—Autre concernant l'adjudication au rabais des fournitures de la guerre, et de celles de la marine, 357, 360.—Il permet à deux prisonniers anglais de se rendre sur leur parole en Angleterre, 358.—Fait lever l'embargo sur les bâtiments américains, 358, 364.—Fixation de ses dépenses pour l'an VII; séance de réception des ministre et envoyé helvétique, 358. — Ses arrêtés pour la formation d'un bagne particulier au Hâvre; et sur l'ordre à établir dans les rapports relatifs aux demandes en radiation, 359.—Il fait mettre en liberté Russillon et Pillichaudy; défend à tous entrepreneurs de voitures libres de s'immiscer dans le transport de lettres et paquets de papiers, 364.—Son message pour la réduction de la contribution personnelle, 370.—Sa réponse à la notification de l'installation du directoire batave, 377. — Il distingue en deux parties la solde de l'armée; son arrêté pour le transit par le Mont-Blanc des marchandises expédiées d'Allemagne ou de Suisse pour l'Italie, 379. — Fixation de ses dépenses pour l'an VII, 384. — Il félicite le Directoire batave, 385.—Recommande l'exécution de ses arrêtés sur le complètement de l'armée, et sur l'entretien des dépôts de mendicité, 391.—Son message sur l'entrée des troupes françaises en Egypte, 392, 395.—Sa circulaire relative à l'établissement des usines, écluses, etc., sur les rivières navigables et flottables, 393. — Proposition de lui confier la nomination des employés au droit d'octroi, 394.—Compte lui est demandé de l'état des digues de la Flandre hollandaise, 403.—Il rapporte son arrêté qui avait rayé Barthès-Marmorières de la liste des émigrés; on lui renvoie la pétition du citoyen Trocar, qui a donné asile à Buzot et autres, 404.—Il demande qu'il soit perçu, par forme d'à-compte, sur les rôles de l'an VI, un décime par franc, 405. — Réclame des fonds pour les armées, et une levée de 200,000 hommes, 410.—Ses arrêtés sur les capitaux provenant du remboursement des rentes sur l'état et sur les particuliers; et sur les laboratoires d'anatomie; il nomme Suvée directeur du palais de France à Rome, et désigne les artistes qui y résideront aux frais de la république; ses arrêtés relatifs au traitement des employés; et aux lettres qui lui sont adressées par des particuliers, 413.—Il annonce que la mer a brisé ses digues à Dol; remet ses passeports au ministre de Portugal, 419. —Demande des fonds pour combler un déficit de 114 millions; accorde des faveurs à la navigation pour les îles conquises, 421.—Suspend le journal *le Propagateur*, 423. — Son arrêté sur la remise des minutes, en cas de mort ou de démission d'un notaire, 424.—Il approuve la conduite de Ménard à Turin, et l'y nomme commandant, 427.—Déclare le 3.e bataillon de chaque demi-brigade, bataillon de garnison, 430.—Son arrêté sur les cartes à jouer, 434.—On lui demande des renseignements sur le sort des victimes de la guerre civile à Saint-Domingue, 435.—Lettres à lui adressées par Bonaparte, 436, 437, 447.—Il fait inscrire sur la liste des émigrés, Pichegru, Barthélemy et autres, qui ont quitté le lieu de leur déportation, 440.—Défend l'exportation des pierres à feu, 444.—Organise seize demi-brigades, 446.—Rend ses agents extérieurs responsables de la publicité de leur correspondance privée, 449.—On lui demande des renseignements sur les troubles des départements réunis, 462. — Son arrêté au sujet des armements en course, 464. — Réception des ambassadeurs cisalpin et batave; il nomme Duval au ministère de la police, 467. — Désavoue les changements opérés dans la Cisalpine, par le général Brune, 468. — On lui accorde 1,500,000 francs pour dépenses secrètes, 468, 469. — Saisie de ses dépêches à Bonaparte, par les Anglais; ses arrêtés sur les cautionnements des receveurs; sur la solde des troupes; et sur les exemptions du droit de passe, 469.—Il demande la faculté d'affermer les biens des émigrés; ordonne l'établissement de poinçons pour la garantie des matières d'or et d'argent, 470.—Ratifie l'acte d'échange des prisonniers, conclu avec l'Angleterre, 471.—Ses arrêtés sur les navires chargés de marchandises anglaises, et sur la responsabilité des communes, 476. — Il demande la prorogation de la loi relative aux délits commis sur les grandes routes, 479.—Et le paiement des rentiers, 479, 498. — Son message relatif aux conditions convenues par les fermiers de la poste aux lettres, 490. — Il permet la sortie de toute espèce de bois pour la Hollande, 492.—Ses arrêtés pour l'organisation de bureaux de poids publics; sur la caisse des comptes courants, 499.—Sur la correspondance des mesures anciennes avec les nouvelles, 500. — Sur la célébration du 21 janvier, 504. — Et sur les individus condamnés à la déportation par la loi du 19 fructidor, 505.—Il fait déporter deux prêtres de Nancy, 509.—Fixe les lieux de sortie des ouvrages d'or et d'argent destinés pour l'étranger; compte lui est demandé de la situation des départements de l'Ouest, 512. — Son arrêté relatif au paiement des rentes et pensions; présentation du général Sarrazin, 514. — Ses arrêtés pour la perception des droits d'hypothèque et la suppression des franchises et contre-seings, 520.—Il accorde une pension à la célèbre Dumesnil, 523.—Son arrêté relatif au paiement des pensions représentatives de la maison nationale des Invalides; il propose de déclarer la guerre aux rois de Naples et de Sardaigne, 527, 558.—Adresse une proclamation aux armées, 528.—Son arrêté relatif aux créanciers des individus portés sur la liste des émigrés, et non rayés définitivement, 533. — Autre, qui assimile aux émigrés les officiers belges au service de l'Autriche, qui ne constateront pas être démissionnaires avant l'an II; autre, ordonnant que le citoyen Letellier, conscrit, qui s'est coupé deux doigts, servira à l'armée en qualité de charretier, 538.—Il supprime la commission française à Rome, et nomme Bertholio ministre près la république romaine, 540.—Son message sur les perfidies des cours de Naples et de Turin, 545, 563.—Ses dispositions relatives aux droits à percevoir par la régie de l'enregistrement, 562.—Autre message sur les bons à accorder aux rentiers, 563. —Il annonce que l'armée française est maîtresse du Piémont, etc., 565. — Annulle les destitutions faites par Brune, dans la cisalpine, 573, 574. — Condamne à une contribution de 12,000 francs les maisons des communes belges d'où l'on a tiré sur les troupes françaises, 578. — Témoigne des égards pour la famille de Lagrange, 579.—Son message sur la situation politique des départements de l'Ouest, 579 *bis*, 587 *bis*.—Discours de son président, lors de la présentation des drapeaux conquis sur les Napolitains, 581 *bis*. — Son message sur le défaut d'énumération de toutes les parties de la dette publique, 582. — Il annonce de nouvelles victoires de l'armée d'Italie et la reprise de Rome, 582 *bis*.—Ordonne à l'ambassadeur Fouché de quitter l'Italie, 585 *bis*.—Son message sur les dépenses de l'an VII; il nomme Edmond Richer, capitaine de vaisseau, 586.—Fait de vains efforts auprès du sénat de Hambourg, en faveur de Napper-Tandy, 586 *bis*. — Son message relatif à la vente des biens nationaux; son arrêté sur le mode de liquidation des dépôts volontaires ou judiciaires faits dans les caisses publiques, 488. — Il restitue les étoffes saisies comme étrangères chez Boyer-Fonfrède, 590 *bis*.—Ordonne l'expulsion de l'Italie de tout

Français sans mission ou concussionnaire, 592 *bis*. —Elève au grade de lieutenant, Audibert, pour la brave défense du corsaire *le Rusé*, 595.—Ses arrêtés relatifs au paiement des contributions des communes qui ont été réunies à un département, et à l'avancement des gendarmes; ses messages sur le bail de la poste aux lettres, 595 *bis*.—Et sur les prises maritimes, 596. — Ses arrêtés concernant les boissons et marchandises soumises à l'octroi; les droits de navigation à percevoir à l'écluse du Saas-de-Gand et à Anvers, 596 *bis*—Et la perception des bons au porteur dévrés aux rentiers; son message contre les vexations et les pillages des corsaires français à l'égard des bâtiments neutres, 597 *bis*. — Dispositions relatives aux hospices civils de Paris, 598 *bis*. — Il sollicite de nouveau la liberté de Napper-Tandy. 600 *bis*.—Avance les officiers et marins qui se sont distingués dans le combat de la corvette *la Bayonnaise*, contre la frégate *l'Embuscade*, 601 *bis*. — Son message sur le déficit des finances, envoyé lors de la discussion sur l'impôt du sel, 602 *bis*.—Il procure aux rentiers les moyens de payer leurs contributions, 603.—Annonce la prise de Naples, la proclamation de la république napolitaine et l'organisation de son gouvernement provisoire, 603 *bis*, 604 *bis*. — Fixe l'île d'Oleron pour la résidence des déportés de fructidor; nomme Bruix vice-amiral, 604.—Prive des droits de citoyen les individus qui auront accepté des fonctions dans les pays étrangers, 604 *bis*. — Fixe les détails de la fête de la souveraineté du peuple, 605 *bis*. — Exclut les femmes des armées, 607 *bis*.—Autorise tous les vaisseaux armés de la république à attaquer ceux d'Alger, de Tunis et de Tripoli, 608 *bis*.—Prend des mesures contre les conscrits; détermine les bureaux de garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent, 609. —Ordonne la traduction devant un conseil de guerre de Bassal, et autres prévenus de vols et d'exactions, et du général Championnet, 612 *bis*. — Propose de déclarer la guerre à l'empereur et au grand-duc de Toscane, 613 *bis*.—Nomme Schérer au commandement des armées d'Italie et de Naples, et Milet-Mureau au ministère de la guerre, 614.—Son arrêté relatif à la loterie nationale, 615.—Il expose les motifs de la reprise des hostilités; présentation des drapeaux napolitains; discours à ce sujet, 621.—Son arrêté sur les pensions ecclésiastiques; il ordonne la démolition du piédestal de la statue de Louis XV, et l'érection d'un monument à sa place, 625. — Prononce sur la navigation des bâtiments américains; accorde des secours aux déportés d'Oleron, 626.—Et divers brevets d'invent ons; son arrêté sur la police des théâtres, 629. — Il atténue les torts de son commissaire de la Sarthe, et justifie ses intentions, relativement à sa circulaire sur les élections, 631.—Présentation des drapeaux conquis par l'armée d'Helvétie, 634.— Il établit un bureau militaire, et le compose de généraux; ordonne à Jourdan de ne pas favoriser les insurrections en Allemagne, 636. — Ses arrêtés pour l'isolement de la bibliothèque nationale, 637.—Pour la suppression des lettres de marque accordées par ses agents en Italie, 643.—Et pour la sûreté des fonds placés en Autriche par les Belges; sa proclamation pour l'uniformité des poids et mesures, 648. — Il charge le commissaire Musset d'organiser le Piémont en quatre départements, 649. — Son message sur la solennité à donner aux fêtes décadaires, 652. — Son arrêté pour la translation des restes de Turenne, Molière et Lafontaine, au musée des monuments français, 655.—Il ordonne l'arrestation de Barère; annonce que la coalition redouble ses efforts, et fait ordonner la levée de 200,000 hommes, 657, 658. — Fait défense aux corsaires d'arr[illegible] les bâtiments neutres sur les côtes de la Hollande; est calomnié par les royalistes des contrées méridionales, 658.— Nomination d'agents chargés de surveiller et activer l'équipement des défenseurs de la patrie, 659.—Message sur le déficit des recettes de l'an VII; il donne ordre à ses minstres à Rastadt de se retirer à Strasbourg, 660. — Ses messages relatifs à l'assassinat commis sur leurs personnes, 667, 669, 672. — Sa proclamation à ce sujet; dénonciation qu'il fait à tous les peuples et à tous les gouvernements, de cet attentat, 670, 671. — Il félicite les troupes piémontaises réunies à l'armée d'Italie, 670. — Tirage au sort de ses membres; sortie de Rewbell; liste de candidats pour le remplacer; élection de Sieyès, 672, 675, 676, 683.—Message pour être autorisé à laisser mettre pied à terre aux équipages de la flotte espagnole; décret à ce sujet, 675, 676, 681. — Nouveaux messages contenant des détails sur l'assassinat de Rastadt, 677, 679. — Son arrêté pour la fabrication des bons au porteur, destinés au paiement des rentiers; motion d'ordre relative à l'élection d'un nouveau membre, 681.—Arrêté sur l'indemnité due aux gardes nationales en activité, 682.—Présidence de Merlin (de Douai), 688.—Nouvel arrêté sur les pensions ecclésiastiques; il est inculpé en raison du grand nombre de troupes qu'il laisse dans l'intérieur, 695. — Est autorisé à échanger le Jeu de Paume de Versailles contre un domaine national, 697. — Sa proclamation aux Français; transmission du procès-verbal dressé à Rastadt; il justifie sa conduite dans le journal officiel, 700, 701. — Ses messages pour l'acceptation de Sieyès et son installation, 701, 705.—Il déporte à Hambourg l'officier autrichien Custine, neveu du général de ce nom, 702. —Transmet le compte de Schérer, et donne des renseignements sur les crédits ouverts pour l'an VII, 703.—Ses arrêtés sur le commerce des grains et farines dans les départements frontières; la déportation du prince de Carency, 705. — Et la marque des matières d'or et d'argent, 710.—Discours contre l'étendue de ses pouvoirs et la nécessité de les renfermer dans les limites tracées par la constitution, 711. — Dissolution du conseil militaire établi près de lui; rapports et résolutions relatives à la sûreté publique; permanence des conseils et du Directoire; révocation de la nomination de Treilhard; son remplacement par Gohier; accusation de Bertrand (du Calvados) contre plusieurs de ses membres, 712, 713, 715, 71.—Démission de Merlin et de Réveillère-Lepeaux; détails sur leur conduite ténébreuse; élection de Roger-Ducos et de Moulins, pour leur succéder, 716, 717. (*Voyez* Journées de prairial.)—Son arrêté en faveur du général Championnet, 717. — Son message sur la situation et les dangers de la république; il accuse l'imprévoyance de ses prédécesseurs, 722. — Inculpations graves contre ces derniers; demande de leur mise en jugement, 725, 727, 730, 748. — Proposition contre le mot gouvernement, qu'il s'applique injustement; discussion et débats à ce sujet, 728, — Dénonciation contre son secrétaire Lagarde; et réponse de celui-ci, 730, 742.—Arrêtés relatifs aux réquisitionnaires et à la dette publique; nominations diplomatiques, civiles et militaires, 731.— Rapport de Montpellier, et projet d'accusation contre les anciens directeurs, 733, 755, 773, 774.—Message pour la levée de 400 mille hommes, 752. — Débats sur la mise en accusation de Merlin, Réveillère-Lepeaux et autres, 776, 777, 780, 781, 783, 784.—Tentative d'assassinat contre deux de ses membres; il sollicite plusieurs autorisations, 776. — Désignation de celles qui lui sont accordées, 778, 779. — Extrait d'une brochure du premier, dans laquelle il rend compte des démarches faites auprès de lui pour obtenir sa démission; attaque sur l'illégalité de l'élection de Sieyès, 784. — Nouveau message sur l'état de la France, 785, 786. — Formation d'une commission

chargée de présenter une loi organique sur le mode de dénonciation de ses membres, 787.—Sa réponse au gouvernement batave sur les calomnies des journalistes, 801, 804. — Fixation de ses dépenses, 811. — Son message contre les royalistes de la Haute-Garonne; et pour l'aliénation de trente millions de bois de haute futaie, 813, 814. — Demande de révision du jugement des ex-directeurs, 818. — Réception du nouvel ambassadeur d'Espagne; fixation de ses dépenses pour l'an VIII, 823. —Sa proclamation aux colonnes commandées par Brune, 828.—Il envoie au Directoire batave trois drapeaux pris à Berghen, 833. — Réception de Musquiz et de Massaredo, 846.—Discussion sur le compte décadaire qu'il doit fournir de la situation de la république et des armées, 851, 853, 854. — Son arrêté sur l'attentat commis par le gouvernement de Hambourg; réception de Bonaparte, 856. — Démission de Barras, Moulins et Gohier, 884, 886.—Sa dissolution; il est remplacé par une commission exécutive consulaire, 891, 893. (*Voyez* France, Paris, les noms des recteurs et les diverses Journées de la révolution.)

DISCIPLINE MILITAIRE. (*Voyez* Code militaire.)

DISHANGREMEL, ex-homme d'affaires de Dussaussois.—Est condamné à mort, XXI, 136.

DISNEMATIN, doreur.—Annonce de ses chaînes à l'usage des huissiers, VI, 608.

DISPENSES DE SERVICE MILITAIRE. (*Voyez* Militaires)

DISSANDES-MOULEVADE, député de la Creuse au Conseil des Cinq-Cents. — Appuie le maintien de la loi du 13 fructidor, sur les actions en rescision pour cause de lésion, XXVII, 286 *. — Combat un projet sur les élections de Saint-Domingue, XXIX, 243.

DISSAY. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 700.

DITEN, colonel.—Son éloge, XVI, 307.

DISTRICTS. — Discussion et décret pour leur création, II, 181, 182, 190. — Renouvellement de leurs administrateurs, 204.—Fixation de leur nombre, 205.—Ils sont subordonnés aux départements et formés sur leur modèle, 222, 223. — Leur organisation, 233.—Instruction sur l'exercice de leur police, 324.—Leur division, III, 170, 179, 187, 188, 203, 218, 225, 233, 241, 243, 250, 256, 257, 274, 289, 296, 306, 313, 323, 329, 334, 339, 362, 379; IV, 62.—Traitement de leurs membres, V, 526.—Formation du tableau de leur territoire, VI, 115. — Leurs attributions, 278. — Décrets sur les réclamations pour leur réduction, 463.—Mode des impositions et des emprunts qui les concernent, 538. — Décrets sur la nomination de leurs présidents, VII, 150.—Et sur la tenue de leurs conseils d'administration, IX, 714; X, 192. — Ils sont autorisés à acheter les armes nécessaires à la défense de la patrie, XIII, 224, 287. — Dispositions relatives à l'acquittement de leurs dettes, XVI, 389. — Leur division en cantons, 445. — Augmentation du traitement des administrateurs, 591. — Mesures pénales contre eux, 684.—Arrêté relatif à la correspondance de leurs agents nationaux, XXII, 525. — Suppression de la permanence de leurs conseils généraux, XXIII, 509. — Décret qui rend leurs anciennes formes à leurs administrations, XXIV, 236. — Débats et décret sur leur conservation, XXV, 189, 195. (*Voyez* Administrations.)

DIVISION DES POUVOIRS. —Réflexions sur cette question, IX, 515. (*Voyez* Pouvoirs.)

DIVISION DU TERRITOIRE. —Plan du comité de constitution, I, 527.—Sa discussion, II, 70, 126, 132, 134, 141, 156, 167, 173, 178.—Réflexions y relatives, 97.—Nombre des départements, 180. — Division de ceux-ci en districts et en municipalités, 181, 182. — Autres dispositions, 343, 390, 439. — Brochure sur cette division 437.—Projet de Dupont y relatif, II, 380. —Sa discussion et son adoption, 386, 398, 469, 665; IV, 2, 11, 17, 25, 34, 43, 51, 59, 66, 73, 81, 90, 99, 106, 114, 122, 129, 138, 146, 155, 162, 170, 177, 194, 202, 214, 221, 230, 238, 246, 254, 262, 269, 278, 286, 293, 301, 314, 323, 331, 339.—Réflexions sur ce travail, III, 680.—Autres dispositions pour la fixation des limites des départements, districts et cantons, VIII, 661.—Autres projets, XVI, 213.—Débats et décrets sur la nouvelle division constitutionnelle, 357, 362, 395, 419, 443, 453, 463, 490, 507; XXV, 173, 189, 195, 565. — Autre division territoriale, XXVI, 187. (*Voyez* Départements, Districts, France.)

DIVISIONS MILITAIRES. — Don patriotique fait par les officiers de la 6.[e], XVII, 774. — Dispositions relatives aux attributions du commandant de la 17.[e], XXI, 372; XXIV, 292. — Organisation de cette division, XXI, 388, 418.—Protestation de son républicanisme, XXIV, 599. — Son étendue territoriale, XXV, 222.—Le général Gillot remplace le général Moulins à son commandement, XXIX, 422. — Traduction devant son conseil de vingt-huit chauffeurs, 625, 629.—Elle est mise sous les ordres de Bonaparte au 18 brumaire, 883.—Liste des officiers qui ont concouru à cette journée, 908.

DIVORCE.—Réflexions y relatives, II, 228.—Ecrit en sa faveur intitulé : *Griefs et plaintes des femmes*, II, 313.—Annonce d'un ouvrage sur ce sujet, III, 4.— Demande de son établissement, IV, 708. — Lettre y relative, VII, 111.—Ouvrages sur le même objet, 672; XI, 404; XIV, 504.—Amendement proposé à la loi rendue sur cette matière, X, 271. — Considérations y relatives, XI, 398, 681.—Rapport et décret sur sa cause, son mode et ses effets, XIII, 578, 640, 693, 702, 732, 743; XIV, 158. — Formule de divorce, 596. — Code du divorce, XV, 736, 781.—Nouveaux articles y relatifs, XVII, 531; XVIII, 125. — Dispositions concernant les seconds mariages, XIX, 69.—Articles additionnels, XX, 296.—Réflexions de Bonguyod contre son usage, XXIV, 488. — Décrets pour la modification des lois y relatives, XXV, 291. — Suspension des dispositions de deux d'entre elles, 403. — Motions et réclamations contre ses abus et ses dangers, XXVIII, 490, 493, 503. — Nomination d'une commission chargée d'un rapport sur sa suspension provisoire pour incompatibilité d'humeurs, 514. — Rapport de Favart à ce sujet, 523.—Discussion de son projet; article de l'historien y relatif, 528.—Suite de la discussion; discours de Mailhe, 533, 534, 544, 545.—Et de Cambacérès, 590.—Adoption d'un projet interprétatif de la loi qui le permet, 676. — Rapport et rejet de cette résolution, 698, 726.—Reprise de la discussion sur la cause d'incompatibilité d'humeurs, 718, 726.—Résolution qui fixe l'époque à laquelle il pourra être prononcé, 730. — Rapport de Portalis contre ces dispositions; discussion à ce sujet; son approbation, 771; XXIX, 3, 5, 6.— Question relative à un enfant conçu après la demande en divorce, et né avant qu'il soit prononcé, 619 *bis*. (*Voyez* Code civil.)

DIX AOUT, prénom pris par Leroi. (*Voyez* Leroi.)

DIZÉ. — Sa méthode pour conserver la viande, XIX, 531.

DIZÈS, député des Landes à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 189, 252.

DLANDOL.—Annonce de son *Contre-espion*, XVI, 682.

DOAZAN, fermier-général.—Empêche le vol des chevaux du roi, II, 42.

DOBLIN, dragon du 21.[e] régiment.— Certifie le rapport de Malo sur Lavilleheurnoy, XXVIII, 546.

DOBRES, adjoint aux adjudants-généraux.—Son éloge, XXII, 606.

* Le MONITEUR a imprimé Deslandes par erreur, c'est Dissandes qu'il faut lire.

Droits de timbre. (*Voyez* Timbre.)

Droits de transit. — Décret qui détermine les moyens d'en prévenir la fraude, VIII, 651. — Suspension du transit de l'étranger à l'étranger ; motifs de cette mesure, XVII, 210. — Arrêté du Directoire sur cette matière, XXIX, 579.

Droits de triage. — Leur suppression, III, 514, 521 ; IV, 571.

DROLLING (Martin), peintre. — Annonce de son portrait de Paoli, VIII, 505.

DROMAN (Louis), grenadier.—Eloge de son intrépidité, XVI, 476, 480.

DROME (département de la). — Lettre de Duportail à son directoire sur l'affaire d'Avignon, VII, 259. — Election de Bartol à son évêché, 554, 578. — Ses habitants s'opposent au passage des troupes avignonnaises, VIII, 509.—Leur adresse contre la protestation de 290 députés, IX, 255. — Lettre de ses administrateurs sur les troubles d'Avignon, XII, 554. — Adresse du Directoire aux fonctionnaires publics, XV, 510. — Arrêté relatif aux certificats de civisme, 835. — Rapport des commissaires qui y ont été envoyés, XVI, 552. — Décret portant que le département a bien mérité de la patrie, XVII, 707.—Autre qui y approuve la conduite de Boisset, XVIII, 440. —Proclamation de Debry pour y détruire le terrorisme, XXIII, 455.— Aymé est accusé de l'avoir perverti, XXVII, 38, 42. — Approbation de la résolution qui en place l'école centrale à Montélimart, XXVIII, 522. — Eloge de la conduite de ses administrateurs, XXIX, 17.—Rejet de la dénonciation en forfaiture faite contre les juges de son tribunal criminel, 269.

DRONON. — Reçoit la médaille du 10 août, XVII, 413.

DROUANET, drapier-teinturier.—Est condamné à mort, XXI, 24.

DROUAULT, aide-de-camp. — Est blessé à Goritz, XXVIII, 343.

DROUET, maître de poste. — Ses soupçons lors du passage des voitures du roi à Sainte-Menehould, VIII, 733.—Il rend compte de l'arrestation de ce prince, 744.— Réflexions sur sa conduite, IX, 293. — Récompense à lui accordée, 431. — Il réclame un grade dans la gendarmerie, X, 421. — Député de la Marne à la Convention, écrit, en qualité de commisssaire du comité de sûreté générale, à la commune de Paris, relativement à la famille royale, XIV, 425.—Ajoute aux griefs reprochés à Louis XVI, 718. — Demande qu'il ne puisse communiquer avec sa famille, 754.— Son vote dans le procès de ce prince, XV, 159, 193, 255. — Demande l'impression de la correspondance de Gensonné avec Dumouriez, XVI, 192. — Son opinion sur l'emprisonnement de pétitionnaires de la section de Bonconseil, 322.—Son rapport sur les révélations de Miaczinski, 445. — Il traite Lanjuinais d'imposteur, 548.—Rapporte un fait concernant Dumouriez, 640. — Rend compte des manœuvres de Larivière et de Gorsas dans le Calvados, 652. — Inculpe Bidermann et Maxbère, 706. — Annonce l'évasion de Vergniaud, 748. — Dément l'évasion prétendue du fils de Capet, XVII, 72. — Fait décréter l'envoi d'arquebuses dans chaque armée, 75. — Propose de déclarer Vergniaud traître à la patrie, 77.—Demande la réduction du comité de salut public, 92. — Rend compte de la traduction à l'Abbaye de l'assassin de Marat, 138.—Annonce que depuis quarante-deux heures son corps attend les honneurs funèbres, 141. — Propose des mesures contre des agioteurs, 188. —Dénonce des manœuvres pour faire préférer les assignats à face royale, 226.—Sa motion sur le prix de l'avoine, 473. — Il demande le rappel de Goupilleau et de Bourdon (de l'Oise), 518.—Et la formation d'une armée révolutionnaire, 582.—Déclare que le jour est venu d'être inflexible, etc., 587, 588. — Fait réorganiser le comité de sûreté générale qu'il a dénoncé aux Jacobins, 610, 622. — Est envoyé à l'armée du Nord, 625.—Son arrestation par les Autrichiens, XVIII 153. —Il est fait prisonnier, 186.—Et transféré dans la citadelle de Luxembourg, 277. — Découverte à Bruxelles de l'instrument qui le tenait enchaîné, XXI, 732.—Récompense accordée à Mennier, qui l'a soulagé dans sa captivité, XXII, 60. — Réclamation contre l'oubli de son nom dans l'appel nominal, XXIII, 492. —Mesures pour négocier son échange, XXV, 116, 601. —Motion de l'excepter du décret qui admet de droit au Corps Législatif les députés prisonniers en Autriche; elle est rejetée, 540, 541.—Les députés rendus à la liberté regrettent de ne l'avoir pas parmi eux, XXVII, 128.—Récit de sa captivité, 213, 221. — Il est élu secrétaire, 293. — Décret pour l'envoi de son rapport aux départements et aux armées, 406.— Texte de ce rapport, 426, 435, 444, 450, 460, 465, 474, 481, 489, 498, 505, 514, 521, 531, 539, 545, 554, 562, 569. — Autre et décret sur ses malheurs et son courage, 452, 487, 496.— Sa motion en faveur des associations politiques, XXVIII, 219. — Il invoque la clôture de la discussion sur les prêtres réfractaires, 263, 264. — Est arrêté, 266, 269. — Appuie la révocation des décrets d'accusation rendus contre divers fonctionnaires de Longwy, 268.—Ordre du jour sur un message relatif à son interrogatoire, 271. — Le Directoire envoie des pièces à sa charge, 279. — Nomination d'une commission pour les examiner, 280. — Comité général relativement à une difficulté élevée dans son affaire, 290.—Il est impliqué dans la conspiration de Babeuf, 300. — Son interrogatoire par le ministre de la police, 304. — Comité général pour la lecture des pièces relatives à cette conspiration, 308. — Déclaration qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur l'ajournement proposé dans son affaire, 323. — Admission de la dénonciation faite contre lui, 325. — Comité général pour l'entendre, 328.—Déclaration qu'il y a lieu à examen de sa conduite, 332.—Il est appelé à comparaître devant le Conseil des Cinq-Cents, 334.—Est entendu en comité secret, 339, 344.— Appel nominal sur la question de savoir s'il y a lieu à accusation contre lui; résolution affirmative, et renvoi à la haute-cour nationale, 353.— Lemérer avance que les décisions du Conseil, à son égard, peuvent équivaloir à un jugement, 375. — Texte de son acte d'accusation, 395.—Il s'évade l'Abbaye, 397.—Procès-verbal de son évasion ; sa lettre au Conseil des Cinq-Cents ; ordre du jour, 398.—Jugement qui acquitte le concierge de l'Abbaye, pour le fait de son évasion, 490.—Il est déclaré contumace à la haute-cour, 587, 592.—Développement des faits qui lui sont imputés, 662. — L'accusateur national le déclare convaincu d'être l'un des auteurs de la conspiration, 684.—Il est justifié par Réal, 714.—Et acquitté, 717.— Pétition dans laquelle il expose l'état des pertes qu'il a éprouvées, XXIX, 339. — Il reçoit une indemnité de 26,807 francs, 417, 478.—Organise la société du Manége, et en est le régulateur, 731.— Son discours sur les circonstances, 736 *. Il est nommé commissaire du Directoire près le département de la Marne, 749. — Dénonce les inspecteurs-généraux des armées, 751.

DROUET (citoyenne), épouse du précédent. — Se plaint de n'avoir pu voir son mari, XXVIII, 280.—Réitère sa demande pour communiquer avec lui, 306.— Réclame un secours sur ses biens séquestrés par ordre du président de la haute-cour, 571.

DROUET, officier.—Se distingue à la bataille d'Altenkirchen, XXVIII, 314. —Devenu général, son éloge, XXIX, 873.

* Le Moniteur a imprimé Destrem par erreur, c'est Drouet qu'il faut lire.

sont opposés à son arrestation, XXIV, 53. — Il déclare qu'on arrête les militaires non autorisés à rester à Paris, 82.—Reproche à Barère la mort de Camille Desmoulins et de Philippeaux, 88.—Demande la suspension de la procédure intentée contre les prévenus de l'ancien comité, 91.—Rend compte du départ des députés arrêtés, 135. — Dénonce Lefiot, 152. — Son opinion sur la question de confiscation des biens des condamnés, 229. — Projet de l'arrêter attribué aux conspirateurs du 29 germinal, 259.— Il présente la liste des officiers généraux désignés pour la prochaine campagne, 291, 292. — Demande l'ajournement d'un projet en faveur de Diétrick, 301.—Propose la perception de l'impôt en nature, 376, 396, 406, 447, 449. — Son opinion sur les confiscations, 381.—Il attaque les mesures proposées pour empêcher la rentrée des émigrés, 469. — Propose d'admettre les assignats à face en paiement des contributions, 476. — Discussion de son projet sur l'impôt en nature, 489, 495. — Il s'empare, au 1.er prairial, de l'un des assaillants de la Convention, 504. — Veut qu'on réponde à des pétitionnaires que s'ils ne se rendent pas, ils seront bombardés, 538.—Fait renvoyer les révoltés de prairial devant la commission militaire de Paris, 538, 542.—Et autoriser cette commission à prononcer soit la peine de mort, soit celle des fers, soit celle de la détention, 550. — Reproche à Lindet d'être le premier auteur des malheurs de Lyon, 574.—Demande la suspension de la loi sur la vente sans enchère des biens nationaux 642. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 157, 158.—Discute le projet de constitution, 214, 216, 219, 279, 290, 300, 313, 314, 326, 339, 364, 375, 382, 511.—Déclare la guerre aux royalistes et aux terroristes, 283. — Demande que les émigrés soient jugés avant les terroristes, 333.--Sa motion contre les agioteurs sur les subsistances, 367.--Il demande le maintien de la commission nommée pour juger les détenus, 371. — Injurie des pétitionnaires de la section de l'Observatoire, 389.— Réclame contre la manière dont plusieurs de ses opinions ont été rendues dans le *Moniteur*, 393.—Avoue avoir eu un moment de vivacité déplacé; se plaint des accusations dirigées contre un grand nombre de députés, etc.; violents débats à ce sujet, 410, 413.— Il veut que les députés prisonniers en Autriche conservent le caractère de représentants du peuple, 541. — S'oppose à l'effet rétroactif de la loi des successions, 591.— Son opinion sur la nomination des officiers généraux, 682.—Et sur l'exclusion des fonctions publiques des parents d'émigrés, XXVI, 18.—Il demande l'impression d'une adresse des patriotes de 1789, 117.— Et un rapport sur tous les députés mis en arrestation, 160.—Accuse Rovère des désordres du Midi, 224.— Parle sur la formation du Conseil des Anciens, 276. —Est nommé membre de la commission des Cinq, 287.—Amende le projet de cette commission en ce qui regarde les militaires aristocrates, 317. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, propose la suspension de la loi qui exige la moitié de l'impôt en nature, 356.— S'oppose au rapport de la loi du 3 brumaire, 405.— Demande l'insertion au procès-verbal du serment de Lecerf, XXVII, 295. — Son rapport sur une levée extraordinaire de chevaux; débats y relatifs, 327, 328, 374.—Il fait arrêter un message au Conseil des Anciens sur la résolution relative à l'établissement d'une banque, 549.—Soutient les avantages de l'impôt en nature, 550.—Propose des moyens de relever le crédit des assignats, 575, 640, 643. — Son opinion sur la création des mandats territoriaux, 671. — Et sur le paiement des loyers de maisons, XXVIII, 68.— Son projet sur les jugements rendus par les conseils militaires, 100, 104, 111.—Son opinion sur l'établissement foncière de la contribution pendant l'an IV, 262.—Il appuie l'urgence du projet pour le complètement du Corps Législatif, 268. — Fait résoudre l'organisation des grenadiers de sa garde, 290. — S'élève contre la suspension de la vente des biens soumissionnés, réclamés par leurs anciens propriétaires, 509. — Propose de payer de préférence les rentes et pensions des militaires blessés, 515.—Combat le projet de Camus sur cet objet, et annonce un travail pour la distribution du milliard aux défenseurs de la patrie, 520. — Interrompt Dumolard qui veut parler contre les orléanistes, 554.—Dénonce divers journaux; demande compte de l'exécution de la loi contre les écrivains qui provoquent les conspirations, 559, 562.—Défend le projet de Gossuin sur les conseils d'administration, 571.— Réclame une modification du droit d'enregistrement en faveur des défenseurs de la patrie, 602. — Fait autoriser les militaires en congé à voter dans les assemblées primaires, 619.—Ses observations sur la question du Directoire, relative aux jugements des conseils de guerre permanents, 628. — Il propose de passer à l'ordre du jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de conspiration royaliste, 629. —Défend l'arrêté du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation dans cette affaire, 634. — Condamne la conduite de ce tribunal, et demande l'ordre du jour sur son rapport, 642. — La confirmation de son élection est demandée par les républicains de Mont-de-Marsan, XXIX, 39.—Il est nommé inspecteur général, 404.— Remplace Bernadotte au ministère de la guerre, 813, 824.

DUBOIS-DUBAIS, député du Calvados à la Législative.—S'oppose à toute loi contre l'émigration, X, 179.—Commissaire près l'armée du Nord, annonce les bonnes dispositions des citoyens, XIII, 427.—Il se loue d'Arthur Dillon, 490.—Réélu à la Convention, il adresse une proclamation aux habitants des campagnes des frontières du Nord, XIV, 37. — Son vote dans le procès du roi, XV, 160, 171, 215, 254. — Il fait lever la suspension de Desperrières, 722.—Annonce que l'ennemi a commencé le siége de Condé, XVI, 142.—Qu'il a été repoussé, 152.—Et qu'Omoran occupe Cassel avec 1,400 hommes, 154.— Sa correspondance avec le prince de Cobourg, 159.— Son rappel, 160.—Il se plaint de l'improbation de sa conduite, 204.—Annonce un avantage remporté sur les Autrichiens, 224.—Donne des nouvelles de l'armée; est maintenu dans sa mission, 306.—Transmet l'acceptation de la constitution à Maubeuge, XVII, 108.—Sa réponse à la proclamation du prince de Cobourg, 272.—Il demande la liberté des cultivateurs détenus, XXI, 24, 506.—Fait rapporter la loi qui ordonnait l'érection d'une colonne infamante à Caen, XXII, 497; XXIII, 192.—Est élu secrétaire, XXII, 691.— Parle en faveur de Larivière, 748.—Fait accorder divers secours, 762.—Fait l'éloge de Kellermann, XXIII, 220.—Lettre sur sa mission dans l'Orne et la Sarthe, 594.—Son rappel, XXV, 16.—Sa déclaration en faveur de Robert Lindet, 399.—Il présente un projet sur la police militaire, 775, 786.—Fait décréter le mode de jugement des chouans, XXVI, 40, 212.—Propose des lois pénales contre les cultivateurs qui refuseraient de vendre leurs grains, 235.—Il est nommé dans la correspondance de Lemaître, 243.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, fait réorganiser les tribunaux militaires, 342.—Présente un projet contre la désertion, 518.—Discute celui sur l'emprunt forcé, 677.— Son opinion sur la résiliation des baux, XXVII, 174.— Il s'oppose à la prestation de tout nouveau serment, 215.—Son opinion sur le mode de paiement des fermages, 485.— Il propose des moyens de relever le crédit des assignats, 571.—Et d'en faire le remboursement, 663.—Combat le projet de Dubois-Crancé sur la contribution foncière en nature, XXVIII, 263.—Vote

le paiement en mandats de cette contribution, ainsi que celui des fermages pour l'an IV, 297.—Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 327.—Fait accorder des fonds pour le paiement des veuves et enfants des invalides, 364.—Propose plusieurs mesures de finances, 414.—Combat la motion d'indemniser les fermiers évincés des biens d'émigrés, 437.—Fait prendre une résolution concernant les propriétaires de titres non féodaux, 461.—Parle contre le remboursement en valeurs fictives de capitaux fournis en valeurs réelles, 635.—Se récrie contre les frais que va entraîner le réarmement de la garde nationale, 762.—S'oppose au projet sur les destitutions militaires, 772.—Accuse le Conseil de favoriser ses ennemis, et vote le rejet des projets présentés sur les mesures à prendre dans les circonstances présentes, 797.—Présente un mémoire sur les biens nationaux, XXIX, 166.—Son opinion sur le recrutement, 251.—Il fait valider les élections de Seine-et-Oise, 258.—Réélu au Conseil des anciens, paie un tribut d'éloge aux armées, 582 *bis*.—Combat l'impôt sur le sel, 612.—Fait une motion d'ordre sur l'assassinat des ministres français à Rastadt, 671.—Son rapport sur l'augmentation des contributions, à titre de subvention de guerre; attaques de Rewbell et autres contre ce discours, 687.—Il est élu secrétaire, 717.—Inculpe plusieurs membres du Directoire; vote la déclaration de bien mérité de la patrie en faveur de l'armée d'Italie, 720.—Rend compte des dénonciations de Mengaud contre Schérer et Rivaud, 728.—Est élu président, 746.—Son discours sur la fête du 9 thermidor, 759.—Autre sur celle du 10 août, 776.—Il fait approuver deux résolutions sur les récompenses nationales, 832.

DUBOIS-THAINVILLE.—Est nommé consul à Alger, XXIX, 386.—Annonce qu'il va être prisonnier aux Sept-Tours, 433.

DUBONNAY DE COESBOURG (L.-A.).—Est mis en liberté, XXII, 285.

DUBOSCEL, ordonnateur de la marine de Toulon.—Est dénoncé par le département du Gard et décrété d'arrestation, IX, 48.—Suspension de cette mesure, 56.—Décret portant qu'il n'y a lieu à inculpation contre lui, 236.

DUBOSCH.—Annonce la joie des habitants de Gand à la nouvelle du décret qui réunit la Belgique à la France, XXVI, 156.

DUBOSQUET.—Auteur du Droit ecclésiastique français, I, 539.

DUBOST, chirurgien.—Annonce de ses eaux pour la peau, XII, 319.

DUBOUCHAGE.—Est nommé ministre de la marine, XIII, 207.—Est déclaré n'avoir pas la confiance de la nation, et remplacé par Monge au 10 août, 381, 383.—Est renvoyé à ses fonctions d'inspecteur de marine, 704.

DUBOUCHET, député de Rhône-et-Loire à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 203, 253.—Il s'oppose au congé demandé par Bernard, XVI, 741.—Débats entre lui et Rousselin, XVIII, 115.—Éloge et compte-rendu de sa conduite dans le département de Seine-et-Marne, 159, 486.—Il fait accorder une amnistie pour tous les troubles causés par la rareté des grains, 533.—Défend Méthier et inculpe Giot, 692.—Justification de sa conduite à Fontainebleau, XIX, 312.—Il défend le tribunal de Lyon, 463.—S'oppose à l'arrestation de Lebon, XXI, 377.—Discute le code civil, XXII, 689.—S'oppose à l'envoi de représentants aux colonies, XXIII, 388.

DUBOUCHET, général.—Motion de le mettre en liberté, XVIII, 31.

DUBOUCHET, payeur à Corfou.—Est assassiné, XXIX, 293.

DUBOULOS (Jean-Michel), député du Mont-Blanc à la Convention, réélu au Conseil des Cinq-Cents.—Sa motion sur le mauvais état de l'administration des postes et messageries, XXVIII, 504.

DUBOUQUET, général.—Annonce l'entrée en Espagne de l'armée des Pyrénées, XVI, 84.—Commande cette armée, 564.—Et rend compte de nouveaux succès, XVII, 435.

DUBOURG, ingénieur en chef.—Son arrestation, XVI, 186.

DUBOURG (M.-M.-A.-P.), membre du parlement de Toulouse.—Est condamné à mort, XXI, 30.

DUBOURG-MIROUDOT, évêque de Babylone.—Sacre, avec Talleyrand et Gobel, les premiers évêques constitutionnels, VII, 467.

DUBREUIL.—Analyse de son opéra de l'*Amant travesti*, VI, 298.

DUBREUIL, médecin. (*Voyez* Doussin-Dubreuil.)

DUBREUIL (G.), valet de chambre.—Est condamné à mort, XX, 744.

DUBREUIL (Julien).—Est condamné à mort comme émigré, XXIX, 317.

DUBREUIL, de Clermont-Ferrand.—Prévenu d'enrôler pour les rebelles, est décrété d'accusation, XI, 619.

DUBREUIL, notaire.—Jugement qui l'acquitte d'accusations portées contre lui, XVII, 114.

DUBREUIL, sergent au 11.ᵉ bataillon de Seine-et-Oise.—Refuse 50 louis qui se trouvent dans la poche d'un brigand qu'il a tué devant Nantes, XVII, 59, 71.

DUBREUIL.—Demande un mode expéditif de se faire rayer de la liste des émigrés, XXIX, 250.

DUBREUIL, du faubourg Saint-Antoine,—Dénonce Chabot, XII, 761, 763.

DUBREUIL (Meûnier), ex-député de Mantes à la Constituante.—Est accusé de voies de fait contre un de ses créanciers; renvoi de son affaire au comité de législation, XI, 102.

DUBREUIL-CHAMBARDEL, député des Deux-Sèvres à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 207, 253.

DUBREUILLE, se qualifiant de commandant provisoire en vendémiaire.—Est condamné à mort par contumace, XXVI, 290.

DUBRUEL, député de l'Aveyron au Conseil des Cinq-Cents.—Sa motion sur le partage des biens communaux, XXVIII, 253.—Il combat le projet contre les prêtres réfractaires, et propose un nouveau serment, 263.—Son rapport pour le remboursement du mobilier vendu des condamnés, 279.—Il parle sur une pétition des habitants d'Artonay, 331.—Et sur le mode de radiation de la liste des émigrés, 408.—Son rapport sur le droit de suivre les actions qui intéressent uniquement les communes, et projet à la suite, 449, 460.—Il propose la mise en liberté des prêtres détenus, 462.—Fait attribuer aux bureaux centraux le droit de suivre les actions des communes de Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille, 482.—Sa motion relative à la taxation des frais des fondés de pouvoirs, 526.—Son rapport sur les prêtres réfractaires, 581.—Il appuie la réclamation en faveur des prêtres détenus contre les dispositions de la loi du 14 brumaire, 715.—Propose le rapport de la loi qui prononce des peines contre les prêtres insermentés, 735.—Son discours en faveur du projet sur la police des cultes, 744.—Il en fait adopter un relatif aux prêtres déportés et reclus, 746.—Son nouveau rapport sur la déclaration à exiger des ministres du culte, 790.

DUBUAT.—Son adresse sur le privilége des voitures de Versailles, IV, 286.

DUBUISSON, domestique.—Est condamné à mort, XXI, 327.

DUBUISSON, juré au tribunal révolutionnaire.—

Rend compte de son vote dans le procès de Carrier, XXIII, 4.

DUBUISSON (madame).—Ses lettres à Van-der-Noot, IV, 361, 434.

DUBUISSON (Ulric), de Laval, littérateur.—Notice de son opéra de *Zélia*, X, 290.—De sa tragédie de *Trasime et Timagène*, 475.—Et de sa comédie du *Vieux Garçon*, XII, 203.—Commissaire du conseil exécutif, il a une conférence avec Dumouriez sur les projets de ce général; texte du procès-verbal dressé par lui et ses collègues, XVI, 15, 18.—Décret approbatif de sa conduite, 76.—Il est chassé des Jacobins, XVIII, 509.—Dénonciation de ses liaisons avec Hérault, 688; XIX, 82.—Son procès, XX, 17.—Il est condamné à mort, 40.

DUBUISSON, député de la Haute-Saône au Conseil des Anciens.—Est élu secrétaire, XXIX, 411.—Appuie la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 482.

DUBUQUE, armateur.—Décret qui lui accorde une indemnité, VI, 622.

DUBUSC, député de l'Eure à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 161, 172, 221, 254.—Il est décrété d'arrestation, XVIII, 60.—Proteste contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699.

DUBUT DE BEAUMONT.—Est arrêté comme fabricateur de faux assignats, XIII, 529.—Et condamné à mort, XVI, 425.

DUBUT-LONGCHAMP.—Lit une pétition contre les amis des noirs, X, 661.—Dénonce le gouvernement de la Guadeloupe, XI, 424.—Part avec l'escadre anglaise pour cette colonie, XV, 602.

DUBUT-THOMÉ. (*Voyez* Thomé.)

DUC (J.-J.), notaire.—Est condamné à mort, XX, 360.

DUC-LACHAPELLE, astronome.—Fait partie de l'expédition d'Egypte, XXIX, 239.

DUCAMP.—Ses réflexions sur les dettes de Philippe d'Orléans, X, 651.

DUCANGE, attaché à la légation française en Hollande.—Sa déclaration au sujet de l'affaire de Daendels, XXIX, 277.—Delacroix reçoit l'ordre de ne plus communiquer avec lui, 282.—Sa retraite à Wesel, 297.

DUCARION, lieutenant-colonel.—S'empare de Saint-Amand et d'Orchies, XIV, 318.

DUCARNE, ex-maître équipeur.—Décret qui lui accorde des secours, XXI, 52, 67.

DUCARNE-BLANGY.—Ses observations sur une expérience pour sauver les incendiés, XIV, 274.—Sa méthode de conservation des grains, XXV, 240.

DUCASTEL, homme de loi, officier municipal à Rouen, député de la Seine-Inférieure à la Législative.—Rend compte de la mission de la députation qui s'est rendue chez Louis XVI, X, 39.—Combat le cérémonial proposé pour la réception de ce prince, 49.—Est élu président, 138.—Discussion entre Couthon et lui, 203.—Il interroge le ministre Duportail sur l'état des frontières, l'armement et la marche des troupes, 257.—Présente un projet de loi contre les émigrés, 325, 327.—Sa motion relative aux troubles de Caen, 356.—Il s'oppose à la vente des édifices non employés au culte salarié, 498.—Fait ajourner la discussion sur les événements de Saint-Domingue, 566.—Son opinion sur les mesures concernant les colonies, 575.—Et sur la sanction des décrets concernant la haute-cour, XI, 78.—Sa motion contre les murmures des tribunes, 204.—Son opinion sur la loi des passeports, 265.—Sur la conduite de Bertrand, 282.—Sur le mode de constater l'état civil, XII, 729.—Sur la fixation de l'âge du mariage et de la majorité, 785; XIII, 71, 438.—Il fait décréter que les majeurs ne sont pas soumis à la puissance paternelle, 556.—Appuie le principe du divorce et discute le projet y relatif, 578, 694, 702.

DUCELLIER, député de Paris à la Constituante.—Est membre du comité des rapports, I, 248.

DUCHAFFAUT, émigré.—Son duel avec Lauteri, VII, 121.

DUCHALAT.—Reçoit une gratification, XIII, 677.

DUCHASTEL (Gaspard), député des Deux-Sèvres à la Convention.—Pense que Louis XVI ne peut être jugé, et conclut à son bannissement, XIV, 880; XV, 228.—Est nommé commissaire à l'armée du Nord; Collot d'Herbois le traite de scélérat, XVI, 502.—Dénonciations contre lui; il est décrété d'accusation, 654.—L'est de nouveau, XVIII, 32, 37, 60.—Est arrêté, 126.—Texte de l'acte d'accusation dressé contre lui, 200, 212, 220.—Son procès et sa condamnation à mort, 225, 308, 318.—Demande d'une fête annuelle en son honneur, le jour de sa mort, XXIV, 614.

DUCHASTEL-BERTHELIN, député de l'Aube au Conseil des Cinq-Cents.—Fait prendre une résolution relative au dépôt des listes d'émigrés, XXVIII, 303.—Et mettre un million à la disposition du ministre des finances; son rapport sur la réparation de la cathédrale de Chartres, 450.—Il fait voter une indemnité aux employés supprimés, et le paiement des fonctionnaires publics et employés, 464.—Combat le projet relatif au mode de paiement des biens nationaux acquis par voie d'enchères, 467.—Propose une commission pour l'examen des marchés, 569.—Adresse des reproches au Directoire sur la pénurie des fonds, 773.—Demande l'impression d'un rapport contre Hermann, XXIX, 115.

DUCHATEAU, défenseur officieux.—Obtient un certificat de civisme, XX, 231.

DUCHATEL, député de la Gironde au Conseil des Cinq-Cents.—Fait prendre deux résolutions pour la réduction des droits de timbre et d'enregistrement payables en mandats, XXVIII, 297.—Son rapport pour fixer l'époque du paiement des biens nationaux soumissionnés d'après la loi du 28 ventose, 346.—Autre sur la perception des droits de timbre et d'enregistrement, 364.—Il fait prendre des mesures pour annuler les assignats rentrés; affecter une maison nationale à l'établissement des sourds-muets de Bordeaux, 432.—Et adopter un projet en faveur des créanciers des ci-devant secrétaires du roi, 456.—Propose de mettre des fonds à la disposition de l'archiviste du Corps Législatif, 464.—Son rapport sur les inscriptions au grand-livre, 526.—Il fait ordonner le paiement des fournisseurs, et régler le mode de celui des pensions accordées à des veuves d'officiers civils et militaires, 569.—Combat un projet sur les droits d'enregistrement et en fait adopter un autre, 681.—Fait régler la liquidation des mêmes droits pour certains actes faits pendant le cours du papier-monnaie, 691.—Réclame contre l'incohérence des idées de la commission sur l'administration forestière, 705.—Fait adopter un projet relatif aux inscriptions sur le grand-livre, 741.—En combat un sur la dette des émigrés des départements réunis, XXIX, 272.—Son opinion sur divers projets de finances, 280.—Il répond aux objections contre le projet sur les domaines engagés et en fait adopter l'urgence, 297.—Combat celui de Bonaventure, sur la promulgation des lois dans la Belgique, 309.—Fait adopter plusieurs articles de son projet sur le timbre; en présente un sur le droit d'enregistrement, 416.—Et un autre sur les ventes publiques, 590.—Attaque celui relatif aux agents hypothécaires, 614.—Défend le sien sur le régime hypothécaire, 627.—Appuie celui de Thomas sur les biens d'émigrés et de déportés, 632.—Et celui sur les reventes de biens nationaux,

D'APRÈS LAMBERT.



Typ. Henri Plon.

P. J. M. Chombart, fermier propriétaire, député de Lille à l'Assemblée nationale.

DUCROISY, employé.—Décret qui lui accorde une gratification, XIV, 3.

DUCROISY (Olivier Sauvageot). — Est nommé secrétaire-rédacteur du Conseil des Anciens, XXVI, 350.

DUCROQUET (F.-P.), ci-devant perruquier.—Son arrestation, XIX, 706.—Son procès, XX, 17.—Il est condamné à mort, 40.

DUCROS, maire de Beyries.—Est arrêté et décrété d'accusation, XIII, 184, 187.

DUCRUIX, ex-grenadier aux gardes-françaises. — Est arrêté, XIV, 570. — Marat réclame en sa faveur, XV, 525.—Il est mis en liberté, 723.

DUDION (Cécile), ex-religieuse.—Reproche aux habitants de Lonwy leur lâcheté, XIII, 682.

DUDON, procureur-général au parlement de Bordeaux. — Rapport contre lui; défendu par son fils, il est, à cause de son grand âge, dispensé de paraître à la barre, III, 526.—Ecrit à l'Assemblée pour se justifier, IV, 76.—Sa translation à Paris, XVIII, 159. —Il est condamné à la détention jusqu'à la paix, XIX, 231.

DUDON fils. (*Voyez* l'article précédent.)

DUDOUX, impliqué dans la conspiration du camp de Grenelle.—Est condamné à la déportation, XXVIII, 437.

DUDOYER, littérateur. — Article sur ce citoyen, époux de la célèbre actrice Doligny, XXIX, 252.

DUELS.—Ridicule jeté sur ceux du bois de Boulogne, III, 482.—Provocation d'une loi sur cette matière, IV, 256; VI, 376, 377, 382, 383, 398, 417; VII, 303.—Lettre d'un Anglais sur celui de Cazalès avec Barnave, V, 405. — Réflexions sur cette partie de la législation, IX, 10; XI, 722. — Mesures du roi d'Angleterre pour les empêcher, XII, 533.—Amnistie accordée aux provocateurs, XIII, 722.

DUFAGET, ex-marquis.—Commande les révoltés de la Haute-Garonne, XXIX, 782.

DUFALGA. — Trait de courage de cet officier, XXVI, 12.

DUFAULX.—Son ouvrage sur les effets de la passion du jeu, X, 152.

DUFAUX, chef des rebelles. — Se suicide, XVIII, 696.

DUFAUX, tisserand.—Est condamné à mort, XXI, 144.

DUFAY, député de Saint-Domingue à la Convention. — Se justifie et dénonce Page et Brulley, XIX, 649.—Demande la mise en liberté de Joznet, 666. — Fait décréter celle des colons, XXII, 456.—Improuve un écrit de Gouly sur les colonies, 625. — Son opinion sur l'envoi de représentants dans ces contrées, XXIII, 457, 471, 516.—Sa motion sur leur situation, XXV, 119, 123. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il demande l'envoi de commissaires du Directoire dans les colonies, XXVII, 311. — Fait adopter un amendement relatif aux secours à accorder aux déportés et réfugiés, XXVIII, 504. — Demande qu'on discute le projet sur la division des colonies, XXIX, 14.—Attaque le rapport de la commission, 55.—Signale la nécessité de les *fructidoriser*, 61, 62.

DUFESTEL, député de la Somme à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 208, 253.—Il proteste contre l'arrestation de ses collègues au 31 mai, XVI, 648.—Décrété d'arrestation à la suite de cette journée, est rappelé à la Convention, XXII, 699.

DUFEU (Louis), chef de division de la garde nationale de Nantes.—Invite ses concitoyens à se tenir en garde contre les ennemis de la patrie, XXVIII, 582.

DUFFAU, député du Gers au Conseil des Anciens. —Combat la résolution sur la successibilité des enfants naturels, XXIX, 163.—Défend celle sur les créanciers des émigrés, 297.—Est élu secrétaire, 349.—Son opinion sur les domaines engagés, 405, 406.—Il fait approuver les opérations de plusieurs assemblées primaires, 462. — Combat la résolution relative aux individus qui recèlent des déserteurs, 519.—Et celle qui excepte de la déchéance les défenseurs de la patrie, 612 *bis*.—En fait rejeter une concernant les militaires acquéreurs de biens nationaux, 630. — Demande que Courtois finisse, en comité général, sa dénonciation contre la société du Manége, 759.

DUFFAU, député de Mont-de-Marsan à la Constituante. — Justifie ses concitoyens, V, 31. — Son opinion sur l'application de la peine de mort, VIII, 565.

DUFFORT, membre du comité de surveillance de la commune de Paris.—Accusé d'avoir abusé de ses fonctions, se disculpe, XIV, 478.—Nouvelle dénonciation contre lui, XVI, 354.

DUFFROI, aide-de-camp de Lavalette. — Est mis en arrestation, XVII, 211.

DUFLOS, député du Pas-de-Calais au Conseil des Cinq-Cents.—Fait une motion d'ordre sur les finances, XXIX, 305.—Parle sur un projet relatif au citoyen Bouteille, acquéreur de biens nationaux, 717.

DUFORIS, ex-bénédictin.—Est condamné à mort, XXI, 95.

DUFOULEUR, notaire.—Est condamné à mort, XX, 700.

DUFOUR, conducteur des charrois —Pétition de sa femme, XXII, 546.

DUFOUR, co-accusé dans l'affaire de Babeuf.— L'accusateur public le déclare innoncent, XXVIII, 659. — Mais ne le regarde pas comme exempt d'imprudence et de blâme, 684.—Il est acquitté, 717.

DUFOUR, chef de bataillon.—Se distingue en Irlande, XXIX, 419.

DUFOUR, avocat.— Est secrétaire de la mairie de Paris, II, 283.

DUFOUR, caporal.—Trait de bravoure, XIX, 593, 652.

DUFOUR (M.-L.), femme de compagnie. — Est condamnée à mort, XX, 700.

DUFOUR, général. — Sa lettre sur le succès de la sortie à la tête du pont d'Huningue, XXVIII, 551.—Il propose au général autrichien une capitulation de ce poste, 563.—Est l'un des candidats pour la place de directeur, XXIX, 715.

DUFOUR, chef de chouans, amnistié.—Est traduit au tribunal militaire de l'armée de l'intérieur, XXV, 599.—Sa défense, XXVI, 398.

DUFOUR, commandant du fort Saint-Elme.—Livre ce fort, XIX, 70.—Est mis hors la loi, 71.

DUFOUR-MAISONCELLE, député du Mont-Blanc au Conseil des Anciens.—Fait approuver une résolution relative à l'exclusion des étrangers de Paris et de Vendôme, XXVIII, 737.

DUFOURNY DE VILLIERS, ingénieur.—Est chargé de visiter les souterrains de la Bastille, I, 584.—Président du club des droits de l'homme, invite tous les citoyens à découvrir à ce club les abus des différents pouvoirs, IV, 279.—Sa réponse, au nom des Jacobins, à une lettre de Bouche, IX, 226. — Il est élu membre de la commission des denrées, XVI, 559.—Félicite la Convention de ses travaux, 729. — Présente une pétition du département de Paris, relative aux biens des étrangers, XVII, 599. — Dénonce un article du *Journal de la Montagne*, 662.—Accuse des membres de la Convention d'agiotage, 671.—Son opinion sur la mise en jugement des députés, 687. —Il rend compte d'une anecdote concernant Béthune Charost, 694.—Parle sur l'affaire de Tonnerre; appelle la discussion sur les accaparements, 730. — Propose de faire afficher les noms des personnes détenues, 754. — Lit la liste des chefs de l'armée révolutionnaire,

* Le MONITEUR a imprimé Duchart par erreur, c'est Duhart qu'il faut lire.

mande un pouvoir réglementaire absolu pour les généraux, 370. — Et l'ordre du jour sur l'affaire de Bertrand et de Montmorin contre Carra, 420. — On lui reproche ses conférences avec Larivière, 444.— Il appuie une dénonciation contre Clavière, 474.— Son opinion sur le traitement des ministres, 544.— Il réclame les honneurs de la séance pour une députation inculpant le ministre Servan, 634.—Demande compte des mesures prises pour maintenir la tranquillité publique, 715. — Appuie une motion contre les rassemblements armés, 722.—Son opinion sur le traitement des employés des ministères, 731.—Et sur la fixation de l'âge pour le mariage, 784.—Il s'oppose à la mise en accusation de Lafayette, XIII, 154.—Se plaint du refus de Montesquiou de renforcer l'armée du Rhin, 163.—Appelle la discussion sur la conduite de Lafayette, et la justifie, 180, 193, 207. — Rend compte du motif des mouvements des armées, 196. — Demande que les ecclésiastiques soient aptes à succéder, 349.—Est attaqué en sortant de la séance, la veille du 10 août, 369, 370. — Député au Conseil des Cinq-Cents, parle sur la dénonciation de Tallien contre Barbé-Marbois, XXVI, 399.—Demande l'exécution de la loi concernant les députés en mission, 425. — La cessation des opérations des électeurs de la Seine, 437. — L'admission de Gailhard au Corps Législatif, 475. — Et le rapport du décret rendu contre Miranda, 490.—Fait prendre une résolution relative aux passeports à l'étranger, 517.—Fixer divers traitements judiciaires, 535.—Et ajourner le projet de l'impôt progressif, 589.—Son opinion sur le remplacement des juges démissionnaires et des administrateurs non élus, 603, 653. — Impression de son discours, 611.—Il fait prendre une résolution relative aux commissaires des tribunaux criminels ; s'oppose à la confiscation des biens des embaucheurs, 695.— Fait fixer divers traitements du tribunal de cassation 715.—Demande le temps d'examiner la loi du 3 brumaire, 717. — Et l'impression des procès-verbaux des élections du Lot, XXVII, 19. — Présente un projet sur les tribunaux criminels, 19, 20. — Son opinion sur le tarif du transport des journaux, 24. —Il attaque la commission de vérification des pouvoirs, 31, 35.—Fait fixer le traitement des huissiers près du Corps Législatif, 38.—Demande que le paiement des juges du tribunal de cassation ait lieu chaque mois, 87.—Son opinion sur la création d'un ministère de la police, 96.—Et sur l'affaire d'Aymé, 135, 139.—Il accuse le gouvernement d'avoir consacré le brigandage des individus; est censuré ; demande le rapport de la loi du 9 floréal an III, 193, 194.—Et l'examen de la conduite de Siméon, 292.— Pense qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de ministre et celles d'archiviste, 319.—Fait adjoindre deux membres à la commission chargée d'examiner le mode de paiement des fermages, 374.—Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, 416.— Sur l'arbitrage forcé et sur les tribunaux de famille, 522.—Il demande qu'on prenne une résolution nouvelle sur l'établissement d'une banque, 549.—Vote l'ajournement d'un projet contre ceux qui décrient les monnaies républicaines, 651.—Son opinion sur celui relatif à la surveillance des étrangers à Paris, 692.—Il discute la question de la liberté de la presse, 695.—Demande l'ajournement de l'affaire de Braconnier, XXVIII, 12.—Fait arrêter un rapport sur la pétition du tribunal criminel contre les massacres du 2 septembre, 59.—Son discours sur le projet relatif aux jugements rendus par les conseils militaires, 100, 102.—Il vote la lecture publique des pièces qui inculpent plusieurs représentants, 113, 114.—Explique comment il avait été instruit avant le conseil de cette dénonciation, 119.—Demande une commission sur la réclamation des administrateurs de l'Ain contre Reverchon, 143. — S'oppose aux propositions de Treilhard contre les troubles du Midi, 219.—Son projet pour le rapport de la loi qui charge le tribunal de l'Isère d'instruire contre les prévenus des massacres de Lyon, 267.—Il se plaint du Directoire qui s'attribue des pouvoirs que les lois ne lui ont pas conférés, 280.—Fait renvoyer le code hypothécaire à une commission, 291.—Demande qu'il soit déclaré en principe que tous les établissements publics sont maintenus où ils ont été placés par la Convention, 297.—Rappelle les principales dispositions de son rapport sur les prévenus des massacres de Lyon, 299, 300.—Fait ajourner la discussion sur la compétence des tribunaux, 309.—Propose un message au Directoire sur les plaintes de plusieurs députés contre la violation de leur domicile, 320.—Propose de déclarer que les armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse ne cessent de bien mériter de la patrie, 323.—Parle sur le droit de successibilité des enfants naturels, 326, 327.— Contre les violateurs des cendres des morts, 327.— Sur le transport des feuilles publiques et du papier-monnaie, 330.—Soutient son projet sur les prévenus des massacres de Lyon, 331.—Est élu secrétaire, 332.—Fait examiner sous quel rapport doivent être punis ceux qui décerneront des mandats d'amener contre les représentants, 337.—Parle sur le projet d'annuler les élections d'Autun, 339. —Fait déclarer que les armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse ne cessent de bien mériter de la patrie; sa motion en faveur du bureau central de Paris, 347.—Il s'oppose à l'examen de la question du recours en cassation contre les jugements de la haute-cour ; parle sur la fabrication et la vente de la poudre à tirer, 353.—Fait résoudre que les prévenus de complicité avec un député ou un directeur, seront traduits avec lui à la haute-cour, 354. —Fait examiner une question sur les pères et mères d'émigrés, 355.—Et une pétition des habitants de Belleville sur leur église, 360.—Fait décréter que l'armée des Côtes de l'Océan a bien mérité de la patrie, 361.— Son opinion sur l'organisation de la haute-cour nationale, 364, 366, 368.—Sur le mode d'audition des représentants, 367.—Sur le recours en cassation contre les jugements de la haute-cour, 371. —Sur les troubles de Marseille, 374.—Sur la motion de poursuivre en forfaiture les juges de la haute-cour, 377.—Sur la translation des restes de Turenne, 379.—Sur l'arrêté du Directoire relatif à l'organisation de la marine, 383.—Sur l'amnistie à accorder pour les délits militaires dans l'Ouest, 390.—Et sur la célébration de l'anniversaire de la république, 396.—Il fait arrêter un message au Directoire, relativement aux prêtres qui se sont soumis à la république, 417.— Son opinion sur l'organisation des secours publics, 419.—Sur celle des hospices et sur les honneurs à rendre aux défenseurs de la patrie blessés, 420.—Il demande lecture de pièces adressées par la municipalité de Vaize, 421.—Propose d'accorder une indemnité aux fermiers évincés des biens d'émigrés, 437.—Appuie une dénonciation contre Porlet et accuse le ministre de la justice, 439.—Vote le maintien de la commission des colonies, 499.—Son opinion sur ses attributions, 501.—Il demande un message au Directoire, relativement aux Iles-de-France et de la Réunion ; ses observations sur la répression des vols et des assassinats, 506.—Il vote l'impression de l'opinion de Treilhard sur les abus de la presse, 508. — Demande des renseignements sur Saint-Domingue, 509.—Combat le projet de Daunou qui défend aux colporteurs de crier le sommaire des journaux ; s'oppose à l'établissement du tachygraphe, 512.— Fait adopter le projet qui permet l'exportation en Hollande des bois de construction de la Belgique, 514.—Et motiver l'ordre du jour

prononcé contre plusieurs pétitions des corps séculiers de ce pays, 515.—Discute divers projets contre la calomnie; fait arrêter un message au Directoire sur les élections, 516.—Appuie un projet concernant les chanoinesses de la Belgique, 517. — Demande que Barbaut soit invité à donner des renseignements sur Saint-Domingue, 520.—Fait ajourner le projet sur l'aliénation des presbytères; et ordonner un rapport sur les émigrés naufragés à Calais, 521. —Défend l'effet rétroactif du droit de successibilité des enfants naturels, 522.—S'oppose à l'affermement des postes et messageries; fait une violente sortie contre les abus de pouvoir du Directoire, 523.—Déclare compatibles les fonctions de juge et celles de haut-juré; fait ajourner un projet sur le divorce, 528.—Et ordonner l'impression d'un message sur les domaines congéables; son opinion sur le projet de Daunou, relativement aux élections, 529.—Il demande un message pour connaître les relations commerciales avec Malte, 533.—Fait adjoindre cinq jurés suppléants à la haute cour, 543. —Parle sur le divorce, 545.—Fait rapporter la loi qui défendait le recours en cassation contre les jugements des tribunaux révolutionnaires, 548.—Demande qu'une commission examine l'arrêté du Directoire qui traduit les complices de Lavilleheurnoy devant une commission militaire, 554.—Réclame une augmentation de traitement pour les personnes attachées au Corps Législatif, 556.—Fait traduire à la barre Monnier, juge-de-paix de Toulon, 556, 577.—Combat la motion de fermer les tribunes aux journalistes; demande compte de l'exécution de la loi contre les provocateurs des conspirations, et dénonce plusieurs journaux, 562.—Parle sur une dénonciation contre des prêtres réfractaires, 566. — Sur la traduction devant un conseil de guerre de deux fournisseurs prévenus de dilapidations, 569.— Et sur un projet relatif aux délits de la presse, 569, 576.— Se plaint de ce que les messages envoyés au Directoire restent sans réponse; en fait arrêter un sur les troubles de Toulouse, 577.—Et un autre sur les mesures prises contre les prêtres perturbateurs, 578, 579.—S'oppose à la mention honorable d'une adresse de la Nièvre, sur la découverte de la conspiration de Lavilleheurnoy, 578.— Demande qu'on consulte les anciens tableaux de la régie et de la ferme, pour les postes et messageries, 584. —Appuie la réunion de la principauté de Montbéliard au Mont-Terrible, 585.—Sa motion relative au remplacement des députés qui n'accepteraient pas, 586. — Il demande la révision des lois inconstitutionnelles, et l'abolition de celles qui défendent à des individus de demeurer à Paris; fait ordonner l'impression du rapport de Marec sur Saint-Domingue, 606.—Reproche au Directoire d'avoir fait débarquer 1,400 forçats en Angleterre, 609. — Dénonce un arrêté qui prive du droit de voter les prévenus d'émigration, 615.—Réclame la réintégration dans leurs droits politiques des jurés qui en ont été privés pour ne s'être pas trouvés à leur poste, 619.— Demande des éclaircissements sur le projet de vendre les maisons situées entre le Louvre et la place de la Concorde, 621.—Vote contre le serment exigé des électeurs, 622.—Son opinion sur le recours en cassation contre les jugements militaires, 626.—Il demande qu'un conseil de guerre, dont la compétence est contestée, soit obligé de statuer sur ce premier objet; réclame l'abolition des confiscations, 629.— Inculpe l'arrêté du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation, en faveur de Lavilleheurnoy et de ses co-accusés, 634.—Parle sur les plaintes de la haute-cour de Vendôme contre les accusés et les défenseurs officieux, 637.—Sur les troubles de la Nièvre, 640. —Sur les réclamations relatives aux troubles d'assemblées primaires, 641.—Et sur le compte-rendu par le tribunal de cassation, 642.—Veut qu'on se borne à demander au Directoire les procès-verbaux des assemblées primaires de Rennes, 646.— Sa motion en faveur de l'armée d'Italie; son opinion sur la répression du brigandage, 649.—Sur un projet relatif aux déportés de l'Ile-de-France, 651.—Sur la répression des chauffeurs, 652.—Sur les protestations faites contre plusieurs assemblées primaires, 655.— Sur les prêtres assermentés, 661.—Sur le choix du tribunal qui doit juger les déportés de Saint-Domingue, 662.— Sur la création d'une inspection générale des contributions directes, 664. — Sur la demande d'un militaire nommé à une fonction civile, 671.—Et sur la réclamation des habitants des Pays-réunis, 680.—Son discours sur les nouvelles victoires et sur les préliminaires de paix annoncés par le Directoire, 681.—Son opinion sur le rapport du décret qui met hors la loi les émigrés rentrés, 683.—Il fait envoyer un message au Directoire sur le sort des Français de Saint-Domingue, forcés de se réfugier aux États-Unis, 685.— Son rapport relatif à la vénalité des suffrages, 685, 691.—Il combat le projet de Delleville sur les députés coloniaux, 687.—Réclame contre une pétition de quelques citoyens du Morbihan, 688.—Demande le rapport de plusieurs lois inconstitutionnelles, 699, 700.— Ses observations contre le mode de renouvellement du Directoire, 700.—Son discours contre le gouvernement de Venise; il fait rejeter la proposition de porter à soixante le nombre des membres du tribunal de cassation; demande la reprise de la discussion sur l'affaire de la compagnie Dijon, 706.—Dénonce un mouvement dirigé par les factieux, 709.— Propose d'avertir les Anciens de la constitution définitive du Conseil des Cinq-Cents, 711. —Vote le rappel des députés frappés par la loi du 3 brumaire; fait renvoyer à une commission le procès-verbal de tirage au sort du tribunal de cassation, 712. — Propose une commission pour réviser les lois sur la police des cultes, 714. — Et un autre pour un travail général sur l'instruction publique, 719.—Parle sur l'affaire concernant les agents dans les colonies, 721. —Et sur un projet relatif à l'éligibilité des militaires, 722.—Vote pour la suppression des noms de *Marat*, de *Robespierre*, etc., donnés à des enfants, 723.—Son opinion sur les élections du Golo, 724.—Sur la suspension des divorces pour cause d'incompatibilité d'humeur; sur le rapport des lois du 3 brumaire, du 14 frimaire, et du 9 floréal, 726. — Et sur diverses réclamations contre les réquisitions et les vexations des agents du gouvernement; son rapport sur les inconvénients du renouvellement successif du tribunal de cassation, 727.—Il fait former une commission pour examiner la pétition de Duportail et celles des contumaces en général; combat une motion tendante à fixer le délai passé lequel des députés peuvent accepter des places du Directoire, 730. — Son discours sur les révolutions de l'Italie; il fait arrêter l'envoi d'un message sur les événements arrivés à Gênes et à Venise, 732, 733. — Parle sur des réclamations relatives aux acquéreurs de biens nationaux, et à la législation des cultes, 739. — Combat un discours de Bailleul sur les fugitifs du Rhin, 739, 740. — Est accusé de travailler à la contre-révolution, 740.—Blâme Coupé d'avoir persiflé le rapport sur les sociétés populaires; déclare qu'il veut la répression des clubistes, 745.—Propose de discuter la déclaration a exiger ou non des ministres du culte, 746. — Vote l'envoi d'un message sur la marche des troupes; est élu président, 747.—Prononce des discours commémoratifs du 9 thermidor et du 10 août, 755, 765.— Parle sur la proposition tendante à soumettre les affiches au *visa* de la police, 779. — Justifie la lettre de Ramel, commandant des grenadiers, 780. — Combat la motion relative aux destitutions d'admi-

Il s'oppose à l'abolition de la peine de mort, 264. — Jure guerre à mort aux buveurs de sang, 308. —Justifie la traduction de Lacroix au tribunal criminel, 325. — Appuie le décret qui envoie Duhem à l'Abbaye, 331. — Fait nommer les membres de la commission de santé, 360.— Et rendre un décret sur les honneurs du Panthéon, 416.—Accusation de Duhem contre lui, 419.— Il fait ordonner l'affiche dans toute la république de la proclamation de Debry contre le terrorisme, 454. — Dénonce les hommes de sang et de rapine, 478.—S'oppose à l'impression des papiers trouvés chez Robespierre, 495. — Accuse Choudieu, et propose de ne faire imprimer que les lettres adressées à Robespierre par ses collègues, 499.— S'élève contre les membres des anciens comités révolutionnaires, 511. — Demande le désarmement des hommes de sang, 535. — Fait rapporter le décret relatif à le célébration du 31 mai, 651.— Veut qu'on frappe indistinctement les terroristes et les royalistes, 666. — Fait renvoyer au comité de sûreté des pétitionnaires demandant du pain, 718 — Se justifie des inculpations dirigées contre lui, et présente le tableau de sa conduite dans les départements, XXIV, 6, 9. — Son opinion sur un arrêté pris à Toulon contre les émigrés, 19. — Il demande que les tribunes soient libres, 43. — Et qu'on entende les députés inculpés, 48. — Fait approuver la conduite des commissaires de la Convention à Toulon, 78. — S'efforce de calmer le peuple au 12 germinal, 111. — Répond aux pétitionnaires que la Convention ne peut délibérer, si elle n'est pas libre, 112. — Dit que les royalistes et les assassins conjurent l'orage; engage le peuple à se retirer, 114.—Se plaint d'avoir été vanté de royaliste; fait déporter les trois brigands du comité de salut public, 118. — Décréter Huguet d'arrestation, 119.—Et ordonner l'envoi aux départements de la liste des députés qui ont demandé l'appel nominal sur le décret de déportation, 120. — Demande l'arrestation de Ruamps, 121. — Fait révoquer le décret ordonnant un rapport sur les députés envoyés en mission, 135. — Dénonce Prieur, Thuriot et autres, 143. — Fait décréter la poursuite des révoltés d'Amiens, 149. — S'oppose à la destitution du frère de Taillefer, 155.— Demande un nouveau rapport sur la conspiration de germinal, 157. — Revient sur sa défense du frère de Taillefer, et l'inculpe, 159. — Réclame le désarmement des factieux de Paris, 181. — Demande qu'on s'oppose à la rentrée des prêtres déportés, 219. — Provoque des mesures contre les prêtres réfractaires, 221.—En fait arrêter plusieurs à Versailles, 252.— Appuie un projet de Thibaudeau, tendant à donner de la force au gouvernement, 323. — Demande l'affiche dans Paris d'un discours de Louvet, contre les partisans de la royauté; fait décréter l'obligation d'exhiber son passeport à l'entrée et à la sortie de cette ville, 365. — Propose d'adresser une proclamation au peuple, pour l'éclairer, 499. — Prend le fauteuil au 1.er prairial, et déclare qu'il mourra plutôt que de ne pas faire respecter la Convention; Boissy le remplace; il invite les bons citoyens à évacuer les tribunes; demande la mise à mort de l'assassin de Raffet; s'élève contre les mégères qui voudraient faire la loi à la Convention, 302. — Demande l'arrestation de Prieur, 513. — Et le désarmement des terroristes, 515. — S'écrie qu'il faut que les brigands et les voleurs périssent, 517. — Demande la mise hors la loi de Cambon et de Thuriot; fait décréter d'accusation les députés arrêtés au 12 germinal, 522. — Vote la peine de mort contre les individus porteurs d'un signe de ralliement, 531. —Propose de bombarder les révoltés, 538. — Et demande l'exécution entière du décret rendu contre eux, 540. — Provoque un rapport sur les dénonciations faites contre les députés qui ont été en mission, 545.— Dénonce Bassal et Massieu, 551.— Arrêté pris par lui à Versailles pour le désarmement, 567. — Il défend les habitants de cette commune, XXV, 404. — S'oppose à l'exclusion des prêtres des fonctions publiques, 410. — Demande à répondre au discours de Dubois-Crancé sur l'esprit public, 412, 413.— Appuie une adresse d'Abbeville sur le placement des tribunaux et des administrations, 447. — Propose de placer à Versailles l'un des deux Conseils, 503, 510, 511.— Discute le projet de constitution, 521.— S'oppose à la révision des radiations, XXVI, 7.—Veut qu'on livre aux tribunaux ceux qui avilissent la représentation nationale, et qu'on rende compte du procès de Pache et de Bouchotte, 54.—S'oppose à la rentrée de Lacoste à la Convention, 166.—Demande la simple déportation de Barère, 188. — Combat un projet relatif à l'épuration des autorités du département du Nord, 196. — Un autre sur la détermination des délits, 208. — Et l'insertion au bulletin des détails contre les égorgeurs de la Loire, 268. — Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il parle sur le complètement du Corps Législatif, 373. — Et sur la dénonciation de Tallien contre Barbé-Marbois, 400. — Demande le rapport du décret rendu contre Miranda, 491. — Parle contre la distribution des journaux au Corps Législatif par le Directoire, et accuse celui *des Patriotes de* 89, 583. — Demande l'ordre du jour sur une dénonciation contre Cadroy et autres, 671. — S'oppose à la création d'un ministère de la police, XXVII, 102. — Vote le rapport de la loi du 9 floréal, 199, 203. — Son projet pour le traitement des membres du tribunal de cassation, XXVIII, 59. — Il vote le rejet du projet d'Audouin, relatif aux parents d'émigrés, 179. — Propose de restreindre à vingt-quatre heures le délai accordé aux individus exclus de Paris, 270.— Interpelle Tallien, signalant les nouveaux réacteurs, 321. — Son opinion sur le projet d'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, 426. — Demande qu'on donne aux administrateurs destitués les moyens de prouver leur innocence, 690.

DUMONT, femme Vannot. — Est condamnée à mort, XXI, 112.

DUMONT-LACHARNAYE, député du Cher au Conseil des Anciens. — Discute la résolution relative au tableau de dépréciation des assignats, XXVIII, 732. — Est élu secrétaire, 747.

DUMONT-DE-VALDAJOU. (*Voyez* Valdajou.

DUMONTIER, membre de la commune.—Est livré à l'exécuteur, XXI, 560.

DUMORIEZ. — Ses réflexions sur le projet d'élever un monument sur le place de la Bastille, IV, 436.

DUMOUCHEL, directeur de l'Université de Paris. —Signe, comme secrétaire, le cahier du clergé de Paris, *Introd.*, 573. — Député de Paris à la Constituante, se réunit à l'Assemblée, I, 98. — Et lui présente les félicitations de l'Université, 245. — Son opinion sur la constitution civile du clergé, IV, 515. — Il est élu secrétaire, 564.—Parle sur la forme des élections aux évêchés, 629. — Invite l'Assemblée à envoyer une députation à la distribution des prix de la Sorbonne, V, 66. — Prête le serment civique, VI, 739. — Présente l'adhésion de l'Université à tous les décrets de l'Assemblée, VII, 75. — Est élu évêque de Nîmes, 578, 583.

DUMOUCHEL. — Est élu juré suppléant du tribunal du 17 août, XIII, 450.

DUMOULIN, chef de bataillon. — Son éloge, XXIX, 186.

DUMOURIEZ, commandant dans le département de la Loire-Inférieure.—Ecrit, lors de la fuite du roi, qu'il est prêt à voler à la défense de l'Assemblée na-

décret sur les certificats à délivrer aux comptables, XXIII, 176.—Demande la suppression de la retenue sur les rentes, 566. — Retrace les manœuvres pratiquées pour perdre les fermiers généraux, XXIV, 398, 403.—Dénonciations contre lui; il est décrété d'arrestation, XXV, 386, 447.—Réclamation contre les calomnies dont sa belle-mère est l'objet, 456.—Rétractation des accusations lancées contre cette dernière, 503.

DUPIN (Richard), capitaine.—Pension accordée à sa veuve, XVIII, 368.

DUPINEL.—Présente une pétition sur les honneurs à rendre à Simonneau, XII, 314.

DUPIRE (G.-H.-J.), député du Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur le mode de radiation des listes d'émigrés, XXVII, 396.—Il fait adopter une résolution sur les passeports à l'étranger, 535. —Son rapport sur la pétition de Curée et d'Espert, exclus de Paris par la loi du 22 floréal, XXVIII, 606.

DUPLAIN, imprimeur à Paris.—Réclamation contre son élargissement, XXV, 24, 36.

DUPLAIN, huissier. — Reçoit une récompense pour son dévouement lors des débordements de la Loire, IX, 566.

DUPLAIN (J.-B.), de Lyon, journaliste. — Accuse Chérin d'avoir sauvé des titres de noblesse, XII, 706. —Est condamné à mort, XXI, 199.

DUPLANTIER, député de la Gironde à la Convention.—Rend compte de diverses adresses, XIV, 564. —Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. —Il donne sa démission au 31 mai, XVI, 579.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il combat le projet sur les testaments militaires, XXIX, 294, 295. —Discute celui relatif au tribunal de cassation, 306. — Son opinion sur la célébration du décadi, 318, 319.—Il propose de mettre à la charge de la république les rentes viagères dues par les émigrés; est nommé secrétaire, 320.—Trouve incomplet le projet de Bonnaire sur le nouveau calendrier, 330.—Fait arrêter que le Conseil célébrera dans son sein la fête du 10 août, 331. — Sa motion sur le partage des biens indivis entre les ascendants d'émigrés et la République; réflexions y relatives, 347, 354. — Son rapport sur les dilapidateurs, 347, 349.—Son opinion sur le recrutement, 350.—Il défend l'impôt du tabac, 384. —Présente un nouveau rapport sur la législation relative aux biens des parents d'émigrés, 424.—Propose l'abolition de toutes créances pour raison de vente d'esclaves, 434.—Fait demander des renseignements au Directoire sur l'état et le sort des victimes de la guerre civile à Saint-Domingue, 435. — Présente la première partie du code administratif, 487.—Fait adopter un projet sur le partage des biens indivis avec la nation, 489, 490.—Son opinion sur la circonscription des cantons, 500.—Discussion et adoption de son projet relatif aux biens des pères et mères d'émigrés, 514, 518, 519, 540.—Il en présente un sur le paiement des rentes viagères et des usufruits dus aux émigrés et aux prêtres déportés, 579 *bis*.—Défend celui sur les prises maritimes, 580.—Son rapport sur l'organisation des tribunaux de commerce, 582 *bis*.—Autre sur le code administratif, 589 *bis*.— Il présente la rédaction définitive de ce code, 595. —Et un nouveau projet sur les ascendants d'émigrés, 595 *bis*, 608 *bis*.—En fait adopter un sur la tenue des assemblées primaires et électorales, 596 *bis*. —Combat celui relatif aux écoles primaires, 599. — Et un autre sur les gardes ruraux, 611.—En présente un sur la réélection des électeurs nommés par des assemblées primaires ou scissionnaires; fait appeler dix départements à concourir au renouvellement du tribunal de cassation, 611 *bis*. — Son projet sur le nombre des députés à élire en l'an VII, 612.—Son rapport sur les assemblées primaires de l'an VI, 615. —Ajournement de trois projets présentés par lui sur les élections de l'an VII, 618. — Il fait passer à l'ordre du jour sur une réclamation de la citoyenne Fournier, 618 *bis*. —Propose de ne plus donner de suite aux difficultés présentées par les doubles élections de l'an VI, 619.—Présente le tableau des députés à élire aux prochaines élections, 620, 623, 624 *bis*.—Fait adopter un projet tendant à faire célébrer dans l'enceinte du Conseil la fête de la Souveraineté du Peuple, 624 *bis*.—Combat un projet en faveur des coupables qui dénoncent leurs complices, 639.—Un autre relatif aux droits de succession à payer par les héritiers des déportés et des condamnés; et une dénonciation contre Marquézy, 657. — Amende le projet sur le port de la cocarde nationale, 659.—Combat celui relatif à la révision des jugements rendus sur fausses pièces ou faux témoignages, 660. — Propose une adresse au peuple français sur l'assassinat de Rastadt, 669.—Appuie les élections faites par l'assemblée-mère du Gers, 683.—Son rapport sur les droits de successibilité de la république dans les successions des ascendants d'émigrés, 699. — Il appuie le projet sur la liberté de la presse, 708.—Fait défendre à tout fonctionnaire public de s'intéresser dans les fournitures, 718, 774. — Discute un projet concernant les moyens de salut public, 722. — Fait mentionner honorablement des adresses et des offrandes de la Meurthe et de la Gironde, 724.—Régler le mode de célébration de la fête du 14 juillet, 731.— Et fixer la manière dont seront liquidées les créances sur les biens des émigrés, 744.—Sa lettre sur les troubles de Bordeaux, 780.—Il demande qu'on s'occupe des réclamations des armateurs de cette ville, sur les entraves apportées à la course maritime, 783. —Combat les moyens de défense de la république, proposés par Lucien Bonaparte, 798. — Invoque la question préalable sur la déclaration de toutes les armes existantes chez les citoyens, 804.—Combat un projet de répartition de l'emprunt de 100 millions, 880.—Est exclu au 19 brumaire, 893.

DUPLANTIER (Valentin), député de l'Ain au Conseil des Cinq-Cents.—Appuie la vérification des pouvoirs, proposée par Génissieu, XXVI, 359.—Demande l'ajournement de la liste décuple pour le choix d'un membre du Directoire, 363.—Et le rappel de Legot, 430.—Réclame la parole pour une motion d'ordre, XXVII, 38, 43. — Combat une dénonciation contre Siméon, 292.—Son opinion sur la révision des congés accordés aux réquisitionnaires, 373.—Il attaque la conduite de Reverchon dans sa mission, XXVIII, 12.— Propose d'admettre en paiement de biens nationaux les bons délivrés aux parents des condamnés pour la restitution de leurs biens, 259.—Combat l'amnistie pour les délits relatifs à la révolution, 414. —Son rapport sur les réclamations de J.-L. Guichard, 421. —Il fait rejeter une dénonciation contre le juge-de-paix Porlet, 439.—Condamne le message du Directoire contre le jugement du tribunal de cassation, dans l'affaire des prévenus de la conspiration royaliste, 634.—Vote l'annulation de l'arrêté du comité de sûreté générale, contre Rougeville, 726.—Son rapport contre les sociétés populaires, 744.—Il est élu secrétaire, 747. — Fait passer à l'ordre du jour sur une pétition des administrateurs de la Haute-Saône, contre Poultier, 771.—Est déporté au 18 fructidor, 796, 810.—Mesures pour l'exécution du décret de déportation rendu contre lui, XXIX, 763.

DUPLAQUET (abbé), député de Saint-Quentin à la Constituante. —Se démet d'un prieuré, I, 330. — Prête le serment civique, VI, 739.

DUPLAY, père et fils, co-accusés dans l'affaire de Babeuf.—Pillé dit qu'il les a vus chez Félix Lepelletier, XXVIII, 647.—Débats à la haute-cour de Vendôme à leur égard, 666.—L'accusateur public ne trouve pas

* Le MONITEUR a attribué par erreur le premier article à Dupont, et le second à Dumont; c'est bien à Dumont qu'ils appartiennent.

contre le 31 mai, XXII, 385.—Son rappel à la Convention, 699. — Il en remercie cette assemblée, 705. — Appuie les mesures prises contre les auteurs du 12 germinal, XXIV, 118.—Propose d'élever un autel expiatoire du sang français injustement répandu, 156. — Demande l'impression d'un projet de déclaration du droit des gens, 296.—Sa motion en faveur de Courcey, neveu de Barthélemy, 391.—Il fait l'éloge de la conduite des ambassadeurs des puissances étrangères au 1.er prairial, 503.—Rend hommage à la pureté des sentiments de Gossuin, 532.—Rend compte de la pompe funèbre de Féraud, 615.—Appuie la demande des honneurs du Panthéon pour Mably, 657. — Son discours sur le 14 juillet; il demande l'admission de Lasalle dans le sein de la Convention, XXV, 239.—Appuie la motion d'élever un monument aux victimes des décemvirs, XXVI, 116.—Elu au Conseil des Anciens, fait ordonner le dépôt aux archives d'une édition du *Contrat social* de Rousseau, XXVII, 382. — Et mettre des fonds à la disposition des commissions des inspecteurs des deux Conseils, XXVIII, 358.— Est élu président, 364.—Trait d'amitié envers la veuve de Sylvain Bailly, 501.—Il appuie le serment de haine à la royauté en France, prononcé par Corbel, 531.— Son rapport contre l'établissement d'une loterie nationale, 646.—Son opinion sur le même objet, 659, 660.—Il réclame contre l'assertion de Delmas qui le place parmi les destructeurs du trône des Capets, 680.—Publie quelques anecdotes sur Rousseau, XXIX, 133.—Fait hommage d'un ouvrage de Lalande; sa profession de foi, 252.—Publie un ouvrage intitulé : *Mes rapports avec J.-J. Rousseau*, 265.—Article de Jourdan sur cet ouvrage, 297.—Sa mort, 622 *bis*.

DUSCASTELLIER, curé.— Est condamné à mort, XXI, 24.

DUSELLIER, déserteur du régiment des chasseurs impériaux russes.—Est massacré par les bataillons français le *Mauconseil* et le *Républicain*, XIV, 239.

DUSERS, conseiller au présidial de Vannes, député de Bretagne à la Constituante.—Annonce l'insurrection des paysans à Vannes, VII, 432.—Sa motion en faveur de Peyrier, 582.

DUSIRAC, général.—Son éloge, XXIV, 468.

DUSSARD, hussard. — Trait de bravoure, XIX, 704.

DUSSAUSSOIS, femme de Logny.—Est condamnée à mort, XXI, 136.

DUSSELDORF. — Bombardement de cette ville par les Français, XXII, 469.—On y établit une cour martiale pour juger Lamotte qui l'a évacuée, XXIII, 513. —Sa prise par l'armée de Sambre-et-Meuse, XXV, 712.—Détails y relatifs, 720.—Sa capitulation, 721. —Nouveaux détails à ce sujet, XXVI, 11. — Activité des travaux pour le rétablissement de la forteresse, XXIX, 318.—Ouragan terrible et débordement du Rhin, 619 *bis*.

DUSSIEUX, député d'Eure-et-Loir au Conseil des Anciens. — S'oppose à l'établissement d'une inspection générale des contributions, XXVIII, 717,—Appuie l'impôt sur le sel, XXIX, 612.

DUTAILLIS (Benjamin), détenu à Rome.—Décret qui lui accorde des secours, XVIII, 514; XIX, 236.

DUTAILLY (A.), homme de loi.—Est condamné à mort, XX, 420.

DUTARTRE, notaire.—Découverte faite chez lui, XIX, 35.

DUTASTA, homme de lettres. —Présente à la société du Manége, les suites du 9 thermidor comme favorables au royalisme, XXIX, 756.—Y développe les caractères de la faction d'Orléans, 777.

DUTAY, capitaine. — Annulation d'un jugement rendu contre lui, XXI, 157.

DUTEL, de Lyon.—Son arrestation, XXII, 151.

DUTERTRE, général.—Annonce la fin prochaine de la guerre de la Vendée, XXII, 607. — Son arrestation, XXIX, 659.

DUTHEIL, traducteur d'Eschyle. — Participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIII, 130.

DUTHIL, général.—Mesures prises par lui contre la chouannerie, XXIX, 290.

DUTHIL.—Compare, à la société du Manége, la conduite des ex-directeurs àc elle de Capet, XXIX, 774.

DUTHU.—Annonce de ses chocolats, X, 599.

DUTILLET, évêque d'Orange, député à la Constituante.—Se réunit à l'Assemblée, I, 100.

DUTORDOIR, fils du maître de poste de Saint-Amand.—Est massacré par le peuple, XIII, 690.

DUTRAU.—Suppression de son bureau de contrôle des assignats, XII, 543.

DUTRÉHAN, détenu à Poitiers.—Est mis en liberté, X, 700.

DUTREIL, administrateur du district de Monistrol.—Est condamné à mort, XXI, 283.

DUTREMBLAY, agent des charrois. — Est condamné à mort, XIX, 128.

DUTREMBLAY.—Est élu administrateur du département de Paris, VII, 98.—Commissaire de la trésorerie, il demande que cet établissement prenne le nom de trésorerie nationale, VIII, 130.

DUTRONE, médecin à Paris.—Réclame contre la vente des parchemins de la chambre des comptes, XIV, 582.—Secrétaire de la section du Théâtre Français en vendémiaire, est condamné à mort par contumace, XXVI, 195, 225.

DUTRONE-LA-COUTURE, littérateur. — Son ouvrage sur Saint-Domingue, III, 112.—Son précis sur la canne à sucre, IV, 216, 271; VI, 593.

DUTROU-BORNIER, ex-constituant, député de la Vienne à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 169, 209, 253.—Membre du Conseil des Cinq-Cents, il appuie la résolution relative à la citoyenne Fourquevaux, XXVIII, 435. — Son discours sur le dévouement des conscrits, XXIX, 535.

DUTROUCY, officier municipal à Montbrison.—Demande du décret d'accusation contre lui, XVII, 158.

DUTRUY, général.—Ses succès sur la Loire, XIX, 5.—Son éloge, 57.

DUTUIS, garçon d'écurie. — Est condamné à mort, XXI, 88.

DUVAL, domestique de l'ex-président Molé.—Est condamné à mort, XXI, 327.

DUVAL (L.-N.), quincailler. — Est condamné à mort, XXI, 544.

DUVAL, maître de verrerie.—Excite des troubles dans le département d'Eure-et-Loir, XIV, 575.

DUVAL (J.-F.), député de la Manche à la Législative.—Sa motion contre les prêtres réfractaires, X, 223.

DUVAL, député de l'Aube à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 171, 212, 255.

DUVAL (P.-F.), cordonnier. — Est condamné à mort, XXIV, 630.

DUVAL (Amaury). — Ses *Observations sur les théâtres*, XXIX, 142.

DUVAL, homme de lettres. —Auteur de la *Vraie Bravoure*, XVIII, 620.—De la *Prise de Toulon*, XIX, 520.—Du *Chanoine de Milan*, XXVIII, 436.—Du *Lovelace français*, 517.—Du *Prisonnier*, XXIX, 145.— Des *Projets de mariage*, 336.—De l'*Oncle valet*, 565.—Du *Trente et quarante*, 684.

DUVAL, général.—Son discours dans l'assemblée des représentants de Bruxelles, XV, 718.—Marat propose de l'envoyer à l'armée de Belgique, 840. — Sa bonne conduite attestée par la commune de Lille, où il commandait lors de la trahison de Dumouriez, XVI, 61.—Il annonce l'arrestation du premier aide-de-camp de ce général, 77.

DUVAL, capitaine de *la Perdrix*. — Annonce la révolte de la Guadeloupe, XIV, 423.—Demande d'avancement pour lui, 443.

DUVAL, député de la Seine-Inférieure à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 168, 206, 253.—Il est décrété d'accusation, XVIII, 32, 37, 60.—Texte de cet acte, 200, 212, 220. — Son rappel à la Convention, avec ses collègues détenus, XXII, 699. —Il est l'un des candidats pour la place de directeur, XXIX, 266. —Est nommé ministre de la police, 467.—Sa circulaire sur les émigrés dans le cas d'être traduits devant une commission militaire, 499.—Autre relative aux prêtres qui sont dans le cas de la déportation, 572. — Autres contre les lettres dites de Jérusalem, 579.—Autre sur le droit de limiter le délai dans les passeports, 588.—Autre relative aux institutions républicaines, 595 *bis*, 596 *bis*, 597 *bis*.—Autre sur les passeports délivrés pour la Prusse, 624. — Autre sur les autorisations de résidence à Paris, 654.—Il obtient des voix pour la place de directeur, 675. — Sa note sur les trames du gouvernement anglais contre la république française, 702. —Il se défend d'avoir entouré d'espions les représentants du peuple, 711, 716. — Aréna dénonce un brûlement considérable de papiers dans son ministère, 716.— Son mémoire justificatif, au sujet des arrestations illégales qui lui sont reprochées; son remplacement par Bourguignon, 717.

DUVAL (Charles), député d'Ille-et-Vilaine à la Législative.—Dénonce Bertrand, ministre de la marine, XI, 456. — Sa lettre sur une liste de députés ministériels publiée par Carra, 463.—Il demande une loi sur la manière de juger les étrangers, XII, 270.—Député à la Convention, sa réclamation en faveur de Gohier, XIV, 176.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 187, 252.—Il accuse Gilbert relativement au 31 mai, XVII, 258. — Est élu secrétaire, XVIII, 195. — Les Jacobins lui proposent la rédaction du *Journal de la Montagne*, 393.—Il la refuse, 411. — Est élu secrétaire de cette société, XIX, 255.—Puis président, 671. —Donne, en cette qualité, l'accolade à une députation des Cordeliers, 711.—Demande, au 9 thermidor, si Robespierre sera maître de la Convention, XXI, 335.—Barère propose son entrée au comité de salut public, 361.—Il s'élève, aux Jacobins, contre le projet d'organiser les sociétés populaires, XXII, 213.— Se justifie des accusations dirigées contre lui, XXIII, 212, 213.—Refuse le consulat de Latakié, XXIX, 290.

DUVAL-BEAUMONTEL, lieutenant-colonel au 1.er de cavalerie.—Est condamné à mort, XXI, 199.

DUVAL-D'EPRÉMESNIL. (*Voyez* Eprémesnil.)

DUVAL-VILLEBOGARD, député des Côtes-du-Nord au Conseil des Cinq-Cents. — Sa motion sur les domaines congéables, XXIX, 440.

DUVANT, député de Rhône-et-Loire à la Législative. — Appuie le maintien du décret qui consacre à la patrie le tiers du traitement des députés, XII, 199 *.

DUVAUCEL (L.-P.), fermier général. — Son opinion sur la prohibition du tabac, VII, 453.—Il est traduit au tribunal révolutionnaire, XX, 392. — Et condamné à mort, 428.

DUVAURE, agriculteur. — Ses *mémoires d'agriculture*, XI, 720. — Il participe aux secours accordés aux savants et aux artistes, XXIV, 232.

DUVEBER jeune. — Ecrit que des assassins de Lyon se dirigent sur Paris, XXV, 225.

DUVERGER, général.—Son éloge, XVI, 146.—Il est arrêté, 246, 302.

DUVERGER, adjudant de place. — Marche contre les rebelles du département des Forêts, XXIX, 470.

* Le MONITEUR a imprimé Durand par erreur, c'est Duvant qu'il faut lire

DUVERGER (P.-C.), instituteur.—Est condamné à six ans de gêne, XX, 375.

DUVERGIER, chef de la 4.e légion. — Reçoit l'ordre de rassembler son bataillon devant la Convention, XVI, 494.

DUVERNAY (L.), ex-noble. — Est condamné à mort, XXI, 215.

DUVERNE, ex-noble, maréchal-de-camp. — Est condamné à mort, XX, 16.

DUVERNE (L.-M.-J.-Th.), fille, ex-noble. — Est condamnée à mort, XX, 426.

DUVERNE-DE-PRESLE, dit Dunan. — Est accusé de complicité avec Lavilleheurnoy qui conspirait pour la royauté, XXVIII, 545. — Son interrogatoire, 564. —Rapport sur la tentative faite pour l'extraire du Temple, 576.— Pièce dans laquelle le prétendant le reconnaît pour un de ses agents à Paris, 606. —Il refuse de répondre au conseil militaire, et se réserve de prouver la fausseté de la réponse de Leveux, à son sujet, 624.—Décline son véritable nom, et confirme les réponses de Brottier, 631. — Lit l'histoire de sa vie, 633. —Inculpe Malo et Polly ; regarde le général Hoche comme vendu à la faction d'Orléans ; dit que Bonaparte n'est attaché à aucun parti et ne s'occupe que de sa gloire, 637.—S'étonne que Malo n'ait pas dénoncé Gouin avec les autres prévenus, 642.—Est déclaré coupable d'embauchage et de conspiration, 645.—Déclaration du rapporteur de la commission militaire en faveur de ses domestiques, 647. —Sa défense, 650. —Il est condamné à mort ; commutation de cette peine en dix ans de détention, 652. —Arrêté du Directoire qui le réintègre dans la maison d'arrêt du Temple et le traduit devant les tribunaux, 652. — Il est déporté au 18 fructidor, 796. —Pièces relatives à sa conspiration, 803.

DUVERNET (l'abbé.)—Annonce analytique de son histoire de la Sorbonne, IV, 543 ; VI, 137, 162.

DUVERNET, adjudant-général. — Sa lettre à Lacuée, concernant les accusés de la haute-cour nationale, XXVIII, 435.

DUVERNET (compagnie.)—Projet de lui remettre 2 millions 777 mille francs, pour la reconstruction de Landrecies, XXIX, 325, 591 *bis*.

DUVERNEUIL. — Annonce de son remède contre les hernies, VII, 320, 691 ; IX, 308.

DUVERNEUIL.—Annonce de son tarif sur la contribution mobilière, VIII, 332.

DUVERNY, aveugle. — Thèse de mathématiques soutenue par lui, IX, 522.

DUVEYRIER, témoin dans l'affaire de Lavilleheurnoy.—Est confronté avec Polly, XXVIII, 640.

DUVEYRIER, adjoint aux adjudants-généraux.— Se distingue à l'armée de Naples, XXIX, 585 *bis*.

DUVEYRIER (Honoré), secrétaire de l'Assemblée des électeurs de 1789, député suppléant à la Constituante.—Sa participation aux événements du 14 juillet, I, 546, 552, 563, 572, 588, 611.—Sa motion sur les théâtres, à la commune, III, 428.—Son compte-rendu de l'état de la caisse d'escompte. 503.—Il est l'un des auteurs d'un ouvrage sur la constitution et les lois, VI, 436.—Va signifier à Condé son rappel en France, VIII, 692.—L'Assemblée lui envoie un passeport signé de son président, 720.—Lettre sur la réception qui lui est faite, 780.—Il est arrêté à Coblentz, IX, 95.—Envoi de courriers pour protester contre son arrestation, 99.— Compte-rendu de sa mission, 199, 201, 246.—Il présente une pétition sur les honneurs à rendre à Simoneau, XII, 314.—Secrétaire-général du département de la justice, il échappe aux massacres de septembre, XIII, 580, 614, 648.— Lettre par laquelle sa femme dément le bruit d'une mission secrète à lui confiée, XVI, 762.—Il envoie, de Copenhague, son adhésion à la constitution, XVIII, 9.

E.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XX, page 580.

Cécile Renault arrêtée chez Robespierre le 3 prairial (22 mai), et jugée le 29 prairial an II de la République (17 juin 1794).

* Le MONITEUR a imprimé Dstournelles par erreur, c'est d'Estournel qu'il faut lire.

F.

* Le MONITEUR a imprimé Page par erreur, c'est Fache qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Fayard par erreur, c'est Fagga qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Lefort par erreur, c'est Faure qu'il faut lire.

Lacoste cités contre celui-ci, qui s'excuse en lui imputant un système de désorganisation, XXIV, 606. — Membre du Conseil des Cinq-Cents, son opinion sur le complétement du Corps Législatif, XXVI, 573. — Il appuie une adresse des républicains de la Haute-Loire, XXIX, 48.—Passé au Conseil des Anciens, fait approuver diverses résolutions sur des assemblées primaires, 470.

FAURE (Amable), député de la Creuse à la Convention.—Vote l'ajournement du décret d'accusation contre Lacoste, XIV, 440.—Sa mission à Brest et à Lorient, XXI, 516.—Il en rend compte, XXIII, 32. — Met à la voile avec l'escadre de Brest, 177.—Transmet les témoignages de reconnaissance des magistrats de Berghen envers les marins français, 624.—Combat le projet d'organisation d'une artillerie de marine, XXV, 588.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, donne sa démission pour servir dans une division de la marine, XXVIII, 590.

FAURE, commissaire du roi.—Est nommé substitut de l'accusateur public du tribunal criminel de Paris, VIII, 692.—Et accusateur public du tribunal révolutionnaire, XV, 712.

FAURE (Baptiste), caporal de la 56.e demi-brigade.—Trait d'intrépidité, XXII, 247.

FAURE, médecin.—Son eau minérale anti-putride, XXII, 3.

FAUSSOIS, ex-noble de Sedan. — Est condamné à mort, XX, 684.

FAUSSOUX, grenadier. — Prend un drapeau aux Arabes, XXIX, 570.

FAUVEL, député du Nord au Conseil des Cinq-Cents.—Appuie la confiscation des biens des embaucheurs, XXVI, 694.—Propose un nouveau mode de radiation des émigrés, XXVII, 559.—Est élu secrétaire, XXVIII, 673.—Son rapport sur la pension à accorder à la veuve Lamblardie, XXIX, 252. — Sa motion contre la distinction établie dans les affiches entre les biens nationaux et patrimoniaux, 521.

FAUVIN, juge à Gisors. — Est dénoncé par le district des Andelys, XVI, 702.

FAUVRE-LABRUNERIE (Charles-Benoît), député du Cher à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 172, 216, 254.—Réélu au Conseil des Anciens, il en est secrétaire, XXVIII, 445 *.

FAVANNES. — Débats le concernant, XVII, 630. (*Voyez* Defavannes.)

FAVARD (Guillaume-Jean), député du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq-Cents. — Son projet pour l'interprétation des lois sur le partage des successions XXVIII, 208, 219.—Il fait passer à l'ordre du jour sur la demande du département du Mont-Terrible de réduire la contribution foncière, 290.—S'oppose à ce que les visites domiciliaires puissent être faites la nuit, 430. — Fait fixer deux points douteux de jurisprudence criminelle ; est élu secrétaire, 445. — Discute le projet sur l'ordre des successions, 458, 460, 488.—Parle en faveur des prêtres reclus, 462.— Fait rétablir la consignation préalable en cas de recours contre certains jugements, 468.—Propose d'accorder aux enfants d'émigrés des secours proportionnés à la valeur des biens de leurs pères, 480. — Fait adopter une résolution en faveur des échangistes dépossédés, 508. — Parle sur une pétition du capitaine Bertrand contre sa femme, 514. — Appuie le projet qui rend l'usufruit aux ci-devant propriétaires des maisons canoniales, 521. — Propose la suspension de toutes les demandes en divorce pour incompatibilité d'humeur, 523.—Discussion de son projet, 528, 533, 534, 335, 544, 545. — Il rend compte de l'examen de deux pétitions de Chazot et de Colignon, 586. — Son rapport sur la mise en jugement des prévenus en état de fureur ou de démence, 602.—Il vote l'établissement d'une inspection générale des contributions, 657. — Reproduit son projet sur le divorce, 726.—En présente un autre sur les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, 761. — Son rapport et adoption de son projet sur la successibilité des enfants naturels, XXIX, 50, 64, 79, 80.—Sa motion sur l'application de la loi du 3 brumaire aux députés, 132. — Son rapport sur un message concernant les enfants naturels, 145. — Discussion et rejet de son projet, 156, 157.—Autre rapport sur l'action en rescision, 165, 196, 199. — Autre sur le notariat, 245.— Il fait adopter un projet sur les baux passés par anticipation, 249. — Ajourner un projet concernant les enfants naturels, 296.—Donner des facilités aux indigents pour attaquer des jugements par la voie de la requête civile, 319. — Discussion et résolution sur son projet pour l'organisation du notariat, 418, 656, 764, 806.—Il fait rayer Berenbroëck de la liste des émigrés, 471.—Appuie la prorogation de la commission nommée pour liquider la dette des émigrés de la Seine, 582 *bis*.—Son rapport sur la vérification des passeports, et sa discussion, 603 *bis*, 624 *bis*, 625. — Il est élu secrétaire, 629.

FAVART, auteur comique.—Analyse de ses pièces intitulées : *La Famille réunie*, VI, 607.—Et *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, VIII, 284.—Sa mort; notice sur ses ouvrages, XII, 696.

FAVART, général, commandant à Thionville.—Sa proclamation aux habitants des campagnes, XIV, 211. — Il est cité comme s'étant opposé à l'enlèvement des canons de la place de Lille, ordonné par Custine, XVII, 267. — Est autorisé à envoyer par écrit sa déposition relative à Lamarlière, XVIII, 335. — Son ouvrage sur les fortifications, XIX, 728.

FAVERAT, commissaire du Directoire. — Sa lettre sur la soumission des chouans, XXVIII, 542.

FAVEROLLES, aide-de-camp de Dumouriez.—Est condamné à mort, XIX, 127.

FAVI, chargé d'affaires du grand-duc de Toscane. —Dément le bruit de la rupture de la neutralité de ce duché, XVI, 309.

FAVIANI, ci-devant capitaine au 12.e régiment de chasseurs, émigré. — Invite ce corps à déserter; est décrété d'accusation, XI, 414, 536.

FAVIER, auteur et agent diplomatique.—Est cause de la fortune de Necker, *Introd.*, 132. — Annonce de son ouvrage intitulé : *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, XVI, 402.

FAVIER, membre du directoire du Puy-de-Dôme. —Est excepté de la destitution prononcée contre ses collègues, XVIII, 16.

FAVIER, d'Arles. — Est mis en liberté, XXVI, 132.

FAVIER (Nicolas Laurent), co-accusé de Lemaître. —Est condamné à six mois de détention, XXVI, 458.

FAVIÈRES (de Besançon). — Sa pétition relative à la compétence du tribunal de cassation, en matière de biens nationaux, XXVIII, 297.

FAVIÈRES, littérateur. — Analyse de son opéra : *Le Coin du Feu*, XVI, 711.—De sa pièce de *Lisbeth*, XXVIII, 526.—Et de celle d'*Elisa*, XXIX, 586 *bis*.

FAVON-BOSSU, ex-commissaire terrier.—Est condamné à mort, XXI, 216.

FAVORITE (la).—Lettre de Bonaparte sur le combat qui y a eu lieu, XXVIII, 537. — Envoi de drapeaux qui y ont été pris, 550.

FAVRAS (marquis de). — Ecrit, signé Barauz, sur ses rapports avec *Monsieur*, II, 496.—Dénégation de celui-ci, 498.—Dénonciation du comité des recherches relatives à cette affaire, 515. — Son procès au Châtelet de Paris, III, 56, 71, 88, 104, 112, 121, 129, 137, 145, 153, 160, 167, 170, 194, 199, 240, 249,

* Le MONITEUR a imprimé Faure par erreur, c'est Fauvre qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Fayel par erreur, c'est Faye qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Perny, c'est Fernig qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Ferrier, par erreur, c'est Ferry qu'il faut lire.

Le MONITEUR a imprimé par erreur Joignet, c'est Foignet qu'il faut lire.

D'APRÈS UN DESSIN DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XXIV, page 111.

Merlin de Thionville :

« Ma place est au milieu du peuple... »

* Le MONITEUR a imprimé Fourney par erreur, c'est Fourmy qu'il faut lire.

ment de 45 vaisseaux pour soutenir cette puissance, 480, 488, 490.— Plan d'une géographie de la France régénérée, 487.—Lettre d'un Hollandais sur la liberté française, 573.—Dénonciation des intrigues intérieures et extérieures des ennemis de la constitution; décret à ce sujet, 583. — Fermentation qu'excite en Angleterre la résolution de soutenir l'Espagne, 617, 625.—Mesures pour l'approvisionnement des places frontières, 646.—Opinion de la cour de Rome sur la révolution, 657. — Intrigues en Suisse pour lui susciter des ennemis, 709, 729. — Conduite de l'Angleterre dans le même but, VI, 37. — Lettre de Nantes sur ce dernier objet, 77. — Autre de Clootz sur les dispositions de l'Europe, 102. — Plaintes des Allemands sur les décrets relatifs à leurs possessions en France, 109. — Alarmes des Bernois sur la propagation des principes français, 110.—Mémoire de Monneron sur l'intérêt pour le gouvernement de maintenir les établissements de l'Inde, 133. — Inquiétudes que cause à Rome la révolution, 149.—Dénonciation à l'Assemblée contre la conduite des ministres, et débats sur leur renvoi comme privés de la confiance de la nation, 160, 166.—Le roi les assure de la sienne, 206.—Conjectures de Londres sur les conférences d'Elliot avec les membres patriotes de l'Assemblée nationale; réclamations pour le ministère britannique, accusé d'influer sur les troubles de France, 246.—Conférences de vingt-quatre cardinaux sur ses affaires, 252 *bis*.—Rapport et décret pour le reculement de ses barrières, 256, 262.—Publication à Londres d'un ouvrage contre la révolution, attribué à Calonne, 275, 283, 330. — Efforts du même pour exciter une coalition contre elle, 315. — Observations sur les affaires de religion, 325. — Mémoires historiques sur l'histoire de France, 359. — Sa description par Dulaure, 427. — Fonds votés pour l'entretien de ses places frontières, 522, 534.—Réfutation de l'écrit de Calonne contre la révolution, 574. — Discours de Stanhope et lettre de Deserres-Latour sur le même sujet, 593, 617.—Conduite de la cour du Portugal, depuis la révolution, 617.—Réclamations du collége électoral contre les réformes qui ont eu lieu en France, 625. Mémoires d'Hugon sur sa révolution, 632.—Réponse à l'ouvrage de Calonne, 702.—Ses armes sont arborées dans le comtat, VII, 34. (*Voyez* Avignon.) — Tableau historique des progrès de la révolution, 143. —Description de la France, 211.—Etat de sa marine, 215. — Communication à l'Assemblée de la lettre de l'Empereur en faveur des princes allemands possessionnés en France; et ordre du jour, 247. (*Voyez* Allemagne (princes d') et Alsace.) — Rapport sur sa sûreté extérieure et ses moyens de défense, 250.—Situation politique des puissances étrangères par rapport à elle, 253.—Considérations sur la nécessité de l'influence du roi, comme partie du pouvoir législatif, 303.—Autres sur les vues secrètes de la Prusse et de l'Autriche, 303. — Démenti d'un prétendu armement en Suisse contre la France, 361.—Troubles sur les frontières par le bruit d'une prochaine invasion, 579. — Histoire de la révolution, 606. — Lettre de Montmorin sur la situation politique de l'état, 614. —Et sur un prétendu réquisitoire de la diète de Ratisbonne, 641, 652. —Considérations sur la conduite et les intentions de l'Autriche et de la Prusse, 649.— Débats et compte-rendu sur la situation de la frontière du Nord, 683, 688, 703.—Histoire de France par Dagneaux, 692.—Bonnes intentions des Bâlois en sa faveur, et leur opposition au passage des troupes autrichiennes, 694. — Elles se rassemblent sur la frontière, 730. — Conjectures sur le projet d'allumer la guerre avec l'empire, 737.—Mouvements de l'armée française, 738; VIII, 42, 161, 309. (*Voyez* Armée, Régiments, etc.) — Tableau de la puissance industrielle, commerciale, agricole, civile et militaire de la France, 10. — Rapport du ministre de la guerre sur son état de défense, 49.—Porentrui réclame auprès de son gouvernement contre l'entrée des troupes autrichiennes, 86, 179. — Notification aux autres puissances de l'acceptation de la constitution par le roi, 187, 213.—Décret par lequel l'Assemblée déclare qu'Avignon et le Comtat ne font pas partie de l'empire français, 294, 299, 303, 305.—Défense du roi de Suède à ses officiers de servir en France, 321.—La reine, accusée de n'aimer ni la liberté, ni la nation, 322.—Lettre de Londres sur la conduite du roi et de ceux qui l'entourent, dans les événements du 18 avril, 378. — Propositions tendantes à une rupture avec l'Empire, 405.—Répartition des bataillons auxiliaires dans les départements, 426. — Des relations commerciales extérieures de la France, 460. — Ouvrage de Lavoisier sur sa richesse territoriale, 490. —Nouveau décret tendant à conserver ses droits sur Avignon et à en rappeler tous les Français, 493. — Etat de la marine, 514.—Projets d'évasion de la cour à la suite du voyage de Saint-Cloud, 531. — Lettre dénégative de Montmorin à ce sujet; débats y relatifs; réponse à cette lettre, 561, 565, 571. — Ligue contre la France, attendue par les émigrés, 563.—Félicitations qu'adresse la Pensylvanie à l'Assemblée; décret à la suite pour faire resserrer les traités avec les Etats-Unis, 576, 602, 603. — L'électeur de Mayence réclame pour les Etats, le soutien de l'Empire contre la France, 579.—Dispositions du peuple et du gouvernement anglais à son égard, 588. — Intentions hostiles de l'Autriche, 595. —Tableaux des principaux événements de la révolution, 605.—Considérations sur les projets des cours de l'Europe, 619. — Question du licenciement de l'armée, 630, 643. — Mesures pour la sûreté de l'état, 649. — Apologie de la révolution par lord Stanhope, 682.—Débats à Ratisbonne sur les affaires de France, 699.—Marche des Autrichiens vers ses frontières, 700. — Réponse aux diatribes de Burke contre elle, 707.—Enlèvement du roi; décret pour arrêter toute personne sortant du royaume, 715.—Proclamation du roi sur cet événement, 721.—Détails donnés par le ministre français à Mayence sur l'entrevue du comte d'Artois avec Condé, 726.—Esprit de la révolution française par Saint-Just, 730. — Décret pour la défense extérieure de l'état; proclamation de l'Assemblée en réponse au mémoire du roi, 731. — Etat des approvisionnements de guerre, 744.—Décret pour le classement et l'entretien des places de guerre, 764.—Le roi déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de sortir de France, 768, 771; IX, 63.—Projet d'égorger les patriotes, si ce départ eût réussi, VIII, 771.—Décret qui interdit la sortie du royaume, 774. — Fastes de la révolution par Ponce, IX, 7. — Conjectures sur la guerre et sur les intentions des cabinets contre la France, 9.—Débats à l'Assemblée sur une affiche qui y provoque l'abolition de la royauté, 13.—Considérations et renseignements sur le plan attribué au roi d'y rétablir son autorité par la force, 29.—Annonce de l'entrée des Espagnols sur son territoire, 34. — Mesures pour la défense de sa frontière du Nord, 35.—Démenti de l'invasion espagnole, 43.—Propagation de principes républicains attribuée à Félix Wimpfen, niée par celui-ci, 68.—Déclarations de l'Espagne au sujet de la fuite du roi, 88.—Conjectures sur ce qu'auraient fait les puissances étrangères si elle eût réussi, 93. — Décret pour la fixation des limites du côté de l'Espagne, 105. — Discours de Brissot sur la guerre qui menace la France et sur ses ressources, 109.—Rapport de Muguet sur la conspiration qui a menacé sa liberté par la fuite du roi; débats et décret pour en poursuivre les complices, 113, 119, 123, 133, 143. — Mémoire de Condé au peuple français, 117.—Plans contre-révolutionnaires médités par la Prusse; sen-

timents des Suisses au sujet de la fuite et de l'arrestation du roi, 118. (*Voyez* Louis XVI.) — Mesures de défense aux frontières, 131. — Conclusions à Ratisbonne, touchant les princes lésés par les décrets de l'Assemblée, 165. — Célébration à Londres de l'anniversaire de la révolution, 173.—Conjectures sur la guerre, 181. — Rapport et décret sur les moyens à employer pour la sûreté extérieure de la France, 189.—Projets hostiles de l'étranger, 197.—Réclamation auprès de l'évêque de Bâle pour l'exécution du traité de 1780, 206. — Soulèvement et incendies à Birmingham à l'occasion de l'anniversaire de la révolution française, 209. — Conjectures sur la guerre prochaine, 210. — Trames du roi de Suède et des puissances du Nord, 233, 241. —Rapport de Fréteau sur les armements de l'Allemagne et sur les dangers publics, 268.—Situation de la frontière, 270, 278.— Insuccès de la fuite du roi attribué à la jalousie de la reine contre les princes, 277.—Le baron d'Hertzberg excite la maison d'Orange contre la France, 278. — Ouvrage sur cette monarchie, 292.—Autre d'Arnoult sur ses relations commerciales, 293.—Des habitants du pays de Vaud sont inculpés pour avoir célébré la révolution française, 301.—Même célébration à Belfast, 309. — Détails sur la conspiration contre-révolutionnaire de Bouillé, 322. (*Voyez* Bouillé.) — Arrestation, à Auxerre, de conspirateurs pour le rétablissement de l'ancien régime, 331.—Plan de même nature formé en Suède, 341.—Article sur la division des pouvoirs et le travail de la constitution, 342.—Lettre du roi de Suède sur ses sentiments et ses projets en faveur du roi de France, 349.—Préparatifs de guerre, 351.—Ligue des cours de l'Europe, 365. — L'empereur ne reconnaît plus l'ambassadeur de France, tant que le roi n'y aura pas repris ses pouvoirs, 373. —Demande de troupes par plusieurs départements, 379.—Dispositions de l'Empire, 401. — L'apparition du pavillon français à Trieste mécontente l'empereur; dénonciation de négociations entre les princes fugitifs et un parti existant au ministère et dans l'Assemblée nationale, 409.—Dispositions favorables du nouveau dey d'Alger en faveur de la France; elle lui envoie une frégate, 419, 425.—Augmentation des gardes nationales sur la frontière de Bitche à Béfort, 420.—Correspondance sur les événements de la révolution, 425. — Compte de la défense des frontières; la cour d'Espagne suspend toute communication avec le gouvernement, 435.—Publication en Allemagne d'un écrit intitulé : *Croisade contre les Francs*, 441.—Rapport des ministres sur les actes arbitraires des sociétés politiques, 453, 458. —Vaisseau français forcé, à Bruges, de mettre bas son pavillon, 458.—Avis de l'Empire sur les dommages qu'il a reçus par les décrets de l'Assemblée, 465. — Rapport sur la situation du commerce extérieur de la France, 482.—Efforts des émigrés pour faire déclarer la guerre à leur patrie par l'empereur, 501. —L'évêque de Bâle proteste de la sincérité de ses intentions, 538.—Plan de Calonne pour une contre-révolution, 549.—Expulsion du consul français de Barcelonne, 569. — Compte de l'approvisionnement des frontières, 582.—Et du zèle des citoyens qui les habitent, 585. — Observations sur les moyens de sûreté extérieure et intérieure, 588.—Menaces des puissances étrangères pour faire rendre la liberté à Louis XVI, après sa fuite, 617. — Compte général des finances. (*Voyez* Finances et Papier-monnaie, Assignats.) — Plaintes de l'Espagne contre l'ambassadeur de France; elle rappelle le sien; notice sur les projets de Pilnitz, 649. — Lettre du ministre de la guerre sur la levée des gardes nationales, 650. — Amnistie relative à la révolution, demandée par le roi en acceptant la constitution, 655, 662. — Réunion d'Avignon à la France, 662.—Extrait d'un ouvrage périodique publié à Copenhague, en faveur de sa révolution, 663. — Décret pour la publication par tout le royaume, et la notification à l'Europe, de la constitution acceptée par le roi, 665, 668. — Déclaration de Pilnitz pour rétablir la royauté absolue, 693. — Etat général des impositions, 718. — Les princes émigrés publient la déclaration précédente, et leur propre résolution de ramener en France l'ancien ordre de choses, 733.—Séquestre ordonné par l'empereur des biens ecclésiastiques français dans les Pays-Bas, 765.—La flotte vénitienne refuse de reconnaître le pavillon tricolore, 774.—Moyens de défense établis sur les frontières, 775. — Décret portant que tout homme, de quelque couleur et de quelque pays qu'il soit, sera libre en France et y jouira des droits de citoyen s'il en possède les conditions constitutionnelles, 795. — Réunion à son territoire des pays de Dombes et d'Henrichemont, 804. — Compte des mesures prises par le roi pour assurer la paix avec l'étranger, X, 6.—Annonce que le roi de Suède conduira l'expédition contre la France, 13.—Invitation faite à son ministre de ne pas paraître à la cour de Russie, 29.—Effet produit dans le Nord par l'acceptation de sa constitution; menées contre elle, 43.—Questions et réflexions sur un commencement d'abus et de priviléges, 47.—L'impression d'un ouvrage intitulé : *Secrets, causes et agents de la révolution de France*, fait chasser un émigré de Coblentz, 61.—Débats sur un rapport relatif à sa situation, 66.—Lettre sur les projets de Pilnitz, les promesses de Catherine et l'état des émigrés, 77.—Conventions signées par le roi de Prusse et l'empereur, 85. — Etat des frontières et de tout le département de la guerre, présenté par le ministre, 90, 94. — Nouvel ouvrage de Calonne, intitulé : *Lettre d'un publiciste de France à un publiciste d'Allemagne*, 99. — Le ministre de France à Vienne reprend sa dignité, 109. — Précautions du Portugal contre la révolution, 110.—Dénonciations contre le mauvais état des frontières; autre contre les menées du ministre d'Espagne pour exciter les ennemis de la constitution, 120.—Sur le gouvernement qui convient à la France, par Auger, 132.—Edit du roi d'Espagne contre les écrits de ce pays, 134. — Sa révolution est généralement approuvée à Venise, 142. —Discours de Brissot sur sa situation politique, et contre les complots des princes émigrés, 163, 171.— Lettre sur l'état des frontières, 194. — Débats sur le parti qu'il convient à la France de prendre, par rapport aux émigrations, 204. (*Voyez* Emigrés.) — *Monsieur* est requis d'y rentrer, 240, 259, 266, 270.— Défense en Portugal de parler de ses affaires, 241. — Détails sur l'état de ses frontières, 257. — L'acceptation de sa constitution cause une joie générale en Allemagne; la Suède seule refuse de la reconnaître, 265.—Rapport officiel sur l'état de sa marine, 267.— Autre sur l'état de ses relations extérieures, 294, 309. —Remerciements décrétés au nom de la nation au gouvernement anglais pour les secours qu'il a envoyés à Saint-Domingue, 303. — Décret qui déclare suspects de conspiration contre l'état les Français actuellement hors des frontières, et coupables ceux qui ne seraient pas rentrés au 1.er janvier prochain, 332.—Le roi invite les émigrés et les princes à y rentrer, 362, 369.—Rapport et projet pour comprimer ses troubles religieux, 365, 387, 396, 400, 403. (*Voyez* Prêtres et Vendée.)— Conjectures sur les intentions de l'empereur; cédule du roi d'Espagne contre les papiers français, 385. —. Notification des réponses de plusieurs puissances étrangères sur l'établissement de la constitution, 388, 418. (*Voyez* Constitutions.)—Opinion de l'Allemagne sur la révolution française, 392.—Motifs de la haine que l'Angleterre porte à la France, 393, 437.—Rapport ordonné sur l'infraction faite au traité de 1 777, par les Espagnols, 406. — Rapport de Kock sur le

gent faites par la cour, 96.—Nouvelle déclaration de Brunswick, 99.—Neutralité de Venise, 101.—Prohibition en Espagne des papiers relatifs à la révolution, 109.—Annonce d'une invasion prochaine des Espagnols, 111.—Notification au conseil de Genève contre la demande faite par lui d'une garnison bernoise, 114.—Les cantons de Berne et d'Uri réclament l'évacuation du territoire de Bâle par les troupes françaises; rejet de cette demande, 115, 119.—Ravages des Prussiens sur le territoire qu'ils évacuent, 131.—Départ de Ratisbonne de l'ambassadeur français, 141.—Adresse d'un Anglais aux Jacobins sur l'établissement du gouvernement républicain, 148.—Adresse, aux treize cantons, présentée par Mailhe, 162.—Plan de partage de la France attribué aux frères de Louis, 165.—Satisfaction demandée aux Genévois, à l'égard des magistrats qui ont appelé le secours des Suisses contre les Français, 169, 186.—Lettre de Condorcet sur l'intérêt de la Suisse à soutenir la liberté française, 179.—La Pologne cesse de reconnaître le ministre de France, 185.—Lettre de Berlin contre l'expédition du roi et sur la trahison qui lui a livré Longwy et Verdun, 190. (*Voyez* Prusse.)—Bonne disposition des peuples à l'approche des Français, 198.—Intrigues de Cobentzel en Hollande contre la France, 201.—Tableau de ses douanes comparées à celles d'Amérique, 206.—Débats sur la proposition de soumettre au peuple l'établissement de la république, 222.—Punition, à Gênes, d'une insulte faite au pavillon français par des Vénitiens, 223.—Lettre de Serra en faveur de la révolution, 224.—Projets de l'Allemagne après l'invasion de la France, 225.—Négociation avec Genève, 230.—Célébration à Philadelphie de l'anniversaire de la révolution; résolution des Savoisiens de se réunir à la république, 233.—Projet d'une légion américaine pour venir la défendre, 257.—Lettres sur la retraite du roi de Prusse et l'invasion préparée par celui d'Espagne, 267, 275.—La Bavière ne reconnaît plus l'agent français, 281.—Projet de Lasource, tendant à défendre aux généraux de prendre possession, au nom de la nation, des pays conquis, etc., 286.—La Russie empêche la reconnaissance de l'ambassadeur français en Pologne et rappelle le sien de Paris, 289.—Proposition de célébrer par une fête l'évacuation du territoire par l'ennemi, 303.—Lettre au roi de Sardaigne, relativement aux affaires de France, 315.—Ecrit sur la question de la réunion de la Savoie, 316.—Autre sur une nouvelle alliance avec les Etats-Unis, 327.—Le comté de Nice demande sa réunion, 328.—Lettre au pape sur les affaires de France, 333.—Projet de changer le gouvernement, attribué par Louvet à Robespierre, 337, 340.—Perfidie de la cour de Naples, 345.—Bartaroux nie l'existence d'un parti qui veuille fédéraliser la France, 353.—Vœu de réunion par la Convention du peuple savoisien, 358.—Préparatifs pour l'invasion de la Belgique, 367. (*Voyez* Belgique.)—Réflexions pour la suppression des barrières entre la France et ses colonies, 374.—Vœu des Mayençais pour leur réunion, 376.—Rapport et débats sur les troubles intérieurs, causés par le défaut de circulation des subsistances, 377.—Prohibition par l'empereur des journaux français, 382.—Nouvelle adresse pour la réunion de Nice, 385.—Robespierre repousse les projets de dictature qui lui ont été attribués, 390.—Réflexions sur la guerre faite par l'Europe aux Français, 397.—Rapport de Valazé sur les trahisons de Louis XVI, 399.—Adresses des sociétés anglaises en faveur des succès de la France, 411.—Rapport de Mailhe sur les questions relatives au jugement de Louis, 414.—Examen du traité avec Genève, 423.—Lettre prophétique de Castries sur les dissentions qui agitent les membres de la Convention, 425.—Réflexions sur les dispositions de l'Angleterre, 426.—Texte de la convention conclue entre la république française et celle de Genève, 441.—Proclamation du conseil exécutif, déclarant que les armées françaises ne poseront les armes qu'après avoir chassé l'ennemi au-delà du Rhin, 445.—Bruits en Allemagne d'une paix séparée de la Prusse avec la France; prédiction de sa révolution, 453.—Réquisition de l'empereur à la diète de Ratisbonne, pour s'opposer aux progrès des Français, 469.—Neutralité du prince de Salm-Kirbourg, 478.—La Souabe est requise d'entrer dans la coalition, 489.—Articles du partage de la France, stipulé à Pavie, 497.—Manœuvres en Suisse contre elle, 505.—Décret portant qu'elle accorde secours à tous les peuples qui voudront être libres, 517.—Découverte des papiers de l'armoire de fer, 530.—Rapport sur la conduite de Genève, et décret pour la sommer de faire retirer les troupes suisses de son territoire, 531, 725.—Députation des Savoisiens demandant leur réunion, 540.—Adresse des amis de la liberté de Londres, en faveur de la paix entre les deux gouvernements, 543.—Rapport et décret pour l'incorporation de la Savoie à la république, 585, 591.—Vains efforts des coalisés contre elle, près du Danemarck, 589.—Adresse et don patriotique de la société de Londres, 593, 596.—Rapport de Roland sur les agitations pour cause de subsistances, 599.—Communication d'une adresse de Rochester en faveur de la souveraineté du peuple français, 604.—Article de Pétion sur la rétrogradation des idées sous les rapports libéraux et politiques, et contre la domination de la médiocrité, 606.—Débats sur l'état des subsistances et leur circulation, 607.—Vœux des citoyens de Belfast pour la prospérité de la république, 614.—Débats et détails sur les émeutes de l'intérieur, et leurs causes, 616, 618, 621, 622, 624. Etablissement d'un camp français à Mertzick, 617.—Réflexions d'un noble génois en faveur de la révolution, 625.—Répression des troubles relatifs aux subsistances, 629, 638.—Rapport sur les pièces de l'armoire de fer; inculpations qui en résultent contre divers députés, 639, 645, 657.—Décret prononçant peine de mort contre quiconque tenterait de rétablir en France le pouvoir d'un seul, 636.—Lettre de J. Barlow sur les vices de la constitution de 1791, 660.—Nouveaux troubles à l'occasion des subsistances, 667, 682.—Le conseil exécutif protége la liberté de Porentrui, 677.—D'Orléans dément les projets de royauté qui lui sont imputés, 697.—Dispositions des Liégeois pour former un 85.e département, 733.—La Hollande interdit le passage de l'Escaut aux bâtiments de guerre français, 741.—Conduite à tenir par les généraux français dans les pays conquis, 755, 758. Demande d'indemnité, par le duc de Deux-Ponts; rapport de tous les décrets accordant des indemnités aux princes allemands; motion de bannir les Bourbons du territoire français, 762.—Intrigues pour retenir le roi de Prusse dans la coalition, 789.—Mémoire de Lebrun sur les rapports de la France avec l'Angleterre, 791.—Inquiétude à Gênes par l'arrivée de la flotte française, 797.—Le roi de Danemarck refuse de fournir des troupes contre la république, 805.—Bruits sur l'élévation d'un dictateur, 806.—Adresse de la Convention aux Etats-Unis, 810.—Débats en Angleterre et réflexions sur la guerre contre la France, 821, 829, 837, 845, 857, 881; XV, 1, 9.—Apperçu de sa situation politique intérieure et extérieure, XIV, 824.—Et de son commerce intérieur et extérieur, 836. Lettres interceptées par Miranda, sur ses ennemis, 869, 883.—Neutralité de l'Espagne; son intercession en faveur de Louis XVI, 870.—Déclamations de Burke contre le peuple français, 881.—Secours demandés par la Pologne, XV, 5.—Note diplomatique au gouvernement anglais, sur la conduite qu'il veut

mation du Directoire contre les manœuvres qui ont pour but de détruire la représentation nationale et le gouvernement, 221. — Note du ministère anglais pour la continuation de la guerre, 246. — Proclamation aux armées françaises sur l'ouverture de la campagne, 249.—Réflexions de Trouvé à l'occasion des victoires sur les anarchistes et sur la coalition, 252. — Expulsion des émigrés français du territoire batave, réclamée en exécution du traité entre les deux républiques, 253. — Note officielle de Barthélemy, ministre en Suisse, relativement au plan d'une invasion en France par les émigrés, et réponse du canton de Bâle, 258, 260, 296.—Notice d'un ouvrage intitulé : *De la force du gouvernement de la France et de la nécessité de s'y rallier*, 260, 261, 262, 263. —Réflexions sur les nouveaux dangers que vient de courir la liberté; proclamation du Directoire à ce sujet, 267, 269, 289, 290. (*Voyez* Babeuf.) — Notice d'un ouvrage intitulé : *Les fastes du peuple français*, 270. — Traité de paix avec la Sardaigne, 280, 283, 290, 323, 324.—Proclamation relative à l'ouverture de la campagne sur le Rhin, 294. — Article de Trouvé sur les institutions républicaines, 297. (*Voyez* Institutions.)—Rejet par le parlement d'Angleterre d'une motion relative aux négociations avec le gouvernement de France, 298. — Rupture de l'armistice conclu avec l'Autriche, 309. — Éloge des 14 armées de la république, par Trouvé, 312. — Réflexions du même sur la marche du gouvernement, 324. — Proclamation de l'archiduc Charles sur la reprise des hostilités avec la France, 327.—Notice d'un ouvrage de Leclerc sur la propagation de la musique dans ce pays, 331.—Réflexions sur le plan combiné de l'Autriche et de l'Angleterre contre lui, 333. — Notice d'un ouvrage concernant l'union naturelle entre cette puissance, la Turquie, la Pologne, la Suède et le Danemarck, 336. — Les Anglais violent à son égard le droit des gens, 336, 346.—Invectives contre la république française, extraites de la *Feuille du jour*, 348. — Scellés mis à Livourne sur les marchandises des puissances en guerre avec elle, 352. — Déclamations des partisans du ministère anglais sur l'épuisement de ses finances, 353.—Projet de son partage attribué aux alliés de l'Angleterre, 359. — Armistice avec le cercle de Souabe, 376. — Le gouvernement français refuse de reconnaître le ministre de Suède et rappelle le sien de ce pays; réception de l'envoyé de Gênes, 381.—Traité de paix avec le duc de Wurtemberg, 390, 397. — Réflexions sur la question de savoir s'il est de l'intérêt de la France de révolutionner l'Allemagne; lettre annonçant que les émigrés partent en foule de Lausanne pour se rendre dans ce pays, 399.—Traité d'alliance offensive et défensive avec l'Espagne, 403, 420, 426, 432, 463. — Message du Directoire sur les troupes à conserver en temps de paix et sur la dépense y relative, 408. — Traité de paix avec le margrave de Baden, 414, 420. —Ouvrage intitulé : *De l'état politique et économique de la France sous la constitution de l'an III*, 419, 420. — Armistice conclu avec l'électeur bavaro-palatin, 433. — Le ministère anglais tente en vain d'engager la Prusse à rompre ses traités avec la république, 446.— Traité de paix conclu avec le roi de Naples, 458, 464, 496, 512.—Envoi d'un négociateur anglais, et réflexions y relatives, 458, 465, 466, 477, 482, 483, 491, 493, 496, 498, 499, 507. (*Voyez* Angleterre, Lille et Malmesbury.)—Insulte faite au consul de France à Tripoli; réparations données par le pacha, 459. — Bonnes dispositions des Suisses à l'égard de la nation française, 463. —Compte demandé au Directoire de la situation morale et politique de la France, 462, 482. — Réception du ministre plénipotentiaire du langrave de Hesse-Cassel, 469. — Ratification du traité passé avec Gênes, 489.—Traité de paix avec le duc de Parme, 491, 494. — Envoi d'un négociateur militaire à Vienne, 494. — Craintes, à Londres, d'une négociation particulière entre la France et l'Autriche; envoi d'un ambassadeur turc à Paris, 496.—Réponse du roi d'Espagne au pape qui le sollicitait d'interposer sa médiation entre lui et la France, 497.—Résolution qui y autorise le passage des recrues qui se font en Italie pour les troupes espagnoles, 498. — Le baron de Staël y est continué dans ses fonctions d'ambassadeur de Suède; renvoi du citoyen Reybaz, ministre de Genève, 499.—Arrêté contre les manœuvres tendantes à rétablir les communications entre la France et l'Angleterre, 500. — Réception des envoyés de Naples et de Sardaigne, 502.— Convention avec le roi de Prusse, concernant la neutralité du nord de l'Allemagne, 505.—Fête donnée à Boston au ministre plénipotentiaire de la république, 508.—Elle suspend toutes relations avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique, 509. (*Voyez* États-Unis.) — Accession de l'électeur de Saxe à la neutralité de la Prusse, 512. — Représentations de l'agent français au sujet du refus de la cour de Rome, de prendre aucune résolution avant de consulter l'empereur, 512. — Article intitulé : *De la nécessité de porter la guerre dans les îles britanniques;* ordre du gouvernement de Gênes pour l'exécution de son traité avec la France, 515. — Réception des ministres et envoyée d'Espagne, de Sardaigne, des États-Unis et d'Alger; publication des relations entre les cours de Vienne et de Berlin relativement aux nouvelles limites de la France, 517. — Accession de l'électeur de Saxe et des états du cercle de la Haute-Saxe, à la neutralité de la Prusse, 520.—Démenti du bruit que le traité avec la cour de Naples n'est que conditionnel; rentrée de l'escadre française aux ordres de l'amiral Morard de Galles, 521. (*Voyez* Brest et Irlande.)—Message du roi d'Angleterre sur la rupture des négociations avec la France; débats et réflexions sur la possession de la Belgique par cette puissance, 522, 523, 524. — Publication officielle du traité de paix avec la cour de Naples, 524.—Tableau des compensations offertes à la France par le cabinet de Saint-James dans la dernière négociation; et réflexions à ce sujet, 526, 528, 529. — Observations de Lenoir-Laroche sur la disposition des esprits pour les prochaines élections, 527.—Débats du parlement d'Irlande relativement à la rupture des négociations, 536. — Retour du gouvernement napolitain vers la France, 544.—Découverte d'un plan de conspiration royale contre la république, 547. (*Voyez* Brottier, Lavilleheurnoy, Duverne de Presle, etc.)—Observations de Roux sur la proposition faite par l'Angleterre à la France de rendre la Belgique à l'empereur, 547.—Le peuple lombard demande une alliance offensive et défensive perpétuelle avec la république française, 548.—Rupture de l'armistice avec la cour de Rome, 571.—Notice d'un ouvrage de Mathieu Dumas sur les résultats de la dernière campagne, 587. —Conclusion de la paix avec le pape; conditions de cette paix, 595.—(*Voyez* Rome.)—Bonne intelligence avec la cour de Turin, 609. — Suspension de toutes communications avec l'Angleterre, 630.—Proclamation de Louis XVIII aux Français, adressée au Directoire, 655.—Article intitulé : *La Vérité*, dirigée contre ceux qui s'efforcent de renverser le gouvernement républicain, pour rétablir la royauté, 656, 657. — Discours sur les rapports politiques de la France avec l'Italie, 658. — Considérations philosophiques sur la révolution, par Lachapelle, 660.—Préliminaires de paix avec l'empereur, 672, 674, 676, 681. (*Voyez* Vienne et Leoben.)—Texte du traité de paix conclu avec le pape à Tolentino, 678. — Renvoi de l'ambassadeur de Portugal qui s'est refusé à signer les conditions de paix qui lui étaient offertes, 681. —

Réfutation des réflexions de L.-P. Ségur, *sur les apparences d'une rupture entre la France et les Etats-Unis*, 685. — Désaveu par le sénat de Venise d'une proclamation offensante pour la nation française, 690. (*Voyez* Venise.) — Notice d'un ouvrage pour servir de suite à la *Correspondance d'un habitant de Paris sur la révolution de France*, 716. — Réception des ministres plénipotentiaires de Danemark, de Naples et de Genève, 723. — Analyse d'un écrit de Benjamin Constant, qui regarde comme un résultat des effets de la terreur, les dangers qui menacent encore la république, 739, 740.—Divisions existantes entre les premières autorités; adresses y relatives; explications; débats; accusations réciproques; mesures diverses de défense prise par le Corps Législatif et le Directoire, 748. (*Voyez* Corps Législatif et Directoire.)—Message du Directoire sur l'état pénible des finances, 750. — Motion d'ordre de Tallien sur les circonstances difficiles où se trouve la république, 751.—Décret qui interdit provisoirement toute société particulière s'occupant de questions politiques, 752.—Trois cent quarante millions sont affectés aux dépenses de la guerre pour l'année, 760.— Projet qui détermine le mode de déclaration des communes en état de guerre, 764.—Observations sur la cause du renchérissement des denrées, 767. — Complot dénoncé par Fargues contre le Corps Législatif, 771. — Vues pour l'amélioration des finances, 771, 773. (*Voyez* Finances.)—Toasts portés à l'armée de Sambre-et-Meuse, relatifs aux circonstances où se trouve la république, 773. — Réception du ministre cisalpin; audience de congé à Fedele Sopransi, 785. —Tableau du commerce de la France avec le Portugal, avant la révolution, 786. — Commerce de faux passeports par un Hollandais, pour faire rentrer des émigrés, 790.—Ecrit de Bailleul, dénonçant une faction royaliste qui veut renverser le gouvernement, 791.—Révolution du 18 fructidor, 792, 796. (*Voyez* Journées du 18 fructidor.) — Décret relatif à la célébration de la fête de la fondation de la république, 797. — Lettre de Noël, annonçant que Louis XVIII entretient des correspondances en France; adresse du Corps Législatif aux Français sur la journée du 18 fructidor, 812. — Proclamation du Directoire sur le même objet, 816.—Traité de paix avec le Portugal, 817, 823. — Réorganisation du Directoire, 818.—Décret portant que toutes les armées de la république ont bien mérité de la patrie, à raison de la part qu'elles ont prise aux derniers événements, 822. — Fixation des dépenses de l'an VI à 1600 millions, 822. (*Voyez* Dépenses publiques.)—Loi relative au remplacement des administrateurs, 823; XXIX, 34. (*Voyez* Administrations). — Proclamation du Directoire pour que les armées françaises soient complètes et prêtes à marcher le 15 vendémiaire, 2. — Menées contre-révolutionnaires dans le Midi, 14, 15. (*Voyez* Allier (Dominique) et Saint-Christol.) —Division territoriale des colonies, 19. (*Voyez* Colonies.) — Réflexions sur la rupture des négociations avec l'Angleterre, 21. — Proposition d'expulser tous les ci-devant nobles, ou de les exclure de toutes fonctions publiques, 21, 41, 44. (*Voyez* Boulay (de la Meurthe), Gay-Vernon et Nobles.)—Loi qui établit un conseil de révision permanent dans chaque division d'armée et de troupes employées dans l'intérieur, 36. — Rapport sur la nécessité de mettre en activité les institutions républicaines, 40. — Notions positives sur le sujet des différends entre l'Amérique et la France, 44. — Résolution qui établit des conseils de guerre et de révision dans toute place investie et assiégée, 47. (*Voyez* Tribunaux militaires.)—Conspiration royaliste découverte en Corse, 47.—Traité d'alliance offensive et défensive avec le roi de Sardaigne, 49, 53.—Traité de paix définitif conclu avec l'empereur à Campo-Formio, 50, 53, 60, 61.—Rupture du traité avec le Portugal, 52.— Nomination de ministres au congrès de Rastadt, 55, (*Voyez* Rastadt.) — Injonction aux ambassadeurs, consuls, etc., de ne se donner et de ne recevoir officiellement d'autre qualité que celle de citoyen, 55. —Détails sur les négociations qui ont amené la paix avec l'empereur, 60.—Tableau des crimes et des assassinats qui ont ensanglanté le Midi depuis le 9 thermidor, 62. — Manifeste du roi d'Angleterre sur la continuation de la guerre, 64, 65. — Lettres de Mallet-Dupan sur la situation de la France, 66.—Projet d'une descente en Angleterre, 67.—Pièces officielles relatives à la négociation de Lille, 69.—Examen des griefs allégués par le roi d'Angleterre contre la France, 73. — Extrait d'une gazette de Philadelphie sur la lutte de ses pouvoirs avant le 18 fructidor, 79.—Satisfaction demandée au gouvernement de Soleure, 86.—Arrêté sur la nouvelle distribution des forces de la république, 88.—Le sénat, les échevins, et tous les fonctionnaires d'Aix-la-Chapelle lui prêtent serment de fidélité, 92.—Le roi de Prusse témoigne son intention formelle de cimenter la bonne harmonie entre les deux nations, 95. — Ouverture d'un emprunt pour la descente en Angleterre, 105, 116, 117, 118. (*Voyez* Commerce, Emprunts et Angleterre.)—Article de Poultier sur le silence du gouvernement relativement à une conspiration royaliste, 109. —Garantie de la république française, réclamée par les habitants du pays de Vaud, pour le rétablissement de leurs droits, 110.—Réunion proclamée des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin, 117.—Proclamation relative à la descente en Angleterre, 121.—Assassinat du général Duphot, dans la juridiction de France à Rome, 126. (*Voyez* Rome, Duphot, Bonaparte (Joseph), etc.) — L'envoyé de Rome est gardé à vue, 130. — Reconnaissance éternelle vouée à la république française par le peuple cisalpin, 132.—Message du roi d'Angleterre au parlement sur les préparatifs de descente des Français, 135.— Refus du Directoire de recevoir le comte de Cabarus, en qualité d'ambassadeur d'Espagne, 137. — Fête de la reconnaissance envers la république française, célébrée à Milan, 142. —Notice d'un ouvrage intitulé : *De la France relativement à l'Angleterre et à la maison d'Autriche*, 143.—Histoire des premiers peuples libres qui l'ont habitée, 145.— Mise en état de siége de plusieurs communes, 146, 153. — Détails des mesures prises par le Directoire exécutif contre l'oligarchie helvétique, 147, 148. — Article sur les trois constitutions de la France, et leurs sectaires, 150.—Examen du système suivi contre elle par l'Angleterre, 153. — Vote unanime des habitants de la ville de Bienne pour leur réunion, 155.—Célébration à Ferrare, de la fête de la reconnaissance de la république cisalpine envers la république française, 156.—Proclamations relatives à ses élections, 159, 169, 206, 220.—Espoir d'une réconciliation avec le canton de Berne, 163.—Demande d'un emprunt à Hambourg, 179. — Considérations philosophiques sur la révolution; reconnaissance vouée à la république française par le peuple romain, 180.— Arrêté ordonnant l'incarcération de tous les prisonniers anglais, 194.—Traité d'alliance et de commerce avec la république cisalpine, 200, 220. (*Voyez* Cisalpine.)—Préparatifs contre le Portugal, 200.—Réception du ministre de Toscane; liberté rendue au ministre de Portugal, 222.—Circulaire relative au commerce de la France avec les îles vénitiennes, 234. —Remerciements adressés au Directoire par l'assemblée provisoire du pays de Vaud, 238. — Correspondance avec les ennemis de la république française trouvée en Italie, chez mylord Bristol, 247. — Convention secrète avec le duc de Wurtemberg, 248.—

* Le MONITEUR a imprimé Granseing par erreur, c'est Francin qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Frieaud par erreur, c'est Fricot qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Fredembourg par erreur, c'est Friedberg qu'il faut lire.

G.

d'établir un jury pour le jugement des auteurs d'écrits incendiaires, 283.—Son opinion sur la nomination des greffiers, 307.—Il demande le maintien de la franchise du port de Bayonne, VI, 475.—Vote pour la procédure criminelle écrite, VII, 164, 165.—Son opinion sur celle à suivre devant la haute-cour nationale, 334.—Et sur les troubles de Nîmes, 494.—Il demande le renvoi à la prochaine législature du projet sur les successions, 605.—Propose une exception à l'égalité des partages, 606.—Son opinion sur la majorité du roi, 718.—Il demande que les députés ne puissent solliciter de places ni pour eux ni pour leurs parents, VIII, 77.—Parle sur la dénonciation de Bonjour contre Fleurieu, 97.—Appuie le projet sur le traitement des ministres, 108.—Son opinion sur l'exclusion des membres de l'Assemblée de la prochaine législature, 411.—Il fait rejeter une motion de Bouche, relative au douaire de la reine, 500.—Son opinion sur la peine à appliquer au paricide, 564.—Il ne veut pas qu'un député puisse être élu gouverneur du dauphin, 776.—Parle en faveur des membres de la ci-devant assemblée coloniale de de Saint-Domingue, 785. — Il veut que la constitution ne contienne que le principe de la liberté de la presse, IX, 348.—Parle sur la qualité de français, 356. —Et sur les conditions nécessaires pour être citoyen actif, 367. — Son opinion sur le mode d'élection des députés, 383. — Il s'oppose au remboursement des offices seigneuriaux, 443.

GARAT jeune, littérateur, député de Labour à la Constituante.—Provoque une amnistie, I, 255.—Demande qu'on s'explique sur les droits de la branche d'Espagne, 472.—Combat la propriété du clergé, II, 87. — Propose de donner voix consultative aux ministres, dans l'Assemblée, 152. — Son cours d'histoire au Lycée, 316.—Il combat la réunion en département du Béarn et du pays des Basques, III, 114, 115. —Demande la liberté de la chasse dans les propriétés communes, IV, 175. — Son opinion sur l'institution des jurés, 242.—Et sur le droit de paix et de guerre, 430. — Son examen de la proclamation des gouverneurs des Pays-Bas, XIII, 338.—Il est élu ministre de la justice, XIV, 171.—En accepte les fonctions, 189. —Prête serment, 199. — Demande quel doit être le sort des prisonniers échappés aux massacres de septembre, 276, 458.—Atteste le civisme de l'ecclésiastique Roussel, 329.—Annonce qu'il a fait arrêter Lacoste, 543.—Est chargé de se faire délivrer l'état des détenus dans des maisons particulières, 557. — De faire exécuter le décret d'arrestation de d'Espagnac, Malus et Petit-Jean, 665. — De notifier à Target et à Tronchet le choix que Louis XVI a fait d'eux pour ses conseils, 731.—Et de faire exécuter les mandats lancés contre les membres du comité de liquidation de l'Assemblée législative, 745.— Rend compte de la manière dont le décret sur la famille des Bourbons lui est parvenu, 801.—Décret pour l'impression de son compte, XV, 92.—Son rapport sur l'arrestation des journalistes Gautier et Lafarge, 92, 95. — Il répond au reproche d'avoir soustrait des pièces à la décharge du roi, 143.—Rend compte de la situation de Paris pendant le jugement de ce prince, 181, 182. —Est chargé de poursuivre les auteurs des massacres de septembre, les individus armés contre le peuple au 10 août, etc., 255. — Rend compte de la notification du décret de mort à Louis et d'un papier que lui a remis celui-ci, 255.—Des circonstances de l'assassinat de Lepelletier, 264.—Et de l'arrestation du journaliste Leclerc, 274.—Se fait autoriser à faire un achat de grains, 353.—Rend compte de l'état des subsistances de Paris, 439. — Transmet les mesures prises par le département du Var pour arrêter les fonds publics, 519.—Demande des explications sur le décret contre Lamarche, 555.—Et une avance de fonds à la commune de Paris pour achat de subsistances, 559.— Est chargé de faire poursuivre les auteurs des troubles de Paris, 572.—Rend compte du sursis accordé à Lanoue, 595. — Donne des renseignements sur le complot du 10 mars, 711, 749. — Est élu ministre de l'intérieur, 714.—Accepte, 720. — Dénonce un pamphlet de Marat, et demande que tout député journaliste soit tenu d'opter, 795.—Propose à la Convention de faire elle-même tous les choix des généraux, XVI, 50.—Fonds mis à sa disposition pour l'arrestation des chefs du complot de Jalès, 283.—Il rend compte de la situation de Paris et justifie Pache et Hébert, 494, 495.—Donne des détails sur la réunion de l'évêché, 523. — Se défend de vouloir une dictature, 663. — Rend compte de la situation de Paris, 759, 760.—Dix millions sont mis à sa disposition pour les subsistances, 768.—Il consulte la Convention sur Couppé, arrêté à Mantes, XVII, 45.—Sa lettre aux administrations en leur envoyant l'acte constitutionnel, 50. — Il annonce qu'un cartel d'échange de prisonniers, portant la suscription de *république française*, a été signé par le roi de Prusse, 88; que la constitution est généralement acceptée, et propose un nouveau délai pour les administrateurs qui ne se sont pas encore retractés, 88.—Repousse le reproche d'avoir cherché à affamer Paris, 243.— Demande d'être autorisé à payer aux fabricants les primes que la loi leur accorde, 252.—Est dénoncé par Collot-d'Herbois; se justifie; le décret d'arrestation prononcé contre lui est rapporté, 302, 304.—Il est chargé de faire représenter des pièces patriotiques, 307.—Se retire du ministère pour rédiger un journal, 406. — Son arrestation, XVIII, 17.—Il est mis en liberté, 33. — Hermann est chargé de ses fonctions, XX, 168.—Il est nommé membre de la commission d'instruction publique, XXI, 744. — Et professeur à l'école normale, XXII, 463.—Inculpations contre lui, XXIII, 652.—Exposé de sa conduite contenue dans ses *Mémoires sur la Révolution*, XXIV, 524.—Il est remplacé à la commission d'instruction publique par Ginguené, XXV, 534. — Ouvre les écoles centrales de Paris, XXVIII, 293.—Est insulté dans l'assemblée électorale de Seine-et-Oise, 658.—Réclame contre les assertions calomnieuses de Henry Larivière à son égard, 756. — Est porté sur la liste des candidats pour remplacer Barthélemy et Carnot au Directoire, 816, 818.—Sa réponse à un article sur les dangers de la dictature, XXIX, 115.—Il est nommé ambassadeur à Naples, 145. — Est remplacé par Chénier au jury central de la Seine, 243.—Est l'un des candidats pour la place vacante au Directoire, 266.—Ses discours au roi et à la reine de Naples, 289.—Inutilité de ses instances auprès du roi, en faveur des patriotes napolitains, siciliens, etc., 299, 319, 329.—Regrets laissés par lui à Naples, 331. — Député de Seine-et-Oise au Conseil des Anciens, il est élu secrétaire, 349.—Appuie la résolution sur les domaines engagés, 414, 418. — Présente un ouvrage de Condorcet, intitulé : *Moyens d'apprendre à compter sûrement et avec facilité*, 434. — Fait fixer les dépenses du ministère de l'intérieur pour l'an VII, 462. — Son rapport sur les élections des Bouches-du-Rhône, 580 *bis*.—Son discours sur les langues parlées ou écrites, 582 *bis*. — Il est élu président; son discours sur le 21 janvier, 594 *bis*.— Son opinion sur la résolution relative aux prises, 602 *bis*, 618.—Il retrace les crimes et la mauvaise foi du roi de Naples, 605 *bis*. — Il défend François de Neufchâteau, 658.—S'élève contre l'assassinat de Rastadt; est chargé de faire l'oraison funèbre de Roberjot et de Bonnier, 672.—Son rapport sur un ouvrage intitulé : *Tableaux historiques des campagnes*, etc.; il s'élève contre les dilapidateurs de la fortune publique, 688. — Réclame un délai pour faire son rapport sur la liberté de la presse, 720.—Analyse de ce

* Le Moniteur a imprimé Gareschat par erreur, c'est Garesché qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Varin par erreur, c'est Garin qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Carrant, c'est Garran qu'il faut lire.

de la haute-cour nationale, dénonce une lettre écrite à la municipalité d'Orléans, 180.—Est nommé député du Loiret à la Convention, 629. — Suppression de la haute-cour dont il est grand procurateur, XIV, 53. — Il défend les travaux de cette cour, 140. — Obtient l'extinction d'une procédure relative à des troubles survenus à Lorient, 369.—Fait supprimer les tribunaux et jurés d'accusation, établis par les lois des 15 et 17 août, 615. — Demande que Louis XVI puisse se choisir un conseil, 724.—Donne lecture de deux lettres de ses défenseurs, 850.—Son vote dans le procès de ce prince, XV, 162, 183, 190, 252.—S'oppose à la lecture d'une lettre du ministre d'Espagne en sa faveur, 227.—Atteste l'exactitude de la traduction de l'opinion de Thomas Payne pour le sursis, 248.—Est élu secrétaire, 765. — Parle sur la déclaration des droits, XVI, 173; XXV, 157, 158.—Et sur la constitution, 619, 668, 688; XXV, 174, 219, 245, 260, 279, 290, 300, 306, 314, 327, 344, 346, 358, 375, 383, 504, 513, 515, 521.—Fait rejeter une réclamation de Courmes, XVII, 643.—Rendre un décret sur les milles qui bordent les routes, 712. — Un autre sur l'incompatibilité de certaines fonctions, XXII, 250. — Discute le traité de paix avec la Toscane, XXIII, 464.—Fait rendre un décret pour la constatation de l'état civil à Paris, 541. —Demande le rappel de Delahaye, 647. — Propose une adresse aux départements sur le 12 germinal, XXIV, 121.—Fait décréter que les citoyens qui ont défendu la Convention ont bien mérité de la patrie, 124.—Demande la restitution aux familles de ses collègues de leurs biens confisqués, 198. — S'oppose à la mise en jugement des membres acquittés du tribunal révolutionnaire de Nantes, 285.—Vote la mise en liberté de Raymond, 454.—Désigne Duroy comme un des provocateurs du 1.er prairial, 511. — Demande l'arrestation de Rhul, 514. — S'oppose à la demande de la peine de mort contre ceux qui donneraient asile aux révoltés de prairial, 542, 546.—S'oppose au maintien des confiscations prononcées contre Jean Dubarry, 659.—Défend Caille, XXV, 4. — Son opinion sur un projet contre les assassinats, 61, 62.—Il demande la suspension du remboursement des rentes, 237.—Défend Drouet, 540, 541.—Appuie le projet d'organisation des assemblées électorales, 637. — Combat une adresse sur le rapport de la loi du désarmement, XXVI, 128. — Son opinion sur la proposition de casser les élections de Paris, 150. — Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il propose d'autoriser le Directoire à faire des visites domiciliaires, XXVIII, 430. — Son rapport sur les biens communaux, 431, 432.—Il rappelle que Santhonax a été absous par la Convention, et demande l'ajournement jusqu'après l'impression des discours prononcés dans cette affaire, 720.—Demande à parler pour les agents des colonies, 723. — Les défend, 724.—S'oppose aux renseignements demandés par Dumolard sur les relations politiques, 733. —Vote en faveur des sociétés populaires, 749.—Parle sur les pièces relatées dans le rapport de Delarue sur la marche des troupes, 768.—Son opinion sur le projet relatif à la police des cultes, XXIX, 118.—Il défend Sotin du reproche d'avoir outragé la représentation nationale, 135.—Son opinion sur les maisons d'éducation, 163.—Il combat le projet contre les falsificateurs des billets de loterie, 216. — S'oppose à la vente de l'Ile des Cygnes, 225. — Appuie la révision des jugements rendus en haine de la république, 238.—Son opinion sur les élections de l'an VI, 263. — Il est nommé commissaire près le tribunal de cassation, 266.

GARREAU, député de la Gironde à la Législative. —Propose de former une légion de volontaires à cheval, XII, 193, 218.—Sa motion contre les prêtres perturbateurs, 377, 423.—Son opinion sur le traitement des ministres, 545. — Il déclare que Vasselin est un des rédacteurs du *Journal de Paris*, 634.—Réélu à la Convention, est nommé commissaire dans les départements des Pyrénées, XIV, 53.—Demande le rapport du décret qui exclut les députés de toutes fonctions publiques pendant six ans, 319.—Son vote dans le procès du roi, XV, 162, 186, 252. — Il demande que le suffrage de Duchâtel soit compté, 228.—Et que Kersaint soit mandé à la barre, 255. — Dénonce un placard tendant à sauver Louis XVI, 258. —Ses attaques contre les hommes de l'appel au peuple, 624.—Il dénonce Clavière, 690.— Combat la demande d'un rapport sur les députés détenus, XVI, 569. — Discute le projet de constitution, 646, 659; XXV, 340, 346, 351.—En mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales, il donne des détails sur une affaire avec les Espagnols, XVII, 316. — Refuse de rendre Roussignac au général Caro, 670. — Propose de réhabiliter Sirven, XVIII, 438. — Est envoyé à l'armée de l'Ouest, XIX, 456. — Annonce une victoire sur les brigands, 503.—Représentant près l'armée des Pyrénées-Occidentales, fait part de ses succès, XXI, 405.— Annonce la prise de Fontarabie et s'y distingue, 433. —Sa proclamation à l'armée, 443.—Il fait part de la prise de Saint-Sébastien, etc., 461. — Est confirmé dans sa mission, 516.—En rend compte, XXII, 412. — Annonce de nouvelles victoires, 383, 679, 715; XXIII, 55.—Parle sur la réorganisation de la garde nationale de Paris, XXIV, 242.—Et sur la déclaration des droits, XXV, 497. — Son opinion sur les mesures proposées contre les émigrés, 524. — Demande un rapport sur les manœuvres des prêtres, 605. — Est élu secrétaire, 656.—Défend l'armée de Sambre-et-Meuse, 731.—Fait décréter la déclaration des fortunes par les représentants, XXVI, 57. — S'oppose à une adresse contre les factieux de Paris, 62.—Demande la réintégration des généraux qui ont été destitués, 159.—Appuie la demande d'un rapport sur l'arrestation de Thirion, 160.—Et le projet de Pons (de Verdun) sur la détermination des délits, 210. —Réélu au Corps Législatif donne sa démission comme n'étant nommé que par ses collègues, 354, 528. — Commissaire du Directoire près l'armée d'Italie, il annonce la prise de Bologne, d'Urbin, Ferrare et autres places, XXVIII, 339.—L'amnistie conclue avec le pape, et l'occupation de plusieurs villes de ses états. 342. — Quelques succès de l'ennemi à Salo, 381, 382. — Le gain des batailles de Lonado et de Castiglione, 387.— La levée du siége de Peschiera, 393.—La retraite de l'ennemi sur Trente, 406.—Il annonce que les Français canonnent le corps de la place de Mantoue, 445. —Réélu au Conseil des Cinq-Cents, parle sur la nomination aux places vacantes dans le tribunal de cassation, XXIX, 313.—Soutient qu'un anarchiste est un royaliste, 327.—Parle sur l'impôt du tabac, 384. — Propose d'assujétir les étrangers à porter la cocarde de leur pays, 386.—Amende le projet relatif au port de celle de la république, 581, 590. — Est élu secrétaire, 594 *bis*. —Son opinion sur une motion relative aux scissions, 595.—Et sur la solde de retraite des militaires, 632.—Ses vues sur le code pénal maritime, 658.—Il parle sur les élections des Bouches-du-Rhône, 673.—Dénonce le mauvais emploi des fonds accordés au ministre de l'intérieur, 703.—Sa motion d'ordre sur les dangers de la patrie, 704. — Il dénonce l'espionage établi autour de la représentation nationale, 711. — S'oppose à la levée de la permanence du conseil, 712.—Parle sur le projet relatif à la responsabilité des communes, 724. — Son opinion sur l'annulation des congés, 725.—Il cite des faits contre Schérer, 731.—Son opinion sur l'emprunt forcé de 100 millions, 744, 763.—Son projet sur l'organisation de la garde nationale, 748, 751.—Il s'élève contre le système de persécution qu'on veut organiser contre les républicains, 763.—Parle des dangers publics,

D'APRÈS DE LAPLACE.



Typ. Henri Plon.

M J. Bapt. Marie Champion de Cicé, évêque et député d'Auxerre à l'Assemblée constituante.

* Le MONITEUR a imprimé Gérard par erreur ; c'est Géraldi qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Gigon par erreur, c'est Gigaux qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Dillon par erreur, c'est Gillon qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guyot par erreur, c'est Giot qu'il faut lire.

** Le MONITEUR a imprimé Girard par erreur, c'est Giral qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Gleizal par erreur, c'est Ducrolsy qu'il faut lire.

Nuremberg, 406.—Parle sur les articles relatifs aux délits de presse, 462. — Ses sarcasmes contre d'Orléans, 490.—Son opinion sur le commandement des armées par les princes et leur nomination aux fonctions données par le roi, 498.—Sur les actes de l'état civil des princes, 499.—Et sur les conventions nationales, 545.—Il demande la conservation de l'ordre du Saint-Esprit pour les princes, 651. — Fait arrêter que le décret d'amnistie sera présenté au roi par une députation, 656. — Sa motion pour la proclamation de la constitution, 668.—Il provoque des peines contre ceux qui prendront des titres supprimés, 738.—Demande l'ajournement d'une motion en faveur des fils de famille, 806.—Député de l'Orne au Conseil des Anciens, il appuie la résolution qui confère au Directoire le droit de compléter les élections, XXVI, 486.—Son opinion sur les attributions des juges-de-paix, XXVII, 29.—Il est élu secrétaire, 55. — Demande la nullité d'une déclaration des Anciens, relative à l'exécution de la loi du 3 brumaire, 176.—S'oppose à la création d'une 3.e section au tribunal criminel de la Seine, 211. — Et à la vente du terrain de l'arsenal de Paris, 240.—Est élu président, 293.—Refuse au Directoire le droit de réformer les arrêtés des députés en mission, 588. — Propose de placer le buste de Montesquieu dans la salle du Conseil, 606. — Sa lettre sur les *Œuvres politiques de Harringhton*, 658. — Il fait annuler les élections de Donchamp, XXVIII, 76. —Propose d'approuver la résolution relative aux parents d'émigrés, 265, 267.—Vote la remise au Directoire des articles secrets des traités avec les puissances étrangères, 312. — S'oppose à la clôture de la discussion sur les successions, 343. — Vote le rejet de la résolution y relative, 346.—Et de celle qui détermine la compétence des tribunaux militaires, 353. —Appuie les droits de successibilité des religieux, 398.—Son rapport sur le mode d'exécution de la loi du 3 brumaire, en ce qu'elle concerne la déportation des prêtres, 410.—Son opinion sur le mode de constater le vol de deniers publics, 439. — Son rapport relatif à un jugement rendu contre Ch. Louveau, 482.—Son opinion sur le nouveau code pénal militaire, 484.—Et sur le rapport de la loi du 3 brumaire an IV, 505. — Il combat la résolution sur les successions, 543, 544.—S'oppose au rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, 618.—Fait l'éloge du rapport de Barbé-Marbois sur les finances, 634.—Combat la résolution sur le droit de passe, 639.—Celle sur les frais en matière criminelle, 677.—Et celle relative aux rectifications d'erreurs de noms portés au grand-livre, 721, 732, 786.—Son opinion sur les transactions antérieures à la dépréciation du papier-monnaie, 737.—Il vote des remercîments au Conseil des Cinq-Cents pour sa vigilance relativement à la marche des troupes, 748.—Son opinion sur la clôture des sociétés politiques, 752. — Sur la contribution personnelle, mobilière et somptuaire, 758. —Sur l'organisation de la garde du Corps Législatif, 798.—Arrêté au 18 fructidor, est mis en liberté, 811. —Réclame contre l'inscription de son nom sur la liste des émigrés, XXIX, 117. — En est rayé, 132, 134. — Fait hommage d'un ouvrage sur la *Pasigraphie*, 148. — Son opinion sur le placement des assemblée électorales, 165.—Il s'oppose à la translation à Brignolles de l'administration du Var, 238.—Parle sur un projet relatif à des dépenses locales, 245. — Fait approuver une résolution sur les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, 264.—Parle sur le remboursement des domaines congéables, 305.—Combat la résolution sur les domaines engagés, 418.—Son opinion sur l'organisation du régime hypothécaire, 463.—Il demande le renvoi à une commission de la résolution qui assimile aux émigrés les individus qui se sont soustraits à la déportation, 481.— Combat celle relative aux ascendants d'émigrés, 595. —Celle sur les prises, 601 *bis*. — Et celle relative aux rentes viagères, 612 *bis*.—Fait hommage de l'*Abrégé de l'histoire de la Grèce*, 630. — Son opinion sur la résolution concernant les halles et les marchés. 659.—Il présente un projet d'organisation du notariat, 879.

GOUPILLEAU (Jean-François), de Fontenay, homme de loi, député de la Vendée à la Législative. —Approuve la suppression des mots *sire* et *majesté*, X, 39.—Se plaint d'un officier de la garde nationale, 62.—Demande une loi sévère contre l'émigration, 120.—S'élève contre les prêtres fanatiques, 138.—Veut que les prêtres mariés conservent leur traitement, 154.—Propose de faire l'inventaire du garde-meubles, 232.— Réclame en faveur de 41 soldats de Châteauvieux, 274.—Se plaint de l'inexécution de la loi contre les princes français, 355. – Annonce des troubles dans la Vendée, 432.—S'oppose à la mise en accusation des princes émigrés, 466.—Lit un arrêté du département de la Loire-Inférieure contre les prêtres perturbateurs, 682.— Fait mettre en liberté Dutréhan, 700.—Vote la suppression des félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année, XI, 5.—Rend compte du patriotisme de Gallet, 235.—Inculpe Gorguereau, 308.—Provoque le séquestre des biens des émigrés, 342.—Annonce l'arrestation de 39 nobles à Senlis, 412.—Réclame le renouvellement du comité diplomatique, 545.— Son opinion sur une lettre d'Avignon contre l'amnistie, 741.—Il demande que Narbonne soit mandé à la barre, XII, 8.—Provoque des poursuites contre Colmin, 53.—Dénonce les prêtres de la Vendée ; combat le projet relatif aux apanages des princes émigrés, 149.—Veut parler sur des actes arbitraires commis aux Tuileries, 217.—Fait mettre Fongniau hors d'accusation, 511.—Appuie une adresse contre la conduite du roi, 687.—Ses observations sur une note trouvée chez ce prince, XIII, 541.—Réélu à la Convention, il demande l'ajournement de la proposition tendante à ce que tout citoyen puisse être élu juge, XIV, 14.—L'organisation d'une force publique départementale, 135. —Combat les mesures de police proposées pour les travaux du camp sous Paris, 216.—Demande que toutes les pièces relatives au procès de Louis XVI soient soumises à la Convention ; s'oppose à la formation d'une commission composée d'un membre de chaque département, 222.—Fait ajourner la discussion relative à la fabrication des sous de cloches, 230.—Demande que les volontaires qui ne rejoindront pas ne soient pas payés, 451.—A la suite de son rapport sur les excès commis à l'armée du Var, y est envoyé en mission, 509.—Rend compte de troubles dans l'assemblée primaire de Nice, 786.—Son vote dans le procès du roi, XV, 19, 160, 169, 208, 253.—Il défend l'arrêté du conseil exécutif sur les théâtres, 175.—Annonce qu'il a failli être assassiné dans un café, 258.—Fait décréter la déportation de tous les prêtres de la Corse, 299.— Demande l'élargissement de Lavergne, 519.—Dénonce la rentrée des prêtres déportés, et propose des visites domiciliaires pour les découvrir, 558.—Défend Berruyer et Menou, XVI, 283, 284.—Commissaire près l'armée des côtes de la Rochelle, annonce un avantage remporté par les rebelles, 511.—Et la reprise de Châtillon par eux ; dénonce Westermann, provoque une nouvelle organisation de la troupe de ce général, XVII, 91.—Annonce qu'il a réintégré Tuncq dans ses fonctions, 419.—Rend compte des motifs de la destitution de Rossignol, 500, 534.—Débats sur sa conduite vis-à-vis de ce général ; il est rappelé, 517.—Fait rappeler Gaudin, commissaire aux Sables, 642.—Et décréter d'arrestation les constituants qui ont protesté contre la constitution de 1790, XVIII, 47.—Annonce qu'un

Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XIX, page 684.

Exécution militaire de trois généraux : Jacque O'Moran, J. B. Devaine, Jean Nestor Chancel.

Vote le maintien des établissements publics à Montpellier, XXVIII, 196.—Annonce l'assassinat des patriotes dans le Midi, et demande un rapport sur ce sujet, 208.—Est appelé en témoignage dans l'affaire de Messonnier, 367.—Dénonce une lettre du ministre de la justice, 425.—Parle contre la mise en liberté des prêtres réclus, 462.—Appuie un projet en faveur des départements de l'ouest, 536.—Dénonce un écrit intitulé : *Ordo breviarii ingonensis pro anno* 1797, 602.—Fait décharger la commune de Bédouin de l'arriéré de ses contributions, XXIX, 310.— Dénonce les massacres qui se commettent dans le département de Vaucluse, 350.—Appuie l'envoi aux administrations centrales du portrait de Marceau, 384.— Fait renvoyer au Directoire une pétition du juif Pexoto, 434.—Et à une commission des adresses sur les événements de prairial, 725.—Est exclu au 19 brumaire; 893.

GOUPY DE MORVILLE. — Annonce de ses *Vues générales d'un plan politique*, III, 320.

GOURDAN, lieutenant-criminel, député de Franche-Comté à la Constituante.—Attaque le parlement de Besançon, I, 231.—Son opinion sur la dégradation des forêts, II, 367. — Il combat plusieurs articles sur la division du royaume, III, 386.—Veut qu'on applique aux partages le décret relatif aux ventes, 578.— S'élève contre l'enlèvement arbitraire de Muscard, IV, 133.—Est élu secrétaire, 564.—Appuie la motion d'enlever les figures enchaînées au pied de la statue de Louis XIV, 676. — Son opinion sur l'inviolabilité des députés, 725. — Sur la jouissance des maisons canoniales, V, 4.—Sur l'affaire d'Hesdin, VI, 614.—Et sur la résidence du roi, VII, 752. — Il attaque Montmorin au sujet du passeport délivré à *Monsieur ;* est chargé de l'information relative à celui de la reine, VIII, 742. — Refuse aux ministres l'initiative des lois sur l'impôt, IX, 506. — Député de la Haute-Saône à la Convention, son vote dans le procès du roi, XV, 168, 204, 253.—Il appuie une pétition en faveur de Simonet et autres, XXIV, 395. — Parle sur la déclaration des droits, XXV, 157.—Son opinion sur le mode de juger les détenus, 331, 427. — Il est élu secrétaire, 656. — Demande le rapport de la loi du 12 fructidor, comme ne portant que sur des patriotes, XXVI, 139. — Entre au comité de salut public, 150.— Passé au Conseil des Cinq-Cents, en est nommé secrétaire, XXVIII, 673.— Réélu à celui des Anciens, en est également nommé secrétaire, XXIX, 270.—Fait part du dévouement de la jeunesse de la Haute-Saône, 523.—S'oppose au renvoi des procès-verbaux des assemblées électorales à des commissions, 661. — Est élu président, 685.—Son discours sur l'assassinat de Rastadt, 705. — Son opinion sur la liberté civile et politique, 730. — Il demande le rapport de la loi qui met les presses sous la censure du Directoire, 755. — Sa lettre sur l'écrit justificatif publié par Merlin, 787. — Son opinion sur la disposition de la garde du Corps Législatif, 789.—Et sur la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel, 815. — Il fait rejeter une dénonciation contre l'*ennemi des tyrans*, 835.

GOURDEL, aide-de-camp—Demande d'avancement pour lui, XXIX, 600.

GOURDON, département du Lot. — Insurrection des paysans de ce district pour ne pas payer les rentes seigneuriales, VI, 628.

GOURGUE (A.-J.-F.), président à mortier au parlement de Paris.—Est condamné à mort, XX, 311.

GOURJON.—Est autorisé à établir plusieurs manufactures à Issoire, XXV, 159.

GOURLAY, député de la Loire-Inférieure au Conseil des Cinq-Cents. — Son opinion sur les dépenses du ministère de l'intérieur, XXIX, 413. — Il discute le projet sur les dispenses de service, 569.—Fait l'éloge des habitants de Soudan, 708.—Annonce la prise du Mans par les chouans ; combat la résiliation du bail de la poste aux lettres, 858.

GOURLET, Vendéen.—Signe l'acte de pacification, XXIII, 687.

GOURNAY. — Son ouvrage sur l'état général de l'armée de terre, IX, 20.

GOURNAY. — Formation de la municipalité de cette commune, III, 468.—Circonscription de ses paroisses, XI, 263.

GOURON (F.), fabricant de papier.—Est condamné à mort, XX, 368.

GOURSAC (F.-Dauphin), ex-noble et ex-lieutenant colonel de cavalerie.—Est condamné à mort avec sa mère et sa sœur, XX, 700.

GOUSMARE, ingénieur en chef de la place de Verdun. — Est dénoncé comme ayant contribué à livrer cette ville au Prussiens, XIV, 328.

GOUSSAN-MERLY (J.-B.), ci-devant trésorier de France.—Est condamné à mort, XX, 51.

GOUSSARD. — Est élu commissaire de la comptabilité, XXVI, 496.

GOUSSENVILLE, ex-noble.—Est condamné à mort avec son fils, XXI, 191.

GOUTTE. — Recette contre cette maladie, XXIX, 626.

GOUTTES (J.-L.), curé d'Argilliers.—Ses considérations sur l'injustice des prétentions du clergé et de la noblesse, *Introd.*, 591. — Député de Béziers à la Constituante, son rapport sur l'élection du cardinal de Rohan, I, 198.—Il demande le remplacement des dîmes, 326.—Parle en faveur du prêt à intérêt, II, 5. —S'élève contre les richesses du clergé, 55. — Son opinion sur la formation des municipalités, 60. — Il dénonce des pensions secrètes, 255. — S'oppose au paiement d'à-comptes aux créanciers non liquidés, III, 204. — Veut que l'Assemblée invite les riches à rentrer en France, 299. — Fait autoriser la ville de Rouen à asseoir une contribution extraordinaire, 330. — Vote pour le projet de Mirabeau concernant les troubles des provinces, 446. — Fait rendre un décret interprétatif de celui sur les décimes, 470. — Autoriser une taxe extraordinaire dans les communes d'Orléans et d'Abbeville, 524. — Et des emprunts à Orléans, 529. — Et à Toulouse, 625. — Ne veut aucune différence dans le traitement des religieux, 650. — Dénonce l'agiotage, 676. — Présente un projet sur le paiement des traitements militaires, 689, 704. — Fait ordonner celui des entrepreneurs de l'artillerie et du génie, IV, 63. — Signale les abus qui sont nés des richesses du clergé, 117.—Appuie le projet sur les assignats, 134.—Fait amender celui sur les dîmes, 165. —Est élu président, 241.—Son opinion sur les troubles de Montauban, 595.—Sa motion contre les mouvements de la garnison à Tarascon, 432. — Il parle sur les bruits d'argent donné aux voleurs de Paris, 465, 466.—Vote pour la constitution civile du clergé, 506, 507, 515, 578, 599. — Demande un archiprêtre par district, 569.—Réclame en faveur des veuves et enfants des vainqueurs de la Bastille, 600.—Parle sur la confirmation des évêques, 629, 631.—Sur leur traitement, 648.—Et sur celui des curés, 652, 653, 655. —Dément les assertions de Maury sur l'étendue de la dette, 716, 717.—Propose de faire payer le dommage causé aux ouvriers de Nîmes, par les auteurs des désordres, 735.—Fait renvoyer au comité une lettre de Talma qui réclame les droits de citoyen, V, 109.—Et décréter le paiement de leurs appointements aux ci-devant officiers des gardes-françaises, 220. — Demande une commission pour examiner l'affaire du 6 octobre, 334.—Réclame la fabrication de petits assignats, 506.—Parle sur les troubles de Nancy, 515. —Invoque les moyens de douceur envers la garnison de cette ville, 530, — Signale des abus dans les ate-

* Le MONITEUR a imprimé Guryau par erreur, c'est Guégan qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guermen par erreur, c'est Guermeur qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé par erreur Grenot, et ci-après à la page 256 du tome XXIX, Guezno qu'il faut lire.

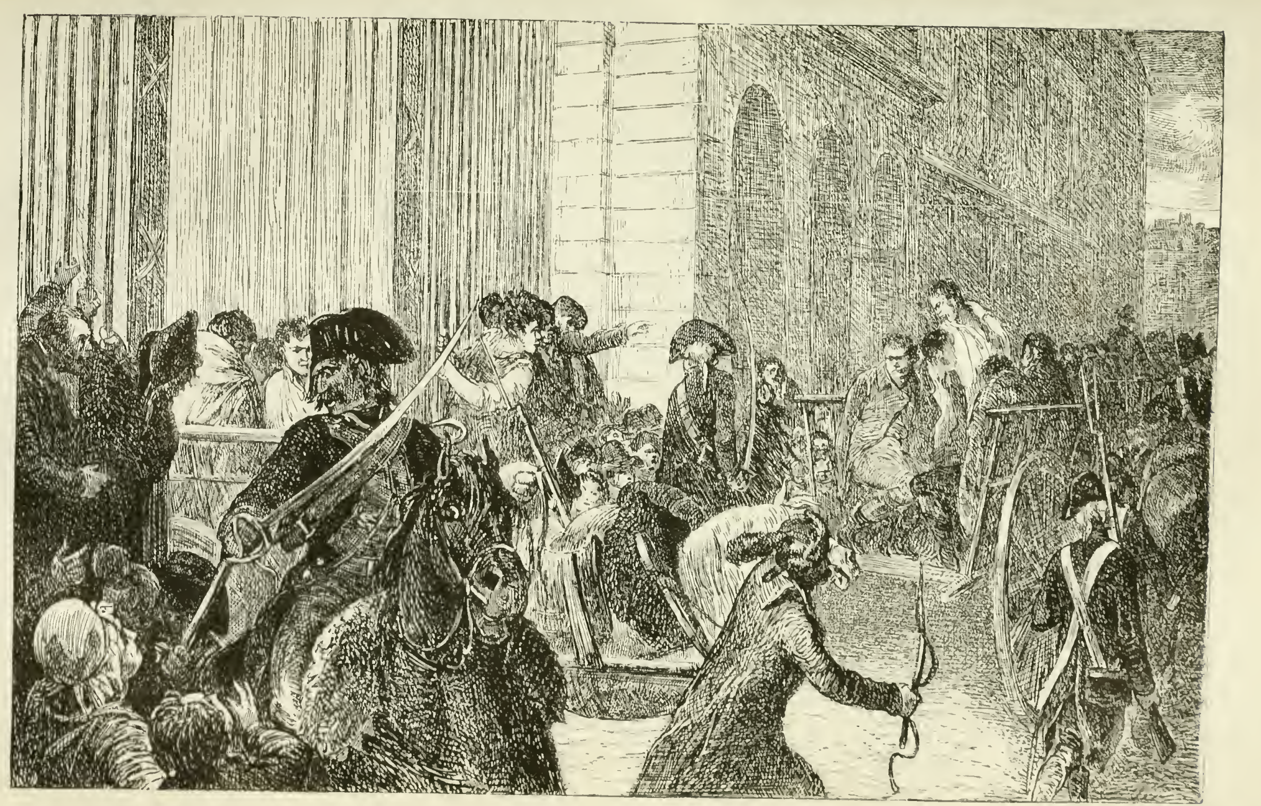
* Le MONITEUR a imprimé vicomte par erreur, c'est vicaire qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guirant par erreur, c'est Guiramant qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Guyon par erreur, c'est Guynot qu'il faut lire.

H.

D'APRÈS UN DESSIN DU TEMPS.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur — T. XXIV, page 103.

Exécution de 16 condamnés.

deux Conseils dans le même palais, 487, 488, 491. — Son opinion sur les poursuites à exercer contre ceux qui décrient les monnaies républicaines et les mandats, 652 ; XXVIII, 64.—Il déclare qu'il préfère accorder une amnistie à l'armée de Condé qu'aux prêtres réfractaires, 265.- Réfute les idées de Mercier sur Descartes et les géomètres, 268.—Demande que l'exclusion des ex-conventionnels de Paris ne frappe que ceux déclarés non éligibles, 270.—Demande si les jugements de la haute-cour sont sujets à cassation, 333. —Vote le renvoi à une commission d'un message sur les journaux, 471.—Est élu secrétaire, 496.—S'élève contre la nomination en comité général de la commission des colonies, 499.—Demande le rappel à l'ordre de Lesage-Senault, 507. — Fait rejeter l'impression de tous les discours sur les abus de la presse, 508.—Réclame des renseignements sur la suspension des ventes de biens nationaux, 509.—Combat la motion de Boissy-d'Anglas contre les comités généraux, 510. —Son opinion sur la nomination d'un nouveau membre du Directoire, 513. — Il s'oppose à ce que Barbault soit entendu à la barre, sur les événements de Saint-Domingue, 520.—Son opinion sur l'instruction relative à la tenue des assemblées primaires et autres, 529.—Il combat l'impression d'un discours de Vaublanc sur les colonies, 555. — Dénonce le projet des puissances étrangères de corrompre l'opinion publique ; veut lire un passage de Mably, 556. —Désigne Mailhe comme ayant appartenu à la faction de Robespierre, 569.—Discute le projet de Siméon sur les délits de la presse, 576. — Annonce l'assassinat de l'administrateur de l'Eure ; fait une sortie contre la société de Clichy, 578. — Parle sur les élections de Saint-Domingue, 585.—S'oppose à la nomination de suppléants au Corps Législatif, 586.—Son opinion sur le projet relatif aux accusés qui révèlent leurs complices, 590. — Il veut que la contrainte par corps puisse être exercée les jours de fête, 593.—Réclame le rapport de l'article 1.er de la loi du 21 floréal, 606. —Son opinion sur l'indemnité à accorder aux électeurs, 619.—Il appuie la proposition de leur imposer le serment de haine à la royauté, 622.—S'oppose à l'abolition des confiscations, 629. — Demande un rapport sur les voies de fait survenues dans l'assemblée primaire de Mâcon, 650. — Donne des nouvelles de la santé de Sieyès, 657.—Déclare qu'il ne siégera pas à côté d'un monstre tel que Barère, 700.—Demande le rapport de la loi qui bannit de Paris 198 membres de la Convention, 712. — Justifie le message du Directoire sur Saint-Domingue ; son opinion sur le mode des élections déléguées au Corps Législatif, 713.—Sur celles du Lot, 716.—Et sur la composition des commissions de finances, 718. — Il s'oppose à la demande d'un travail général sur l'instruction publique, 719.—Son opinion sur la lettre de Ramel aux inspecteurs de la salle, 780.—Il appuie la motion de Leclerc en faveur d'une religion fondamentale unique, 786.—Défend l'écrit de Bailleul contre les nouvaux députés, 792.—Obtient la radiation de Tarbé de la liste des déportés, 809.—Lit une lettre de Robert à Delahaye, XXIX, 34.—Se plaint de l'état-major de la garde nationale de Rouen, etc., 35. — Est élu secrétaire, 111.—Cite le rapport de Brissot sur la guerre avec l'Angleterre, 120.—Son opinion sur le tirage au sort des membres du Directoire, 133, 153.—Il est élu président, 159.—Son discours sur la fête de la souveraineté du peuple, 202.—Son opinion sur l'organisation des écoles de santé, 250.—Il appuie la demande d'une pension pour la veuve Lamblardie, 252. — Son opinion sur le résultat des élections, 255. — Il s'élève contre la commission chargée de les vérifier, 256.—Est nommé membre de cette commission, 258. —Son opinion sur les élections de la Seine, 259.—Et sur l'indemnité due aux députés non admis, 284. —Il présente une pétition de la commune de Lescure-lès-Rouen, 285.—Fait renvoyer au Directoire celle de Jeanne Potigny contre Sauvageot, 329.—Son opinion sur la liberté de la presse, 357.—Il présente un projet sur l'établissement des écoles de médecine, 499. — Parle sur les élections du tribunal du Doubs, 5[illegible]. — Et sur la dénonciation faite contre Marquézy, 657. Se plaint de ce que le conseil ne célèbre [illegible] 9 thermidor, 759.

HARDY, officier.—Se distingue à l'armée d'Helvétie, XXIX, 792.

HARDY fils, d'Issoire. — Trait de bravoure de sa part, XX, 198.

HARDY-DE-LA-LARGÈRE, maire de Vitré, député de Rennes à la Constituante.—Opine contre la déclaration des droits, I, 269.

HAREL-LA-VERTU, armateur de Lorient. — Son procès avec les chambres d'assurances de Rouen, IV, 428.

HARIAQUE (M.-C.-E.), veuve de Bonnaire. — Est condamnée à mort, XX, 310.

HARIAQUE DE GUIBEVILLE (P.), président au ci-devant parlement de Paris.—Est condamné à mort, XX, 310.

HARISPE, commandant du 2.e bataillon basque.—Est nommé adjudant-général chef de brigade, XX, 691 —Son éloge, XXI, 407.

HARLEM.—Question proposée par la société économique de cette ville sur la purification de l'eau, XXIX, 611.

HARMAND (J.-B.), député de la Meuse à la Convention. — Son vote dans le procès du roi, XV, 165, 195, 233.—Il fait rendre un décret sur le tribunal de cassation, XVIII, 6.—Entre au comité de sûreté générale, XXII, 436. — Dénonce un projet de réunion des Jacobins à la société des Quinze-Vingts, 507.—Annonce la découverte d'une conspiration aux colonies, 736.—Signale le patriotisme des ouvriers de l'Agence des Lois, XXIII, 131. — Rapporte un propos qui lui a été tenu par Duval, 212.—Fait décréter le renouvellement des cartes de sûreté, 230, 412. — Est nommé pour aller aux Indes-Orientales, 532. — Félicite la Convention des événements de prairial, XXV, 68.—Combat la réunion de la Belgique, et cite un fait entre Kellermann et un général prussien à ce sujet, XXVI, 90, 91.—Réélu au Conseil des Anciens, demande la suspension de Robert, XXVII, 448. — Présente un ouvrage de Kerguelen sur la marine, XXVIII, 373. — S'oppose à l'établissement d'une contribution personnelle et somptuaire, 392.—Son rapport sur le paiement d'une partie des rentes en numéraire, 399.—Son opinion sur le rapport de la loi du 3 brumaire, 500.— Et sur l'organisation des conseils d'administration des troupes, 510.—Son rapport sur le placement des tribunaux de la Marne, 574. — Il vote en faveur de la résolution sur les salines, 651.—Son rapport sur les dépenses du ministère de la justice, 694.—Il fait approuver la résolution concernant le paiement anticipé des loyers de maisons, 722. — Son opinion sur la répartition de la contribution foncière, 724.—Sur les élections du Liamone, 730. — Et sur l'affermement des salines, 732.—Il est élu secrétaire, 747 —Son rapport en faveur des fugitifs du Haut et [illegible] Bas-Rhin, 764, 780, 781.— Il occupe le bureau en qualité de secrétaire, au 18 fructidor, 799.—Demande que le Conseil s'assemble tous les jours, XXIX, 163.— Son opinion sur la contrainte par corps, 221.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, il parle sur le partage des biens communaux, 596 *bis*.—Et sur la liberté de la presse, 712.

HARMASSON, blanchisseuse.—Est condamnée à mort, XXI, 24.

HARNONCOURT, général autrichien.—Sa proclamation aux Polonais, XXI, 510.

* Le MONITEUR a imprimé Darrille par erreur, c'est d'Harville qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Hemffann par erreur, c'est Hassmann qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Hérard par erreur. C'est Héard qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Evrard par erreur, c'est Hébrard qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Servan par erreur ; c'est Herwin qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Duprat par erreur, c'est Hua qu'il faut lire.

I.

D'APRÈS LAMBERT.



Typ. Henri Plon. Réimpression de l'Ancien Moniteur — T. I. page 49.

Jean-Ét. Menu de Chomorceau, député de l'Yonne à l'Assemblée constituante.

XXIX, 7, 8.—Notice sur sa séance publique du 15 vendémiaire, 34. — Et sur les prix distribués dans cette séance, 37.—Nomination de Bonaparte, et lettre de celui ci à son président, 110. — Séance publique du 15 nivose, 118.—Nomination de Leblanc, 220. —Rapport sur un nouveau télégraphe, 246. — Nomination de Legrand-d'Aussi pour la classe de l'histoire, 275. —Prix d'éloquence accordé au citoyen Allen, capitaine du génie, 277. — Election de Chaptal, 279. — Séance publique du 15 messidor, 305.—Présentation, par l'institut, d'un nouveau système numérique, 344. —Il fait hommage aux Cinq-Cents, des trois premiers volumes de ses mémoires, 384.—Rapport de sa commission sur les effets du galvanisme, 394.—Compte rendu de ses travaux, 400, 403.—Notice de sa séance publique du 15 vendémiaire, 423. — Nominations à des places vacantes, 595 *bis*. — Programme des prix des sciences et des arts proposé dans sa séance de nivose, 596.—Son inscription pour la façade du Jeu de Paume de Versailles, 597 *bis*.—Legouvé en est élu membre, 631.—Distribution de ses prix, 639.—Il en propose d'histoire et d'architecture, 644.—Lettre de Bonaparte en lui envoyant les procès-verbaux des séances de l'institut d'Egypte, 655. — Nomination d'Antoine, architecte, 661. — De Pougens et de Lacroix, 687. — De Crouzet et de Demoustier, 688. — Rapport pour la fixation définitive de l'uniformité des poids et mesures, 689. — Proposition d'excepter les membres de l'institut de la loi qui défendrait le cumul de plusieurs traitements, 717. — Ses travaux sur l'établissement du système métrique, 719, 728.— Notice de sa séance publique du 15 messidor, 727.— Discours de son président au Corps Législatif, en présentant les étalons du mètre et du kilogramme, 729. —Article sur ce corps littéraire, 806.—Compte-rendu de ses travaux, 832. — Travaux de ses membres en Egypte et en Syrie, 842.

INSTITUT NATIONAL DES AVEUGLES. (*Voyez* Aveugles et Quinze-Vingts.)

INSTITUT NATIONAL DE MUSIQUE.—Sa création est décrétée en principe, XXVIII, 375. (*Voyez* Musique.)

INSTITUT DES SOURDS-MUETS. (*Voyez* Sourds-Muets, Epée (l') et Sicard.)

INSTITUTEURS. — Ce titre est donné aux individus chargés de l'enseignement dans les écoles primaires, XIV, 735, 779.—Leur remplacement est confié aux corps administratifs, XVIII, 32.—Paiement des arrérages dus à ceux des petites écoles, XIX, 548. — Discussion d'un projet relatif à leur traitement, XXVIII, 315. — Proposition de déporter ceux qui ne professeraient pas l'amour de la république et de ses lois, XXIX, 33. (*Voyez* Instruction et Ecoles.)

INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES.—Le comité de salut public est chargé d'en rédiger le code, XX, 284. —Motion de Barère pour l'exécution de cette mesure, XXI, 695, 700.—Thirion en démontre de nouveau la nécessité et les avantages, XXIII, 252.—Article de Trouvé sur ce sujet, XXVIII, 297.—Ouvrage sur cette matière par d'Escherny, 716.—Motion d'Audouin y relative, 812.—Proposition de les mettre en activité, XXIX, 40.—Rapport de Leclerc sur cette matière, 61. —Circulaire du ministre de l'intérieur sur leur organisation, 67.—Motion de Duhot dans le même sens, 74, 87.—Discussion du projet de Leclerc, 100, 101, 102.—Nouveau projet de Duhot, 107.—Sa discussion, 108.—Adoption de divers articles, 108, 110.—Autres projets de Jean Debry et d'Eschassériaux; leur ajournement, 122, 133.—Adresse à ce sujet, 137.—Lettre du ministre de la police y relative, 596 *bis*, 597 *bis*. —Le Directoire est chargé de veiller à leur maintien, 721.

INSTITUTRICES.—Proposition de déporter celles qui ne se montreraient pas favorables au gouvernement républicain, XXIX, 33.

INSTRUCTION CRIMINELLE (*Voyez* Code criminel.)

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Plan sur cette matière, par Versac, III, 536. — Annonce d'une institution polymatique, 624.—*Abus de l'ancienne éducation*, par Grauthe, IV, 171.—Nouveau plan d'éducation, V, 62. — Fixation des dépenses de l'instruction publique, 561. — Adoption d'un plan de Talleyrand sur cette matière, VI, 114.—Projet d'éducation et d'enseignement national, présenté à l'Assemblée nationale par des professeurs de l'université, 219. — Conservation des établissements formés par des étrangers, 231.—Nouvelle méthode d'enseignement présentée à l'Assemblée, par d'Angremont, 398.—Plan d'éducation nationale proposé par les Oratoriens, VII, 204.—Lettre y relative, 258.—Autre plan par l'abbé Audrein, 552. — Décret pour le remplacement des fonctionnaires de l'instruction publique qui n'auront pas prêté le serment, VIII, 157. — Mémoire de Léonard Bourdon sur l'éducation nationale, 504.—Plan sur cette matière, par Barruel, IX, 52, 207. — Prospectus de la maison d'éducation de Chirol, 275. — Rapport de Talleyrand sur l'éducation; décret qui maintient provisoirement les établissements existants, 637, 638, 777, 779.—Autre en faveur des fonctionnaires attachés à des congrégations non supprimées, X, 192. — Dénonciation contre les établissements en opposition avec la révolution, 421. — Demande d'organisation de l'instruction, XII, 5.—Rapport de Condorcet et discussion de son projet, 191, 475. — Autre projet d'un établissement d'éducation nationale, 482. — Réflexions de Lanthenas sur cette matière, XIII, 710. —Plan d'éducation républicaine, par Vilate, XIV, 701. — Discussion sur l'organisation de l'instruction; établissement des écoles primaires, 735, 745, 776, 778, 802. — Annonce du *Mentor moderne*, 806. — Décret relatif au traitement des professeurs, XV, 472. — Lettre de Sélis à Laharpe sur l'instruction, 496. — Décret pour la vente des biens en dépendant, et pour le paiement des professeurs, 652. — Ouvrage intitulé : *Plan d'éducation pour le peuple français*, 755. — Rapport de Lanthenas sur l'emplacement des écoles, XVI, 405.—Ouverture d'un concours pour la composition de livres élémentaires, 635; XIX, 291, 335.—Des qualités et des devoirs d'un instituteur public, XVI, 639.— Projet sur l'éducation nationale, présenté par Lakanal, XVII, 41.—Discours de Lequinio y relatif, 51. — Ouvrage posthume de Michel Lepelletier sur cette matière, 134.—Discours sur l'éducation commune, par Grégoire, 358.—Décret confirmatif de cette opinion; établissements gratuits d'éducation, 392. — Suspension du décret qui crée trois degrés d'instruction, 674, 679.—Opinion de Thuriot aux Jacobins pour l'établissement d'une feuille destinée à l'instruction, XVIII, 2.—Rapport du décret qui établit des maisons communes, 172.—Discours de Chénier sur l'instruction, 551, 559.—Lettre du comité invitant tous les Français à recueillir les traits dignes de mémoire; déposition à ce même comité de toutes les abjurations des prêtres, 383, 384.— Décret qui consacre les presbytères à l'instruction, 431.—Motion pour son organisation, 528.—Reprise de discussion; priorité accordée au plan de Bouquier, la 646. — Discussion aux Jacobins sur le même objet, 650.—Adoption de ce plan, 652, 662; XIX, 6.—Article y relatif, par Nattes, 74. — Décret sur l'organisation de l'instruction, 146.—Ouverture d'un concours pour la confection de livres élémentaires, 291, 335.—Enseignement général de la langue française, 317, 511. — Nouveau rapport de Bouquier sur l'instruction, XX, 213.—Opinion de Grégoire sur l'utilité de rendre l'étude de la langue française plus utile; décret y relatif, 647.—Adresse au peuple sur le même objet, 662.—Formation d'un jury chargé de pronon-

Marseille, XVI, 549.—Réclame contre les inculpations de Barbaroux, 568.

IZOARD (Jean-François-Auguste), député des Hautes-Alpes à la Convention.—Son vote dans le procès du roi, XV, 170, 211, 253.—Il fait rapporter les lois rendues contre Lyon, XXIII, 373.—Et traduire Hébrard et autres devant le tribunal criminel du Puy-de-Dôme, 405.—Réélu au Conseil des Cinq-Cents, fait déclarer qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur une dénonciation contre Detorcy, XXVIII, 261.—Son rapport sur les élections de la Guyane française, 494, 497.

IZOS (Jacques), député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Cinq-Cents.—Annonce que son département a acquitté les deux tiers de sa part dans l'emprunt forcé, XXVII, 540.—Vote le maintien de la loi du 3 brumaire an IV, XXVIII, 465.—Est élu secrétaire, 529.—Absent au 18 fructidor, adhère à cette journée, XXIX, 14.—Son opinion sur les élections de la Seine, 259.—Il fait accorder une indemnité à l'ex-député Drouet, 417.—Et mettre les bâtiments de l'archevêché d'Auch à la disposition de l'administration du Gers, 499.—Est élu secrétaire, 611.

J.

* Le MONITEUR a imprimé Johannot par erreur, c'est Johannet qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Joussard par erreur, c'est Jomard qu'il faut lire.

* Le MONITEUR a imprimé Johannot par erreur, c'est Jouneau qu'il faut lire.



Typ. Henri Plon.

Réimpression de l'Ancien Moniteur. — T. XXIV, page 550.

Chiappe menacé de mort.

Tarascon, XVIII, 471. — Demande du jugement des députés qui ont protesté, XIX, 28. — Décret pour leur célébration annuelle, XX, 411. — Célébration de l'anniversaire de ces journées par les Jacobins, 616, 681. — Le 31 mai est assimilé par Barère au 9 thermidor, XXI, 347. — Merlin (de Douai) se défend d'avoir fait la censure de ces journées, XXII, 9. — Décret ordonnant un rapport sur les députés qui en ont été victimes, 238. — Demande de leur mise en liberté, et violents débats à ce sujet, 299, 303, 338. — Discussion y relative aux Jacobins, 345. — Texte de la protestation des soixante-treize députés, 385. — Décret qui les rappelle dans le sein de la Convention, 699. — Ils témoignent leur reconnaissance et protestent de l'oubli du passé, 705. — Les sections de Paris félicitent la Convention de ce décret, 735. — Discours de Royer sur les sentiments des députés rappelés, 746. — Détails sur l'opposition de Réal aux arrêtés de la commune, au 31 mai, XXIII, 402. — Chénier propose le rappel des députés mis hors la loi, 637. — Discussion à ce sujet; décret conforme à cette proposition, 645. — Lecointre en demande le rapport; ordre du jour; suppression de la fête du 31 mai, 651, 652. — Adresses d'adhésion au rappel des députés proscrits, 669, 678, 703. — Discussion sur la motion de Louvet, tendante à déclarer que les citoyens qui se sont armés à cette époque ont bien mérité de la patrie, 670. — Apologie du 31 mai; réclamation à ce sujet, XXIV, 13, 45, 165. — Barère, dans sa défense, rappelle les projets de l'évêché à cette époque, et l'opposition qu'il y mit, 83. — Annulation des décrets de mise hors la loi y relatifs, 191. — Mode de radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés par suite de ces journées, 666; XXV, 622. — Ceux encore non rayés, et promus à des fonctions publiques, conservent l'exercice de leurs droits de citoyens, 671. — Plaintes contre une adresse relative à ces journées, 731. — Radiation définitive de la liste des émigrés, des députés y inscrits par suite de ces événements, XXVII, 232, 247. — Réflexions sur l'anniversaire du 31 mai, XXVIII, 299. — Son éloge par Amar, 705. — Comparaison établie entre les citoyens qui ont quitté la France à cette époque, et les fugitifs des départements du Rhin, 786. (*Voyez* Bordeaux, Calvados, Eure, Lyon, Marseille, Députés fédéralistes, Fédéralisme, Hors la loi, Paris, Convention et les noms des députés proscrits.)

Les 9 et 10 thermidor an II, 1794. — Arrestation de Robespierre et de ses complices; décret qui rend le maire et l'agent national de la commune de Paris responsables du salut de la Convention, XXI, 327, 333, 334, 337. — Événements qui ont précédé ces journées, 329, 331. — Réunion de Robespierre à la commune; les forces de la Convention s'en emparent, 336, 337. — Suite des détails, 353, 356, 358, 364, 366, 378, 383, 384, 385, 441, 496, 503, 529. — Adresses de félicitations, 355, 375, 379, 393, 401, 409, 412, 413, 435, 436, 445, 446, 447, 470, 471. — Ode de Trouvé sur ces événements, 395. — Le tribunal criminel de Paris est chargé de prononcer sur les mises hors la loi qui s'en sont suivies, 402. — Décret pour la levée des scellés mis sur les papiers de Robespierre et de ses complices, 447. — Débats aux Jacobins sur ces journées, 449, 489. — Supplice des conspirateurs, 559, 576, 584. — Acquittement d'individus accusés de complicité avec eux, 719. — Fête à Rhodez en réjouissance de ces journées, 742. — Éléments de la tempête qui les a précédées, 756. — Décret pour la poursuite des partisans de Robespierre, XXII, 136. — Motion de faire rendre compte à tous les fonctionaires du lieu où ils étaient à cette époque, 137. — Autre contre ceux qui prêchaient alors la désobéissance à la Convention, 201. — Autre tendant à mettre en liberté les représentants arrêtés avant ce jour, 299. (*Voyez* ci-dessus 31 mai.) — Élargissement des citoyens arrêtés à cette époque et qui n'étaient qu'égarés, 356. — Éloge des travaux de la Convention depuis lors, 433. — Réclamations en faveur des patriotes incarcérés à la suite de cette révolution, 601, 671. — Proposition de faire sortir de Paris les fonctionnaires publics y arrivés depuis cette époque, 739, 744. — Rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre et accusations qui en résultent, XXIII, 143, 473, 481, 489, 493, 499, 506, 513, 522, 529, 539, 546, 553, 561, 570. — Opinion de Chasles sur le 9 thermidor, 210. — Institution d'une fête anniversaire pour le célébrer, 278. — Discours sur les événements qui l'ont précédé, 427. — Mesures contre les fonctionnaires destitués depuis cette époque, 470, 547. — Nouveaux détails sur cette journée, XXIV, 73. — Décret portant qu'il sera fait un rapport sur celle du 12 germinal qui en est le complément, 132. — Maintien des confiscations prononcées contre les conspirateurs de cette époque, 658. — Décret pour la célébration de ce jour, XXV, 315. — Réflexions y relatives, 321. — Banquet donné par Tallien à son anniversaire, 337. — Célébration de la fête dans le sein de la Convention, 352, 354, 358. — Discours historique pour servir de procès-verbal aux journées des 8, 9 et 10 thermidor, 353. — Honneur d'avoir contribué à cette victoire, accordé à Fouché par Legendre et Tallien, démentis par Boissy-d'Anglas, 454. — Elle est traitée d'exécrable par Babeuf, XXVII, 10. — Tallien se plaint qu'elle ait été dégradée par des hommes qui n'avaient rien fait pour la liberté, 43. — Dépôt aux archives du procès-verbal de ces événements, XXVIII, 262. — Célébration de leur fête anniversaire, 353, 355, 362, 368. — Restitution aux héritiers des biens des mis hors la loi à cette époque, 629, 635. — Proposition de célébrer ces journées le même jour que le 14 juillet, 745. — Autre de déclarer que la Convention a bien mérité de la patrie à cette époque, 752. — Célébration de la fête anniversaire, 753, 755. — Motion de la réunir à celle du 18 fructidor, XXIX, 9. — Programme de la fête de l'année par François de Neufchâteau, 522. — Hymnes de Daru et de Lebrun pour cette circonstance, 524. — Sa célébration aux Conseils, avec commémoration du 18 fructidor et du 13 vendémiaire; détails de la fête au Champ-de-Mars pour la réception des monuments d'Italie, 526, 527. — Arrêté pour sa célébration au Corps Législatif, 746. — Article y relatif, 752. — Discours aux Conseils, au Directoire et aux Jacobins à cette occasion, 756, 759, 761. — Article du *Journal des Hommes Libres* contre celui prononcé par Sieyès, 771. (*Voyez* Robespierre, Convention et Paris.)

Le 12 germinal an III. — Un rassemblement demande du pain à la Convention, etc., XXIV, 111, 113. — Rapport d'Ysabeau sur les événements de cette journée, et mesures qui en sont la suite, 116, 121, 130. — Décret qui en ordonne une relation circonstanciée, 121. — Adresse aux Français sur cette journée, 122. — Décret portant que les citoyens qui se sont armés pour la Convention ont bien mérité de la patrie, 124. — Rapport ordonné sur cette journée et sur celle du 9 thermidor, comme étant liées l'une à l'autre, 132. — Départ pour Ham des députés arrêtés; rassemblement armé contre la Convention; il est dispersé, 133, 139. — Adresses de félicitation sur cette journée, 139, 156, 179, 181, 191, 213, 287, 342. — Rapport sur les causes politiques de ses mouvements, et rapprochements divers à cette occasion, 142, 176. — Accusations contre plusieurs députés d'y avoir pris part, 143. — Rapport de Pémartin y relatif; décret à la suite ordonnant de nouvelles arrestations, 149, 154. — Liste des députés qui ont demandé l'appel nominal dans cette journée, 153. — Décret ordonnant un nouveau rapport, 157. — Les agents de l'Angleterre accusés d'avoir organisé les mouvements, 183. — Procès-verbal de la séance du 12 ger-

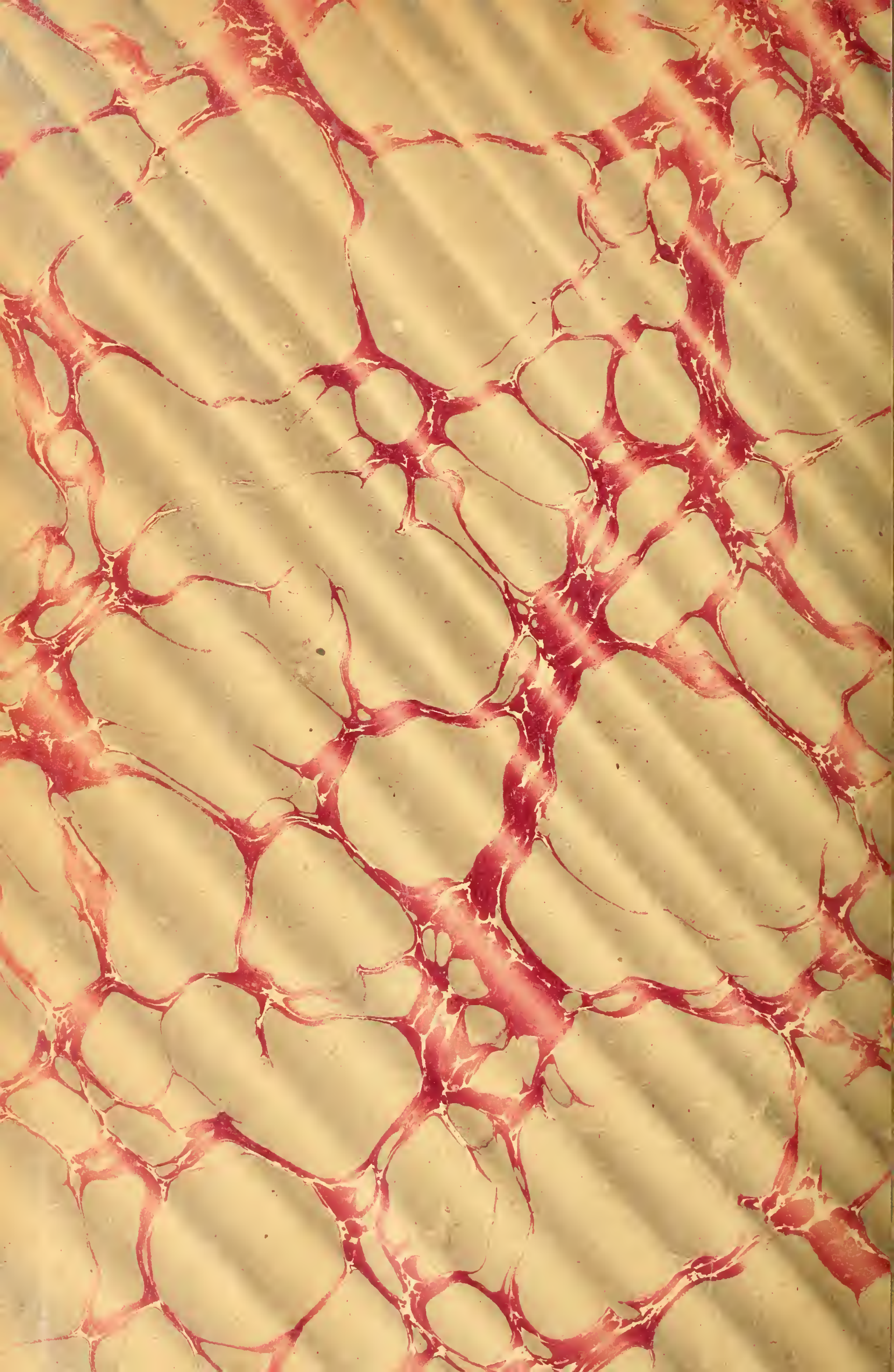
* Le MONITEUR a imprimé Joure par erreur, c'est Jouve qu'il faut lire.

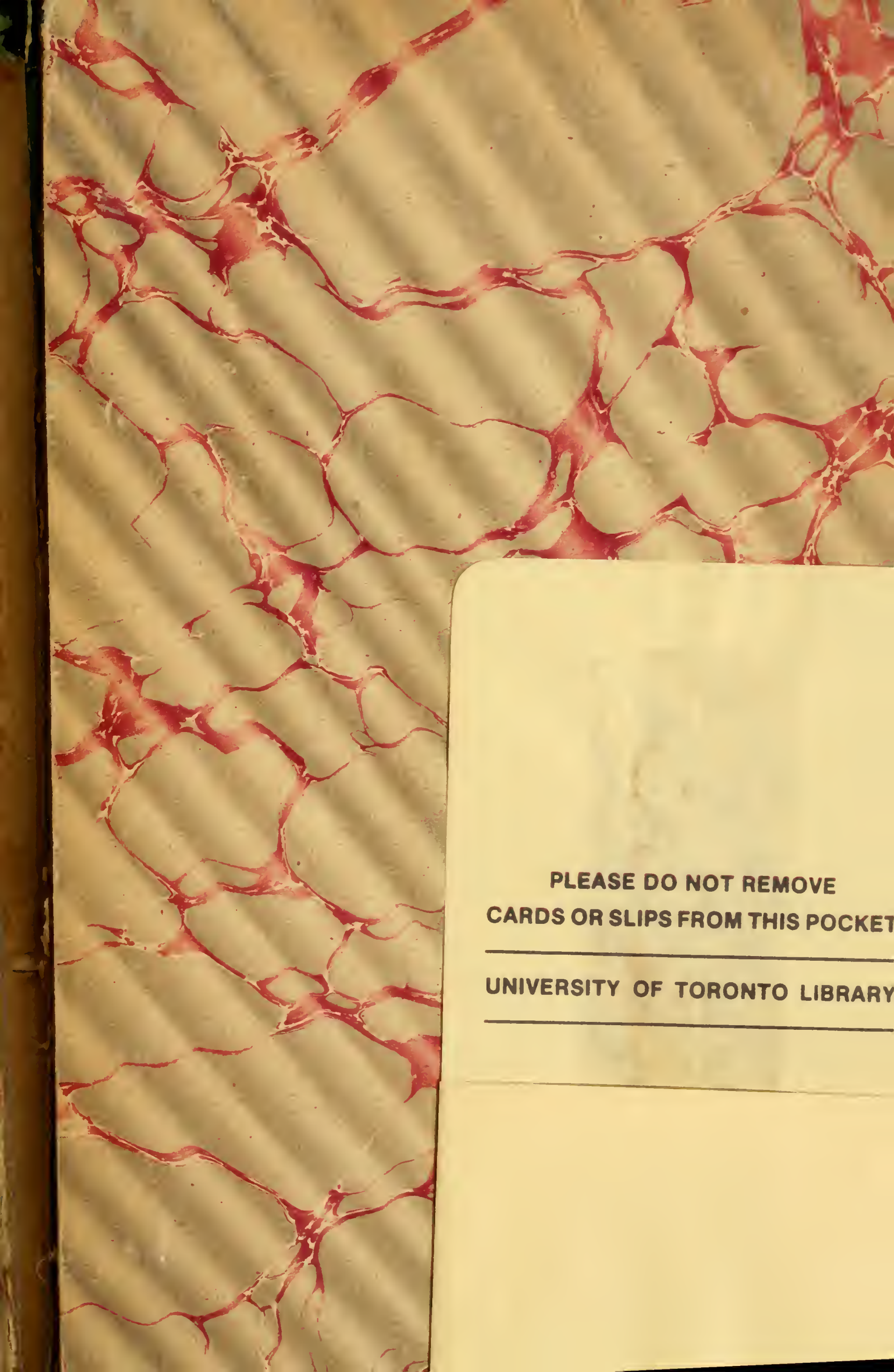
* Le MONITEUR a imprimé Jusserot par erreur, c'est Juchereau qu'il faut lire.

K.

* Le MONITEUR a imprimé Roch par erreur, c'est Koch qu'il faut lire.

FIN DU PREMIER VOLUME.




PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

